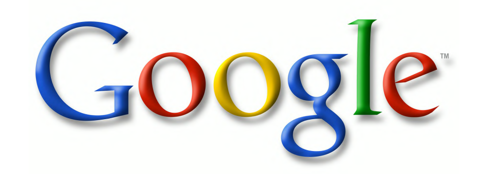



LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XLIX.

SEPTEMBRE.



A PARIS,

Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.







LE JOURNAL DES SÇAVANS.

SEPTEMBRE M. DCC. XLIX.

LEÇONS DE PHYSIQUE Expérimentale, par M. l'Abbé NOLLET, *de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Maître de Physique de Monseigneur le Dauphin. Volume in-12. pag. 535. Tome quatriéme.* A Paris, chez les freres Guérin, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin, 1748.

PREMIER EXTRAIT

MONSIEUR l'Abbé No
commence ce quatriéme
lume par rechercher la nature
les propriétés de l'eau; ce ſujet
eſt fort étendu eſt diviſé en tr
parties; on regarde d'abord l'e
comme *liqueur*, enſuite comme *v*
peur, puis comme *glace*.

On ſera peut-être ſurpris que l'
nous apprenne que l'état naturel
l'eau, n'eſt point celui de la liquic
té; car il paroit que ſa nature e
d'être ſolide, & que ſa fluidité ou
mobilité n'eſt qu'accidentelle, o
n'eſt entretenue que par la matiér
du feu qui la pénetre. Lorſqu'o
examine l'eau comme liquide, o
voit que l'eau eſt tranſparente, &
n'a point d'odeur ſi elle n'eſt poin
mélée de matiéres étrangéres. On
doit attribuer la fluidité de l'eau
à l'extrême petiteſſe de ſes molécules, mais on ne peut connoître par aucune expérience leur figure, ni déterminer leur grandeur.

On a recherché si la fluidité de l'eau étoit augmentée par les diverses dilatations, par le plus ou le moins de chaleur, mais les expériences n'ont rien décidé à cet égard. Quelques Physiciens ont prétendu que le plus ou le moins de fluidité devoit provenir de la désunion des molécules & non de la division de ces mêmes parties : si l'on raisonne par analogie, on remarque que les matiéres qui s'amollissent par le feu, se divisent en s'évaporant ; ce qui fait soupçonner à M. l'Abbé Nollet que la chaleur subdivise les particules de l'eau. Il est vrai encore que l'eau froide ne pénétre pas les corps aussi facilement que celle qui est chaude : on remarque que la solution des sels est plus abondante à mesure que le dégré de chaleur augmente : il paroit donc probable que la chaleur ou la matiére du feu subdivise les molécules de l'eau.

Lorsqu'on traite de l'eau, il con-

vient de parler de l'origine des fontaines & des fleuves ; il y a peu de Physiciens qui n'ayent formé des systêmes, Descartes en a établí un qui, quoique ingénieusement imaginé, n'a plus de sectateurs ; on convient que tous les systêmes renferment quelques difficultés, cependant il paroit que les pluyes, les neiges, les brouillards, & généralement toutes les vapeurs qui s'élévent, tant de la mer que des continens, & des Isles, sont les principales causes qui font naître & qui entretiennent les fontaines, les puits, les riviéres, & toutes les eaux courantes ; on peut faire contre cette hypothése quelques objections, mais elles sont aisées à résoudre.

De quelque maniére que nous vienne l'eau, elle n'est jamais pure, elle contient plusieurs parties qui sont étrangéres à sa matiére propre. On reconnoit que l'eau n'est point pure quand elle a de l'odeur ; l'eau qui seroit absolu-

ment pure n'auroit aucun goût. Il peut arriver que l'eau paroiſſe claire & fort inſipide, & que cependant elle contienne quelques parties étrangéres; on ne peut s'aſſurer du contraire que par le ſecours de l'art.

M. l'Abbé Nollet nous donne le procédé qu'il faut ſuivre pour reconnoître les différentes matiéres dont les eaux ſont chargées. Il ſuit dans toutes ſes expériences la même méthode, il commence par la préparation, il en marque les effets; il en donne l'explication, enfin il en fait l'application. Par exemple, M. l'Abbé Nollet nous donne le moyen de reconnoître ſi les eaux contiennent des parties de fer, de vitriol, ou des ſubſtances métalliques & ſalines, enfin quelques parties graſſes & ſulphureuſes. On ne peut douter que les ſources qui ont ces qualités, ne les doivent aux mines par leſquelles elles paſſent avant que de ſortir de la terre. La nature ſe ſert de toutes ces

eaux qui ſont comme extravaſées pour raſſembler, ſelon ſes vûes les principes des mixtes & de toutes les concretions qui ſe forment ſecrettement & peu à peu dans le ſein de la terre.

De tous les moyens que l'on peut employer pour purifier l'eau il n'y en a point de plus uſité que la filtration, ni de plus efficace que la diſtillation. On ſe ſert de la filtration lorſqu'il s'agit de purger l'eau de certaines ſaletés. La diſtillation agit plus efficacement quoique ce ne ſoit pas encore un moyen ſur pour avoir de l'eau abſolument ſans mélange.

Quelques Phyſiciens, & entr'autres M Newton, ont penſé que l'eau n'étoit pas d'une nature inaltérable; ils ont avancé qu'après la diſtillation juſqu'à *ſiccite*, l'eau ſe changeoit en une terre ſolide. Cependant d'autres Phyſiciens & Boerhaave à la tête, penſe que l'action du feu ne peut faire changer de forme aux parties élémentaires

de l'eau ; M. l'Abbé Nollet adhére au ſentiment de Boerhaave , il croit que c'eſt une matiére étrangére mêlée avec l'eau qui ſe réduit en terre.

Il y a longtemps que l'on ſçait que l'eau expoſée à l'action du feu, s'échauffe & ſe dilate peu à peu juſqu'à ce qu'elle bouille, après quoi elle ceſſe de ſe dilater & de s'échauffer, quoique l'on continue ou que l'on augmente le feu qui a produit cette dilatation, mais comme elle bout plus ou moins facilement, ſelon que ſa ſurface eſt plus ou moins libre de ſe ſoulever, car on ſuppoſe que l'air extérieur a un libre accès ; *il peut arriver qu'elle ſoit dilatée autant qu'elle peut l'être, avant qu'elle ait reçu toute la chaleur qu'elle pourroit prendre ; ou bien elle peut être gênée de façon qu'en ſe dilatant moins que de coutume, elle s'échauffe cependant beaucoup davantage.* Pluſieurs expériences qu'on rapporte ici ſervent de preuves à cette aſſertion.

Toutes ces expériences ingénieusement imaginées prouvent qu'il faut moins de feu pour faire bouillir l'eau, lorsqu'elle est moins pressée par le poids ou par le ressort de l'air; d'où l'on a conclu qu'au sommet d'une haute montagne la chaleur de l'eau bouillante n'étoit pas aussi grande que dans un lieu moins élevé, & l'expérience justifie ce fait.

Si l'on recherche de quelle maniére les différens sels plongés dans l'eau se dissolvent, on verra que cette dissolution dépend en partie de leur figure & de la chaleur du liquide. On remarque dans cette opération qu'une partie du sel tombe au fond du vase, mais si on fait chauffer l'eau de nouveau, le sel qui s'étoit crystallisé rentre dans les parties de l'eau; il faut concevoir que les particules salines, peut-être plus fines que celles de l'eau, rentrent dans les pores du liquide, & se distribuent uniformément dans toute la masse, car il paroit vrai-

ſemblable que les parties de ſel s'uniſſant à celles de l'eau en augmentent la grandeur & en changent la figure, par conſéquent l'eau ne peut diſſoudre qu'une certaine quantité de ſel; ſi la chaleur vient au ſecours, & augmente la fluidité de l'eau, elle élargit les pores de ſorte que la diſſolution des ſels devient plus prompte: par une raiſon contraire le froid reſerre les pores, & les parties de ſel ne trouvant plus de place ou de pores dans leſquels ils puiſſent s'inſinuer, ils ſe raſſemblent & tombent au fond du vaſe.

Cette pénétration des parties ſalines dans les pores de l'eau, peut nous faire concevoir pourquoi, & comment l'eau ſe refroidit par la diſſolution de quelques onces de ſel ammoniac dans l'eau. Lorſque ces parties ſalines ſe ſont inſinuées, la matiére du feu eſt expulſée des pores qui la contenoient, ainſi le mouvement doit ſe rallentir & la chaleur du liquide diminuer.

Cette Queſtion a conduit I l'Abbé Nollet à rechercher quel peut être la cauſe de la ſalure c la mer. Il rapporte les différens ſen timens avec les difficultés qu'o a propoſées : il eſt aſſez porté croire que la mer a dans le commen cement diſſout une certaine quan tité de ſel, & qu'elle reprend peu à peu la même quantité de ſel qu'on en tire, parce que les eaux courantes y ſont rentrer une partie du ſel qu'on retire des marais ſalans : par ce moyen, dit l'Auteur, la ſalure reſtera à peu près égale. M. l'Abbé Nollet préfére ce ſentiment à celui qui admet que la mer déſale perpétuellement pluſieurs mines de ſel qu'elle renferme.

Nous venons de parler de la liquidité de l'eau, nous avons à rendre compte de l'eau qui ſe réduit en vapeurs, c'eſt le ſujet de la ſeconde ſection.

L'eau réduite en vapeur prend un volume très-grand, elle acquiert

une ſi prodigieuſe dilatabilité qu'on n'a oſé entreprendre de la déterminer exactement par le danger où l'on s'expoſeroit. On ſçait en général qu'elle a une force très-conſidérable. Les vapeurs ſont cauſées par l'impulſion du feu qui fait exhaler les parties de l'eau. Ces parties ou ces vapeurs ſont ſuſceptibles de différens dégrés de chaleur; pluſieurs expériences font connoître qu'une goutte d'eau réduite en vapeurs, peut acquérir un volume 14000 fois plus grand que celui qu'elle avoit auparavant. M. l'Abbé Nollet rapporte pluſieurs effets à cette grande dilatation de vapeurs, il prétend que cette force prodigieuſe de la poudre à Canon, doit s'attribuer à la grande dilatabilité de ſa propre matiére, plutôt qu'à l'air qu'elle contient. L'Auteur voulant faire connoître de quel uſage peut être la vapeur de l'eau employée comme un nouveau principe de mouvement, donne en peu de mots une idée de la pompe

à feu dont on s'est servi à Londre: & que les Anglois ont emploŷ avec succès dans les mines de cha: bon. Les gouttes d'eau transformé en vapeurs nous expliquent un infinité d'effets que nous voyon tous les jours arriver. Par exempl l'huile bouillante saute quelquefoi au visage de ceux qui s'en tiennen trop près, lorsqu'on y mêle quel- ques parties d'eau, c'est parce qu celles-ci se transforment en vapeur: sur le champ & entraînent ave elles les matiéres grasses, qui quoi- que plus chaudes ne s'évaporent pas si facilement.

On doit encore expliquer de la même maniére les accidens qui arri- vent souvent aux Fondeurs qui coulent de la matiére dans un moule qui n'est pas bien seché. On doit attribuer ces effets à une vapeur humide dilatée par le métail em- brasé qui creve les *formes* pour se faire jour. Enfin le ressort de cet- te vapeur dilatée par le feu a donné le moyen d'inventer plusieurs ma-

chines qui ont fait jaillir l'eau à une grande hauteur.

La troisiéme section traite de l'eau considérée dans l'état de glace : lorsque l'eau ne contient pas une quantité suffisante de cette matiére qu'on appelle feu qui est la cause générale de la fluidité des corps, ses parties se touchent de trop près, elles perdent leur mobilité respective, & forment un corps solide transparent qu'on nomme *glace*.

Quelques Auteurs, MM. de la Hire, & Mussembroeck, ont prétendu que l'air contenoit des matiéres salines qui causoient le refroidissement de l'atmosphére, & qu'elles passoient de l'air dans l'eau pour la glacer. Notre Auteur réfute ce sentiment, selon lui ces parties salines venant à pénétrer l'eau devroient lui faire perdre son insipidité, & comment concevoir que ces parties salines dilatent l'eau qu'elles pénétrent, pendant qu'elles condensent les matiéres dont le volume est *réserré par le* froid.

On eſt toujours ſurpris que l'e
en ſe glaçant ou en devenant u
corps ſolide augmente le volume
car preſque toutes les matiéres qu
perdent leur fluidité, diminuen
de grandeur lorſqu'elles devien
nent ſolides : la legéreté de la glac
eſt donc une choſe qui mérite d'être expliquée; on a coutume d'attribuer l'augmentation de volume de la glace aux globules d'air qui ne peuvent s'évacuer, & qui ſe réuniſſent dans une maſſe ſenſible. Pour reconnoître juſqu'à quel point cette idée peut-être vraie, M. L. N. a tenté d'après M. Homberg de faire de la glace avec de l'eau purgée d'air; il n'a pas eu un ſuccès tel qu'il le deſiroit, car il n'a jamais pu faire de glace qui ne contint quelques bulles d'air, cependant il a reconnu que cette eau purgée d'air autant qu'il lui avoit été poſſible, faiſoit de la glace ſenſiblement plus peſante qu'elle n'a coutume de l'être. Cette expérience prouve ſuffiſamment que c'eſt à cet air dilaté qui

n'eſt plus reſſerré dans les pores de l'eau, qu'on doit rapporter la dilatation de l'eau devenue glace.

Il faut concevoir que lorſqu'il gêle, la matiére du feu eſt plus rare dans l'air que dans l'eau qu'on ſuppoſe encore liquide : le feu qui eſt dans l'eau s'évapore & paſſe dans l'air qui l'environne, juſqu'à ce que ce fluide actif ſe trouve uniformement répandu dans l'un & dans l'autre. L'eau perd de ſon feu à proportion de ce qu'il en manque dans l'air environnant ; il ne lui en reſte pas aſſez pour entretenir la mobilité de ſes parties, elles s'approchent donc les unes des autres, leurs pores ſe rétréciſſent : c'eſt alors que l'air qui s'y trouvoit logé, & qui ne peut plus tenir dans ces interſtices, eſt contraint de ſe réunir en globules ſenſibles & de demeurer enfermé dans la maſſe qui eſt devenue ſolide. Tant que cet air n'occupe que les pores de l'eau, ou les places vuides qui ſont entre celles de l'eau, il n'en

augmente pas le volume, ma
auſſitôt qu'il s'eſt mis en globul
ſenſibles il rend la maſſe plus gran
de. Voila, ſelon notre Auteur, d'o
vient l'augmentation de ce volum
qui donne à la glace cette legeret
qui la fait ſurnager.

L'effort de l'eau qui ſe géle eſt prodigieux & il ne faut pas s'étonner ſi la gelée fait ſoulever le pavé des rues, ſi elle fend les pierres, les arbres, créve les tuyaux des fontaines. Les plus grands effets que la force expanſive de la gelée peut produire, n'arrivent point par une gelée qui ait été précédée d'un temps ſec, mais après une longue & abondante humidité, parce qu'alors les corps les plus poreux ſe trouvent pénétrés d'eau.

M. Homberg a recherché la cauſe de cette force énorme; il l'a attribuée à l'air qui ſe raſſemblant par bulles dans la maſſe, peut ainſi exercer plus librement ſon reſſort. M. l'Abbé Nollet accorde volontiers que ce fluide, doit étendre le

volume & devenir plus libre ; mais il conçoit avec peine, que certe force ſoit capable de vaincre de ſi grands obſtacles.

„ L'air, dit-il, raſſemblé en bul-
„ les eſt inconteſtablement la cauſe
„ immédiate de l'augmentation de
„ volume, puiſque ſans l'interrup-
„ tion qu'il cauſe dans la maſſe,
„ l'eau ſe contiendroit dans un
„ moindre eſpace, & les choſes
„ doivent être ainſi, quand même
„ cet air ne feroit aucun effort pour
„ s'étendre. Mais il ſe raſſemble
„ d'autant plus d'air en bulles,
„ qu'il en ſort davantage des po-
„ res où il eſt naturellement logé ;
„ l'expanſion du volume vient donc
„ originairement de la cauſe (telle
„ qu'elle puiſſe être) qui rétrécit
„ les pores de l'eau & qui la con-
„ denſe. Or celle qui condenſe
„ l'eau, & qui la rend un corps
„ dur, eſt ſans doute la même qui
„ durcit les autres matiéres, lorſ-
„ qu'une cauſe interne ceſſe d'en-
„ tretenir leur fluidité ; & nous ſça-

» vons par mille exemples familier
» avec quelle puiſſance elle agit
» Comme la condenſation de l'eau
» eſt plus forte & plus prompte
» quand le froid eſt plus âpre, en
» pareil cas la glace doit être plus
» remplie de bulles d'air, avoir
» un plus grand volume & être ca-
» pable d'un plus grand effort.

M. l'Abbé Nollet nous rapporte comment ſe forme la glace ſur les riviéres, ce détail eſt curieux. L'Auteur en avoit déja parlé dans les mémoires de l'Académie, année 1743. Il renvoye auſſi à la diſſertation de M. de Mairan.

On voit par quelques expériences que ſi l'on expoſe à la gelée, de l'eau pure, de l'eau ſalée, & du vin, on remarque que l'eau pure ſe convertit en glace avant les autres liqueurs. L'eau ſalée eſt plus longtemps à ſe glacer, & elle eſt moins dure que celle de l'eau pure. Le vin glacé ſe leve par feuillets. Le centre eſt occupé par une liqueur qui eſt fort ſpiritueuſe; l'eau

pure doit ſe geler plus facilement parce qu'elle ne contient rien qui empêche que les parties ne s'approchent, au contraire l'eau ſalée renfermant beaucoup de parties de ſel s'oppoſe à l'union de celles de l'eau: ainſi l'eau de la mer ne ſe geleroit point s'il ne faiſoit qu'un dégré de froid, capable ſeulement de glacer les eaux douces, & c'eſt le ſel qu'elle contient qui en ſeroit la cauſe. Comme le vin contient pluſieurs parties ſpiritueuſes & beaucoup de flegmes, c'eſt cette derniére partie qui ſe gele, de ſorte que les parties ſpiritueuſes ſe retirent & ſe concentrent vers le milieu à meſure que celles de l'eau ſe gélent. Notre Auteur examine ſi l'on a raiſon de regarder comme invariable le dégré de froid qui commence à faire geler l'eau; il ne reçoit ce principe qu'en ſuppoſant que le froid agiſſe ſur une eau pure qui ne ſoit point chargée de quelques matiéres capables d'en retarder la congelation. Car diver-

ſes liqueurs ſe glacent plus ou moin
difficilement, ſelon qu'elles ſon
chargées de parties étrangéres, com
me de ſucres ou d'autres ſels, &c

M. l'Abbé Nollet développ
très-bien comment les fruits ſe gé
lent & ſe durciſſent, & pourquo
ils perdent leur goût par le dégel.
On apperçoit que les ſucs des fruits
ſont des liqueurs qui ſont mêlées
d'eau, qui devenant de petits glaçons ouvrent les vaiſſeaux qui les renferment. C'eſt ce qui fait qu'on ne peut eſpérer de ſauver les corps organiſés qui ont été gelés, qu'en les faiſant dégeler fort lentement, afin de donner le temps aux parties de reprendre l'ordre & l'arrangement qu'elles ont perdu.

Il n'en eſt pas du froid qui fait geler l'eau, comme du dégré de chaleur qui la fait bouillir. L'eau qui bout ne devient jamais plus chaude, mais celle qui eſt parvenue à la congelation peut devenir beaucoup plus froide, ou parce que l'air de l'atmoſphére ſe refroi-

dit de plus en plus, ou parce que l'eau ſera mêlée avec d'autres matiéres qui la pénétrent & la rendent plus froide.

Notre Auteur s'arrête à nous montrer quels ſont les matiéres les plus propres à produire les refroidiſſemens : mais la maniére dont la choſe ſe paſſe eſt tout à fait ſinguliére, & mérite toute l'attention d'un Phyſicien. Ne doit-il pas paroître bien ſurprenant qu'en entourant de glace pilée la boule d'un thermométre, & ſur laquelle on jette quelques onces de ſel, qu'à meſure que la glace ſe fond ou devient liquide, ſon dégré de froid augmente : ce qui devroit au contraire, ſuivant les idées que l'on a du liquide, diminuer la congelation. Si l'on penſe que l'état du liquide conſiſte dans le mouvement actuel, & que l'eau ne ſe refroidit ou ne ſe glace que parce que les parties de ſeu l'abandonnent ; comment ces ſels mêlés avec de la glace augmentent-ils la li-

quidité de l'eau en la refroidiſſant
Notre Auteur tâche de réſoudr
cette difficulté, & on lit à ce ſuje
beaucoup de choſes ingénieuſes
M. l'Abbé Nollet conjecture » qu
» le refroidiſſement de la glace pa
» le mélange des ſels ſe fait à peu
» près comme celui de l'eau ; l'hu-
» midité pénétre le ſel, le diviſe,
» & le met en état de faire la même
» choſe à l'égard de la glace ; les
» deux matiéres ſe pénétrent mu-
» tuellement à meſure qu'elles ſe
» fondent, & les parties de l'une
» parcourant rapidement les pores
» de l'autre, en chaſſent pour un
» temps la matiére du feu qui s'y
» trouve encore ; & de là il nait
» une plus grande privation de
» chaleur dans le mélange. « Ce
raiſonnement eſt appuyé ſur plu-
ſieurs expériences.

M. l'Abbé Nollet termine cette leçon par quelques applications, telles ſont les différentes maniéres de faire glacer la crême, les liqueurs & les fruits.

La

La douziéme leçon traite de la nature & des propriétés du feu. Parmi tous les phénoménes singuliers que nous offre la Physique, le *feu* est celui qui se présente le plus communément & dont la cause se dérobe à nos recherches. La Physique la plus éclairée ne nous offre que des probabilités sur cette grande question. On ne sçait point encore si le feu est une matiére simple, inaltérable, destinée à produire par son action, la chaleur, l'embrasement, la dissolution des corps, ou bien si son essence consiste dans le mouvement seul, ou dans la fermentation des parties qu'on nomme inflammables.

Notre Auteur reconnoit qu'il existe une matiére qui est comme le principe du feu, ce fluide a été créé dès le commencement & n'a besoin que d'être excité pour agir. L'Auteur est porté à croire que c'est la même matiére qui brule & qui éclaire, qui nous fait sentir la chaleur & voir les objets; en un

mot le feu & la lumiére sont une seule & même substance differemment modifiée.

M. l'Abbé Nollet commence par examiner quel peut être sa nature, & comment son action se distribue aux parties du corps qui la reçoivent. Il expose ensuite les differens moyens par lesquels on excite cet élément pour le faire agir, on examine à quoi se réduisent les principaux effets.

Si l'on recherche quelle est la nature du feu & sa propagation, on trouve que le feu ne peut consister dans le mouvement intestin des parties échauffées; car tout mouvement se ralentit en se distribuant à une plus grande partie de matiére: au contraire le feu se communique avec accroissement. Il y a donc une cause indépendante des parties combustibles, qui facilite les progrès de la premiére inflammation, ou une cause qui devient plus libre & plus puissante par ses propres effets.

Le feu considéré dans son principe est une vraie matiére, puisqu'il en a les attributs essentiels, la solidité & l'étendue, il est mobile, & il est probable qu'il est pesant comme tous les autres corps; sa nature est fixe & inaltérable. Le seul élémentaire doit être considéré comme un fluide, mais un fluide qui ne cesse jamais de l'être, & il est la cause de toute fluidité. C'est à l'aide de cet élément que les parties des corps se détachent les unes des autres, & qu'elles jouissent de cette mobilité respective qui distingue le corps fluide de celui qu'on nomme solide.

De tous les fluides que nous connoissons il n'en est aucun dont les parties égalent en finesse, en ténuité, celles du feu. La plus grosse masse, le corps le plus compact, le plus dur s'échauffe, si le feu l'attaque, & peu à peu il en est pénétré: les particules ignées doivent être extrêmement solides puisque rien ne leur résiste: au contraire elles

résistent à tout ; aucune matiére n'a de prise sur celle du feu, ce qui ne peut être autrement, puisque cet élément divise toutes les substances jusques dans leurs moindres parties.

Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que cet élément qui est capable de tout diviser, ou de tout détruire réside partout, & il n'y a aucun espace où l'action du feu ne se fasse sentir ; rien ne prouve mieux la présence universelle du feu que les phénoménes de l'électricité. La matiére du feu se trouve par tout puisque tout s'électrise, & qu'on peut dire que ces deux matiéres sont essentiellement la même chose.

Boerhaave pense que la matiére du feu est uniformement répandue par tout, & qu'elle remplit les espaces qu'elle y trouve ; mais un corps inflammable ne différe pas d'un autre (selon lui) parce qu'il contient une plus grande quantité de feu, c'est parce que ses parties propres sont de nature à se prêter plus aisément à l'action du feu. Notre Au-

teur rémet à la leçon ſuivante à décider cette queſtion.

On va examiner comment l'action du feu ſe propage, c'eſt-à-dire, traiter de la propagation. Quand une matiére s'embraſe par le mouvement qu'on lui imprime par dehors, il faut de toute néceſſité que le choc (premiére cauſe de ſon inflammation) ſoit aidé par une cauſe préexiſtante qui n'attendoit que l'occaſion de ſe manifeſter; ſi le choc étoit la ſeule cauſe il faut convenir que l'effet paroîtroit ſurpaſſer la cauſe, ce qu'on ne peut admettre. M. l'Abbé Nollet voulant expliquer la propagation, tâche de faire entendre comment le feu contenu dans l'intérieur d'un corps combuſtible devient capable d'un effet qui ſurpaſſe en apparence le pouvoir dont on ſe ſert pour le mettre en action.

Il paroit que l'action du feu s'étend dans les corps de deux façons différentes: quelquefois ce mouvement inteſtin des parties (qu'on

nomme *chaleur*) ſe paſſe ſans une diſſipation notable. Tel eſt l'état d'un morceau de pierre ou de métal que l'on plonge pendant un certain temps dans de l'eau chaude. D'autres fois le feu agite la matiére propre du corps, & en diſſipe toutes les parties, c'eſt ce qui arrive à un morceau de bois mis ſur des charbons.

» Lorſqu'il n'y a qu'une com-
» munication de chaleur, tout ſe
» paſſe en apparence conformé-
» ment aux loix connues; le corps
» qui en chauffe un autre ne don-
» ne pas plus, pas même autant
» qu'il a reçu, & la chaleur acquiſe
» l'eſt toujours aux dépens de celle
» qu'on employe pour la commu-
» niquer.

C'eſt donc principalement pour le cas où il y a embraſement que l'on doit imaginer dans la matiére du feu une ſorte de mouvement qui la met en état de faire ces progrès ſi ſenſibles & ſi conſidérables. Pour concevoir cet effet, il faut que

la matiére du feu ait de ſa nature une force expanſive, c'eſt-à-dire, que chacune de ſes molécules ſoit ſemblable à celles de l'air qui s'augmentent & s'étendent quand elles en ont l'occaſion.

» Suppoſons, dit M. l'Abbé » Nollet, qu'on ait mis dans un » pannier un grand nombre de pe- » tits globes de verre creux, rem- » plis d'air comprimé, bien bou- » chés, & tellement minces qu'à » peine ils puiſſent réſiſter à l'effort » du fluide qu'ils renferment. Si » quelques-uns de ces globes vien- » nent à être heurtés; la réaction » du fluide élaſtique qui y eſt ren- » fermé, ébranlera les parties du » verre, & les briſera. « Si l'on examine ce qui ſe paſſe dans l'embraſement ſubit d'une charge de poudre à canon, cauſée par l'inflammation de quelques grains, chacun de ces grains peut être conſidéré comme un petit ballon extrêmement fragile à l'égard des parties du feu qu'il renferme. Chacune

de ces petites portions de feu es
enveloppée d'une autre matiére
toute prête à se diviser. Il faut se
représenter une molécule de feu
enveloppée d'une pellicule de ce
mélange dont on fait la poudre,
& dont le feu occupe l'intérieur,
il y restera ou rompera les passages
selon la force expansive, alors les
parties ignées communiqueront
leur mouvement à ce qui les environne, & de proche en proche
toutes les portions de feu s'animeront, elles romperont leur enveloppe pour se mettre en liberté:
plus ces petites portions de feu enveloppées de ces vésicules fragiles
seront nombreuses, plus le tout sera combustible, la moindre étincelle
l'embrasera. » Mais si les envelop-
» pes du feu ont plus de consistan-
» ce, si leurs pores sont trop ou
» trop peu ouverts, & que leur
» communication soit interrompue
» par des particules de matiére
» d'une aurre espéce; alors les
» progrès de l'embrasement seront

» rallentis : il faudra plus de temps
» pour que l'action du feu se transf-
» mette ; & quand les parties du
» mixte les plus propres à céder à
» cette action auroient été dissipées
» par l'inflammation, il en restera
» d'autres qui n'auront été qu'é-
» chauffées, & qui se seront con-
» servées entiéres. Allumez de l'eau
» de vie, la partie spiritueuse sera
» enflammée & dissipée : mais l'eau,
» ou ce qu'on nomme *le flegme*,
» restera au fond du vase avec un
» peu de chaleur qu'elle aura ac-
» quise. Considérez encore ce qui
» arrive à une buche que l'on met
» au feu, elle se détruit quant aux
» parties qui peuvent céder à l'a-
» ction du feu que vous y appli-
» quez : mais il vous reste dans la
» cendre, la terre & le sel fixe que
» ce même dégré de feu n'a point
» entamé.

Ainsi une matiére est plus ou moins inflammable selon que le feu qu'elle contient se trouve envelop-pé de parties plus ou moins prom-

ptes à céder à ſon action, & ces petits ballons dont le centre eſt rempli de la matiére du feu, ſont plus ou moins capables de réſiſter aux différens dégrés d'expanſion. Si l'on ſe repréſente donc chaque portion de feu contenue dans une molécule de matiére quelconque, comme un reſſort antérieurement tendu, & toujours prêt à rompre les liens qui le retiennent, l'embraſement des corps combuſtibles deviendra un phénoméne qu'on pourra concevoir mais qui a tendu ce reſſort. Voici ce que M. l'Abbé Nollet expoſe : » lorſque les par-
» ties de matiére s'approchent, &
» ſont portées l'une vers l'autre,
» afin de former une petite maſſe,
» elles comprennent entr'elles une
» portion de feu qui ſe reſſerre
» dans un eſpace plus petit de plus
» en plus, à meſure que les parti-
» cules de matiére qui le renfer-
» ment s'approchent davantage.
» Ainſi ces petits ballons ſont plus
» ou moins tendres par ſes parois

» qui ſont plus ou moins ſerrés,
» par la puiſſance qui tend à durcir
» les corps.

Après cette digreſſion ſur la propagation du feu, notre Auteur rapporte différentes expériences par leſquelles on peut exciter l'action du feu. Or l'on remarque que plus les corps ont de denſité & de reſſort dans leurs parties, plus ils ſont propres à s'échauffer, ou à s'enflammer; enfin plus la viteſſe du mouvement eſt grande, plus la colliſion eſt forte & efficace ſur les mêmes corps.

Une pierre à fuſil frappée par un morceau d'acier répand pluſieurs étincelles, parce que le choc comprime & ébranle toutes les parties qui tiennent le feu renfermé entr'elles, & augmente le mouvement & l'activité de ce feu. On voit tomber par ce choc certains fragmens d'acier dont le dégré de chaleur n'a fait que rougir le métal, & d'autres ſe ſont tellement échauffés qu'ils ſont totallement bru-

lés ou fondus. Il eſt cependant aſſez ſurprenant qu'une cauſe ſi médiocre en apparence rougiſſe, fonde, & ſouvent ſcarifie ces petits fragmens, mais on ſera moins étonné ſi l'on penſe que l'acier contient une grande quantité de matiére inflammable & que le choc agit ſur une très-petite portion.

Les diverſes expériences qui ſont dans cette leçon expliquent à merveille la fermentation, l'ébullition, l'effervefcence des liqueurs, ainſi que l'action des rayons du Soleil que l'on reçoit ſur les miroirs, qui brulent tant par réflexion que par réfraction.

Nous donnerons la ſuite dans les Journaux ſuivans.



BIBLIOTHECA BRITANNICO-HYBERNICA, ſive de Scriptoribus qui in Anglia, Scotia & Hibernia ad ſeculi 17e. initium floruerunt, Litterarum ordine juxta familiarium nomina diſpoſitis, commentarius, &c. C'EST-A-DIRE, *Bibliothéque de la Grande-Bretagne, où l'on a raſſemblé par ordre alphabétique les Ecrivains qui ont fleuri en Angleterre, en Ecoſſe & en Irlande, juſqu'au commencement du* 17e. *ſiécle, par Thomas Tanner, Evêque de S. Aſaph, & publiée par David Wilkins, Profeſſeur en Théologie, & Chanoine de Cantorbéry, in-fol. pp.* 788. A Londres, chez Guillaume Bowyer, aux dépens de la Société établie pour l'avancement des Lettres, 1748.

LES ouvrages de cette nature n'étant pas ſuſceptibles d'extrait, & celui cependant dont il eſt

ici queſtion, nous ayant paru très-digne de la curioſité des gens de Lettres, nous eſſayerons du moins de leur en donner une idée générale; mais avant que de le faire, nous ne pouvons nous diſpenſer de rendre compte de la longue & ſçavante préface que M. Wilkins a miſe à la tête de la Bibliothéque Britannique de feu M. l'Evêque de S Aſaph. Cette Préface renferme une Hiſtoire abregée de l'ancien état des Lettres dans la Grande-Bretagne, & des recherches ſur les premiers Ecrivains dont elle ſe glorifie.

Il a partagé cette Hiſtoire en trois chapitres; le premier roule ſur l'hiſtoire Littéraire Britannique juſqu'à l'invaſion des Romains. Le ſecond nous apprend quelques particularités qui concernent l'Auteur de cet ouvrage & traite du plan qu'il y a ſuivi. Le troiſiéme contient un jugement de l'Editeur ſur le mérite & le prix des anciens Auteurs de la Grande-Bretagne, que l'illuſtre Thomas Hearn a fait imprimer à Oxford.

M. Wilkins qu'on trouvera peut-être dans cette Histoire abregée, meilleur Compatriote que Critique, remonte dans le premier chapitre à la premiére origine de sa Nation, & se range à l'opinion de Cambden, qui suivi, dit-il, de tous les Antiquaires, fait descendre les Bretons de Gomer, fils aîné de Japhet, d'où est venu aux Habitans du Pays de Galle le nom de *Gomri*, qu'ils ont constamment conservé, tandis que les autres Pays ont aussi souvent changé de nom que de Maîtres. Plusieurs Sçavans, ajoute-t'il, retrouvent beaucoup de traces de la Langue Hébraïque dans la Gauloise; ce qui prouve que les premiers Bretons tirent leur origine des Hébreux, conformément à ce que dit Cambden, que la langue d'un Peuple est une marque infaillible de son origine.

C'est de ce même Gomer, & non de Samothés Roy d'Arménie qui après diverses avantures vint

par la Gaule en Angleterre l'an 252, après le déluge, que l'Editeur ſoutient contre Annius de Viterbe, que les Bretons apprirent l'art d'écrire. Il convient qu'il n'eſt pas aiſé de dire, quel étoit ce Samothés. Il aſſure cependant qu'il ſortoit d'une race Hébraïque, & il s'efforce de le prouver. Il ajoute même qu'il établit dans le Pays un Collége de Prêtres & de Profeſſeurs qu'il appella Samothées, ce qui donna à toute l'Iſle le nom de Samothéa.

Le fils de Samothés nommé Magus lui ſuccéda, il parvint à raſſembler en ſociété les Bretons, qui juſqu'alors avoient vécu diſperſés dans les forêts, & leur inſpira du goût pour les ſciences; car la vie ſauvage qu'ils avoient menée juſqu'alors, ne leur avoit pas inſpiré beaucoup de docilité pour les leçons des habiles Profeſſeurs que Samothés avoit établis. Ici, M. Wilkins s'éléve avec force contre ceux qui ont écrit que ce Magus

étoit Magicien. Il prétend que le nom de *Magus* se donnoit alors à tous ceux qui se distinguoient dans la Physique & dans toutes les parties de l'Histoire Naturelle, sciences dont selon lui, Magus étoit parfaitement instruit. Il ajoute outre cela que le nom de *Magus*, bien loin de signifier un Magicien, est synonime des mots *domificator tector*, constructeur, couvreur de maisons : épithétes, dit-il, qui conviennent fort à ce Prince, puisqu'il bâtit dans la Grande-Bretagne, & dans le continent beaucoup de Bourgs & de Villes, dont les noms se terminent par cette raison en *Magum*, ou en *Magus*.

Il est bon de remarquer que l'Editeur nous représente presque tous les Princes qui ont régné dans son Isle, soit par droit de naissance ou de conquêtes, comme beaucoup plus jaloux d'y établir l'empire des Lettres que le leur propre, ainsi Sarronus enchérit encore sur l'amour que son pere Magus avoit eu

pour les sciences. Il fut le Chef, continue toujours M. Wilkins, d'une secte particuliére de Philosophes, qui de son nom furent appellés Sarronides; & il lui paroit très-vraisemblable qu'il en forma une Académie à Salisbury, Ville qu'il appella de son nom *Sarrona*. Il avoue cependant qu'il ne reste plus aujourd'hui, ni traces, ni monumens de ces grands Philosophes, à moins peut-être, dit-il très-sérieusement, qu'on ne veuille penser avec Amand Zizixée, homme, selon lui, *d'une sagacité merveilleuse à découvrir les choses cachées*, que les Théologiens de Sorbonne de Paris sont appellés par corruption Sorboniques, au lieu de *Sarroniques*, ou *Sarronides*.

Le Collége des Sarrothées perdit bientôt son nom, & fut confondu dans celui des Druides aussi établi par Sarronus. Au reste l'Editeur ne décide point, s'ils portoient dès-lors ce nom, ou s'ils l'emprun-térent de Dryus, fils & successeur

de Sarronus, ſous lequel ce Collége acquit un grand éclat. Si du Boulai, ajoute-t'il, avoit eu connoiſſance de ce fait, il n'auroit pas été ſurpris de ne trouver preſque rien dans les Auteurs Grecs ou Latins, concernant les Samothées. La raiſon en eſt qu'ils ne furent pas longtemps ſans ne faire qu'un ſeul corps avec les Druides.

Il nous raconte des choſes merveilleuſes du ſçavoir de ces derniers, & entr'autres qu'ils établirent dans leurs Colléges un cours d'études à peu près ſemblable à celui de nos Univerſités; on y prenoit même des grades auxquels on ne parvenoit qu'après vingt années d'études.

De toutes les ſciences que nous connoiſſons aujourd'hui, il ne manquoit aux Druides, ſelon M. Wilkins, que la Poëſie & la Muſique; mais il les apprirent bientôt de Bardus, qui régna après la mort de ſon pere Dryus. Ce Prince ordonna qu'elles ſeroient enſeignées dans

toutes les Univerſités. Mais ces deux ſciences auxquelles ſes Sujets ſe livrérent avec autant d'ardeur que de ſuccès, amollirent leurs cœurs; & c'eſt ce qui l'an du monde 2219, rendit la conquête de la Sarrothée ſi facile au Phénicien Albion, qui donna ſon nom à tout le pays.

C'étoit un homme féroce, de la race des Géans, ſans aucune Littérature, & uniquement adonné au commerce auſſi bien que tous ceux qui l'avoient accompagné. Il en inſpira le goût à ſes nouveaux Sujets. Inſenſiblement les Lettres furent négligées, les Druides & les Bardes perſécutés & réduits à ſe cacher dans les forêts; ainſi les Bretons vécurent dans l'ignorance pendant près de 600 ans, que la Providence Divine, l'an 2855, ſuſcita, dit l'Editeur, l'illuſtre Brutus pour délivrer l'Angleterre de la barbarie, & des vices ſous leſquels elle avoit gémi pendant le régne des Phéniciens.

M. Wilkins entaſſe ici conjectu-

res ſur conjectures pour réaliſer toutes les fables que les anciens Chroniqueurs ont racontées à cette occaſion. Il nous parle de ce Brutus comme d'un ſçavant du premier ordre, & d'un eſprit divin. Il favoriſa les Lettres au point que pendant près de onze cens ans qui s'écoulérent depuis ſon régne, & ceux de ſes ſucceſſeurs, juſqu'au temps de l'invaſion des Romains, elles furent portées à un plus grand point de perfection qu'elles ne l'avoient été ſous la période Samothéene. Auſſi entreprend-t'il de prouver que pendant ce long intervalle, furent établies diverſes écoles & Académies qui eurent à leur tête des Sçavans célébres par les excellens ouvrages qu'ils compoſoient ; c'eſt ce qu'il a recueilli, dit il, de pluſieurs anciens monumens qui ont échappé aux mains ſacriléges de Polidore Virgile, Ecrivain accuſé & même convaincu, ajoute-t'il, d'avoir jetté au feu grand nombre de nos anciennes

Hiſtoires manuſcrites, dans la crainte qu'on n'y trouva la preuve de ſes erreurs.

Si on en croit M. Wilkins, Brutus amena avec lui dans la Bretagne, car c'eſt le nom qu'elle porta depuis ſon arrivée, deux Sçavans très-diſtingués. L'un étoit Dares le Phrygien, & l'autre l'Augure Gérion. Ils engagérent ce Prince à fonder deux Ecoles qui devinrent en peu de temps très-célébres. Dans la premiére nommée *Græcolade*, on enſeigna les Lettres Grecques, & la ſeconde qui par cette raiſon prit le nom de *Latinelade*, fut conſacrée aux Lettres Latines; il avoue cependant que pluſieurs Auteurs placent la fondation de l'Ecole de Græcolade après l'arrivée des Saxons; mais il rejette ce ſentiment, & ſe déclare pour ceux qui ont écrit que ſous le régne d'un neveu de Brutus, appellé Mempricius, cette Ecole fut transférée au lieu nommé depuis Oxford, & qu'elle donna naiſſance à la fameuſe Univerſité qui y eſt établie.

Nous ne pouvons nous empêcher d'obſerver que dans le corps de l'ouvrage, à l'article d'Alfred, Roy de Weſt-Sex, Prince réellement très-Sçavant, & qui vers l'an 879, fut ſelon l'opinion la mieux établie, le Fondateur, ou ſelon ceux qui penſent comme M. Wilkins, le Reſtaurateur de l'Univerſité d'Oxford, article qui eſt tout entier de Leland. Ce Sçavant remonte juſqu'à l'origine de cette Univerſité, & dit que ſi on s'en rapporte à une Hiſtoire dont la vérité lui paroit fort douteuſe, *ex hiſtoria fidei mihi non admodum approbatæ*, cette célébre Académie étoit très-ancienne, comme ſortant d'une des deux Ecoles dont nous venons de parler ; mais quelques recherches qu'il ait faites, pour ſçavoir quel en a été le premier fondateur, il n'a jamais pu le découvrir. Sur quoi il ajoute que n'ayant rien de certain à alléguer, ni contre ce que certains Auteurs racontent de ces deux Ecoles, ni pour établir ce

qu'il en penſe, il eſt cependant bien éloigné de les réaliſer, quoiqu'on ſoit, dit-il, en quelque ſorte obligé de ſe prêter aux erreurs reçues.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que M. Wilkins, ni dans ſa préface, ni même dans les notes qu'il a faites ſur l'article d'Alfred, n'a pas jugé à propos de mettre un ſeul mot qui put faire diſparoître la contradiction qui ſe trouve entre ſes paroles & celles de Léland ſur l'ancienneté de l'Univerſité d'Oxford.

Si la véritable gloire pouvoit ſe contenter des conjectures les plus hazardées, & les moins certaines, l'Univerſité de Cambridge devroit être auſſi très-ſatisfaite de tout ce qu'il hazarde ſur ſa premiére origine. Il l'a fixe à l'an du monde 3488, & nous raconte des choſes auſſi admirables qu'incroyables, de ce que fit ſon premier Fondateur pour faire régner les ſciences dans la Bretagne. Il prétend qu'elles y fleurirent juſqu'au régne de Caſſibellanus. Mais, ô douleur! s'écrie-

s'étrie-t'il, un Etat si brillant fut renversé au milieu de sa prospérité. Jules César ayant vaincu Cassibellanus, amena avec lui à Rome la plus grande partie des Professeurs & des Sçavans, où dans la suite ils s'acquirent une grande réputation.

Il parle ensuite en peu de mots, quoique peut-être encore trop longtemps, de plusieurs personnages distingués par leur sçavoir, qui ont vécu depuis Samothés jusqu'à l'invasion des Romains. Il revient à ce sujet aux Druides & aux Bardes, dont les derniers surtout prétendoient avoir le don de Prophétie. Il en tire un nouvel argument pour prouver que les Bretons descendent des Troyens, fondé sur ce que Julius Cambrensis, assure qu'à l'exception de ces peuples, on n'en trouve guéres d'autres qui se soient vantés d'avoir eu parmi eux des Prophêtes.

Après avoir ramassé de tous côtés & de toutes mains, tout ce qu'il a dit jusqu'ici de l'histoire littéraire

d'Angleterre pendant le cours de 2000 ans, car on en compte, dit-il, autant entre l'époque Samothéene & l'invaſion des Romains; tout Lecteur équitable, ajoute-t'il, jugera aiſément combien Langbaine a eu raiſon de dire, qu'en tout temps le ſeul Royaume de la Grande Bretagne a porté un nombre égal, & même plus grand, d'habiles gens en tout genre de ſciences & de doctrine qu'aucune autre Nation.

Que ſi, dit-il, en finiſſant ce chapitre, quelque Lecteur pointilleux s'aviſoit de ſoutenir que dans tout ce que je viens de dire, je n'ai fait que compiler un fatras de contes de vieilles, pour en impoſer aux perſonnes peu inſtruites, je lui répondrois par ce mot de Valére-Maxime : „ nous ne diſons „ rien de nouveau, nous ne faiſons „ que répéter ce qu'on a dit „ ailleurs; ce n'eſt pas à nous, mais „ aux anciens Auteurs qu'il faut „ s'en prendre, " Nous doutons

qu'une pareille réponse satisfasse tout homme qui aura quelque teinture des régles de la critique.

Comme la vie d'un Sçavant qui s'est entiérement consacré à l'étude, fournit pour l'ordinaire peu d'événemens, ce que M. Wilkins nous apprend dans le chapitre second de M. l'Evêque de S. Asaph, Auteur de cette Bibliothéque Britannique, se réduit presque aux différentes Ecoles dans lesquelles il étudia, & aux places Ecclésiastiques par lesquelles son mérite l'éleva, enfin jusqu'à l'Episcopat; il n'en jouit environ que quatre ans, & mourut à Oxford après avoir passé sa vie à feuilleter tous les monumens anciens & modernes, concernant l'histoire de la Grande-Bretagne en général, & principalement l'histoire littéraire de ses trois Royaumes.

Il a rassemblé dans cette derniére tout ce qu'il a pu découvrir touchant les Ecrivains qui sont nés en Angleterre, en Ecosse, ou en Irlan-

de, ou qui y ont été revêtus de quelques emplois, en descendant depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'au commencement du dix-septiéme siécle. Il y a marqué leur âge, leurs actions, leur mort, leurs véritables écrits, ceux qui sont douteux, ou qui leur sont faussement attribués. Les différentes éditions qu'on en a faites, & les Bibliothéques, où l'on conserve ceux qui sont restés en manuscrit.

Trois Auteurs de sa Nation avoient déja travaillé sur le même sujet, à sçavoir Jean Léland, Jean Baleus, & Jean Pits ou Pitsæus. L'ouvrage du premier est d'autant plus important, qu'en vertu d'un décret donné la vingt-cinquiéme année du Roy Henry VIII Léland avoit visité toutes les Bibliothéques des Monastéres & Couvens d'Angleterre avant qu'ils fussent détruits, & qu'après cet examen, il avoit composé ou plutôt amassé d'excellens matériaux, pour en composer l'histoire littéraire d'Angleter-

re, depuis ſon origine juſqu'au temps d'Henry VIII.

Nous remarquerons en paſſant qu'on trouve dans le Dictionnaire de Moréri à l'article de Léland, que le chagrin que ce Sçavant eût de voir que les appointemens de la Charge d'Antiquaire d'Angleterre, Charge qui commença & finit en lui, ne lui étoient pas payés, le jetta dans une noire mélancolie qui lui fit perdre l'eſprit & la vie. Mais dans l'article de cette Bibliothéque qui le regarde, on lui donne ſeulement le titre de Bibliothécaire du Roy, & on y attribue l'état de démence dans lequel il tomba ſur la fin de ſes jours, ou à un dérangement naturel des eſprits, ou à quelque chagrin particulier, mais dont on ne rejette point la cauſe ſur le retranchement de ſes appointemens. Quoiqu'il en ſoit l'Evêque de S. Aſaph s'eſt extrêmement ſervi du travail de Léland. On verra même dans cette Bibliothéque pluſieurs articles qui ſont entiérement

de ce dernier, & à la fin desquels on a mis son nom.

L'ouvrage de Léland étant demeuré imparfait, Bale ou Baleus Evêque Protestant d'Offery en Irlande, & depuis chassé de ce siége sous la Reine Marie, publia le Catalogue des illustres Ecrivains d'Angleterre; il le fit d'abord imprimer dans ce Royaume, & ensuite à Bâle avec de grandes augmentations, mais qui n'empêchent pas que M. Wilkins ne lui reproche de manquer souvent d'exactitude. D'ailleurs comme il avoit porté l'habit des Carmes, & que c'est l'ordinaire des Apostats de décrier le parti qu'ils quittent pour mieux prouver la sincérité de leur changement, il n'est point d'injures ni de calomnies qu'il ne vomisse contre les Papes, les Evêques, les Ecclésiastiques & les Religieux.

Ce fut en partie pour le réfuter, du moins c'est le sentiment de M. Wilkins, que Jean Pits ou Pitsæus, entreprit son histoire des Ecrivains

d'Angleterre ; il étoit Anglois de naiſſance, & avoit été élevé dans la Religion Proteſtante ; mais s'étant fait depuis Catholique, il mourut en 1626, Doyen de Toul. Si on croit notre Editeur, Pits n'a fait que copier les fautes de Baleus, & n'a ſur ce dernier d'autre avantage que d'avoir écrit avec beaucoup plus d'élégance Il avoue lui-même dans ſa préface qu'il a travaillé en voyageant, ſans Livres, & ſans les ſecours néceſſaires pour s'aſſurer des faits qu'il avance ; cependant ce même M. Wilkins dans ſes notes & M. Tanner dans le corps de ſa Bibliothéque, n'ont pas laiſſé d'en faire uſage auſſi bien que de Baleus, toutes les fois qu'ils n'ont trouvé rien de mieux à dire ſur grands nombres d'Auteurs ou d'écrits, dont ils font mention. On jugera par là du choix & de la critique qui régne dans tout l'ouvrage.

M l'Evêque de S. Aſaph l'ayant laiſſé en mourant très-informe, &

abſolument ſans aucun ordre, le frere de ce Prélat par le conſeil de l'Evêque de Londres, & de quelques Docteurs de l'Univerſité d'Oxfort, chargea M. Wilkins de revoir les manuſcrits de M. Tanner, & de publier ſa Bibliothéque.

Ce dernier avoue qu'il a été longtemps incertain ſur la méthode qu'il ſuivroit pour donner un bel ordre à cet ouvrage; enfin il s'eſt déterminé à préférer l'ordre Alphabétique à l'ordre Chronologique, & le ſurnom au pronom de chaque Ecrivain. Il n'a pas cru non plus qu'il lui convint de toucher aux articles déja entiérement finis par Léland, ou par l'Evêque Tanner, il s'eſt contenté d'y mettre des notes, ſoit pour ſuppléer à leurs omiſſions, ſoit pour corriger les fautes & les négligences qui leur étoient échappées. Ces notes ſont quelquefois très-étendues, & font honneur aux recherches, & à l'érudition de l'Editeur.

Enfin pour rendre compte du

troisiéme & dernier chapitre de la préface historique de M. Wilkins, il nous suffira de dire qu'il ne contient guéres qu'un jugement critique, sur le mérite & l'utilité des ouvrages des anciens Auteurs Anglois, que M. Héarn a fait successivement imprimer pendant l'espace de vingt années consécutives; quoique cette matiére n'ait pas un rapport bien nécessaire avec son sujet, il a cru cependant qu'il ne s'en éloigneroit pas beaucoup en la traitant, & qu'on lui pardonneroit cette digression en faveur de l'utilité qu'on en peut retirer.

Ces ouvrages qui sont au nombre de vingt-neuf, ne sont pas tous au jugement de M. Wilkins, également dignes de la peine que M. Héarn a prise de les tirer de la poussiére des Bibliothéques pour les faire imprimer; il prétend que ce laborieux Ecrivain avoit beaucoup plus de talent pour rechercher & découvrir les anciens Auteurs Anglois, que d'esprit & de goût

pour ſentir leur juſte valeur. Ce morceau ſur lequel le temps ne nous permet pas de nous arrêter, mérite toute l'attention de ceux qui veulent étudier à fonds l'hiſtoire d'Angleterre.

L'Editeur ajoute en finiſſant ſa préface, que quelques Lecteurs auroient peut être attendu de lui qu'à la Critique des anciens Auteurs, publiés par M. Hearn, il eût joint celle de la Bibliothéque Hiſtorique, composée par l'illuſtre Nicolſon, mort il n'y a que quelques années, Archevêque de Cashel en Irlande, dans laquelle on trouve un jugement ſur les plus anciens Ecrivains d'Angleterre & d'Irlande. „ Mais quoique ceux „ qui n'ont même qu'une legére „ teinture des antiquités Angloi„ ſes, conviennent que cette Bi„ bliothéque eſt farcie d'un grand „ nombre de fautes : cependant, „ dit-il, comme c'eſt le propre du „ Lievre d'inſulter aux Lions morts, „ je ne puis prendre ſur moi de

» faire aucunes remarques sur cet
» ouvrage. Je ne veux pas troubler
» les cendres d'un homme qui s'est
» rendu très-célébre, & qui m'a-
» voit honoré de son amitié.

Les bornes qui nous sont prescrites & plus encore la nature d'un pareil ouvrage, ne nous permettant pas d'en donner un détail circonstancié, nous nous contenterons de dire qu'il y régne à peu près le même esprit que dans la préface dont nous venons de parler, c'est-à-dire, que non-seulement dans les articles empruntés de Léland, mais même encore dans ceux qui sont de la composition de M. l'Evêque de S. Asaph, aussi bien que dans les notes que M. Wilkins y a jointes, on voit partout régner un zéle beaucoup plus vif qu'éclairé pour la gloire de la Nation Angloise. Les plus foibles conjectures, les plus légéres vraisemblances, leur suffisent pour ériger en gens de Lettres, & même en Auteurs, des personnages quelquefois fabu-

réellement, & feroit plus de tort que d'honneur à la Nation Angloiſe, ſi elle n'étoit en poſſeſſion d'avoir porté les Sciences auſſi loin qu'aucune autre Nation, & ſi elle ne ſoutenoit encore aujourd'hui la grande réputation que ſes Sçavans en tout genre lui ont juſtement acquiſe.

Il ne s'enſuit pas cependant de tout ce que nous venons de dire, que cette Bibliothéque ne ſoit très-digne d'occuper une place dans les Cabinets de tous ceux qui aiment l'hiſtoire littéraire. Nous ajouterons même que rien n'eſt mieux ni plus agréablement écrit, que les articles qui ſont de la compoſition de Léland : le tour nous en a paru varié ; ils ſont pleins de traits vifs & ingénieux qui en rendent la lecture très-intéreſſante. Mais nous ne croyons pas devoir donner les mêmes louanges à ceux qui ſont ſortis de la plume de l'Evêque de S. Aſaph. Il s'en faut beaucoup qu'ils ſoient travaillés avec le même ſoin, ils ne contien-

nent ordinairement qu'un précis très-court de la vie de l'Auteur, qu'ils concernent ſans aucunes réflexions ſur ſon caractére perſonnel; & à l'égard de ſes ouvrages ce Prélat ſe contente preſque toujours d'en donner une ſimple liſte, ſans marquer le jugement que les Sçavans en ont porté. Les notes de l'Editeur ſont écrites dans le même goût.

REPONSE DE M. LEVRET à la critique de ſes obſervations ſur les cauſes & les accidens de pluſieurs accouchemens laborieux, &c. inſérée dans notre Journal du mois d'Août, adreſſée au Médecin qui travaille au Journal.

MONSIEUR,

L'Anonyme après s'être déclaré Accoucheur, commence par s'excuſer de ce qu'il n'a pas mis plutôt au jour ſes réflexions ſur mon ou-

vrage, il en donne les raisons dans l'histoire de ses voyages qui leur sert d'avant propos, & dans lequel on lit ce qui suit.

» Il faloit (dit-il) que le fameux » secret de Roger Roonhuysen » pour dilater la matrice, & hâter » la terminaison des accouchemens » laborieux, fut inconnu de M. » Levret, car il en auroit sans dou- » te fait mention dans son histoire » du *Forceps*, dont il attribue » avec tant de complaisance l'in- » vention aux François, quoi qu'il » ne date son invention que de- » puis 26 à 27 ans, tandis que cet » instrument étoit en grande répu- » tation à Londres dès l'autre sié- » cle. Il y a apparence (poursuit- » il) qu'il n'oubliera pas d'une part » de se faire mieux *instruire pour* » *une seconde édition*, & que d'au- » tre part il rendra justice à la gran- » de découverte de notre Holan- » dois.

Je répondrai simplement à ce premier article que, quand on a

imprimé mon ouvrage, je ne connoiſſois pas le prétendu ſecret de *Roonhuyſen* ; en effet ſi j'en avois eu connoiſſance, comme je l'ai actuellement, j'en aurois alors fait mention, mais j'aurois auſſi démontré ſur quel fondement ce moyen a pu être accrédité ; je réſerve ce projet pour un autre temps.

Quant à l'imputation d'avoir voulu approprier aux François l'invention du *Forceps*, il n'y en eût jamais de plus mal fondée puiſque Ypres & Gand, villes de la réſidence de Gilles le Doux & de Palfin, que j'ai cité pour premiers inventeurs de cet inſtrument, ne ſont point des villes de France. D'ailleurs la citation que j'ai faite aux pages 89 & 90, d'un extrait de l'ouvrage de M. Boëhmer, d'après ſa traduction de Chapman, Chirurgien Anglois, ſuffit pour détruire toute idée de prévention en faveur de mes compatriotes ; ſurtout ſi on y joint qu'Héiſter accor-

de au Forceps le nom de Palfin. Ainsi je puis me flater que le Lecteur désintéressé me rendra justice à cet égard, & j'ose donc avancer hardiment que mon Critique est moins clairvoyant que je ne suis mal *instruit*, & qu'il ne gagneroit pas *à une nouvelle édition* de mon Livre.

Après cette sortie peu méditée, l'Auteur pour parvenir aux réflexions qu'il nous annonce, témoigne à celui du Journal des Sçavans qu'*il a été charmé de la justice que ce Docteur m'a rendu en faisant l'extrait de mon* LIVRET. Je lui passerois volontiers ce ton ironique s'il étoit question d'un objet moins intéressant que celui de sauver la vie de la mere & de l'enfant.

Afin de ne point donner occasion à notre Critique de m'accuser d'avoir altéré ses réfléxions, je les rapporterai ici mot pour mot.

» La théorie de M. Levret est
» bien fondée; son instrument est
» des plus ingénieux & des mieux

» décrits ; mais ſera-t'il auſſi utile » que l'Auteur & beaucoup de ſes » Collégues le croyent? C'eſt ce qui » reſte à prouver, au lieu qu'il eſt » décidé juſqu'à préſent que les » crochets bien faits & bien ma- » niés ſont d'une très-grande reſ- » ſource pour tirer une tête d'en- » fant reſtée ſeule dans la matrice.

Il eſt utile que les Lecteurs ſachent que dans le petit ouvrage qui a donné lieu à cette critique, ma théorie eſt partout relative à mon inſtrument; l'Anonyme même avoue que cette *théorie eſt bien fondée*; il dit de plus que le moyen que je propoſe *eſt des plus ingénieux & des mieux décrits*, & en même temps il cherche à décréditer ce qu'il vient de louer pour donner la préférence *aux crochets*: il a cependant la précaution d'ajouter qu'il faut que ces inſtrumens ſoient *bien faits & bien maniés*, alors il les regarde comme d'une très-grande reſſource. Il eſt étonnant que cet Ecrivain ne s'apperçoive pas du

ridicule de cette préférence ; car le terme de *ressource* signifie un dernier moyen qu'on n'employe qu'avec une sorte de répugnance, & qui suppose qu'on a mis en usage tous les autres secours. Voilà donc déja plusieurs contradictions. A l'égard de l'approbation de mes Collégues sur l'utilité & la bonté de mon instrument, n'est il pas probable qu'elle doit l'emporter sur le doute que peut avoir nôtre Critique, & peut-on imaginer que les suffrages des personnes les plus expérimentées en l'art des accouchemens ne prévaudront pas sur le sien? Je laisse cette décision au public éclairé. Je dirai seulement que, quoique mon instrument soit fort connu & très-approuvé de tous mes collégues, on n'a cependant pas encore eu une seule occasion de s'en servir. Cet aveu sincére est le plus grand éloge qu'on puisse faire de la Chirurgie de Paris ; les lumiéres qu'elle posséde, & qu'elle répand publiquement, sauvant les

femmes & les enfans des cas où le Tire tête que j'ai imaginé pourroit avoir lieu. D'ailleurs il eſt à préſumer que, s'il ſe fut préſenté quelques occaſions où cet inſtrument eut été néceſſaire, on s'en ſeroit ſervi, & que je l'aurois appris. Notre Critique croira peut-être que l'amour de ma patrie me dicte cette façon de penſer, mais j'aſſure que c'eſt l'eſprit de juſtice qui en eſt le motif.

Mon Critique ne s'en tient pas à ce ſeul cas pour nier les avantages du nouveau Tire tête, il n'a pas meilleure opinion de cet inſtrument pour le ſecond cas; on en jugera par la réflexion ſuivante.

» Je doute auſſi qu'il ſe tirât auſ-
» ſi bien d'affaire qu'il l'expoſe dans
» le ſecond cas, c'eſt-à-dire, lorſ-
» que le corps de l'enfant eſt ſorti,
» & que la tête a de la peine à le
» ſuivre; j'ai beau peſer toutes les
» raiſons que cet Académicien don-
» ne pour ſoutenir ſon ſentiment,
» je ne puis me perſuader qu'el-

„ les faſſent fortune. Il n'en eſt „ pas de même des précautions „ qu'il indique pour éviter alors le „ décollement ; car non ſeulement „ je les crois très-bonnes, mais il „ ſeroit fort difficile d'en donner „ de meilleures.

Je laiſſe à ce Médecin Accoucheur la liberté de douter de la ſolidité de mes raiſons, je ne veux pas même entreprendre de le faire revenir d'un pirrhoniſme auſſi ſingulier ; car je n'ai beſoin pour confirmer l'utilité de mon inſtrument dans le ſecond cas, que d'indiquer ce que j'en ai dit aux pages 67, 8, & 9 de mon traité ; & alors on pourra décider lequel des deux *ſentimens* mérite de *faire fortune*, pour me ſervir de ſes termes.

Je remercierois volontiers le Critique de ce qu'il dit d'obligeant à la fin de cet article, ſi le ton ironique avec lequel il commence ſa troiſiéme réflexion ne me faiſoit ſentir que ce ne peut être ſans regret qu'il s'eſt trouvé forcé de m'en

faire le ſacrifice. Voici ſes termes.
» M. Levret, toujours plein de
» feu pour étendre ſes moyens, a
» appliqué l'uſage de ſon Tire-tête
» au déclavement de celle d'un en-
» fant qui préſentoit depuis plu-
» ſieurs jours cette partie la pre-
» miére, & il a réuſſi. Mais s'il s'é-
» toit ſervi du *Forceps Anglois*,
» n'en auroit-il pas fait autant ?
» Pourquoi multiplier les êtres ſans
» néceſſité ?

Je réponds à la conjecture du Critique ſur ce qu'auroit pu faire le *Forceps Anglois* en pareil cas. Je dis que cette propoſition porte entiérement à faux, non ſeulement parce qu'un fait ne peut-être détruit par une ſuppoſition, mais encore parce que ce même fait prouve contre le propre ſentiment de celui qui le mépriſe. D'ailleurs ce fait démontre clairement que, bien loin de vouloir *multiplier les êtres ſans néceſſité*, je fais mes efforts pour conſtater que le même moyen devient utile dans tous les cas. Ce ſont

ces mêmes efforts qui ſont par une contradiction, peut-être ſans exemple, le motif eſſentiel qui a excité le Critique contre moi. En effet la pratique, ſecondée de la théorie, & ſecourue du génie, m'a fait imaginer un inſtrument propre à ſervir avec utilité dans trois cas des plus importans. Il m'oppoſe d'un ton décidé que dans le premier cas *les crochets y ſont d'une très-grande reſſource, que dans le ſecond quoiqu'il peſe mes raiſons, il ne ſçauroit* croire qu'elles faſſent fortune, & dans le troiſiéme *que le Forceps en auroit fait autant*, &c. Ainſi, s'il falloit l'en croire, la puiſſance de ce moyen ſeroit réduite à rien; c'eſt du moins à quoi il tend, pendant que d'un autre côté, afin de mieux appuyer ſon ſentiment, il applaudit infiniment aux perfections que j'ai ajoutées au *Forceps*. Il employe pour cela ſa quatriéme réflexion, où en parlant de moi, il dit.

» On doit lui ſçavoir beaucoup » plus de gré d'avoir cherché à per- » fectionner

» fectionner le *Forceps* du Docteur
» Chamberlin, déja corrigé par le
» docte Chapman, ſurtout dans
» cette ingénieuſe goutiére que le
» Pariſien a fait pratiquer dans l'in-
» térieur des branches jumelles de
» cet inſtrument ; car pour l'axe
» ambulant, je ne vois pas trop ſa
» propriété. Mais une choſe qui fe-
» ra infiniment d'honneur à M.
» Levret, en ſuppoſant qu'elle réuſ-
» ſiſſe, c'eſt la nouvelle courbure
» qu'il a donnée à cet inſtrument,
» tant pour ſe trouver comme
» moulé aux parties de la mere &
» à la tête de l'enfant, que pour
» ſaiſir celle-ci plus antérieurement
» & plus ſurement, lorſque la face
» eſt en devant, & enfin ménager
» la fourchette qui n'eſt que trop
» ſouvent en danger d'être meur-
» trie, contuſe, même déchirée
» avec le *Forceps* droit, ainſi que
» le remarque Boehmer. Mais pour-
» quoi M. Levret nous a t'il privé
» de la figure de cet inſtrument ?
» Eſt-ce qu'il ne ſeroit encore exi-

„ ſtant qu'en idée? Son *Poſt-ſcrip-*
„ *tum* nous le feroit volontiers
„ ſoupçonner.

On voit dans cet article que, malgré l'éloge que l'Anonyme fait des perfections que j'ai ajoutées au *Forceps*, il ne peut s'empêcher de lancer des traits malins. Il avoue qu'il ne connoit pas l'utilité de l'axe ambulant. Je lui rends plus de juſtice, ſans le bien connoître à ce ſujet; j'oſe même croire qu'il le fait exprès : pourquoi montrer tant de malice?

Ce n'eſt pas encore aſſez, il falloit mettre en oppoſition à ce prétendu défaut de jugement une ſatyre des plus fines; car, après avoir beaucoup élevé la conſtruction de mon *Forceps* courbe, il doute d'abord de ſa réuſſite; puis il demande ſi cet inſtrument n'eſt pas une pure ſpéculation; &, pour faire enſuite ſentir que ce n'eſt pas abſolument ſans fondement qu'il a ce ſoupçon, il prétend s'appuyer d'un *Poſt-ſcriptum* que l'on trouve

dans mon Livre page 160, où il eſt ſous le titre de note.

On voit par tout que cet Anonyme ſe laiſſe emporter par le feu d'une critique méditée, au point de ne me louer dans quelques endroits que pour avoir occaſion de me lancer des traits plus vifs, plus aigus, & plus pénétrans; traits contre leſquels je pourrois garder le ſilence, ſi je ne craignois de le voir s'en applaudir. Je veux donc bien lui répondre ſur cet article que ſi je n'ai donné la figure de ce *Forceps* qu'en deſcription, c'eſt que lorſque je le préſentai en original à notre Académie, la planche étoit gravée & le Livre imprimé pour la plus grande partie, & que je n'imaginois pas que cette légére omiſſion put jamais m'attirer un reproche auſſi ſenſible. Mais ſi après avoir éclairci mon Critique ſur ce point, il compte encore tirer quelqu'avantage de mon *Poſt-ſcriptum*, il me donnera alors lieu de ſoupçonner qu'il pour-

roit bien être celui qui en fait le sujet.

Au reste je puis assurer que j'ai actuellement des faits capables de lui prouver l'utilité de la courbure de cet instrument pour le cas qui me l'a fait imaginer. Il m'objectera peut-être que si j'ai réussi avec le *Forceps* courbe, *j'en aurois pu faire autant avec le Forceps Anglois*. Je lui rends la justice de croire qu'il ne doutera pas des choses les plus claires, & qu'il se corrigera peut-être du ton badin qui régne dans sa cinquiéme réflexion. Cependant pour ne rien laisser à désirer à l'Anonyme, je vais lui faire part du Certificat suivant.

Extrait des Registres de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, du 2e. Janvier 1747.

« M. Levret a présenté à l'Académie un nouveau *Forceps* courbe, imaginé pour dégager la tête de l'enfant enclavée au passage, & arrêtée par l'os pubis. Ce Forceps est

brisé de même que le Forceps droit, a sa jonction, il a les dimensions toutes semblables, & est évidé dans toute l'étendue des ouvertures qui sont à chacune de ses branches. Le présent extrait a été délivré à l'Auteur pour en faire l'usage qu'il jugera convenable, par nous soussigné Sécretaire de l'Académie Royale de Chirurgie pour les correspondances : à Versailles le premier Août mil sept cens quarante-neuf. HEVIN.

» A l'égard des différentes ma-
» niéres dont se peut présenter la
» tête d'un enfant au passage ; on
» ne peut, continue le Critique,
» refuser à cet Académicien de les
» avoir devinées avec une présence
» d'esprit peu commune ; mais d'en
» conclurre qu'avec le nouvel in-
» strument on se tirât d'affaire
» comme M. Levret le souhaite-
» roit, c'est de quoi je crois qu'il
» doute lui-même ; car il ne nous
» a pas donné les signes qui doi-
» vent indiquer de se déterminer

„ à faire les différentes manœuvres, „ qu'il détaille cependant, comme „ s'il les avoit ſeulement omiſes.

Je réponds ; 1°. que je n'ai point deviné les différentes maniéres dont la tête d'un enfant peut ſe préſenter au paſſage, mais que j'en ai combiné les différences en préſentant le cadavre d'un *fœtus* à terme intérieurement au vuide du baſſin de celui d'une femme d'une grandeur ordinaire & bien conformée ; 2°. que je n'ai point conclu que je me tirerois également d'affaire dans tous les cas : au contraire j'ai prévu cette objection à la page 125 de mon livre, où je renvoye le Lecteur, tant pour qu'il puiſſe juger de la vérité que pour éviter d'être prolixe. Il pourra voir de plus à la page 159 que mon Critique manque d'exactitude ſur ce que j'ai annoncé à l'égard des ſignes propres à faire reconnoître ces différentes poſitions, & enfin que je n'ai pas eu la volonté d'omettre ces ſignes.

Venons à la ſixiéme réflexion : elle eſt la moins piquante, mais elle n'eſt pas la moins décidée.

» Quant à l'attache du placenta » dans les parties latérales de la » matrice, je ne ſuis point du tout » de ſon ſentiment, mais de celui » de *Deventer*, qui me paroît meil- » leur & plus conforme à tout ce » que j'ai obſervé dans le cours de » ma pratique, & je reſterai dans » ce ſentiment juſqu'à ce qu'on » m'ait fait voir par une plus » grande quantité de faits & plus » conſéquens, que je me ſuis trom- » pé juſqu'à préſent.

J'ai à répondre à cet article que je n'ai pas prétendu captiver le ſentiment de perſonne en expoſant le mien ; que mon but n'a été que de tendre pour ma part à conſtater une vérité qui me paroît d'une très-grande conſéquence dans certaines circonſtances que je n'ai fait à la vérité qu'effleurer dans ma premiére édition, mais dont je ſuis actuellement en état

de donner *une plus grande quantité de faits & plus conséquens* que les premiers, qui, loin de les altérer ne feront que les confirmer puissamment. Il est étonnant d'ailleurs que notre docte Critique ignore que Graaf, *Slevogius*, *Hoornius*, Suécus, Brunner, Heister, & beaucoup d'autres ont vu des *placenta* attachés aux différentes parois de la matrice.

Je finis cette réponse en remerciant le Critique non seulement des louanges qu'il donne à mon ouvrage, mais encore de son avis important sur le sort du mémoire que j'ai envoyé en 1747 à la Société Royale de Londres, *sur la Cause la plus ordinaire & la moins connue de l'accouchement laborieux qui donne lieu à l'arrachement de la tête de l'enfant, cette partie se présentant la première.*

Je suis en état de prouver à cette Société Sçavante que ceux à qui elle a écrit pour sçavoir si j'avois communiqué ce petit ouvrage à l'A-

cadémie de Chirurgie ont parlé contre la vérité, ou qu'ils ont malignement confondu le nouveau Tire-tête que j'ai imaginé avec l'inſtrument que j'ai envoyé à Londres. Je ſuis avec une très-parfaite conſidération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, LEVRET.

CHOIX DE DIFFERENS morceaux de Poeſie traduits de l'Anglois, par M. Trochereau. A Paris, chez la Veuve Piſſot, Quay de Conty, à la deſcente du Pont neuf, à la Croix d'Or; & chez Piſſot fils, Quay des Auguſtins, à la Sageſſe, 1749. vol. *in*-12. pp. 206, ſans le diſcours préliminaire qui en a 67.

NOus ne ſçaurions avoir trop de reconnoiſſance pour les Auteurs, qui traduiſent en notre

Langue les beaux ouvrages, que les différentes Nations de l'Europe ont produits dans les divers genres de Littérature. Ils nous facilitent par leur travail l'acquisition de beaucoup de richesses Littéraires, dont la plûpart de nos Citoyens auroient été à jamais privés, faute de sçavoir les Langues dans lesquelles les Gens de Lettres de chaque Nation ont écrit. Tout le monde n'a pas le temps ni la commodité d'apprendre les Langues étrangéres; quand on n'a pas la connoissance des Langues, on est trop heureux de pouvoir recourir aux traductions. Quoique les traductions ne rendent pas pour l'ordinaire toutes les beautés, toute la force & la finesse des originaux, elles nous en donnent cependant une connoissance suffisante pour pouvoir juger du goût de leurs Auteurs & comparer à certains égards leurs ouvrages avec les notres. Cette comparaison procure toujours de grands avantages; elle est non seulement

utile au progrès des Lettres, mais elle est encore très-intéressante à cause de l'Emulation, qui régne aujourd'hui entre les Nations de l'Europe au sujet des ouvrages d'esprit. Les Anglois prétendent à la gloire de nous avoir surpassé en divers genres de Poësie. Ils se vantent surtout d'une certaine énergie & d'une force d'expressions, à laquelle, disent-ils, la nature de notre Langue n'a pas permis à nos meilleurs Auteurs de pouvoir atteindre. Nous allons juger s'ils ont raison, tant par la discussion que M. Trochereau a faite de ce point de dispute dans son discours préliminaire, que par les traductions des Poétes auxquels les Anglois ont accordé toute leur estime, & dont ils ont regardé les ouvrages comme des chefs-d'œuvres en leur espéce.

La traduction du Paradis perdu nous a fait connoître le plus bel ouvrage de Poësie, que l'Angleterre ait produit. Le Théâtre An-

glois, traduit par M. de la Place, nous a mis à portée d'entrevoir les grands traits d'imagination, répandus dans les Tragédies des Sakespear & des autres Auteurs célébres, qui ont enlevé les suffrages de cette Nation; mais il nous a instruit en même temps de la bizarrerie de leur goût, & de leur irrégularité pour ce qui concerne la conduite de leurs piéces. Les belles traductions en vers de deux Poëmes de M. Pope, sçavoir de *l'essai sur la Critique*, & *de l'essai sur l'Homme*, par M. l'Abbé du Resnel, nous ont fait connoître le caractére de la Poësie Angloise dans un autre genre. Le premier de ces ouvrages est dans le genre didactique, il nous apprend quelles sont les précautions qu'exige une sage & juste Critique. Le second a pour objet de rechercher ce qu'est l'Homme considéré en lui-même, & par rapport aux Etres qui l'environnent. Il nous donne une idée de ces saillies d'imagination, de cette élévation

de génie & de cette énergique briéveté d'expressions qu'on dit être propres à la Poësie Angloise. Si M. l'Abbé Du Resnel ne s'est point assujetti à conserver dans sa traduction le caractére de la diction de M. Pope, il nous en a bien dédommagé par l'élégance & la noblesse de sa versification & par la clarté avec laquelle il a rendu les pensées les plus obscures du Poéte Anglois.

Le goût que notre Nation a témoigné pour les ouvrages des Anglois & l'accueil qu'elle a fait aux traductions, qu'on lui en a présentées jusqu'ici a déterminé M. Trochereau à traduire d'autres Poëmes qu'il a jugés n'être pas moins dignes de l'attention du Public. Il a choisi par préférence l'*essai sur la Poësie*, par Milord Bukingham, l'*essai sur la maniére de traduire les Poétes*, par Milord Roscomon; le *temple de la Renommée*, par M. Pope; l'*Ode sur le pouvoir de la Musique*, par Dryden; & *le choix de la Vie*, de M. Pomfret. Ces ou-

vrages jouissent depuis long-temps d'une estime générale en Angleterre. M. Pope dans son *essai sur la Critique*, a donné les plus grands éloges aux Poëmes de M. Buckingham & de M. Roscomon, enfin si la célébrité d'un ouvrage est un préjugé en sa faveur & doit inspirer le désir de le connoître, on peut assurer, dit M. Trochereau, que ces avantages sont particuliers à l'*essai sur la Poësie*, & à l'*essai sur la maniére de traduire les Poëtes.* Les deux Lords qui les ont composés, moins illustres par leur naissance, que par leur sçavoir & la supériorité de leurs talens, étoient les principaux ornemens de la Cour de Charles II. dont le régne fut celui de la belle Littérature chez les Anglois.

Le dessein de Milord Buckingham n'a pas été de donner une Poësie complette; son *Essai* ne consiste qu'en des réflexions, telles qu'un homme de goût est capable d'en faire sur la nature & les qua-

lités des différentes eſpéces de Poëmes. Il établit pour premier principe que le génie eſt l'âme de tout ouvrage, que l'imagination doit être ſubordonnée au jugement, & qu'elle doit toujours ſe ſoumettre aux lumiéres de la raiſon. Il parcourt enſuite les diverſes ſortes de Poëmes & il donne ſur chacun des leçons utiles & propres à former le goût.

Voici le jugement que notre Traducteur porte ſur cet ouvrage: » il eſt, dit-il, ſage & réflechi. » Occupé de principes & de rai» ſonnemens, M. Buckingham y » a négligé les grands ornemens » de la Poëſie. Plus attentif à in» ſtruire qu'à plaire, il a entaſſé » les penſées, les réflexions, & les » préceptes; le ſtyle en eſt preſſé, » concis, & par cette raiſon même » quelquefois louche & obſcur. « Au reſte la traduction ne ſe ſentira point de l'obſcurité de l'original. Dans les endroits, où le Poéte devient obſcur à force de vouloir

étre nerveux & concis, M. Trochereau a pris la liberté de paraphraſer ſon Auteur pour répandre, dit-il, ſur ſes idées quelques traits de lumiéres, qui les mît dans un plus grand jour.

M. Roſcomon reléve au commencement de ſon ouvrage l'utilité des traductions, en ce qu'elles ont rendu propres à chaque Nation les meilleurs Auteurs de la Gréce & de Rome. Il convient que les François ont été les premiers qui ſe ſont appropriés les beaux ouvrages de l'antiquité par leurs traductions, & qu'en cela ils ont ſervi de modéle aux Anglois, mais il prétend en même temps que ceux-ci ont ſurpaſſé les François, parce qu'ils ont exécuté en Vers ce que les François n'ont fait qu'en Proſe. Il prétend en ſecond lieu que les Poëtes ne peuvent être traduits qu'en Vers, parce que la Proſe affoiblit l'expreſſion de la Poëſie. Il parle enſuite de la difficulté qu'il y a à bien traduire. Il

décrit les qualités qu'un Ecrivain doit avoir pour y réussir. Il donne aussi différens préceptes sur le choix de l'Auteur & sur la maniére de traduire. Puis quittant tout-à-coup l'objet de son ouvrage, qui est la traduction, il passe rapidement aux talens nécessaires pour la composition. Il prétend qu'un bon Poëme ne sçauroit jamais être la production d'un homme pressé par l'indigence & la misére. On ne pardonne pas, dit-il, à un Auteur de quelque rang, de quelque condition qu'il soit d'avoir fait de mauvais vers. Il veut surtout que le Poéte s'attache à l'harmonie, & qu'il rende sensibles par le choix des sons les images de chaque chose. Il décrit les merveilleux effets de la Poësie avec un enthousiasme qui peut servir de modéle au Poéte qu'il se propose de former. Il s'emporte contre la Rime, qu'il voudroit proscrire de la versification; il la regarde comme la source de plusieurs fautes. „ Trop attachés

» à la rime, dit-il, nous négligeons » des loix plus utiles; elle ne fut » jamais connue ni à Rome ni dans » la Gréce jusqu'à ce qu'inondées » par un déluge de Barbares, con- » quises & assujetties elles furent » enfin obligées l'une & l'autre » d'obéir, & de changer leurs usa- » ges pour adopter ceux de leurs » vainqueurs.

» Je conviens, continue-t'il, que » jadis nos Dieux *Thor* & *Woden*, » du creux de quelque vieux Chêne » annonçoient leurs oracles en dou- » bles rimes, & que successivement » dans le temps d'ignorance les » Moines prirent le ton que leur » avoient donné nos Bardes.

» Maintenant que Phœbus & les » neuf Sœurs répandent leurs rayons » bienfaisans sur cette Isle fortunée, » pourquoi n'aurions nous pas le » courage de recouvrer nos an- » ciens usages, & d'être ce que » Rome & Athénes ont été avant » nous?

Après cette déclamation contre

la rime, M. Roſcomon donne un eſſai de vers blancs & non rimés, imité du ſixiéme Livre du Paradis perdu, où Milton décrit avec toute la pompe & la magnificence de la Poëſie, le combat des Anges Apoſtats contre les Anges Michel & Raphaël; par cette tirade, qui eſt de vingt-ſept vers, le Poéte veut prouver que la Poëſie Angloiſe tire tous ſes avantages de la force de l'expreſſion & de la grandeur des images. Mais comme ces vers blancs ont une tournure ſinguliére en Anglois, & qu'on ne peut la faire ſentir ni en Vers ni en Proſe Françoiſe, notre Traducteur a jugé à propos de les retrancher.

Nous avons reconnu par la lecture de la traduction de ce Poëme que le jugement, qu'en a porté M. Trochereau dans ſon Diſcours Préliminaire, eſt très-équitable. „Ce Poëme, dit il, eſt rempli „ d'excellens préceptes, il eſt embelli par les graces d'une imagi- „ nation riante, vive, & poëtique,

„ Mais on y desireroit une quali-
„ té indispensable, principalement
„ dans tout ouvrage Didactique,
„ c'est une liaison immédiate entre
„ les idées, les préceptes & les
„ exemples..... La vivacité des
„ traits jettés pour ainsi dire au
„ hazard, l'expression vigoureuse
„ & pleine de feu, flattent, inté-
„ ressent, étonnent les Connois-
„ seurs. Mais qui ne préfére pas à
„ ces exquisses quelqu'estimables
„ qu'elles soient, un Tableau qui
„ renferme avec le brillant du co-
„ loris, la régularité du dessein, &
„ la richesse d'une composition sa-
„ ge & bien entendue.

Quelques sentimens particuliers, que M. Roscomon a avancé dans son Poëme, donnent occasion à notre Traducteur de faire plusieurs réflexions critiques, qui méritent de trouver place dans cet extrait. C'est un usage établi en Angleterre de ne traduire les Poétes qu'en Vers. M. Roscomon prétend, qu'une traduction en Prose ne sçau-

roit rendre l'expreſſion de la Poë-ſie. M. Trochereau s'éleve contre ce préjugé, il défend les intérêts de la Proſe avec les précautions cependant & la modeſtie d'un Traducteur qui craint qu'on ne le ſoupçonne de partialité & de vouloir plaider ſa propre cauſe Il ne diſconvient pas que la Poëſie n'ait de grands avantages ſur la Proſe; il penſe avec M. Buckingham, que *de toutes les eſpéces d'écrits, il n'en eſt pas qu'on puiſſe comparer à un beau Poëme.* Mais il eſt bien éloigné de penſer, que la Proſe ne puiſſe pas rendre la grandeur, la nobleſſe des images, & la ſublimité des penſées qui font l'eſſence de la Poëſie; » & la Proſe, dit-il, » n'a-t'elle pas ſa pompe, ſa ca-» dence & ſes graces particuliéres? » N'a-t'elle pas un nombre, une » modulation qui lui eſt pro-» pre? N'a-t'elle pas une certaine » valeur ſyllabique de mots, que » l'art & l'intelligence ſçavent aſſor-» tir, rapprocher ou déſunir? « Il

rapporte ensuite ce que Denys d'Halicarnasse a dit en faveur de la Prose dans son traité de la composition des mots, & il montre que l'harmonie, la cadence, & les autres avantages, que cet Auteur a fait remarquer dans les ouvrages de Démosthéne, d'Hérodote & de Thucydide ne sont point particuliers à la langue Grecque. » Depuis » que nos bons Ecrivains, dit-il, » ont travaillé à embellir & à en» richir notre Langue, ils ont réus» si à animer sa timidité naturelle » par le feu de leur génie. Ils lui » ont appris à marcher d'un pas » ferme & hardi. Ils ont fait naître » des fleurs dans une terre séche » & aride.

» Ne pourroit-on pas avancer, » ajoute-t'il, que notre Prose est » devenue pour ainsi dire la rivale » de la trompéte de Milton? Que » peut-on désirer si ce n'est l'em» bellissement de la rime dans le » Télémaque? On admire dans » M. Bossuet tout le feu, tout

» l'enthousiasme de la Poësie. On
» trouve dans M. Flechier ce bel
» arrangement de paroles, qui par
» le mélange de leurs accords, par
» la variété des sons & de la ca-
» dence, forme un concert aussi
» ravissant que celui de la musique
» la plus parfaite, &c.

Après avoir établi les avantages de la Prose, & montré qu'elle est capable de rendre les plus sublimes traits de la Poësie; M. Trochereau fait sentir la difficulté & les inconvéniens des traductions en vers. » Une traduction en vers,
» dit-il, ne sçauroit manquer de
» sacrifier souvent l'essentiel à l'ac-
» cessoire. La fidélité qu'on doit
» au texte de son Auteur, ne peut
» guéres s'accorder avec la liberté
» de génie si nécessaire pour la
» Poësie, & avec cette contrainte
» servile, qu'impose la difficulté
» de la rime. On se trouve obligé
» malgré soi d'altérer souvent la
» pensée du Poéte pour conserver
» les graces de la versification,

» d'en allonger l'expression par » une paraphrase oisive & de re» jetter très-souvent le mot pro» pre.

A ce propos notre Traducteur rend à M. l'Abbé du Resnel la justice qui lui est due. » Ses belles » traductions en Vers lui ont méri» té, dit-il, l'estime & l'approba» tion générale des personnes de » goût. Il a tiré parti de sa langue » autant qu'il étoit possible de le » faire. Il a connu l'art de joindre à » l'élégance des Vers, à l'agrément » du style, l'exactitude didactique » & la précision philosophique. « Mais ces traductions, quelques parfaites qu'elles soient ne sont peut-être pas telles que Roscomon les désire. Cet Auteur paroit exiger non seulement qu'un traducteur rende en beaux Vers la pensée de son Auteur, mais qu'il conserve le caractére de l'expression de l'original. Or c'est-là le point de la difficulté; car si la Prose ne se plie qu'avec peine au caractére d'un

idiome

idiome étranger, comment cela ſera-t'il poſſible à la Poëſie vû la contrainte & la gêne, qu'emportent néceſſairement avec elles la verſification & la rime?

Une autre propoſition de M. Roſcomon, qui a choqué avec raiſon notre Traducteur, c'eſt celle où il dit: qu'*un trait, qu'une penſée renfermée dans une ligne Angloiſe, ſuffiroit à un Ecrivain François pour briller dans pluſieurs pages*. Ce faux jugement ne lui eſt pas particulier. Waller a avancé le même paradoxe. Dryden lui-même dans le temps qu'il brilloit ſur le Théâtre de Londres, revêtu des dépouilles de Corneille & de Racine, affectoit de les mépriſer. M. Trochereau regarde ce faux jugement comme l'effet d'un préjugé national, & comme une injure, qui ne mérite pas une réfutation ſérieuſe. „ La reconnoiſſance, dit-„ il, devoit engager les Anglois à „ nous traiter avec plus d'équité. „ Leur Littérature étoit pour ainſi

„ dire au berceau, lorſque ſous
„ Louis XIII. & au commencement
„ du régne de Louis XIV. nos Ecri-
„ vains, rivaux des Grecs & des
„ Romains, diſputoient la couron-
„ ne de l'immortalité aux Sopho-
„ cles, aux Euripides, aux Ariſto-
„ phânes, &c. Les Muſes Angloiſes
„ bégayoient encore, lorſque les
„ Muſes Françoiſes étonnoient l'U-
„ nivers ſçavant par la perfection
„ & la ſublimité de leurs accords.
„ Nos Ecrivains ont excité l'ému-
„ lation des Anglois, ils leur ont
„ ſervi de modéles. Convenons
„ auſſi que leurs Auteurs ont quel-
„ quefois égalés & même ſurpaſſés
„ les nôtres. Soyons juſtes les uns
„ à l'égard des autres. Ayons la
„ généreuſe ſincérité d'eſtimer, &
„ de louer ce qui porte le cara-
„ ctére du beau dans chaque Na-
„ tion, &c.

Nous n'entrerons point dans la diſcuſſion du ſentiment de M. Roſcomon touchant la proſcription de la rime. Comme cette queſtion

a été agitée dans la République des Lettres, il n'y a pas longtemps & que l'opinion de M. de la Motte, qui prétendoit que la Poësie Françoise pouvoit se passer de la rime, n'a pas eu beaucoup de Sectateurs, nous laissons la rime en possession de ses droits, & nous croyons pouvoir nous dispenser de rapporter toutes les raisons, que M. Trochereau allégue en sa faveur.

Disons un mot du Temple de la Renommée. Ce Poëme est l'ouvrage de l'imagination la plus belle & la plus féconde. Tout y est peint avec des couleurs si vives & si variées, qu'en le lisant nous croyons être transportés dans les lieux enchantés que le Poëte décrit. Le génie & l'érudition y brillent également. On sent au travers de la traduction, la grandeur, la majesté des images, & le ton sublime de la plus riche Poësie.

L'Ode de Dryden sur le pouvoir de la Musique est une des plus belles piéces que l'Angleterre

ait produit dans le genre Lyrique. Il y régne un beau désordre, tout y respire l'enthousiasme & le délire poëtique. Les Anglois en font une estime particuliére. Elle a été mise plusieurs fois en Musique, & en dernier lieu dans l'hyver de 1735, par M. Handel, & elle fut exécutée publiquement avec un grand succès sur le Théâtre de la place appellée *Covent Garden*.

Le choix de Pomfret termine ce recueil. Ce sont les souhaits que forme un Philosophe pour vivre heureux. L'imagination en est sage, & l'expression simple & agréable.

Tous ces ouvrages sont précédés d'un petit abregé de la vie de leur Auteur. Si on avoit quelque reproche à faire à M. Trochereau, ce seroit de n'avoir pas donné plus d'étendue à ces abregés. Il n'ignore pas combien le Lecteur s'intéresse à connoître en un certain détail les circonstances de la vie des Auteurs dont il admire les ou-

vrages. Au reſte nous n'avons que des éloges à lui donner ſur ſa maniére de traduire les Poëtes. Il a ſçu conſerver la pureté de la langue en exprimant avec nobleſſe & avec les termes les plus propres les diverſes penſées de ſes Auteurs. Et quoique nous n'ayons pas comparé la traduction avec l'original, nous croyons pouvoir aſſurer qu'elle eſt fidelle; nous jugeons de ſa fidélité par la clarté du ſtyle, la liaiſon des penſées, & la ſuite du raiſonnement dans chaque partie de ces Poëmes. Quant à la connoiſſance, qu'il a de la belle Littérature, & à la délicateſſe de ſon goût, on en pourra juger par l'extrait que nous avons donné du diſcours préliminaire.

CAROLI DU FRESNE DOMINI DU CANGE Illyricum vetus & novum, ſive Hiſtoria Regnorum Dalmatiæ, Croatiæ, Slavoniæ, Boſniæ, Serviæ, atque Bulgariæ, locupletiſſimis

accessionibus aucta atque à primis temporibus, usque ad nostram continuata ætatem. Posonii Typis Hæredum Royerianorum, anno M. DCC. XLVI. C'EST-A-DIRE, *l'Illyrie ancienne & nouvelle de M.* DU CANGE, *ou l'Histoire des Royaumes de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Bosnie, de Servie, & de Bulgarie, considérablement augmentée, & continuée depuis les premiers temps jusqu'à present.* A Presbourg en M. DCC. XLVI. l'Ouvrage dédié à l'Empereur & à l'Impératrice Reine de Hongrie, est de 242. pp. *in-fol.* sans y comprendre l'Epitre Dédicatoire & la Préface de 16. pp.

PREMIER EXTRAIT.

L'IMMENSE & profonde érudition de M. du Cange est assez connuë de toute l'Europe; pour apprécier le mérite de ce Sçavant Homme qui a fait tant d'honneur à la France, il suffit de se rappeller

la liſte de ſes excellens Ouvrages qui ont été publiés; il en reſte encore un grand nombre qui ſont Manuſcrits, & dont nous pourrons bien donner la Notice à la fin de l'extrait de l'Ouvrage dont nous rendons compte. Nos Lecteurs verront avec plaiſir dans ce Journal la Notice d'un Dépôt précieux, dont quelques morceaux ont paſſé dans le pays Etranger, mais dont la plus conſidérable partie eſt ſoigneuſement conſervée en France.

L'Illyrie ancienne & nouvelle qu'on annonce ici ſous le nom de M. du Cange, n'eſt pas un ouvrage entiérement de la main de ce Sçavant homme, le Comte Joſeph Kéglevich de Buzin qui l'a publié ſous les auſpices de Leurs Majeſtés Impériales, a cru avec raiſon que le nom du célébre M. du Cange étoit bien propre à honorer le titre & le frontiſpice du Livre; voici en abregé le Deſſein & le Plan de l'ouvrage.

La vaſte contrée de l'Europe,

connuë dans l'antiquité ſous le nom d'Illyrie & de Méſie, eſt maintenant occupée par les Royaumes de Dalmatie, de Croatie, d'Eſclavonie, de Boſnie, de Servie, & de Bulgarie, dont les Peuples, d'origine Sclavone, ont entr'eux une différence de mœurs, d'uſages, de dialectes, de loix, de gouvernement, & d'événemens hiſtoriques. L'hiſtoire de ces Peuples ſe trouve éparſe & comme ſemée au hazard, dans les Ecrivains du bas-Empire, dans les Byzantins, dans les Hiſtoriens d'Italie, & pour les temps poſtérieurs dans les Hiſtoriens de Hongrie & de Veniſe; mais les Faits qui intéreſſent les Nations Illyriennes, n'y ſont rapportés que par occaſion, ſouvent ils ſont altérés; les événemens glorieux à ces Peuples ont été ſupprimés ou conſidérablement diminués.

Il étoit donc important pour la gloire de ces Nations, que leur Hiſtoire fut écrite non ſeulement d'après les Ecrivains étrangers,

mais encore ſur leurs propres Auteurs, ſur les actes, titres, & autres monumens de leur Pays. On a pris le parti de publier les anciens Ecrivains de l'hiſtoire d'Illyrie; le célébre Jean Lucius compoſa en ſix Livres un excellent ouvrage *de Regno Dalmatiæ & Croatiæ*, qui fut publié à Francfort en 1666, cet ouvrage composé ſur les meilleurs Ecrivains & ſur des monumens autentiques, mérita l'approbation & les éloges de tous les Sçavans; cependant le Comte de Buzin regarde cet ouvrage plutôt comme une compilation des Hiſtoriens & des actes publics, que comme une Hiſtoire ſuivie & ſucceſſive de la Dalmatie.

Le Comte de Buzin voulant donner une Hiſtoire de l'Illyrie ancienne & moderne, dans un plan plus étendu & plus méthodique a pris pour baſe de ſon travail les *Familles de Dalmatie & d'Eſclavonie* que M. du Cange a inſérées dans ſon Hi-

ſtoire Byzantine, * dans leſquelles on trouve des détails & des éclairciſſemens, ſur les Rois de Dalmatie, de Servie, de Bulgarie & de Boſnie; ſur les Deſpotes de Raſcie & de Boſnie; ſur les Princes ou Toparques de Spalatro, de S. Sabas, de Chelm, de Zenta, de Joannina, d'Etolie, de Montenego, ſur les Caſtrioti, les Spani, &c. Comme l'ouvrage de M. du Cange ne remonte pas au-deſſus du moyen-âge, le Comte de Buzin a mis à la tête l'Hiſtoire de l'ancienne Illyrie ſous ſes Rois, & ſous les Empereurs Romains juſqu'au temps d'Héraclius; & après les *familles Dalmatiques & Sclavoniques*, l'Auteur a placé l'hiſtoire moderne de ces Peuples, ſous le gouvernement des Rois de Hongrie; ce dernier morceau commence à l'an 1078 de Jeſus-Chriſt, & finit en l'année 1746.

* *Imprimée à Paris en* 1680, *& réimprimée à Veniſe en* 1729, *dans la grande collection des Byzantins.*

Le plan, que s'eſt propoſé le Comte de Buzin, nous a paru bien exécuté; cependant tout l'ouvrage, quoiqu'il ſoit très-utile pour l'hiſtoire des Peuples de l'Illyrie, eſt plutôt un abregé Hiſtorique & Chronologique qu'une Hiſtoire complete; l'Editeur avoue, qu'on peut l'augmenter & le perfectionner, en y ajoutant les inſcriptions, les monumens, les diplomes, les anciennes chartes, & les actes qu'on peut tirer des archives de Dalmatie, de Croatie, de Hongrie, de Tranſilvanie & de Veniſe, & en comparant ces différentes collections avec l'hiſtoire de Veniſe, d'Italie, d'Allemagne & de Turquie. Comme l'hiſtoire des Nations Illyriques eſt peu connuë du Public, & qu'elle n'eſt pas familiére à la plûpart des Sçavans, nous croyons devoir en donner un extrait étendu; l'Auteur de cet ouvrage, Charles-Joſeph Keglevich, Comte de Buzin, eſt d'une famille illuſtre de Croatie qui a poſſédé le

Gouvernement général de Croatie ſous l'Empereur Ferdinand I. & a rempli d'autres Charges importantes ſous les Empereurs ſuivans; les Seigneurs de cette Maiſon ſont encore Gouverneurs Héréditaires du Comté de Poſſéga dans l'Eſclavonie; & en differens temps ils ont été comblés de biens & d'honneurs en récompenſe des ſervices qu'ils ont rendus aux Rois de Hongrie de l'Auguſte Maiſon d'Autriche.

Hiſtoire de l'Illyrie ancienne & du moyen âge.

Cette premiére partie eſt diviſée en trois chapitres. Le premier traite de l'Illyrie & de ſa diviſion ſous ſes Rois & ſous les Empereurs Romains; le ſecond contient l'hiſtoire de l'Illyrie ſous ſes Rois particuliers; & le troiſiéme l'Hiſtoire ſous les Empereurs Romains.

L'Illyrie proprement dite s'étendoit entre le Golfe Hadriatique, &

la Mésie Supérieure depuis l'*Arsias* riviére d'Istrie, & depuis la Pannonie jusqu'à la riviére de Drin, & au mont Scardus, & comprenoit la Dalmatie & la Liburnie; mais dans le quatriéme siécle de Jesus-Christ, l'Illyrie reçut une plus grande extension, sous le nom de grande Illyrie; elle embrassoit presque toutes les Provinces de l'Empire Romain dans la partie Orientale de l'Europe, & étoit divisée pour le Gouvernement en deux parties. L'Illyrie Occidentale qui dépendoit de la Préfecture d'Italie, comprenoit la Dalmatie, les trois Pannonies avec la *Savie*, les deux Noriques (*Mediterraneum* & *Ripense.*) L'Illyrie Orientale, étoit décorée du titre de Préfecture, dont Thessalonique étoit la Métropole; elle comptoit au nombre de ses Provinces, la *Macédoine* avec l'Achaïe, la Thessalie, l'Epire & l'Isle de Crete; les deux Daces (*Ripensis* & *Mediterranea*), la premiére Mésie, la Dardanie & la Prévalitane. Dans

les temps postérieurs, lorsque les Nations Sclavones, sorties de la Sarmatie, passérent le Danube & inondérent les Provinces de l'Empire Romain, la grande Illyrie fut prise dans une acception différente; elle s'étendoit entre le Golfe Hadriatique & le Danube, depuis la riviére de Save jusqu'aux monts Scopius & Hemus & jusqu'au Pont-Euxin; elle comprenoit la Province de *Savie*, les deux Mesies, la Dalmatie, la Liburnie, auxquelles on ajoute encore la Japydie. Nous ne suivrons pas notre Auteur dans les détails qu'il donne des Peuples & des Villes de ces différentes Provinces; nous observerons seulement qu'après l'établissement des Nations Sclavones & Etrangéres, ces différentes Provinces, excepté la Dalmatie, changérent de nom & de limites; la Croatie répond à peu près à la Liburnie, la Carniole à la Japydie, l'Esclavonie à la Savie, la Bosnie à une partie de la Mésie, la Servie à la Mésie su-

périeure, & la Bulgarie à la Méſie inférieure.

Après la diviſion du Pays, l'Auteur paſſe à l'hiſtoire de l'ancienne Illyrie. Il recherche la premiére origine de ſes Peuples, ſouvent fabuleuſe & preſque toujours incertaine; ſelon lui, les Illyriens établis entre les riviéres de Naro, & de Drin deſcendoient des Phéniciens; les Liburniens étoient une peuplade des Hénetes & des Celtes; les Japydes & les Iſtriens établis par les Argonautes, reçurent des Colonies Celtes; les Scordiſques Celtes d'origine, eurent des établiſſemens en Illyrie, en Pannonie, dans la Meſie & dans la Thrace; ils furent enſuite chaſſés au-delà du Danube dans le Pays des Gétes par les armes victorieuſes des Romains. Du mélange de ces différentes Peuplades, ſortirent des Nations puiſſantes qui ſont célébres dans l'hiſtoire; ſans parler d'un grand nombre de Peuples de moindre conſidération, dont le

détail nous méneroit trop loin, les Dardaniens & les Triballes habitérent la Mésie, les Péoniens s'établirent en Macédoine; les Mésiens, par la ressemblance de mœurs & de Religion, avoient une origine commune avec la Nation des Thraces; enfin les Scythes, établis dans la basse Mésie sur le Pont Euxin, étoient une Nation différente des précédentes. Nous ne discuterons pas tous ces différens points d'histoire; il est certain que les Celtes envoyérent des Colonies non seulement dans la Germanie, mais encore dans la Pannonie & jusques dans la Mesie, comme on le voit par des noms de Villes purement Celtiques; il est constant que les Grecs étendirent dans la plus haute antiquité leurs Colonies jusqu'en Italie, où ils portérent leurs lettres & leur Dialecte, & jusqu'au fond du Golfe Hadriatique; soit que ces Peuplades se soient faites en traversant la mer Hadriatique, ou en faisant par terre le tour du

Golfe, il eſt bien probable que les Grecs laiſſérent des Colonies ſur les Côtes de la Dalmatie.

L'Hiſtoire des Peuples d'Illyrie obſcure dans ſes origines, devient plus connuë par les guerres qu'ils eurent avec les Rois de Macédoine; devenus les maîtres de toute la Côte du Golfe Hadriatique, ils obligérent Amyntas III. Roi de Macédoine à leur payer tribut, ils défirent & tuérent Perdiccas dans un combat : Philippe pere d'Alexandre le Grand les chaſſa de la Macédoine, entra dans l'Illyrie, vainquit les Dardaniens & ſoumit les autres peuples Illyriens leurs voiſins ; ce fut chez ces Peuples qu'Alexandre chercha une retraite avec Olympias ſa mere, après que Philippe l'eut répudiée. Alexandre acheva de dompter les Dardaniens, défit le Roi de Triballes, attaqua les Gétes établis au delà du Danube ; le bruit de ſes armes ſe répandit juſqu'en Dalmatie & en Liburnie ; les Celtes établis dans

ces Cantons lui envoyérent des Ambaſſadeurs, qui lui firent cette réponſe fiére, que tout le monde connoît, qu'ils ne *craignoient rien autre choſe ſinon que le Ciel tombât.* Ce Prince ayant ſoumis l'Illyrie & la Méſie, en tira des troupes légéres compoſées d'Illyriens, de Dardaniens & de Triballes qui lui rendirent de grands ſervices dans ſon expédition contre les Perſes.

Après la mort d'Alexandre le Grand, les Illyriens ſous la conduite de Pleurate leur Roi, ſecouérent le joug des Macédoniens, firent alliance avec les Liburniens, les Iſtriens, & les Iapydes, & exercérent la Piraterie ſur tout le Golfe Hadriatique; d'un autre côté les Colonies Celtes ou Gauloiſes de l'Illyrie ſe fortifiérent, par l'arrivée des Gaulois qui y paſſérent de la Gaule Ciſalpine, après la célébre victoire que les Romains remportérent ſur les Gaulois près du Lac Vademon en Etrurie. L'Illyrie devint alors très-puiſſante, le Roi

Agron fils de Pleurate assembla une armée & équippa une flote, soumit la Côte de la mer Ioniene & une partie de l'Epire, mit garnison dans Corcyre, Epidamne & Pharos & défit les Etoliens; mais ce Roi victorieux mourut au retour de cette expédition.

Teuta sa femme, prit le gouvernement de ses Etats, au nom du jeune Prince fils d'Agron & de sa premiére femme; elle équippa une nouvelle flote pour infester les Côtes d'Epire, d'Etolie, d'Elide & de la Messenie, pendant que ses troupes de terre attaquérent l'Acarnanie. Mais ces armemens troubloient le commerce des Marchands Italiens, les Romains envoyérent des Ambassadeurs pour en porter leurs plaintes; la Reine, au mépris du droit des Gens, fit massacrer un des Ambassadeurs qui lui avoit parlé avec trop de liberté. Devenuë plus fiére, elle équippa une flotte plus nombreuse qu'elle envoya ravager les Côtes de la

Gréce; elle reprit l'Isle de Corc
après avoir défait les secours
Etoliens & des Achéens; ses tro
pes mirent le siége devant Epida
ne. Cependant les Romains irri
de tous ces attentats armérent
terre & par mer, & pénétrér
pour la premiére fois au-delà
Golfe Hadriatique, l'an 525. de
fondation de Rome 229. av
Jesus-Christ. Le Consul Fulv
commandoit une flote de deux c
Vaisseaux, & Postumius l'au
Consul conduisoit l'armée de t
re. Ils reprirent l'Isle de Corc
qui leur fut livrée par Démétr
de Pharos; & après avoir fait
ver le siége d'Appollonie, d'E
damne & de l'Isle d'Issa, ils f
cérent quelques Villes d'Illyr
reçurent à composition plusie
Peuples voisins de la Côte, &
duisirent la Reine Teuta à ch
cher sa sureté dans la forte pl
de Rhizone; la Campagne ét
finie, le Consul Postumius prit
quartiers d'Hyver auprès d'E

damne, pour tenir en respect les Peuples nouvellement soumis. Au Printemps suivant, Teuta se voyant sans ressource envoya des Ambassadeurs à Rome pour demander la paix. Elle fut concluë sous le nom de Pinée fils d'Agron à qui le Royaume appartenoit ; les principaux articles furent, » que Corcy-
» re, Pharos, Issa, Epidamne & le
» Pays des Atintaniens demeure-
» roient aux Romains, que Pinée
» conserveroit le reste des Etats de
» son pere ; qu'il payeroit tribut
» aux Romains, & qu'il ne pour-
» roit naviger au-delà de la Ville
» de Lissus qu'avec deux Vaisseaux
» qui ne seroient point armés en
» guerre. « Peu de temps après Teuta quitta la Régence & l'administration du Royaume, qui fut confiée à Démétrius de Pharos, sous le titre de Tuteur du jeune Roi. Le Consul Postumius envoya des Ambassadeurs chez les Etoliens & les Achéens pour leur notifier le traité conclu avec le Roy d'Illyrie,

qui étoit avantageux aux Peuples de la Gréce, en les délivrant des perpétuelles hoſtilités & des pirateries des Illyriens. Nous nous ſommes un peu étendus ſur ce point d'Hiſtoire, qui nous fait connoître le premier paſſage des Armées Romaines en Illyrie & la premiére alliance qui ſe fit par Ambaſſade entre la Gréce & la Ville de Rome; alliance qui facilita aux Romains la Conquête de la Gréce, de la Macédoine, & enſuite de l'Aſie.

Démétrius oublia bientôt les bienfaits des Romains qui lui avoient donné pluſieurs places en Illyrie; mépriſant la puiſſance Romaine qu'il voyoit ébranlée par les guerres des Gaulois d'Italie, & ménacée de la part des Carthaginois, il fit alliance avec Philippe Roi de Macédoine, & avec les Illyriens, attaqua les Villes qui dépendoient des Romains en Illyrie; & ayant paſſé contre la foi du traité de paix, au-delà de Liſſus avec cinquante Galéres armées, il pilla

plusieurs des Isles Cyclades; les Romains lui déclarérent aussitôt la guerre. L'an 535 de Rome 219 avant Jesus-Christ les Consuls passérent en Illyrie avec une flote & une armée de terre; le Consul M. Livius Salinator prit en sept jours la forte place de Dimale, réduisit les autres Villes, passa dans l'Isle de Pharos, où, apres avoir défait les Illyriens, il prit & raza la Ville de Pharos. Démétrius trouva le moyen de se sauver auprès du Roi de Macédoine son allié, auquel par ses pernicieux conseils il causa une infinité de maux. Cependant le Royaume fut conservé au jeune Pinée qui n'avoit point eu de part à la guerre; on ajouta quelques nouvelles conditions au Traité qui avoit été conclu avec la Reine Teuta.

Les Illyriens, sans aucun respect pour les traités, continuérent leurs pirateries, principalement pendant la guerre des Romains contre Philippe Roi de Macédoine,

Enfin Persée, son fils, dernier Roi de Macédoine, entraîna dans ses malheurs Gentius Roi d'Illyrie; il l'engagea à prendre les armes contre les Romains, sous la promesse de trois cens talens. L'Illyrien fit arrêter deux Ambassadeurs de Rome qu'il avoit auprès de lui sous prétexte que c'étoient des espions; Persée le croyant suffisamment engagé dans la guerre, retint les trois cens talens qu'il avoit déja fait partir pour l'Illyrie, & s'applaudissant de l'heureux succès de sa perfidie, il exposa Gentius à tout le ressentiment des Romains. Le Préteur L. Anicius Gallus fut envoyé l'an 586 de Rome 168 avant Jesus-Christ, avec une puissante armée en Illyrie, pendant que Paul Emile devoit agir contre le Roi Persée. La Guerre fut terminée avant qu'on sçut à Rome qu'elle étoit commencée. Elle ne dura que trente jours. Anicius ayant obligé Gentius qui s'étoit retiré dans Scodra sa Capitale, à implorer

rer la clémence des Romains & à livrer la Ville, toute l'Illyrie se soumit. Le Préteur tira de prison les deux Ambassadeurs, & envoya l'un d'eux nommé Perperna à Rome pour y porter la nouvelle de sa victoire ; & peu de jours après il y fit conduire Gentius, sa mere, sa femme, ses enfans, son frere avec les principaux Seigneurs du Pays. L'année suivante Anicius de l'avis des Commissaires de Rome, réduisit l'Illyrie en Province ; ayant assemblé les Illyriens à Scodra, il leur déclara que le Sénat & le Peuple Romain accordoient la liberté aux Illyriens en général, que les Peuples qui s'étoient déclarés pour les Romains avant ou pendant la guerre seroient exempts de tout tribut & que les autres seroient déchargés de la moitié des tributs qu'ils payoient auparavant au Roi Gentius. L'Illyrie pour le Gouvernement, fut divisée en trois régions ou parties, qui avoient chacune leur Conseil public & leurs

Magiſtrats. Anicius de retour à Rome obtint l'honneur du triomphe; le Roi Gentius avec ſa famille fut conduit devant ſon Char, enſuite renfermé à Spolete dans une priſon perpétuelle. La deſtruction du Royaume d'Illyrie eſt l'époque la plus remarquable dans l'Hiſtoire dont nous rendons compte.

Les Illyriens, auxquels les Romains, ſuivant les maximes de leur politique avoient conſervé une ombre de liberté, étoient véritablement ſujets de la domination Romaine ſous le ſpécieux titre d'Alliés; les Dalmates leurs voiſins & les autres Nations Illyriennes, qui étoient libres & indépendantes, les mépriſérent, & pillérent ſouvent leur Pays & leur firent la guerre. La Macédoine devenue Province Romaine éprouva les mêmes véxations de la part des Thraces, des Dardaniens & des autres Nations Barbares. Les Romains pour la défenſe de leurs Provinces & de leurs Alliés, ſoutinrent une longue ſuite

de guerres, que nous ne pouvons pas rapporter dans un extrait ; il nous ſuffit de marquer les époques principales.

Les Dalmates, qui dès l'an 599. de Rome 155 avant Jeſus-Chriſt, avoient été domptés par le Conſul Scipion Naſica, reſtérent ſoumis pendant près d'un ſiécle ; mais ils firent révolter les Illyriens, attaquérent les Liburniens alliés des Romains, battirent les Légions Romaines, & ne pûrent être réduits que par Jule-Céſar ; mais bientôt après, ils reprirent les armes pendant la guerre civile qui diviſa l'Empire Romain ; Auguſte fit la guerre contre ces Peuples, & triompha des Dalmates, des Illyriens, des Iapydes & des Pannoniens. La Dalmatie étoit une Province du Sénat, dans la ſuite elle fut attribuée à Auguſte. L'an 759 de Rome 6e. de Jeſus-Chriſt, les Dalmates ſe ſoulevérent, ſous prétexte qu'ils étoient accablés d'impôts, & entraînérent dans leur révolte

les Liburniens, les Iſtriens, les Iapydes, & les Pannoniens. Ces Peuples confédérés avoient pour Chef un nommé Baton, ils armérent quatre-vingts mille hommes. Cette guerre, qui s'éleva dans un temps de famine, fut comparée pour le danger aux guerres Puniques, & occupa toute la puiſſance des Romains, ils y employérent quinze Légions & autant de troupes des Alliés. Les Rebelles attaquérent en même temps la Macédoine, la Pannonie & la Dalmatie, Tibére fut chargé du Commandement de l'armée Romaine, Germanicus lui amena de nouveaux ſecours l'année ſuivante, on força pluſieurs Villes, enfin Baton vint trouver Tibére ſur ſa parole, & comme Tibére lui demanda publiquement, pourquoi ces Peuples étoient entrés dans la rébellion, & l'avoient ſoutenuë ſi longtemps; „ c'eſt vous autres Romains, dit „ Baton, qui l'avez formée; car „ vous envoyez à vos troupeaux,

„ non des chiens & des Bergers, „ mais des loups ; « la guerre finit par l'entiére ſoumiſſion des rebelles ; Tibére triompha des Pannoniens & des Dalmates.

La guerre recommença en Dalmatie, l'an 9 de Jeſus-Chriſt, un an ſeulement aprés qu'elle y avoit été terminée. Tibére & Germanicus y furent tous deux employés, ils ne remportérent enfin la victoire qu'avec la perte de beaucoup d'hommes & d'argent. Il y eut des événemens fort mémorables ; les Romains ſe trouvérent alors maîtres abſolus de toute cette étenduë de Pays, qui eſt bornée par l'Italie, la Norique, le Danube, la Thrace, la Macédoine, & la mer. C'eſt ce qu'on a appellé la grande Illyrie.

L'hiſtoire d'Illyrie ſous l'Empire Romain, fait une partie conſidérable de l'hiſtoire des Empereurs. Ce fut par le ſecours de l'Illyrie que Tibére termina la guerre civile entre les Rois de Thrace ; les

Légions Illyriennes prêtérent serment de fidélité à Othon & ensuite à Vespasien ; Nerva renouvella & completa les Légions de Mésie. Trajan passa plusieurs année en Mésie, une des Provinces de la Grande Illyrie, pour dompter & subjuguer les Daces; Hadrien fit des établissemens en Illyrie où il alla en personne pour prévenir les mouvemens des Sarmates & des Alains ; M. Auréle vainquit les Marcomans, les Quades & les Sarmates, avec le secours des Légions qu'il tira de l'Illyrie. Sous l'Empire de Commode, Helvius Pertinax étoit Gouverneur de cette Province ; Septime Sévére commandoit les Légions d'Illyrie, lorsqu'il fut élu Empereur. Alexandre Sévére pacifia les troubles de ce Pays. Sous l'Empereur Philippe les Goths, nation Germanique, pénétrérent pour la premiére fois, dans la Mésie & dans la Thrace. Trajan-Déce son successeur, périt dans la Mésie, lorsqu'il faisoit la

guerre aux Goths. Sous Gallus & Voluſien une peſte horrible déſola les Provinces d'Illyrie ; ce fut en Méſie qu'Emilien fut proclamé Empereur. Sous le régne de Gallien, l'Empire Romain ayant été démembré, Ingénuus fut créé Empereur dans la Pannonie, & Régillien en Illyrie ; les Goths occupérent la Dace ; les Scythes, la Méſie & la Thrace ; la Pannonie fut ravagée par les Sarmates & par les Quades. Auréole, l'un des trente Tyrans, prit la Pourpre en Illyrie ; Claude, le Reſtaurateur de l'Empire, vainquit les Goths & leurs Alliés dans la Méſie & dans la Thrace. Aurélien, qui étoit né dans la Méſie, acheva de dompter les Goths ; & comme la Dace, Province de Trajan, étoit continuellement infeſtée par les Nations barbares, il en tranſporta les habitans en deça du Danube, dans la Méſie ; le Pays qui leur fut cédé prit le nom de Dace, ſe diviſa dans la ſuite en deux parties,

celle qui étoit voiſine des rives du Danube fut nommée *Dacia Ripenſis*, & l'autre plus avancée dans les terres eut le nom de *Dacia Mediterranea*. L'Empereur Probus, Pannonien de naiſſance, ayant vaincu ſur les terres d'Illyrie les Scythes & les Sarmates, admit dans les Provinces Romaines les Baſtarnes, les Gépides & les Vandales, & fit planter des Vignes ſur les monts *Almus* & *Aureus* en Méſie. Dioclétien, né en Dalmatie, ayant vaincu Carin en Méſie, aſſocia à l'Empire Maximien, Pannonien de naiſſance; après avoir chaſſé de la Méſie les Sarmates & les Scythes, il fit réparer les Forts & les Châteaux qui étoient placés ſur le Danube, & après avoir abdiqué l'Empire, il finit ſes jours dans un Palais magnifique, qu'il fit bâtir, & dont on voit encore les ruines près de Salone en Dalmatie. Ce fut ſous ſon régne que la forme du Gouvernement Romain changea, l'Empire fut diviſé en deux parties, d'Orient

& d'Occident, on multiplia le nombre des grands Officiers & des Provinces, en divisant les anciennes Provinces de l'Empire; sous le régne de Constance Chlore & de Licinius, la Pannonie fut partagée en deux, la *Valerie* & la *Savie*.

Sous Constantin le Grand, l'Empire prit une nouvelle face. La Religion Chrétienne, par la conversion de l'Empereur, devint la Religion dominante dans toutes les Provinces. L'Evangile avoit été prêché en Illyrie dès le premier siécle de J. C. les Chrétiens s'y étoient multipliés au milieu des persécutions; mais sous Constantin on y vit élever de toutes parts des Eglises, le Gouvernement Ecclésiastique y fut réglé, pour la division des Provinces & des Diocèses, sur la forme du Gouvernement Civil. Constantin vainquit les Goths, & accorda des terres aux Vandales dans la Pannonie. L'Illyrie & la Pannonie, dans le partage que firent entr'eux les trois fils de Constantin, échûrent

à l'Empereur Constant. Constance, ayant réuni l'Empire après la mort de ses freres, vainquit en Illyrie Vétéranion & Magnence, qui avoient pris la Pourpre; ce Prince chassa de la Mésie les Sarmates & les Quades. Valentinien & Valens, nés dans la Pannonie, firent entr'eux un nouveau partage de l'Empire. Valens, le maître de l'Orient, vainquit d'abord les Goths, mais comme ils étoient resserrés par les Huns nation Scythique, il leur donna entrée dans la Mésie & dans la Thrace; il en fut cruellement puni, les Goths le brulérent vif dans une cabane de Païsan. Théodose le Grand, ayant arrêté les courses des Scythes, & vaincu les Goths, protégea & étendit la Religion Chrétienne dans toute l'Illyrie, en faisant abbatre les Temples & briser les Idoles du Paganisme.

Les enfans de Théodose, Arcadius & Honorius, partagérent encore l'Empire Romain, en deux parties, qui depuis n'ont jamais été

réunies. Arcadius Empereur d'Orient remporta des avantages ſur les Goths en Méſie ; ils ſortirent de l'Illyrie ſous la conduite d'Alaric & paſſérent en Italie : mais les Huns, nation féroce, devenoient plus puiſſans ; ſous le régne de Théodoſe le jeune, conduits par Attila, ils ravagérent la Thrace & l'Illyrie, d'où ils paſſérent en Italie & enſuite dans les Gaules. L'Empereur Marcien ne put empêcher les Sarmates, les Alains, les Huns & d'autres nations Scythes, de prendre des établiſſemens dans la Méſie. Sous l'Empereur Léon, les Goths, qu'on nommoit Oſtrogoths, c'eſt-à-dire, Goths Orientaux, ſe fortifiérent dans l'Illyrie ; dans la ſuite Théodoric leur Roi les conduiſit en Italie, où il tua Odoacer, détruiſit le Royaume des Hérules, & devint le Maître de l'Italie & de l'Illyrie. Sous l'Empire d'Anaſtaſe, les Hérules qui avoient été chaſſés d'Italie s'établirent en Illyrie, les Huns y battirent les armées Romaines, le Ty-

ran Vitalien s'empara de la Méfie. L'Empereur Juftin fut obligé de faire alliance avec les Goths, il vit les Lombards, Nation fortie du fond de la Germanie, s'établir dans la Pannonie. Juftinien releva la grandeur de l'Empire, il chaffa les Goths de l'Italie & de la Dalmatie, cependant les Huns & les Bulgares pénétrérent dans la Méfie & dans la Thrace; les Sclaves, Nation Sarmate, ravagérent la Méfie, & les Lombards, la Dalmatie; il fallut promettre un tribut annuel aux Huns Abares, fortis du fond de la Scythie, pour les empêcher de paffer le Danube. Les maux augmentérent fous Juftin II. Les Lombards entrérent en Italie où ils dominérent jufqu'au régne de Charlemagne, les Huns Abares pafférent le Danube, ravagérent l'Illyrie & s'emparérent de *Sirmium*, qui étoit alors la plus confidérable ville de la Pannonie. Tibére fut obligé de céder aux Abares & aux Sclaves la Pannonie. Les Barbares enflés de

leurs ſuccès & encouragés par la foibleſſe de l'Empereur, continuérent leurs ravages; ſous l'Empereur Maurice, le Chagan, c'eſt-à-dire, le Prince des Abares, fortifié par une troupe de Slaves, fit des courſes dans la Méſie & juſqu'en Thrace. Enfin l'Empereur Héraclius qui eut à ſoutenir la guerre contre les Perſes, ne put conſerver l'Illyrie; les Slaves & les Abares, après avoir pillé la Pannonie & l'Iſtrie, pénétrérent dans la Germanie; les Croates & les Serviens, Nations Slaves, paſſérent le Danube, & s'établirent en deça de ce Fleuve.

Alors l'Illyrie fut partagée entre les Nations barbares; les Slaves occupérent la Savie, les Croates une partie de la Dalmatie, & les Serviens la Haute Méſie.

Tel eſt le plan & l'abregé de la premiére partie de l'ouvrage du Comte de Buzin; la ſeconde, qui appartient à M. Du Cange, ne ſera pas moins intéreſſante : nous en rendrons compte dans le ſecond extrait.

*TRAITE' DE LA CEPHALATOMIE, ou Deſcription anatomique des parties que la tête renferme, ouvrage enrichi de figures en taille-douce, deſſinées & gravées d'après nature; par J. B*** Chirurgien-Juré d'Avignon.* A Avignon, chez François Girard, Imprimeur-Libraire, Place S. Didier, 1748. *in*-4°. pp. 448. ſans l'Epitre Dedicatoire, la Preface, & la table des Titres qui en ſont 16.

L'ANATOMIE eſt ſi utile à ceux qui cultivent la Medecine, & notamment la partie de cette ſcience connue ſous le nom de Chirurgie, qu'on ne peut refuſer des louanges à tous ceux qui tâchent d'etendre par leurs écrits les connoiſſances anatomiques. Cependant il ſeroit à ſouhaiter que l'envie d'être auteur n'entrât pour rien dans les motifs qui engagent à le devenir. En conſequence nonſeulement les Lecteurs

..icieux voudroient qu'il se trou-
..t du nouveau dans des ouvrages
..ur le fond desquels on a beaucoup
ecrit, ils s'imaginent même avoir droit de se plaindre quand on leur fait repasser sous les yeux ce qu'ils sçavent deja à la faveur de quelque chose qu'on leur apprend ; & il nous paroît qu'en cela même ils ont raison ; car pourquoi ne pas donner simplement ses decouvertes, sans en faire acheter le plaisir par l'ennui d'une infinité de choses deja rebattues mille fois ? Il n'auroit point eté difficile à M. Liéberkun de donner un volume considerable sur la structure des intestins, il s'est contenté de donner quelques feuillets pour expliquer les figures expositives de ses decouvertes.

Ce preambule, auquel nous prions les auteurs, pour leur honneur, & pour l'avantage du public, de vouloir bien faire attention, a dû faire pressentir aux Lecteurs que la Cephalatomie ne con-

tient rien de nouveau, ni qui ne ſoit, par exemple, dans l'expoſition anatomique de M. Winſlow, qui a pardeſſus l'ouvrage dont nous parlons le merite d'être plus claire, quoique plus conciſe.

Il n'eſt pas aiſé, par exemple, d'entendre ce paſſage. „L'uſage des „ ventricules eſt ſi different, ſelon „ les diverſes opinions, qu'on peut „ ſe paſſer d'eclairciſſement ſur ce „ point, puiſque les uns en font „ le reſervoir des eſprits, & les au- „ tres avec moins de fondement „ n'en font que le receptacle des „ excremens, qu'ils diſent paſſer „ de là par l'entonnoir dans la glan- „ de pituitaire, pour être enſuite „ tranſmis dans le ſang par les „ ſinus ſphénoïdaux, qui ſe trou- „ vent placés aux côtés de cette „ glande.

„ En ſuivant ces deux opinions, „ on a de la peine à placer le ju- „ gement, la memoire & l'imagi- „ nation. Auſſi eſt-ce là l'ecueil où „ la plûpart des Phyſiciens vont ſe

» perdre. Qu'ils commencent à
» convenir des parties que ces trois
» facultés de l'ame doivent occu-
» per, on leur trouvera bientôt
» une place. «

Il n'eſt point douteux que la clarté ne ſoit neceſſaire dans un ouvrage, ſurtout s'il eſt fait, comme celui-ci, pour être mis entre les mains des commençans. Mais pour ecrire clairement il eſt indiſpenſable d'être dans l'habitude d'ecrire, & de connoitre la juſte etendue des termes que l'on employe, ou du moins il faut ſoumettre ſon ouvrage à la cenſure de perſonnes qui ſoient en etat d'y faire les changemens convenables. Nous allons donner quelques exemples de ceux que nous aurions jugés indiſpenſables. Il ne faut pas croire que la pureté du langage ne convienne qu'à l'Academie Françoiſe ; faute d'employer un terme propre, on jette dans l'erreur un lecteur qui n'eſt point inſtruit.

» La tête fortifiée de trois côtés

» par des os très-epais & très-durs ,
» pour mieux *conserver* le precieux
» tresor qu'elle renferme, *s'emboëte*
» dans les vertebres du col, & com-
» munique par ce moyen avec tou-
» tes les parties du corps «. Il au-
roit fallu dire pour mieux *garantir*, & au lieu de *s'emboëte dans les vertebres*, dire *s'articule avec* les vertebres du col ; car il est anatomiquement faux que le crâne s'emboëte dans les vertebres, ni les vertebres dans le crâne, ce qui seroit plus raisonnable. Poursuivons.

» *Sa figure est ronde sur son som-*
» *met*, inegale dans sa partie infe-
» rieure, applatie sur ses côtés, &
» c'est ce qui la rend oblongue.
» Elle a deux eminences, *celle du*
» *devant & celle du derriere*. La pre-
» miere n'est pas aussi grosse que
» l'autre. Tout le derriere de la
» tête qui est *le moins en état de se*
» *deffendre* est le plus epais. Il est
» orné de cheveux qui servent en
» même temps à *fortifier* la tête con-
» tre les injures de l'air, & qui

» *viennent sur le devant* pour ac-
» compagner le visage, & lui don-
» ner plus de grace.

Il est clair qu'il faudroit dire *la figure du sommet est arrondie*; en parlant des deux prétendues eminences il faudroit *une devant, & l'autre derriere.* On ne peut pas dire que *le derriere de la tête est moins en etat de se deffendre que le devant;* l'un & l'autre ne peuvent se deffendre, mais on est plus en etat de *garantir* le devant que le derriere. Les cheveux ne *fortifient* pas la tête contre le froid, ils servent à l'en *deffendre.* Ils ne *viennent pas sur le devant*, mais la tête en est toute couverte, si l'on veut pour les usages que l'Auteur leur assigne; quoique ces usages soient regardés comme des préjugés par une partie des peuples qui habitent la terre.

Malgré cette critique, qui n'est point comme on voit purement grammaticale, on entend ce que l'auteur a voulu dire; aussi ne fai-

sons-nous ces remarques que pour l'engager à prendre de plus justes mesures, s'il donne la suite de son ouvrage, ou s'il le fait réimprimer. Mais nous ne lui passerons pas egalement le ton décisif avec lequel il donne comme des verités démontrées des points de doctrine purement hypothetiques; telle est par exemple l'existence des esprits animaux. » On a, dit l'Auteur, beau-» coup disputé sur cette matiere, » mais toujours sans succès. Les ex-» periences qu'on a faites sont si sen-» sibles, qu'on ne peut plus douter » que ce fluide imperceptible ne » remplisse continuellement tous » les nerfs «. Il auroit eté à souhaiter que l'Auteur les eut indiqués; mais si elles sont *si sensibles* comment a-t'on *disputé toujours sans succès*? M. Bonhomme auroit evité cet inconvenient s'il s'etoit renfermé dans son plan, comme M. Winslow lui en avoit donné l'exemple. Ils ne vouloient tous deux que donner une exposition anatomique; il

falloit ne pas aller plus loin.

Si la Cephalatomie le cede à bien des égards à l'expoſition anatomique de M Winſlow, elle a ſur le traité de ce celebre Medecin un avantage qui n'eſt point à mepriſer; celui des figures : les differentes parties de la tete y ſont developpées avec art, & les differentes coupes des parties que la tête contient font l'eloge du diſſequeur qui a preparé les pieces qui ont ſervi pour la gravûre des planches; &, comme elles ſont en grand nombre dans ſon ouvrage, il eſt aiſé de voir que l'Auteur poſſede une des parties eſſentielles de l'anatomiſte, c'eſt-à-dire l'art de conduire ſon ſcapel. Il eſt pourtant aiſé, même à ceux qui ne ſont pas fort verſés dans l'anatomie, de s'appercevoir que l'art s'y fait trop remarquer.

Nous l'avons deja fait ſentir, & nous le repetons volontiers, ce n'eſt point un eſprit critique qui nous a determinés à relever les fau-

tes qui ont fait la principale matiere de cet extrait, mais l'envie de contribuer à la perfection de la suite de l'ouvrage. Nous n'avons garde, malgré nos observations, de detourner de lire un traité dont on peut dire en general que les descriptions sont exactes, sans cependant vouloir indistinctement adopter tout ce qu'il contient d'anatomique. Il a même un autre merite; on y trouve de temps à autre des remarques qui sont dignes de l'attention des Chirurgiens. Voici, par exemple, celle que fait l'Auteur sur la maniere de faire des incisions. » Les jeunes Chirurgiens » doivent prendre garde dans les » différentes opérations de ne cou» per jamais en dédolant, ou obli» quement, parce qu'alors les emi» nences de la peau (les houppes » nerveuses) étant coupées en plus » grand nombre, l'incision devient » plus douloureuse, au lieu que » l'incision etant perpendiculaire, il » n'y a que les papilles qui se trou-

» vent au-dessous de l'instrument » qui causent de la douleur «.

Telle est encore la remarque qu'on trouve sur les loupes, que » si dans l'extirpation on n'enleve » pas entierement tout le kiste, la » tumeur reviendra, & l'on retom- » bera infailliblement dans le cas «. Nous aurions simplement souhaité que l'Auteur eut modifié cette proposition en faisant partager à la suppuration les avantages qu'il semble n'attribuer qu'à la seule extirpation.

On voit par plusieurs de nos remarques que la Caphalatomie comprend beaucoup plus de choses que le titre ne l'annonce ; car elles font voir qu'il y est parlé des tegumens communs & propres de la tête. On a vu aussi que l'Auteur y explique les fonctions du cerveau. Ajoutons qu'on y trouve encore l'explication de l'ouie, de la vue, & plusieurs autres points de physiologie.

Mais ce à quoi on a encore

moins droit de s'attendre, c'eſt à des generalités ſur toutes les parties molles du corps humain, & ſurtout ce qui appartient aux os; c'eſt à une deſcription complette de l'epine du dos, du pharynx, & du larynx. On pourroit croire que ces morceaux n'ont eté ajoutés à la deſcription anatomique de la tête que pour groſſir le volume, ou, ſi l'Auteur ne vouloit rien negliger de tout ce qui a quelque rapport, même eloigné avec la tête, on pourroit trouver à dire qu'il n'y eut point de figures des os de cette partie, & de ceux qui compoſent l'epine du dos. Car, quoiqu'il ne ſoit pas difficile de ſe procurer ces pieces, dès que le deſſein de l'Auteur eſt de donner une anatomie complette, autant valoit-il donner tout de ſuite les figures & les deſcriptions, que d'être obligé de revenir ſur ſes pas.

Nous nous ſçaurons beaucoup de gré ſi ces obſervations contribuent à rendre la ſuite de cet ouvrage

vrage aussi parfaite que l'honneur de l'Auteur, & l'avantage du public, le demandent ; & c'est uniquement le but que nous nous sommes proposés.

OBSERVATION REMARQUABLE *sur un Sourd & Muet de naissance, auquel on a appris à parler.*

NOUS nous sommes fait un plaisir de rendre compte au Public dans notre Journal de Juillet 1747 des tentatives heureuses qu'avoit faites M. Jacob Rodiguès Pereire, Portugais, sur plusieurs sourds & muets de naissance, ausquels il avoit commencé à apprendre à parler, & à joindre les idées des choses signifiées aux mots destinés à les transmettre à ceux à qui l'on parle. L'un de ceux que M. Pereire s'etoit le plus constamment attaché à instruire est M. d'Azy d'Etavigni, dont les progrès furent constatés au mois de May

1747 par l'Academie des Belles-Lettres de Caën. Il avoit acquis en dix mois ou environ la prononciation & l'intelligence d'environ treize cens mots, lorſque M. Pereire fut obligé d'interrompre cette education qu'il ne reprit que le 15 Fevrier 1748.

Pendant cette interruption il ſe gliſſa des défauts très-conſiderables dans la prononciation de l'Eleve, encore mal affermie, & la mémoire du jeune homme, qui n'etoit point entretenue, devint infidele à l'egard de pluſieurs mots; de maniere que l'on doit preſque ne compter le commencement de l'inſtruction de M. d'Etavigny que du temps de ſa repriſe. Depuis cette epoque juſqu'au temps preſent, M. Pereire a donné aſſiduement des leçons à ſon Eleve. On ne peut mieux juger de ſes progrès que par le Certificat très-detaillé qu'en ont donné les Commiſſaires nommés par l'Academie Royale des Sciences. Auſſi, pour ne point

multiplier les êtres ſans néceſſité, le rapporterons nous en entier.

Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences du neuf Juillet 1749.

Nous avons vû par ordre de l'Academie un Memoire que M. Pereire a lû dans l'Aſſemblée du 11 du mois dernier ſur les effets de ſon art pour apprendre à parler aux ſourds & muets de naiſſance, & nous avons en conſequence examiné en particulier ce qu'il y rapporte de M. d'Azy d'Etavigny, ſon Eleve, ſourd & muet de naiſſance.

Ce n'eſt point d'aujourd'hui qu'on voit confirmer par l'experience la poſſibilité d'un art ſi curieux & ſi utile. M. Wallis en Angleterre, & M. Amman en Hollande, l'ont pratiqué avec ſuccès dans le ſiecle dernier. Les ouvrages de ces deux Sçavans ſont connus de tout le monde. Il paroît par leur

témoignage qu'un certain Religieux s'y étoit exercé bien avant eux. Emanuel Ramires de Cortonne & Pierre de Castro, Espagnols, avoient aussi traité cette matiere long-tems auparavant, & nous ne doutons point que d'autres Auteurs n'ayent encore écrit & donné au Public des methodes sur cet art. L'exemple de M. d'Azy d'Etavigny est le premier & le seul dont nous ayons connoissance.

On voit par le Memoire, & par les Certificats que rapporte M. Pereire, qu'il avoit deja fait d'autres essais de cette nature avec succès; qu'il entreprit en Normandie le 13 Juillet 1746 l'instruction de ce jeune sourd & muet, âgé pour lors de 16 ans; que dans peu de jours il lui apprit à articuler quelques mots, comme *papa*, *maman*, *château*, *Madame chapeau*: qu'au mois de Novembre suivant il le présenta à l'Académie des Belles-Lettres de Caën, laquelle trouva qu'il prononçoit déja di-

ſtinctement, & avec intelligence, un grand nombre de mots; que M. Pereire fut obligé de le quitter au commencement du mois de Mai 1747, dans le tems qu'il avoit connoiſſance d'environ treize cens mots, & qu'il commençoit à lire & à articuler paſſablement; qu'il reprit ſon Eleve le 15 Fevrier 1748; & qu'il a été obligé, par rapport aux défauts qui s'etoient gliſſés pendant ce temps là dans ſa prononciation, encore peu affermie, de commencer de nouveau, pour ainſi dire, ſon inſtruction; ce qui fait que M. Pereire penſe avec raiſon qu'on doit reputer le ſçavoir de ce jeune-homme comme l'ouvrage de ſeize mois.

A l'égard des progrès actuels de M. d'Azy d'Etavigny, quoique ce que nous en avons vû dans l'Académie nous paroiſſe ſuffiſant pour en juger, notre devoir neanmoins nous engage à entrer là-deſſus dans un detail un peu circonſtancié.

M. Pereire rapporte dans ſon Memoire, & nous avons verifié par l'expérience, que ce jeune ſourd & muet lit & prononce diſtinctement toutes ſortes d'expreſſions Françoiſes ; qu'il donne des réponſes très-ſenſées, tant verbalement que par écrit, aux queſtions familieres qu'on lui fait par écrit ou par ſignes ; qu'il comprend & qu'il exécute promptement ce qu'on lui propoſe de faire par le moyen de l'écriture, ou par l'alphabet manuel dont ſon Maître ſe ſert ; qu'il recite pluſieurs prieres par cœur ; qu'il donne aux noms le genre, le cas, & le nombre, qui leur conviennent. Il connoît & employe à propos les pronoms qui ſont le plus d'uſage, & il conjugue les verbes, ſoit qu'on lui propoſe de le faire d'une façon ſuivie, ſoit qu'on lui renverſe l'ordre des modes, des temps, des perſonnes, & des nombres : il en faut excepter cependant les conjugaiſons irregulieres, & peu communes. Il a une connoiſſance propor-

tionnée au reste de son sçavoir sur les participes, les adverbes, les prepositions & les conjonctions, & il observe dans la construction de la phrase, & dans l'orthographe, plusieurs regles avec assez d'exactitude. On voit même avec surprise que souvent il corrige les fautes que l'on fait en écrivant contre l'orthographe, ou contre la Syntaxe; que malgré les différentes prononciations qu'on donne à chaque lettre & à chaque syllabe, il les articule neanmoins de la maniere qu'on doit le faire; qu'il parle à son gré haut ou bas, & qu'il fait sentir quelque différence dans les tons entre la question & la réponse, la priere & le commandement, &c.

On observe que la prononciation de M. d'Etavigny est lente, grave, comme tirée du fond de la poitrine, & qu'il ne lie pas assez les syllabes. M. Pereire en donne pour raison principale l'inaction dans laquelle ses organes avoient de-

meuré pendant ſeize ans, & le trop peu de tems qu'ils ont eu juſqu'ici pour acquerir par l'uſage la flexibilité neceſſaire à une articulation aiſée. Il n'eſt pas douteux que ces irregularités n'ayent eté bien plus conſiderables dans le commencement de l'éducation, & il eſt naturel de penſer qu'elles diminueront de plus en plus, à meſure que M. Pereire continuera à lui donner ſes inſtructions.

M. d'Azy ſçait les quatre regles d'Arithmetique, & connoît ſur la Carte les parties du Monde, les Royaumes & les Capitales de l'Europe, les Provinces & les Villes principales de la France.

M. Pereire ſe ſert fort à propos d'un Alphabet manuel pour s'exprimer avec ſon Eleve, & il le fait par ce moyen bien plus commodement, & plus brievement, que par l'écriture, ce qui lui évite l'incommodité d'avoir continuellement la main à la plume.

M. Pereire eſpere porter encore

ſon art à un bien plus haut degré de perfection. Il viſe à inſtruire les ſourds & muets au point de comprendre ce qu'on voudra leur dire aux mouvemens ordinaires des lèvres & du viſage de ceux qui leur parleront : il reſtreint cependant cela aux perſonnes avec leſquelles ſes Eleves auront de l'habitude ; leur intelligence avec les autres, dit M. Pereire, ſera bien plus bornée ; il faudra, pour ſe faire entendre aux muets, avoir ſouvent recours à l'écriture, ou aux ſignes ordinaires.

On voit par l'exemple de M. d'Azy que les vûes de M. Pereire, en inſtruiſant les ſourds & muets, ſont de leur apprendre à lire, à écrire, & à parler la Langue qu'il leur aura enſeignée ; à en comprendre le ſens, à produire d'eux-mêmes leurs penſées, ſoit par l'écriture, ſoit par la parole, & à acquerir, comme les autres hommes, toutes les connoiſſances, excepté les idées pour leſquelles la ſenſation

de l'ouie est absolument nécessaire.

Nous trouvons que les progrès que M. d'Azy d'Etavigny a faits en si peu de tems prouvent très-suffisamment la bonté de la méthode que M. Pereire suit dans son instruction, & démontrent la singularité de son talent pour la pratiquer; qu'il y a tout lieu d'espe-rer que par ce moyen les sourds & muets de naissance pourront non-seulement prononcer & lire toutes sortes de mots, & comprendre la valeur de ceux qui designent des choses visibles, mais encore acquerir les notions abstraites & generales qui leur manquent, & devenir sociables, capables de raisonner & d'agir de la même maniere que font les personnes qui ont perdu par accident l'ouie après avoir atteint l'âge de raison. Comme on a vû de cette espéce de sourds qui comprenoient au mouvement des levres ce qu'on vouloit leur dire, nous ne faisons pas

difficulté de croire que M. Pereire pourroit parvenir à donner à ses Eleves une semblable facilité, en y joignant les restrictions qu'il marque dans son Memoire.

Nous pensons aussi que l'Alphabet manuel de M. Pereire, pour lequel il n'employe qu'une seule main, deviendra, s'il le rend public, d'autant plus commode pour ses Eleves, & pour ceux qui voudront commercer avec eux, qu'il paroît extrêmement simple & expeditif, par conséquent aisé à apprendre & à pratiquer.

Nous jugeons donc que l'art d'apprendre à lire & à parler aux muets, tel que M. Pereire le pratique, est extrêmement ingenieux; que son usage interesse beaucoup le bien public, & qu'on ne sçauroit trop encourager M. Pereire à le cultiver & à le perfectionner.

Au reste il nous paroît qu'il n'a rien exageré dans son Memoire. Fait à Paris ce 9 Juillet 1749.

Signés, d'Ortous de Mairan, Buffon, Ferrein.

Je certifie l'Extrait ci-dessus & des autres parts, conforme à son original, & au jugement de l'Académie. *Signé*, Grandjean de Fouchy, *Secretaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences*

Nous avons cru mieux servir le Public, & M. Pereire lui-même, en rapportant ce jugement, où l'on ne peut soupçonner de partialité, qu'en partant d'après un Memoire que M. Pereire a remis à l'Academie. Il nous a paru plutôt fait pour l'instruction des Commissaires que pour convaincre le public ; aussi les Commissaires n'ont-ils oublié aucun des articles qui y sont contenus, si ce n'est que la main seule, qui sert d'alphabet à M. Pereire, lui suffit pour exprimer en chiffres toutes sortes de sommes, & pour enseigner à ses Eleves bien plus facilement & plus sûrement, que par les methodes ordinaires, les quatre regles d'Arithmetique.

Il ne nous reſte à preſent qu'à rendre compte au public de la maniere dont les perſonnes intéreſſées perſonnellement à la decouverte de M. Pereire peuvent traiter avec lui.

Il diviſe le total de ſon inſtruction en deux parties principales, la prononciation & l'intelligence. La premiere conſiſte à faire lire & prononcer à l'Eleve toutes ſortes de mots, mais ſans lui donner l'intelligence que des choſes viſibles, & d'un uſage habituel, comme les alimens, les habillemens, les meubles d'une maiſon, &c.

La ſeconde, à faire comprendre la valeur des mots contenus dans toutes les parties du diſcours, & à s'en ſervir conformement aux regles de la Grammaire, & au genie de la langue. La premiere partie de l'inſtruction ne demande que douze ou quinze mois, ſurtout ſi l'Eleve eſt d'un âge encore tendre; mais la ſeconde demande, pour être parfaite, un tems beaucoup plus long.

M. Pereire ne demande rien d'avance, & il propoſe de partager la premiere partie de l'inſtruction en trois payemens, dont le premier lui ſera du lorſque l'Eleve articulera diſtinctement une cinquantaine de mots; le ſecond quand il en ſçaura prononcer quatre ou cinq cens; & le troiſieme quand il ne reſtera plus rien à deſirer pour la premiere partie de l'inſtruction.

Quand à la recompenſe de la ſeconde partie, on la reglera ſur celle de la premiere, & ſur le temps qui aura eté neceſſaire pour la rendre parfaite.

Ce qui merite attention, & qui caracteriſe la bonne foi de M. Pereire, c'eſt qu'il ne pretend point être juge dans ſa propre cauſe. Il renonce au droit d'exiger aucun des payemens juſqu'à ce que des perſonnes deſinterreſſées, & connoiſſeuſes, ayent jugé qu'il a rempli les engagemens qu'il aura contractés.

M. Pereire eſt au fait de trois

langues, le François, l'Eſpagnol, & le Portugais. Il a même une bonne teinture d'Italien. Il eſt evident que ces connoiſſances lui donnent de grandes facilités pour en inſtruire les ſourds & muets; mais s'il etoit queſtion de leur en montrer une qu'il ne ſçut pas, il eſt ſans difficulté que, comme il ſeroit obligé de les apprendre lui-même, ce ſurcroit de travail en demanderoit un de recompenſe.

M. Pereire voulant ſe mettre plus à portée d'être utile aux infortunés qui ſont l'objet de ſes attentions continuelles, a jugé à propos de s'etablir à Paris, où on pourra lui adreſſer des lettres, franches de port, à l'Hôtel de Bourgogne, rue de Savoye, près les grands Auguſtins.

Nous obſerverons en finiſſant, que, toujours dans la vûe de ſe rendre utile, & de pouvoir ſuffire à inſtruire un plus grand nombre d'Eleves, M. Pereire a mis au fait de ſa methode ſon frere & ſa ſœur,

au moyen de quoi les personnes qui seroient assez scrupuleuses pour ne vouloir pas mettre les filles sous la direction d'un Maître d'un sexe different, ne doivent plus faire de difficulté de s'adresser à lui.

*AVIS POUR LA CONDUITE d'un jeune Homme par M. le M. D*****.* A Vitry, chez Jean-François Jobart, Libraire, sur la Place, vis-à-vis l'Eglise de Notre-Dame, 1748; & à Paris, chez Desaint & Saillant, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, 1748, brochure *in*-12. de 102 pag. non compris 24 pages pour deux Epîtres Dédicatoires; l'une de l'Editeur à la Noblesse de Champagne, l'autre du Libraire de Vitry à M. le Marquis de Puysieux; un Avant-propos & une Préface de l'Editeur.

NOUS avions déja sous bien des titres différens, plusieurs bons ouvrages sur l'édu-

cation, mais cette matiére eſt ſi importante & elle offre un champ ſi vaſte, qu'on ne peut trop s'y exercer partout, pourvu qu'on s'y prenne bien. Les remontrances de vive voix ſont difficiles à donner, & il eſt encore plus rare d'en voir tirer l'utilité qu'elles devroient produire. Les livres de Morale bien faits ont l'avantage de nous faire reconnoître plus aiſément nos fautes, nos défauts, nos devoirs & l'intérêt que nous avons de remplir exactement nos différentes obligations pour notre propre ſatisfaction, inſéparable de celle des perſonnes avec leſquelles nous avons à vivre. L'amour propre eſt moins bleſſé des corrections qu'il lit, que de celle qu'il reçoit de vive voix; ainſi plus l'inſtruction ſe multiplie, & ſe répand en différens lieux par divers bons écrits, plus elle eſt capable de porter de fruit.

Le petit Livre que nous annonçons, ſemble par ces différentes conſidérations pouvoir être connu

avec utilité. Sa briéveté eſt propre à en faire entreprendre aiſément la lecture, & à le répandre plus univerſellement, & le ſens qu'il renferme peut le faire relire pluſieurs fois avec fruit, du moins par pluſieurs perſonnes.

L'Auteur & l'Editeur nous ſont preſque également inconnus. Tout ce que nous ſçavons, c'eſt que l'Editeur eſt un Gentilhomme de Champagne, qui, après avoir pris ce petit Livre pour régle de ſa conduite, a voulu communiquer le même avantage à la jeune Nobleſſe de ſa Province, en rendant l'ouvrage public, & qu'il déclare s'être contenté d'y étendre, & d'y raccourcir les endroits qui lui ont paru en avoir beſoin.

L'éducation que l'Auteur ſemble avoir eu en vue, eſt celle d'un jeune militaire ſortant du Collége & entrant dans le monde. Cependant les perſonnes plus avancées, & même celles de tout état, trouveront auſſi la plupart des avis de l'Au-

teur à leur portée. L'ouvrage n'eſt qu'une eſpéce de tiſſu de différentes maximes détachées & diſpoſées ſans ordre, ou du moins dont l'ordre s'il y en a, ne ſe remarque pas aiſément dans la plus grande partie du Livre. On ne s'attendra pas ſans doute à voir ſur un pareil ſujet quelque choſe de neuf; pour quiconque a lû & réfléchi, tout eſt dit depuis long-temps en fait de morale, mais il s'en faut ſans doute beaucoup que tout ſoit aſſez approfondi & aſſez pratiqué, & c'eſt à quoi peuvent conduire des réflexions bien rendues & bien placées.

Quelques perſonnes pourront en voyant cet ouvrage, y ſouhaiter un peu plus de naturel, de variété & d'agrément dans le ſtile. Le ton de précepte eſt ſi ſec, qu'il a beſoin d'être fort diverſifié, & même orné pour être goûté par le plus grand nombre, & quoique l'Auteur parle plus en ami qu'en Mentor; cependant même de la

part des amis, la monotonie ſemble encore un déſagrément qu'on traite de défaut.

D'autres deſireront quelque réforme ſur certains termes de haſard & de fortune employés par l'Auteur. Car ces termes, ſurtout lorſqu'ils ſont mis en uſage par un Philoſophe Chrétien, tel que l'Auteur, peuvent être regardés comme aſſez vuides de ſens, & il ſemble qu'on les devroit remplacer par celui d'une Providence toujours infiniment ſage, mais dont les deſſeins ſont le plus ſouvent impénétrables à un eſprit auſſi borné que celui de l'homme. D'autres enfin, pourront penſer que l'Auteur pour engager ſon Eléve plus efficacement à la pratique des devoirs de la Religion, devoirs ſur leſquels il inſiſte beaucoup, comme ſur l'article eſſentiel, lui en adoucit un peu trop la pratique, ou du moins qu'il y a dans ſon livre, à ce ſujet, quelques expreſſions qui pourroient paroître mériter ce reproche, &c.

Mais quelque critique que l'on puisse faire, nous croyons que l'on ne pourra refuser de reconnoître dans l'Auteur un homme vertueux & poli, un bon citoyen d'un esprit droit & cultivé par la reflexion; c'est-à dire, sans doute, un Auteur capable d'instruire, & dont la plûpart des maximes sont justes & sensées.

Pour mettre nos Lecteurs en état de juger par eux-mêmes de ces maximes dans lesquelles consiste tout l'ouvrage, nous en citerons quelques-unes de différent genre & de divers degrés de mérite.

Pag. 2. „ Souvenez-vous qu'il „ n'y a qu'une chose nécessaire; „ c'est le devoir; qu'une chose esti„ mable, c'est la vertu. Ces deux „ vérités s'étendent à tout; dres„ sés sur ce qu'elles prescrivent „ toute la conduite de notre vie.... „ N'oubliez jamais que le plus juste „ le plus nécessaire honneur du „ monde, c'est la Religion, & que „ qui manque à Dieu, manque à „ tout ".

P. 4. » Tout ce qui brille trop » est suspect. Prenez garde que ce » ne soit aux dépens de votre cœur » que vous vous empressiez à faire » valoir votre esprit. Il n'est fait » que pour le commerce, & non » pour la parure; pour se faire en- » tendre, & non pour se faire ad- » mirer.

P. 6. » C'est une sagesse de n'a- » voir de peine ni à parler, ni à se » taire : le silence ne cache pas » toujours l'esprit; & l'homme du » monde qui parle le mieux, c'est » celui qui ne parle que quand il » faut.

P. 13. » Soyez esclave de votre » parole, unissez-là à vos actions. » Le temps détruit tout ce qui est » fait, & la langue tout ce qui est » à faire.....

P. 17. » Pour éviter les repen- » tirs, préservez-vous des réflexions » trop courtes, & des résolutions » trop promptes.

P. 89. » Je pése toujours, mon » cher ami, sur votre extrême vi-

» vacité, comme sur des maux qui
» pressent, & qui demandent des
» remédes : Souvenez-vous que le
» jugement ne va que le pas ; qu'il
» est même la teste & la supério-
» rité de l'esprit ; qu'il agit sans
» préoccupation avec discernement
» & avec prudence......

» P. 98. » Ne vous éfarouchez
» pas quand je vous invite à rem-
» plir les devoirs d'un Chrétien :
» ceux que je vous propose sont si
» aisés que vous ne sçauriez les né-
» gliger, sans vous reprocher à
» vous-même le plaisir de la raison.
» Il y a d'autres plaisirs qui sont de
» vos bienséances, de votre âge, &
» de votre état : il vous est permis
» d'en user avec modération....

Si ce détail ne suffit pas encore pour faite juger du stile & de la façon de penser de l'Auteur, c'est du moins tout ce que les bornes d'un Extrait nous permettent d'en observer.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

JEAN-MARIE Salvioni, Imprimeur du Vatican, continue à debiter avec ſuccès la nouvelle édition du Martyrologe Romain. Cette édition a été augmentée par le Pape Benoît XIV. de pluſieurs piéces importantes, & en particulier d'un grand nombre de nouveaux Saints de divers Ordres Réguliers. Elle eſt encore enrichie de beaucoup d'eſtampes & d'autres tailles-douces, relatives au Martyre de ces memes Saints. Le prix de cet Ouvrage, qui eſt *in-folio*, eſt de huit écus Romains.

Le meme Libraire donne avis qu'il imprime actuellement *in*-4°. ce Martyrologe, avec les mêmes ornemens & les memes additions, dont le prix ſera d'un écu Romain

pour

pour ceux qui dès à présent voudront (en payant cette somme) s'en assurer des exemplaires.

Il avertit encore que ce Martyrologe a été traduit en Italien, pour l'usage des Confréries Séculiéres ; & qu'il imprime aussi *in*-4°. cette traduction, qu'il donnera pour le prix de six Jules (3 liv. environ monnoye de France) à ceux qui jugeront à propos de payer d'avance.

DANNEMARCK.

DE COPPENHAGUE.

M. le Colonel Turah, premier Architecte du Roi de Dannemarck, donne avis aux Curieux, que l'impression du second volume du *Vitruve Danois* est achevée, & il prie ceux qui ont souscrit pour cet Ouvrage, de faire retirer leurs exemplaires avant la fin du mois de Septembre prochain, n'en pouvant pas différer la distribution au-delà de ce temps. Ceux qui n'ont pas souf-

crit, pourront encore y être admis jusqu'à la fin du même mois de Septembre, en payant entre les mains de *P. J. Mariette*, Libraire à Paris, la somme de *quatre-vingts dix livres*, & ils recevront dès-à-présent le premier volume, qui sera suivi incessamment du second. Il a été imprimé un très-petit nombre d'exemplaires au-delà des souscriptions, & des deux volumes le premier contient les vûes, plans & élévations des Palais, Eglises & grands Edifices de la Ville de Coppenhague, *en cent vingt planches*, très-bien gravées. Le second volume qui sera composé de *cent soixante & une planche*, comprendra les Palais & Maisons Royales situées dans les Provinces de Dannemarck, de Sleswig & du Holstein, & l'on trouvera à la tête de chaque volume une ample description historique & topographique de tous les bâtimens qui y sont représentés. L'ouvrage qui devient une topographie complette du

Royaume de Dannemarck, est de grandeur *in-folio* sur de grand papier.

ALLEMAGNE.

DE HALLE.

Plan pour réformer la Justice; que le Roy de Prusse a dressé par ses propres lumiéres, & par lequel la procédure est réglée d'une maniére que dans le terme d'un an tous les procès sont jugés en premiére, seconde & troisiéme Instance. A Halle, de l'Imprimerie des Orphelins, 1749, *in*-4°.

DE BERLIN.

On publia l'année derniére en cette Ville un petit Traité sur la même matiére sous ce titre: *Exposition abregée du plan du Roy pour la réformation de la Justice*; par M. Formey. Berlin, 1748, *in*-4°. On rendra compte de ces deux Ouvrages dans quelqu'un des Journaux suivans.

DE VIENNE.

On a publié depuis peu le premier tome d'un Recueil important des monumens des Princes de la Maiſon d'Autriche, ſous ce titre: *Monumenta Aug. Domus Auſtriacæ, in quinque tomos diviſa.* Tomus primus ſigilla vetera, inſignia cum antiqua, tum recentiora varii generis cumplectitur, quibus uſi ſunt Marchiones, Duces, Archiduces Auſtriæ, nunc primum ex tabulariis, aliiſque idoneis locis eruta, typiſque æneis expreſſa, cum auctario diplomatum auſtriacorum. Opera & ſtudio P. R. P. Marquardi Herrgott, Ord. S. Bened. &c. Viennæ Auſtriæ, typis Leop. Joannis Kaliwoda, Aulæ Imperialis Typographi, *in-fol.* carta imperiali. Ce premier tome comprend huit Diſſertations avec les planches. On imprime actuellement les tomes ſuivans, dont voici la matiére ainſi que l'annonce le *Proſpectus* de tout l'Ouvrage.

Tomus II. Nummothecam Principum Auſtriæ aperiet, quâ continentur numiſmata Mnemonica atque hiſtorica, quæ vel horum juſſu, vel eorum gratia ab aliis in lucem prodierunt: nummi item omnis generis & moduli, necnon monetæ; ſingula æneis ex tabulis expreſſa.

Tom. III. Pinacotheca eſt, ſeu Iconologia, in quâ Marchionum, Ducum, Archi-Ducumque Auſtriæ utriuſque ſexus effigies, ſtatuæ, anaglypha, cæteraque Auſtriacorum monumentorum ſchemata, tabulis æneis inciſa, referentur, additâ ſingulorum deſcriptione.

Tom. IV. Continet monumenta Sepulcralia Aug. Gentis Auſtriacæ Diſſertat. VII. expoſita, & tabulis æneis illuſtrata: Diſſert. 1. agit de Vetuſtate funerum exequiiſque Principum Auſtriæ. 2. De tempore emortuali lociſque Sepulcralibus. 3. De Sepulcris & tumulis. 4. De Sepulcretis & cryptis. 5. De Urnis

extorum & cordium. 6. De Mausoleis. 7. De Cenotaphiis.

¶ *Tom. V.* Inscriptiones Aug. Domus Austriacæ, ex templis, foris, palatiis, sepulcris, cryptis, signis æneis, saxeis, aliisque monumentis, necnon scriptoribus fide dignis, ubivis ferè gentium collectas exhibebit, cum auctario & indicibus.

ANGLETERRE.

De Londres.

Dictionarium Medicum Universale, or a New medicinal Dictionary, &c. c'est-à-dire, Dictionnaire Universel de Médecine, contenant l'explication de tous les termes d'usage en Médecine, Anatomie, Chirurgie, Pharmacie, Botanique, &c. chez les anciens & les modernes, où les étymologies des mots, leurs differens sens sont déterminés, les différentes parties du corps humain exactement décrites, les

principales vertus des remédes officinaux déterminées, & des régles exactes pour distinguer les bons des mauvais, le tout tiré des Auteurs originaux, par J. Banow, Chimiste. A Londres, chez T. Longman & C. Hitc'h, *dans Paternoster-Row*, 1749. *in-*8°.

Two litters from à Physician in London to à gentleman at Buth, &c. C'est-à dire, deux Lettres d'un Médecin de Londres à un particulier de Buth, dont la premiére contient des régles certaines & aisées pour conserver la santé, & prévenir toutes les maladies jusqu'à un âge fort avancé, avec des observations sur l'usage présent du tabac, & ses effets sur le corps humain; la seconde montre l'abus d'avoir recours aux Empiriques, dont la pratique n'étant point éclairée par une éducation convenable, est généralement confuse & très-dangereuse. A Londres, chez Charles Corbett, à la Téte d'Addisson, dans *Fleet-Street*, 1749. *in-*8°.

On a publié chez Noon dans Cheapside, chez J. & P. Knapton dans Ludgate Street & autres Libraires, un projet de souscription pour imprimer un Traité de morale intitulé : *Discourses on all the principal branches of natural Religion, and Social Virtue* ; by James Foster. C'est-à-dire, *Discours sur toutes les principales branches de la Religion naturelle & sur les Vertus de la Société* ; par Jacques Foster. Suivant le même Programme cet Ouvrage, qui sera en deux volumes *in*-4°. sera imprimé avec de beaux caractéres, sur de bon papier. Le prix de la Souscription est une Guinée, payable en souscrivant. Le premier volume a paru au mois de May dernier, & on promet le second pour le mois d'Octobre prochain.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Histoire de Pyrrhus, Roy d'Epi-

re, par M. Jourdan ; à Amſterdam, chez Pierre Mortier, deux vol. in-12. Ce Livre ſe trouve auſſi à Paris, chez différens Libraires. Nous n'avions juſqu'aujourd'hui que des fragmens ſur cette Hiſtoire, l'une des plus intéreſſantes de l'antiquité. M. Jourdan les a non ſeulement raſſemblés, mais il y a joint encore d'autres recherches qui rendent ſon Livre fort curieux, le premier volume contient l'enfance de Pyrrhus, ſon avénement au Trône, les différentes révolutions de l'Epire d'où il fut chaſſé deux fois, la fameuſe bataille d'Ipſus où ce jeune Prince commandoit l'aile gauche de l'armée d'Antigone, ſon ſéjour en Egypte en qualité d'otage de Démétrius, ſon mariage avec la fille de Bérénice, femme de Ptolomée, & enfin ſon retour en Epire où il fait briller les Arts. Comme le pere de Pyrrhus avoit été détrôné pour avoir voulu rétablir dans l'Empire de Macédoine Olympias mere d'Alexandre & ſa couſine,

M. Jourdan s'eſt cru obligé de remonter juſqu'à Philippe, pour en venir rapidement à ſon objet principal; tous les événemens de ce ſiécle avoient une liaiſon ſi ſinguliére entr'eux, & dépendoient tellement les uns des autres, qu'on ne ſçauroit en ignorer un ſeul ſi l'on veut les bien connoître tous; il les a donc parcourus à meſure que ſon ſujet le demandoit, & bien loin que ces épiſodes répandent quelque langueur dans ſon ouvrage, ils le font lire avec plaiſir par la nature des faits qui le composent. Le ſecond volume renferme plus particuliérement l'hiſtoire de Pyrrhus, ſon paſſage en Italie, ſes affaires avec les Romains, ſes expéditions en Sicile, la bataille de Bennevent, un morceau curieux ſur la Tactique, les fortifications & les machines des Anciens, & ſon retour en Gréce, ſes victoires ſur Antigone, le ſiége de Sparte ſi célébre dans l'antiquité & ſon entrepriſe ſur Argos où il eſt tué par les mains d'une

femme ; M. Jourdan termine son ouvrage par le portrait de son Héros ; il le justifie ensuite contre les accusations des Historiens Romains, & finit par le comparer avec Alexandre le Grand. Ce paralléle est hardi, & l'Auteur va jusqu'à prétendre que le Roy d'Epire étoit tout aussi grand Capitaine que le Roy de Macédoine, & beaucoup plus honnête homme.

On trouve chez les mêmes Libraires une histoire d'Aristoméne, avec quelques réflexions sur la Tragédie de ce nom, par le même Auteur.

Journal du siége de Bergopzoom en 1747, rédigé par un Lieutenant Colonel, Ingénieur volontaire de l'armée des Assiégeans, avec les plans de la Ville & des Forts. Chez Arkstée & Merkus 1750. *in*-12. Ce même ouvrage se trouvera aussi à Leipsick.

De la Haye.

» Les Libraires qui ont entre-

» pris la nouvelle édition de l'Hi-
» stoire d'Angleterre, par M. Ra-
» pin de Thoyras, augmentée des
» notes de M. Tindal, &c. déli-
» vrent actuellement les 14 pre-
» miers volumes aux Souscripteurs,
» & ils avertissent en même temps
» que cette Histoire devoit être
» fournie, suivant le projet de
» Souscription, en quinze volumes
» *in*-4°. mais que la matiére s'é-
» tant trouvée trop abondante pour
» pouvoir être renfermée dans ce
» nombre de volumes, il y en aura
» seize au lieu de quinze. Cette
» augmentation a retardé la publi-
» cation de l'ouvrage, & la retar-
» dera encore de quelques mois;
» cependant pour satisfaire à l'em-
» pressement des Souscripteurs, les
» Libraires consentent de leur li-
» vrer les quatorze premiers volu-
» mes aux conditions qu'ils feront
» le second payement de la Sous-
» cription qui est de quarante cinq
» livres, & ils s'engageront, par
» une reconnoissance signée d'eux,

» de fournir gratis les tomes quinze
» & ſeize auſſitôt que l'impreſſion
» en ſera achevée.

Les Souſcripteurs ne payeront point le volume excédent, mais ceux qui n'ont pas ſouſcrit, le payeront.

Ce même ouvrage ſe trouve à Paris, chez différens Libraires.

Hiſtoire des révolutions de France, où l'on voit comment cette Monarchie s'eſt formée, & les divers changemens qui y ſont arrivés par rapport à ſon étendue & à ſon gouvernement. On y a joint des remarques critiques & les faſtes des Rois de France, depuis Clovis juſqu'à la mort de Louis XIV. nouvelle édition. Chez Pierre Goſſe & Adrien Moetjens, 1749. *in*-12. 4 vol.

FRANCE.

D'AVIGNON.

Mémoires pour ſervir à l'éloge Hiſtorique de Jean de Pins, Evêque de Rieux, célébre par ſes Ambaſſades, avec un recueil de pluſieurs de ſes Lettres au Roy Fran-

çois I. à Madame Louise de Savoye, mere de Sa Majesté, Régente du Royaume, & aux principaux Ministres d'Etat. A Avignon, chez Chaliar, Imprimeur-Libraire, à la place du Coq, 1748. *in*-8°.

D'ANGERS.

» L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, avoit proposé l'année 1747, un prix de Physique sur l'Electricité, & sur le progrès des Sciences & beaux Arts sous le régne de Louis XV. elle s'est trouvée obligée de les remettre & de les proposer de nouveau.

» Le trois du mois de Juin 1749, dans une assemblée publique, l'Académie adjugea le prix de Physique sur cette question: *les animaux & les métaux ne deviennent-ils électriques que par communication?* Et pourquoi ne le deviennent-ils pas par les moyens que l'on employe, pour rendre

» les autres corps électriques, au
» P. Béraud Jésuite, Professeur de
» Mathématique au Collége de
» Lyon. Le prix des Belles-Lettres
» fut adjugé à une Ode qui a pour
» devise : *sunt gloria Principis artes.*
» Elle est de M. la Combe. On
» lut aussi dans cette assemblée une
» Ode sur le même sujet, du P.
» Chabaud de l'Oratoire, Profes-
» seur de Rhétorique à Boulogne,
» & Membre des Académies de
» Villefranche & de Pau, qui fut
» applaudie après la premiére qui
» avoit été couronnée.

De Paris.

Théorie du mouvement des Apsides en général & en particulier, des Apsides de l'orbite de la Lune, par D. C. Walmesley B. A. A Paris, chez Gabriel-François Quillau pere, Imprimeur-Libraire, rue Galande, 1749. *in-8°.*

Elémens de Cosmographie, pour servir d'introduction à la Géographie & à l'Histoire, par M. Buy de Mor-

roi, à Madame Louise de Savoye, mere de Sa Majesté, Régente du Royaume, & aux principaux Ministres d'Etat. A Avignon, chez Chastan, Imprimeur-Libraire, à la place du Coq, 1748, in-8°.

D'ANGERS.

» L'Académie Royale des Scien» ces & Belles-Lettres, avoit pro» posé l'année 1747, un prix de » Physique sur l'Electricité, & sur » le progrès des Sciences & beaux » Arts sous le régne de Louis XV, » elle s'est trouvée obligée de les » remettre & de les proposer de » nouveau.

» Le trois du mois de Juin 1749, » dans une assemblée publique, » l'Académie adjugea le prix de » Physique sur cette question : et » ...





[illegible] du
» les [illegible] iffé-
» P. [illegible] me ;
» Ma[illegible] que
» Lyon. [illegible] roi-
» fut [illegible] *ver-*
» devise : [illegible] *ure*
» Elie est [illegible]
» lui aussi [illegible] &
» Ode sur [illegible] cen-
» Chabaud de [illegible] annes
» feur de Rh[illegible] liano
» & Membre [illegible] apud
» Villefranche [illegible] 16.
» applaudie [illegible] cette
» avoit été [illegible] Auteur,
[illegible] une , une
De [illegible] noms des

Théorie [illegible] aussi ses Let-
des en général [illegible] pour les
Apsides [illegible]
D. C. [illegible] d'un petit ca-
[illegible] à peu-près pa-
[illegible] que les mê-
[illegible] donné au Pu-
[illegible] l'année dernière,
[illegible] mand est aussi l'E-

nas. Chez Grangé, au Palais; Jombert, Quay des Augustins; Durand, rue S. Jacques; Desprez & Cavelier, rue S. Jacques, 1749. *in*-12.

Théodore le Gras, Libraire au Palais, débite le Tome XVII. des *Vies des Hommes Illustres de la France*, continuées par M. l'Abbé Perrau, Licentié de la Maison & Société de Sorbonne, 1749. *in*-12. Ce volume est employé tout entier au récit de la vie de Henry de Lorraine, premier du nom, Duc de Guise, Prince de Joinville, Pair & Grand Maître de France... sous Henry II. François II. Charles IX & Henry III.

Il paroit chez Bullot, Imprimeur de cette Ville, une *Lettre concernant le nouvel art de graver & d'imprimer les Tableaux, par Gautier, Graveur du Roy, & seul en France privilégié pour les planches Anatomiques en couleur naturelle*, 1749. *in*-12. Cette Lettre est adressée à M. de Boze; le sieur Gautier y

fait voir qu'il n'eſt point éleve du ſieur le Blond ; il marque la différence & l'époque de leur ſyſtéme ; & il montre en même temps que c'eſt lui faire injure, que de le croire *capable de s'emparer des découvertes d'autrui, ſous prétexte d'y faire quelque changement.*

Plinii Cæcilii ſecundi Epiſtolæ & Panegyricus, editio nova. Recenſuit & notis illuſtravit Joannes Nic. Lallemand, in Marchiano Rhetoricæ Profeſſor. Pariſiis, apud Deſaint & Saillant, 1739. *in*-16. de 411. pages. On a joint à cette nouvelle édition la vie de l'Auteur, c'eſt-à-dire de Pline le jeune, une liſte alphabétique des noms des perſonnes à qui il a adreſſé ſes Lettres, & enfin des notes pour les corrections du texte.

Cette édition eſt d'un petit caractére fort net, & à peu-près pareil à celui du Virgile que les mêmes Libraires ont donné au Public à la fin de l'année derniére, & dont M. Lallemand eſt auſſi l'E-

diteur, quoiqu'il n'y ait pas mis son nom. Les mêmes Libraires comptent donner incessamment dans la même forme les ouvrages de Corneille Tacite : & on doit sans doute leur sçavoir gré, ainsi qu'à l'Editeur, de nous présenter, sous une forme commode, portative & d'un prix modique, des Auteurs qui occupent un rang si distingué dans la Littérature latine & prophane, & dont il est si important de rendre la lecture plus commune.

On verra avec plaisir dans l'Avertissement de l'Editeur de cet ouvrage, & plus encore dans l'ouvrage même, les soins que M. Lallemand a pris pour rendre cette édition exacte & correcte. Les éditions auxquelles il marque s'être surtout conformé, sont, par rapport aux Lettres, l'édition d'Amsterdam en 1734, *in*-4°. accompagnée des notes de Cort. & de Lengol. & à l'égard du Panégyrique de Trajan, l'édition de Arnt-

zen. encore *in-4°*. à Amſterdam en 1738, auxquelles il a joint les éclairciſſemens qu'ont pu lui fournir divers manuſcrits & les plus anciennes éditions qu'il a pu découvrir. Les notes qu'il a miſes au bas des pages nous ont paru ménagées avec prudence, & employées avec diſcernement. Nous aurions ſouhaité qu'on eût déſigné dans le corps de l'ouvrage en lettres Italiques, les mots qui concernent les corrections miſes à la fin du Volume.

Il paroît nouvellement chez le ſieur Tardieu, Graveur du Roy, une Eſtampe qu'il vient de graver d'après un des plus beaux tableaux de David Teniers, du Cabinet de Monſieur le Comte de Vence. Il repréſente une Ferme pillée par une troupe de ſoldats, qui y entrent les armes à la main. On voit d'un côté le Bourg-meſtre du lieu les mains liées derriére le dos, conduit par des ſoldats qui l'inſultent, en le rendant témoin forcé du dégat qu'ils

font partout. Les tables renversées, les provisions qu'on enléve, la prise des bestiaux, le fils de la maison expulsé; tout annonce au Maître de la ferme sa ruine entiére; il se jette à genoux, trop content s'il obtient la vie sauve, tandis que sa femme toute effrayée apporte le peu qu'elle a d'argent; ceci fait le principal objet, & est traité comme le reste du sujet avec cet air de vérité, qui fait le caractére des ouvrages de cet admirable Peintre Flamand.

Cette Estampe qui a pour titre *les miséres de la Guerre*, est de même grandeur, & fait pendant à celle des *Œuvres de Miséricorde*, d'après le même Auteur, que le sieur le Bas, Graveur du Roy, a donné au Public il y a deux ans. Ces sujets font ensemble un contraste, qui ajoute aux deux Estampes un mérite respectif.

Le sieur Tardieu, auteur de la derniére, demeure rue S. Jacques, près celle des Noyers, à Paris. Il

continue aussi de vendre un nombre considérable d'autres belles Estampes, dont la plûpart sont gravées par M. Tardieu le pere, que la mort nous a enlevé au commencement de cette année. Cet Artiste, l'un des plus habiles que l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture ait produit, a excellé dans l'un & l'autre genre du Portrait & de l'Histoire. Eléve de MM. Audran, il a acquis sous leur conduite, en fort peu de temps, une réputation qu'il a soutenue pendant un grand nombre d'années, & qui lui a procuré d'avoir part aux ouvrages de marque qui se sont faits de son temps. Son extrême facilité, jointe à une assiduité qui a peu d'exemples, ont fait sortir de ses mains une multitude d'ouvrages, qui ont rendu depuis long-temps son nom célébre dans tous les pays où le bon goût & la connoissance des Arts ont amené le commerce des Estampes. Il seroit trop long

d'indiquer ici les titres de celles que feu M. Tardieu a gravées, & qui se vendent chez son fils; il en a fait un catalogue qu'il distribuera avec l'Estampe que nous venons d'annoncer, & où le juste prix de chacune est marqué.



TABLE
DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Sept. 1749.

Fin de la Table.

Fautes à corriger dans le Journal in-12. du mois de Juillet 1749.

PAge 1415. *ligne* 23. établis, *lisez* établies.

1417. *lig.* 20. fleuves, *lisez* fléaux.

1418. *lig.* 1. Palagonie, *lisez* Patagonie.

Ibid. *lig.* 26. Ablantoque, *lisez* Atlantique.

1421. *lig.* 10. n'avoient, *lisez* n'auroient.

1425. *lig.* 2. mirent, *lisez* avoient.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XLIX.

OCTOBRE.



A PARIS,

Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

OCTOBRE M. DCC. XLIX.

CAROLI DU FRESNE, Domini Du Cange Illyricum vetus & novum, &c. C'est-a-dire, *l'Illyrie Ancienne & nouvelle, par M.* du Cange.

Second Extrait.

Les familles Dalmates Esclavones, ou la suite Généalogique & Historique des Rois & Toparques de

Dalmatie ſous les Empereurs de Conſtantinople.

NOus avons donné dans notre Journal du mois de Septembre l'extrait de la premiére partie de l'Illyrie ancienne & nouvelle, qui finit au régne de l'Empereur Héraclius, ſous lequel les Provinces de l'Illyrie furent démembrées & partagées entre diverſes Nations Sclavones & les Bulgares; cette premiére partie eſt l'ouvrage du Comte de Buzin, il a tiré la ſeconde partie qui contient l'hiſtoire des Rois & des Princes Sclavons de Dalmatie, de l'hiſtoire Byzantine de M. du Cange, qu'il a trouvée plus exacte & plus approfondie que tous les ouvrages compoſés par les meilleurs Ecrivains du Pays. Quoique l'hiſtoire Byzantine ait été publiée, il y a près de ſoixante & dix ans, nous avons cru devoir donner un extrait étendu de cette ſeconde partie pour préſenter à nos Lecteurs la

ſuite du plan que le Comte de Buzin s'eſt formé d'une Hiſtoire intéreſſante, qui mérite d'être connue du Public.

L'hiſtoire des familles Dalmates Sclavonnes, eſt diviſée en vingt chapitres que nous allons parcourir, en nous arrêtant ſur les points les plus importans; après avoir donné la diviſion du Pays, nous décrirons ſommairement l'établiſſement, l'élévation, la décadence & la deſtruction des Royaumes de Servie, de Croatie & de Boſnie.

La Dalmatie ſous les Empereurs de Conſtantinople comprenoit toute la Côte Maritime, depuis les confins de Durazzo, & depuis Antibari juſqu'aux montagnes d'Iſtrie; dans ſa largeur elle s'étendoit depuis cette Côte juſqu'au Danube. Elle étoit habitée par pluſieurs peuples, la plûpart Sclavons, qui s'y établirent, comme nous l'avons vu dans le premier extrait, ſous le régne de Héraclius. Les

Empereurs ne conſervérent que quelques villes Maritimes ſur la Côte du Golfe Adriatique. Ces Peuples diviſérent tout le Pays en différentes Principautés & Toparchies.

La Toparchie de Dioclée comprenoit le Pays qui eſt entre Durazzo & la Principauté de Trebigna (*Terburnia*) & juſqu'aux montagnes de Servie; elle étoit ainſi nommée de la Ville de Dioclée, qui donna la naiſſance & le nom à l'Empereur Dioclétien; on voit encore les ruines de cette Ville ſur les bords du Lac de Scutari.

La Principauté de Trébigna s'étendoit depuis la Ville de Cataro (*Decateras*) juſqu'à Raguſe & aux montagnes de Servie.

La Principauté de Zachlum commençoit à Raguſe juſqu'au Fleuve Orontius, & s'étendoit juſqu'aux frontiéres de Servie; la montagne de Chlum avoit donné le nom à ce diſtrict.

La Province de *Pagania*, ainſi

nommée parce qu'elle étoit habitée par des *Pagani*, peuples grossiers & infidéles, étoit bornée par les riviéres d'Orontius & de Zetina; les Romains la nommoient Narenta; elle comprenoit les Isles de Curzola, de Brazzo, de Meleda, & quelques autres.

La Croatie s'étendoit sur la Côte depuis la riviére de Zetina jusqu'aux montagnes d'Istrie & à la Ville d'Albuno; ses Villes les plus célébres étoient Spalatro, Sebenico, Jadera ou Zara, Nona; on la nommoit *Croatia Baptizata* pour la distinguer de la Croatie blanche ou de la grande Croatie qui reçut le Christianisme beaucoup plus tard.

Le reste du Pays qui s'étendoit entre ces Principautés & la Bulgarie, portoit le nom de Servie, qui fut soûdivisée en Bosnie, Servie, & Rascie; ce dernier Canton étoit voisin de la Macédoine.

Les Principautés les plus puissantes furent celles de Servie & de

Croatie, qui dans la ſuite ayant été démembrées,donnérent naiſſance à d'autres Toparchies moins conſidérables.

Les Serviens paſſérent le Danube dans le ſeptiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne, & rendirent de grands ſervices à l'Empereur Héraclius qui leur donna des terres dans la Province de Theſſalonique ; mais les Abares ayant été chaſſés de la Dalmatie & de la Méſie, les Serviens occupérent une partie de ces deux Provinces, & furent gouvernés par des Princes de cette Nation qui dans la ſuite prirent le titre de Roi. Conſtantin Porphyrogennete décrit l'établiſſement de cette Principauté & la ſuite des Princes de Servie, leurs guerres contre les Bulgares & comment le Prince Tzeeſthlas ſe rendit abſolu & indépendant des Empereurs de Conſtantinople, vers l'an 900 de l'Ere Chrétienne. Cette hiſtoire des Princes de Servie tirée de Conſtantin Porphyrogennete, eſt fort diffé-

ente en plusieurs points de l'histoire de Dalmatie qui a été écrite par le Prêtre de Dioclée vers l'an 1170. pour les concilier M. du Cange pense que Constantin parle de l'histoire de la Servie proprement dite & que le Prêtre de Dioclée a écrit l'histoire de la Dalmatie maritime, il rapporte la suite des premiers Rois & des Princes de Dalmatie & de Servie d'après l'Historien Dalmate. Le Prince Sélimir ayant établi sa résidence dans la Ville de Scodra ou de Scutari, ne put obtenir le titre de Roi qu'il avoit demandé à l'Empereur Justinien. Plusieurs de ses Successeurs persécutérent la Religion Chrétienne, le Roi Budimir par les conseils de Constantin le Philosophe qui vivoit à Théssalonique, embrassa le Christianisme dans le neuviéme siécle & divisa ses Etats en Evêchés, Bannats & Zupanies ou Jurisdictions. La suite des autres Princes est peu intéressante jusqu'à Rodoslas, qui ayant été privé de ses

Etats par ſon fils Ciaſlas, ſe retira à Rome; Ciaſlas dans la ſuite fut puni de ſon attentat, ayant tué Kiiſun Duc des Hongrois, il fut jetté dans la Save par les ordres de la femme du Hongrois qui vengea ainſi la mort de ſon mari. Alors la Dalmatie tomba dans l'Anarchie, & fut adminiſtrée par les Jupans ou Comtes, qui reſtérent Maîtres dans leurs Diſtricts; Tycomile, gendre de Ciaſlas, s'empara de la Raſcie, avec le titre de *Grand Jupan*; les Sarraſins dans le même temps paſſérent de la Sicile dans la Dalmatie, où ils firent des ravages horribles, détruiſirent preſque toutes les Villes, & obligérent les Habitans à ſe réfugier dans les Montagnes, cependant ils ne purent forcer Raguſe; l'Empereur Baſile, le Macédonien, envoya un puiſſant ſecours en Dalmatie; les Sarraſins ne l'attendirent pas, ils paſſérent dans l'Apoüille, où ils forcérent Bari, qui enſuite fut reprise par l'Empereur Louis II, de

la Maiſon de Charlemagne. Paulimir, petit-fils de Rodoſlas, qui s'étoit réfugié à Rome, étant revenu en Dalmatie, fut reconnu & proclamé Roi à Trebigna; ce Prince reconquit la Raſcie, & ayant vaincu les Hongrois près de Sirmium, il fit la Paix avec eux, une des conditions du Traité fut que la Save fixeroit les limites entre les deux Peuples. Un de ſes Succeſſeurs les plus célébres fut Dobroſlas, dans l'onziéme ſiécle, l'Empereur Baſile, ſurnommé Bulgaroctone à cauſe de ſes victoires ſur les Bulgares, avoit ſoumis non ſeulement la Bulgarie, mais encore la Raſcie, la Boſnie & la Dalmatie, mais le Prince Dobroſlas, qui étoit auſſi nommé Eſtienne, trouva le moyen de ſe ſauver de Conſtantinople, où il s'étoit retiré depuis qu'il avoit été dépouillé de ſes Etats, il chaſſa les Grecs de la Servie & de la Dalmatie; l'Empereur Michel le Paphlagonien, envoya contre lui une Armée qui fut dé-

faite, une seconde Armée des Grecs n'eut pas un succès plus heureux ; Constantin Monomaque, aussitôt après son avénement à l'Empire, recommença la guerre avec plus de vivacité, envoya contre les Serviens une Armée de soixante mille hommes, mais son Général s'étant engagé imprudemment dans des défilés, fut tué avec six autres Officiers Généraux, dans une Bataille où les Grecs perdirent quarante mille hommes, l'an de Jesus-Christ 1043. Dobroslas devenu plus puissant par cette Victoire, réduisit les Bans & autres Gouverneurs qui, sous la protection des Grecs, refusoient de lui obéir. Après sa mort ses Etats furent partagés entre ses quatre enfans ; Michel l'un d'eux fut proclamé Roi de Servie, & fit alliance avec l'Empereur Monomaque l'an 1050.

La suite de l'histoire de ce Païs est remplie d'événemens & de révolutions que nous ne pouvons

détailler. Nous sommes obligés de nous borner aux points histori-ques les plus remarquables. Le Prince Simeon possédoit vers l'an 1236 la Dalmatie & la Servie, & fut le premier qui prit le titre de *Roi de Rascie*.

Estienne, son fils, surpassa tous ses Prédécesseurs en prudence & en courage, il fit la Paix avec les Grecs & avec le Roi des Bulgares; après avoir été dépouillé de ses Etats par Vulhsan son frere, il les recouvra & les laissa à Nééman son fils, qui prit aussi le nom d'Estienne; celui-ci fit des Conquêtes sur les Grecs & sur les Hongrois.

Vrosius Milutinus, surnommé le Saint, son petit-fils, abandonna à son frere Estienne Dragutin, la partie de Servie qui est voisine de la Save, fit en 1308 avec Charles Comte de Valois, frere de Philippe le Bel, Roi de France, un Traité d'Alliance, par lequel il s'engageoit de lui fournir des troupes pour recouvrer l'Empire de Con-

ſtantinople; en 1318. les Seigneurs de ſes Etats ſe révoltérent; enfin, en 1320 il fut vaincu par Charles I. Roi de Hongrie, & dépouillé de preſque tous ſes Etats; par le Traité de Paix Vroſius reconnut la Souveraineté des Rois de Hongrie, & embraſſa la Religion Catholique Romaine, il mourut au mois de Novembre de l'an 1321.

Eſtienne Duiſcianus, ſon petit-fils, fut un Prince diſtingué par ſon mérite & pas ſes exploits contre les Hongrois, les Grecs, & contre les Turcs; pendant les Guerres que ſe faiſoient Jean Paleologue & Jean Cantacuzene, Eſtienne s'empara de toute la Macédoine, excepté Theſſalonique, de la Theſſalie & de l'Acarnanie, ſe fit proclamer Empereur des Romains & des Serviens, & créa à ſa Cour de Grands Officiers à l'exemple des Empereurs de Conſtantinople; étant menacé de la guerre de la part du Roi de Hongrie, il envoya en 1354 des Ambaſſadeurs au Pape Innocent

VI. pour proposer de se réunir à l'Eglise Romaine ; mais le Pape ayant découvert sa mauvaise foi, engagea le Roi de Hongrie & les Vénitiens à lui faire la guerre, ce Prince mourut peu de temps après en 1356.

Vrosius son fils, lui succéda dans ses Etats, & prit aussi le titre d'Empereur. Siniscian, son Oncle, Duc de Joannina, & Seigneur d'Acarnanie, prétendit avoir le Royaume de Servie ; Helene, mere de Vrosius, fomenta les troubles qui causérent la ruine du Royaume ; pendant cette Guerre Civile les Gouverneurs des Villes & des Provinces se révoltérent. Le Comte Lazare s'empara des Provinces voisines de la Hongrie, & les autres Seigneurs occupérent différens districts. Vrosius eut la foiblesse de déclarer Roi le Despote Vucasin, qui le massacra en 1368. Ainsi finit l'ancienne famille des Rois de Servie. Il reste quelques Monnoyes d'argent du Roi Vro-

ſius, qui ſont décrites par le P. Banduri, & que nous avons vues dans le riche Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin.

Vucaſin, d'une famille noble mais peu diſtinguée, ayant été élevé au titre de Crale ou de Roi de Servie, fit avec ſon frere Uggliesſca, des actions éclatantes contre Soliman Sultan des Turcs. Ces Princes défirent trente mille Turcs, mais le Sultan les ſurprit dans un défilé, en 1371. Uggliesſca perdit la vie dans l'Hébre ou la Mariza, & Vucaſin fut tué près de la Ville de Caramanli. Les Turcs entrérent dans la Raſcie & la ravagérent; les enfans de Vucaſin ſuccédérent à leur Pere; mais leurs Etats furent uſurpés par les Seigneurs Voiſins, & par les Turcs; cette Famille que le crime & la tyrannie avoient élevée ſur le Trône, périt en peu d'années.

Dans le dénombrement des Etats de Vroſius, dernier Roi de Servie, le Comte Lazare s'empara de la

partie qui eſt voiſine du Danube & de la Save, & eut pour Capitale la ville de Semendrie, que les Grecs nomment Sphenderovia, & les Hongrois Zendrew; il ne prit point le titre de Roi ou de Crale; étant menacé par le Sultan Amurath I. il le fit poignarder par un Servien; mais il périt lui-même dans un combat contre les Turcs en 1389, & laiſſa ſes Etats à Eſtienne ſon fils, qui mourut en 1421, ſans poſtérité; ſes Etats paſſérent à Georges, fils d'une de ſes Sœurs. Ce Deſpote ſoutint de longues guerres contre Amurath II. & fut obligé de lui céder une partie de la Servie, il mourut en 1457; enfin Lazare, fils de Georges, fut le dernier Deſpote de Servie. Mahomet II. qui avoit pris la ville de Conſtantinople en 1453, ſoumit la Servie & la Boſnie, qui ſont reſtées ſous la domination des Turcs.

M. Du Cange, après avoir donné l'hiſtoire des Rois de Servie, paſſe (Cap. VI,) à l'hiſtoire des

Rois de Dalmatie & de Croatie; nous ne pouvons en donner qu'un précis très-abregé. Il s'agit ici de la Croatie, que les Ecrivains appelloient *Croatia Baptizata*, qui occupoit une partie de la Dalmatie, depuis la Riviére de Zetina jusqu'aux Montagnes d'Istrie; elle contenoit les villes de Salone, de Spalatro, de Scardone, de Sebenico, de Zara & de Nona. Les Croates, nation Sclavone, occupérent ce pays, comme nous l'avons déja observé, sous le régne d'Héraclius, après que les Abares en eurent été chassés. Héraclius envoya des Evêques & des Prêtres aux Croates qui embrassérent la Religion Chrétienne; leurs Princes ou Chefs reconnoissoient la Souveraineté des Empereurs de Constantinople. Dans la suite des temps, les Ducs de Croatie & de Dalmatie eurent des démêlés avec les Rois de France, depuis que Charlemagne eut détruit le Royaume des Lombards, & qu'il eut conquis l'Italie; Char-

lemagne termina à Thionville en 806, les différends entre les Ducs de Venise, & le Duc de Jadera ou Zara; en 817 l'Empereur Nicephore envoya des Ambassadeurs à Louis le Débonnaire, pour régler les limites entre les Romains, les Dalmates, & les Sclavons; Borna Duc de Dalmatie se déclara en faveur de l'Empereur Roi de France, & ce Pays se mit sous la protection des Rois François, que les Croates abandonnérent peu de temps après; ils divisérent la Croatie en douze *Jupanies* ou Préfectures, & reconnurent la Souveraineté des Empereurs de Constantinople. Au commencement du dixiéme siécle Crésimir prit le titre de Roi de Croatie & de Dalmatie, cependant l'Empereur Basile Porphyrogennete soumit la Croatie; & les Princes de Croatie continuérent à prendre le titre de Roi. Démétrius surnommé Zuonimir, secoüa le joug des Grecs, il se fit couronner Roi de Croatie & de

Dalmatie à Salone en 1076, & se mit sous la protection du Pape Gregoire VII. à qui il promit de payer un tribut annuel de deux cens pesans d'or. Ce Prince épousa Hélene fille de Bela, surnommé le Pieux, Roi de Hongrie. Après la mort de Zuonimir, Estienne, dernier Roi de Croatie & de Dalmatie, posséda cet Etat pendant peu de temps, le Royaume passa au pouvoir des Rois de Hongrie. Ladislas Roi de Hongrie s'empara de la Croatie, soit aux droits de sa sœur, Veuve du Roi Zuonimir qui étoit mort sans enfans, soit parce qu'il profita des troubles qui s'étoient élevés entre les Seigneurs du Pays. Cette époque est remarquable, ce fut vers l'an 1070 que le Royaume de Dalmatie & de Croatie devint une dépendance de la Hongrie. Depuis ce temps-là les Ducs de Venise prirent le titre de Ducs de Dalmatie, en vertu de la cession que leur en fit l'Empereur Alexis Comnene en

reconnoiſſance des ſervices qu'ils lui avoient rendus en Italie contre les Normands ; quelques Auteurs révoquent en doute cette ceſſion, mais il eſt certain que les Vénitiens poſſédoient alors la plupart des Villes maritimes de la Dalmatie, qui dépendent encore de cette République, comme Zara, Sebenico, Spalatro, &c. Il eſt conſtant d'ailleurs que Ladiſlas ne poſſéda que les Villes de la Croatie qui ſont au milieu des terres. Ce Pays fut pendant pluſieurs ſiécles le théâtre de longues guerres entre les Rois de Hongrie & les Vénitiens. Louis I. Roi de Hongrie, de la maiſon d'Anjou, réduiſit la Dalmatie & la Croatie, en 1345. Il enleva aux Vénitiens, Sebenico, Trau, Nona Jadera & toutes les Villes qu'ils poſſédoient ſur la Côte, & les obligea de renoncer par un traité de paix à toutes leurs prétentions ſur la Dalmatie ; depuis ce temps-là les Ducs de Veniſe ne prirent plus le titre de Ducs de Dalmatie & de Croatie.

Sigiſmond Empereur, qui avoit épouſé Marie fille de Louis, Héritiére de Hongrie, perdit les Villes de Dalmatie qui s'étoient déclarées en faveur de Ladiſlas, fils de Charles Roi de Naples, qui lui diſputoit le Royaume de Hongrie; mais Sigiſmond ſe concilia les Dalmates, & toutes les Villes ſe ſoumirent à lui. Ladiſlas ne conſerva que la Ville de Zara qu'il vendit aux Vénitiens en 1409. La Ville de Sebenico ſe ſoumit à eux en 1412, quelques années après Sigiſmond perdit la Dalmatie. Les Vénitiens reprirent en 1420, les Iſles de Curzola, de Brazza & de Pharo. Pendant cette année & les ſuivantes, Trau, Spalatro, Cataro, & les autres Villes maritimes de Dalmatie, excepté Raguſe & Veglia, ſuivirent l'exemple de Sebenico, & reçurent garniſon Vénitienne; enfin la paix ſe fit entre Sigiſmond & les Vénitiens en 1433. l'Empereur leur céda toutes ces Villes. Après ſa mort les Habitans

d'Almissa se donnérent à la République en 1444; Ladislas fils d'Etienne, Duc de S. Sabas, redoutant la puissance des Turcs, céda en 1475 aux Vénitiens la Forteresse de Vissech; enfin en 1480, Jean Franchipani leur livra Veglia dont il étoit Comte.

C'est ainsi que s'est formé l'Etat que la République de Venise posséde en Dalmatie; & quoique les Rois de Hongrie ayent été alors dépouillés de ce Royaume, ils ont toujours conservé leurs prétentions; le Roi Ladislas par les conseils de Louis XI. Roi de France, demanda aux Vénitiens la restitution de toutes les places qu'ils occupoient en Dalmatie. Les successeurs de Ladislas ont continué de prendre pour la conservation de leurs droits le titre de Rois de Dalmatie. Ce précis Historique peut faire plaisir à nos Lecteurs, & en particulier à ceux qui étudient le droit public de l'Europe.

Les Rois de Hongrie prennent

auſſi le titre de Rois de Boſnie; nous donnons d'après M. du Cange (cap. IX.) l'Hiſtoire abregée des Bans & des Rois de Boſnie.

La riviére de Boſna qui ſe décharge dans la Save a donné le nom à ce Pays, qui eſt appellé par Conſtantin Porphyrogennete *Boſone*; il faiſoit alors partie de l'ancien Royaume de Servie. Budimir Swetopelek, premier Roi Chrétien de Dalmatie & de Servie, diviſa la *Surbie* ou Servie en deux parties ſuivant le cours du Drin, l'une au couchant qu'il nomma Boſnie, l'autre fut appellée Raſcie; il établit dans ces Provinces des Gouverneurs ou *Bans*, auxquels étoient ſoumis les Comtes ou Jupans. Dans la ſuite les Bans ſecouérent le joug de la domination Royale, & furent indépendans.

Les Bans de Boſnie ſuivant le dégré de puiſſance qu'ils avoient, reconnoiſſoient la ſouveraineté des Rois de Servie ou de Hongrie, où

où ils agiſſoient en Souverains; ſouvent même ils ont poſſédé la Croatie.

Sous le gouvernement de Culin, Ban ou Prince au commencement du treiziéme ſiécle, l'héréſie des Vaudois fit de grands progrès en Boſnie ſous le nom de *Patareniens*; les Papes & les Rois de Hongrie travaillérent longtemps à l'extirper.

Le Prince Thwartk fut très-puiſſant vers le milieu du quinziéme ſiécle; ayant fait des conquêtes ſur les Princes ſes voiſins, il prit le titre de Roi & ſe fit couronner en 1366, ſous le nom d'*Etienne Myrces*; cependant Louis Roi de Hongrie conſerva la Souveraineté ſur la Boſnie. Le Roi Etienne remporta pluſieurs avantages ſur les Hongrois; après avoir défait les Turcs qui étoient entrés en Boſnie, il mourut en 1391. Après ſa mort il s'éleva une guerre civile qui cauſa la perte de ce Pays. Scurus, fils naturel de Thwartk, fut proclamé

Roi & implora le ſecours des Turcs contre Oſtoia qui avoit uſurpé une partie de la Boſnie, celui-ci s'étant livré à la débauche, les Peuples ſe révoltérent & élûrent Etienne Oſtoich, avec lequel Scurus fit alliance; après pluſieurs batailles les trois Contendans s'accommodérent en 1422, & partagérent entr'eux la Boſnie en conſervant chacun le titre de Roi. Scurus leur ſurvéquit, poſſéda ſeul la Boſnie & mourut ſans enfans en 1443. Après ſa mort Etienne Thomaſcus, de l'illuſtre Famille de Iablenovich, fut proclamé Roi, abjura l'héréſie des Manichéens & reçut le Baptême; il promit d'entrer dans la confédération que les Princes Chrétiens firent contre le Sultan Amurath II. mais dans la ſuite il ſe déclara ouvertement en faveur des Turcs, contracta une alliance ſpirituelle avec Mahomet II. & fut étranglé par ſon propre fils Etienne & par Radivoius ſon frere. Etienne ſuccéda à ſon pere, rom-

pit le traité qui avoit été conclu avec le Sultan, refusa de lui payer tribut, & reçut avec insolence ses Ambassadeurs ; Mahomet II. irrité, entra dans la Bosnie à la tête de cent cinquante mille hommes de Cavalerie sans compter l'Infanterie, prit la forte place de Robaz, envoya poursuivre le Roi qui fut assiégé dans le Château de Clut & obligé de se rendre avec tous ses trésors ; le Sultan l'engagea par ses promesses à lui remettre plus de soixante & dix Places fortes, qui furent livrées dans l'espace de huit jours. Le Turc contre la parole donnée trancha la tête à l'infortuné Roi de Bosnie, comme nous l'apprenons d'une Lettre du Pape Paul II. à Louis XI. Roi de France, en date du mois de Janvier 1464, il fit mourir les Princes & les Grands, détruisit le Royaume de Bosnie, qui est resté asservi à la domination des Turcs.

Nous renvoyons à un autre

extrait l'hiſtoire du Royaume de Bulgarie, & de quelques autres Principautés Illyriennes, qui ſont partie du vaſte Empire Ottoman.

HISTOIRE NATURELLE générale & particuliére, avec la deſcription du Cabinet du Roy ; trois tomes in-4°. dont le premier tome contient 612 pages, le deuxiéme 603, le troiſiéme 530. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1749.

PLUSIEURS ſçavans Phyſiciens avoient à la vérité traité aſſez heureuſement pluſieurs parties de l'Hiſtoire naturelle, mais perſonne juſqu'à préſent n'avoit eu le courage, ou pour mieux dire, ne s'étoit ſenti aſſez de force pour embraſſer cette Hiſtoire dans toute ſon étendue. Cependant quelque grand que ſoit ce deſſein, dans l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, & qui eſt en partie de M. de Buffon, & en partie de M.

Daubenton, on porte ſes vûes encore plus haut; on ne s'y borne pas à nous donner des deſcriptions exactes, & à s'aſſurer de la vérité des faits; partout on nous y ouvre des routes nouvelles pour perfectionner les différentes parties de la Phyſique; & on nous y apprend à découvrir les rapports que les faits particuliers peuvent avoir avec les phénoménes de la nature.

Le premier tome qui eſt entiérement de M. de Buffon, ſert comme d'introduction & de fondement à tout l'ouvrage. Il commence par un diſcours ſur la maniére d'étudier & de traiter l'Hiſtoire Naturelle. Cet illuſtre Académicien y donne quelques notions préliminaires ſur les méthodes qu'on a imaginées pour faciliter l'intelligence de cette Hiſtoire; il en fait ſentir les avantages & les inconvéniens, & il le fait en homme accoutumé à voir les choſes dans leurs premiers principes, & par conſéquent fort éloigné du défaut

ordinaire à la plupart des inventeurs de méthodes, » qui eſt de » vouloir juger du tout par une » ſeule partie, de réduire la natu- » re à de petits ſyſtêmes qui lui » ſont étrangers, & de ſes ouvra- » ges immenſes en former arbitrai- » rement autant d'aſſemblages dé- » tachés, enfin de rendre en mul- » tipliant les noms & les repré- » ſentations, la langue de la ſcien- » ce plus difficile que la ſcience même.

Il montre qu'il eſt impoſſible de donner un ſyſtême général, une méthode parfaite, non-ſeulement pour l'Hiſtoire Naturelle entiére, mais même pour une ſeule de ſes branches, ce qu'il prouve en particulier de la Botanique, quoique pour me ſervir de ſes termes, cette méthode ait été pour ceux qui s'y ſont diſtingués, une eſpéce de pierre philoſophale qu'ils ont cherchée avec des peines & des travaux infinis.

Il fait la critique de la plûpart

de ces méthodes, il en démontre l'insuffisance & surtout de celle de M. Linnæus: mais en même-temps il convient qu'il n'y en a point de plus ingénieuse ni de plus complette qne celle de M. de Tournefort.

De tout ce que dit M. de Buffon à ce sujet, il résulte que la meilleure des méthodes qu'on puisse choisir, n'est utile qu'autant qu'elle peut conduire à la seule qu'il reconnoit véritable, c'est la description & l'Histoire de chaque chose en particulier.

Venant ensuite à la méthode de distribution des différens sujets de l'Histoire Naturelle, il examine ce qu'il peut y avoir de réel dans les divisions que l'on en a faites jusqu'à présent.

Pour le reconnoître, il avertit qu'il faut se défaire un instant de tous nos préjugés, & même nous dépouiller de nos idées. Il veut qu'on se mette dans la situation, où l'on pourroit imaginer, que se-

roit un homme qui auroit tout oublié, & qui s'éveilleroit tout neuf pour les objets qui l'environnent. Il place cet homme dans une campagne; où les animaux, les oiseaux, les poissons, les plantes, les pierres se présentent successivement à ses yeux.

Il fait voir comment cet homme se formera peu à peu une idée de la matiére animée ; qu'il la distinguera aisément de la matiére inanimée, & que peu de temps après, il distinguera très-bien la matiére animée de la matiére végétative; ainsi il arrivera naturellement à cette premiére grande division, *Animal, Végétal & Minéral*, & comme il aura pris en même temps une idée nette de ces vastes objets si différens, *la Terre, l'Air & l'Eau.* Il viendra insensiblement à se former une idée particuliére des animaux qui habitent la terre, de ceux qui demeurent dans l'eau, & de ceux qui s'élévent dans l'air, & par conséquent il se fera à lui-

même cette seconde division, *Animaux quadrupedes*, *Oiseaux*, *Poissons*.

Il en est de même dans le régne végétal des Arbres & des plantes. Voilà, dit-il, ce que la seule inspection doit naturellement lui donner, & ce qu'avec une très légére attention, il ne peut manquer de reconnoître. C'est-là aussi ajoute-t'il, ce que nous devons regarder comme réel, & ce que nous devons respecter comme une division donnée par la nature même.

Ensuite en supposant que le même homme ait acquis autant de connoissances, & qu'il ait autant d'expérience que nous en avons, il viendra à juger les objets de l'Histoire Naturelle par les rapports qu'ils auront avec lui. Ceux qui lui seront les plus nécessaires, les plus utiles, tiendront le premier rang. Les plus familiers seront toujours ceux qui lui seront les plus connus. De là il passera à ceux qui sans être familiers, ne laissent pas que d'ha-

biter les mêmes lieux, les mêmes élémens ; & ce ne sera qu'après toutes ces connoissances acquises, que sa curiosité le portera à rechercher ce que peuvent être les animaux des climats étrangers.

Il en sera de même pour les Poissons, les Oiseaux, les Insectes, pour les Coquillages, pour les Plantes, pour les Minéraux. » Il les étu» diera à proportion de l'utilité » qu'il en pourra tirer ; il les con» sidérera à mesure qu'ils se pré» senteront plus familiérement ; & » il les rangera dans sa tête rélati» vement à cet ordre de ses con» noissances, parce que c'est en » effet l'ordre selon lequel il les a » acquises, & selon lequel il lui » importe de les conserver.

Comme cet ordre est le plus naturel de tous, c'est aussi l'ordre qui sera suivi dans cet ouvrage. Il paroît, comme l'assure M. de Buffon, que de toutes les méthodes qu'on a trouvées jusqu'ici, ou qui restent à trouver, il n'y en a pas

une, où il n'y ait plus d'arbitraire que dans celle-ci. C'eſt ce qu'il fait voir entr'autres de celle de M. Linnæus qui eſt la plus nouvelle & la plus impoſante.

Il ne prouve pas moins ſolidement que malgré les reproches qu'on fait aux anciens de n'avoir point donné de méthodes, ils étoient beaucoup plus inſtruits & plus avancés que nous ne le ſommes, dans l'Hiſtoire Naturelle des animaux & des minéraux; qu'Ariſtote, Théophraſte, & Pline, qui ont été les premiers Naturaliſtes, ſont auſſi les plus grands à certains égards; & que quoique nos Auteurs ayent ajouté leurs découvertes à celles des anciens : nous n'avons pas aujourd'hui ſur l'Hiſtoire Naturelle beaucoup d'ouvrages modernes, qu'on puiſſe mettre audeſſus de ceux d'Ariſtote & de Pline.

Nous ne doutons pas qu'on ne liſe avec plaiſir le jugement qu'il porte ſur les écrits de ces deux célébres Naturaliſtes. Il dit de ce der-

nier, ce qu'on dira ſans doute de M. de Buffon même, » qu'il eſt » également grand dans chaque » partie du vaſte plan qu'il avoit » embraſſé, que l'élévation des » idées, la nobleſſe du ſtyle rélé- » vent encore ſa profonde érudi- » tion, ... qu'il avoit cette facilité » de penſer en grand, qui multi- » plie la ſcience, & cette fineſſe de » réflexion de laquelle dépendent » l'élégance & le goût, & qu'il » communique à ſes Lecteurs une » certaine liberté de penſer, qui » eſt le germe de la Philoſophie.

Nous voudrions pouvoir nous arrêter ſur la fin du diſcours, où M. de Buffon montre d'une maniére très-lumineuſe, qu'en traitant l'Hiſtoire Naturelle, on ne doit pas ſe contenter ſeulement de mettre de l'exactitude dans les deſcriptions, & de la vérité dans les faits, mais qu'il faut s'élever à quelque choſe de plus grand & de plus digne encore d'un véritable Philoſophe. » C'eſt, dit-il, de combi-

» ner les obſervations, de généra-
» liſer les faits, de les lier enſem-
» ble par la force des Analogies,
» & de tâcher d'arriver à ce haut
» dégré de connoiſſances, où nous
» pouvons juger que les effets par-
» ticuliers dépendent d'effets plus
» généraux, & comparer la nature
» avec elle même dans ſes grandes
» opérations.

Mais pour s'élever à cette ſublime métaphyſique, & conduire ſurement ſon eſprit dans la recherche du vrai, il montre qu'on a néceſſairement beſoin d'une méthode puiſée dans la métaphyſique même, & que les préjugés & les fauſſes applications s'étant multipliées à meſure que nos hypothéſes ont été plus ſçavantes, plus abſtraites & plus perfectionnées, il eſt plus difficile que jamais de reconnoître ce que nous pouvons ſçavoir, & de le diſtinguer nettement de ce que nous devons ignorer.

Il examine donc quelles doivent être les qualités de cette mé-

thode qui reste encore à trouver; & quoiqu'il ne donne presque celle qu'il propose ici, que comme des réflexions qui serviront d'avis sur un sujet si important, il nous a paru qu'il donne beaucoup plus qu'il ne promet.

Ce discours est de soixante pages, le second en contient environ autant. Il y est question de la Théorie de la terre, sujet, dit notre Auteur, lié par lui-même à l'Histoire Naturelle, & qui en un sens doit en être regardé comme le fondement, ou du moins comme un préliminaire nécessaire à cette science. M. de Buffon déclare qu'on n'y trouvera point ce merveilleux qui séduit d'abord dans les explications que Wihiston, Woodward & Burnet ont donnés de cette Histoire.

Ce qu'il enseigne à ce sujet pourra, ajoute-t'il, » paroître commun » en comparaison des grands systê» mes ou plutôt des Romans Phy» siques de ces trois fameux Au-

» teurs. Mais on doit ſe ſouvenir » qu'un Hiſtorien eſt fait pour dé» crire & non pour inventer ; qu'il » ne doit ſe permettre aucune ſup» poſition, & qu'il ne peut faire » uſage de ſon imagination, que » pour combiner les faits & en » former un enſemble qui préſen» te à l'eſprit un ordre méthodique » d'idées claires, de rapports ſuivis » & vraiſemblables.

Il commence par ſe repréſenter ce que l'expérience de tous les temps & nos propres obſervations nous apprennent au ſujet de la terre. Mais comme nous ne pouvons, dit-il, qu'en examiner l'écorce, & que les plus grandes cavités, les mines les plus profondes ne deſcendent pas à la huitmiliéme partie de ſon diamétre, on doit ſe borner à examiner & à décrire la ſurface de la terre, & la petite épaiſſeur dans laquelle les hommes ont pu pénétrer.

Il obſerve que la premiére choſe qui s'y préſente, eſt l'immenſe

quantité d'eaux qui couvrent la plus grande partie du globe; que ces eaux sont toujours agitées par le flux & le reflux, d'où résulte un mouvement continuel & général de toutes les mers d'Orient en Occident. Ensuite que quand on considére le fonds de la mer, on y remarque autant d'inégalités que sur la surface de la terre, des hauteurs & des Vallées, des terreins de toute espéce. On voit que toutes les Isles ne sont que des sommets de vastes montagnes, dont le pied & les rapines sont couvertes de l'élément liquide.

Quand on examine la partie séche du Globe, on reconnoit que la premiére couche qui l'environne, est partout d'une méme substance, qui n'est qu'un composé de parties animales & végétales. Pénétrant plus avant, on trouve la vraye terre: on voit des couches de sable, de pierre à chaux, d'argille, de coquillages, de marbre, de gravier, de craye, de plâ-

tre, &c. & l'on remarque que ces couches ſont toujours poſées parallélement les unes ſur les autres, & que chaque couche a la même épaiſſeur dans toute ſon étendue. On voit de plus que dans l'intérieur de la terre ſur la cime des monts, & dans les lieux les plus éloignés de la mer, on trouve des coquilles, des ſquelettes de poiſſons de mer, des plantes marines, &c.

Ces coquilles ſont en prodigieuſe quantité ; non ſeulement elles ſont renfermées dans l'intérieur des rochers & des autres maſſes de marbre & de pierre dure, auſſi bien que dans les crayes & dans la terre ; mais elles y ſont incorporées, pétrifiées & remplies de la même ſubſtance qui les environne ; & ce qu'il faut bien obſerver, c'eſt que dans toutes ces différentes couches, les matiéres les plus peſantes ne ſont pas toujours au-deſſous des plus légéres ; d'où l'on doit conclurre que cette uniformité de la nature, cette eſpéce d'organiſation de la terre,

cette jonction des différentes matiéres par couches paralléles & par lits sans égard à leur pesanteur, n'ont pu être produites, que par une cause aussi puissante, & aussi constante que celle de l'agitation des eaux de la mer, soit par le mouvement réglé des vents, soit par celui du flux & du reflux.

Mais comment, demande M. de Buffon, est-il arrivé que cette terre que nous habitons, qui de temps immémorial est un continent sec, ferme & éloigné des mers, ayant été autrefois un fonds de mer, soit actuellement supérieure à toutes les eaux, & en soit distinctement séparée? Est-il possible de concevoir une cause assez puissante pour opérer un tel effet?

Il avoue que ces questions sont difficiles à résoudre. Mais les faits, dit-il, étant certains, la maniére dont ils sont arrivés peut demeurer inconnue, sans préjudicier au jugement que nous devons en porter. Cependant si nous voulons y

réfléchir, nous trouverons des raisons très-plausibles de ce changement. Il en apporte en effet comme on le verra dans le discours même, & il y fait observer que conformément au texte Sacré, ce changement pour la plus grande partie a dû naturellement arriver dans les premiers temps qui ont suivi la création. Il combine avec sagacité la cause générale qu'il en a donnée, c'est-à-dire, l'agitation continuelle des eaux de la mer, avec les causes particuliéres, telles que les tremblemens de terre, les feux souterrains, les volcans, les eaux du Ciel, & donne des faits non moins certains que curieux, dont le détail rend sensible les différens changemens qui sont arrivés sur le globe, „ soit par l'irruption de „ l'Océan dans les terres, soit „ par l'abandon de ces mêmes ter- „ res lorsqu'elles se sont trouvées „ trop élevées.

Il conclut que ce sont les eaux rassemblées dans la vaste étendue

des mers qui par le mouvement continuel du flux & du reflux, ont produit les montagnes, les vallées, & les autres irrégularités de la terre; que ce ſont les courans de la mer, qui ont creuſé les vallons & élevé les collines en leur donnant des directions correſpondantes & qui ont entraîné avec elles les coquillages & les productions marines qu'on trouve par tout : que ce ſont ces mêmes eaux de la mer qui en tranſportant les terres, les ont diſpoſées les unes ſur les autres par lits horiſontaux. Mais d'un autre côté, il fait voir que ce ſont les eaux du Ciel, qui peu à peu détruiſent l'ouvrage de la mer, qui rabaiſſent continuellement la hauteur des montagnes, qui comblent les vallées, les bouches des fleuves, les golphes, & qui ramenant tout au niveau, rendront un jour cette terre à la mer, qui s'en emparera ſucceſſivement, en laiſſant à découvert de nouveaux continens, coupés de vallons & de montagnes,

& tout semblables à ceux que nous habitons aujourd'hui.

M. de Buffon donne ensuite les preuves du systême qu'il s'est proposé d'établir dans sa théorie de la terre. Ces preuves sont divisées en dix-neuf articles tous presque également importans, mais bien loin que nous entreprenions d'en donner quelque idée, la briéveté qui nous est prescrite, ne nous permettra guéres que de les parcourir rapidement.

Il s'agit dans le premier article *de la formation des Planétes.* Il y propose un systême nouveau sur leur formation, & sur les différens états par lesquels il est possible qu'elles ayent passé, avant que d'être parvenues à l'état où nous les voyons aujourd'hui ; mais il avertit qu'il ne donne ses idées que pour de simples conjectures, auxquelles il prétend seulement assigner un plus grand degré de probalité, qu'à toutes celles qu'on a faites sur le même sujet.

Comme dans le systême solaire la grande difficulté est d'expliquer la force d'impulsion, qu'on remarque dans les Astres. » M. de Buf-» fon s'est cru d'autant plus per-» mis d'exposer là-dessus ces idées » qu'elles lui ont paru, dit-il, rai-» sonnables, & propres à éclaircir » cette matiére sur laquelle on n'a » jamais écrit, quelqu'important » qu'en soit le sujet, puisque le » mouvement d'impulsion des Pla-» nétes entre au moins pour moi-» tié dans la composition du systê-» me de l'Univers, que l'attraction » seule ne peut expliquer.

Ce systême joint à ce qu'il enseigne dans ce même article sur la figure de la terre, peut d'ailleurs répandre un grand jour sur toute la Physique en général, & sur ce qu'il a dit dans le discours précédent, des changemens & des révolutions qui sont arrivées, ou qui peuvent arriver dans l'Univers.

Il expose dans les trois articles suivans, les systêmes de Whiston,

de Burnet & de Woodward; il examine dans le cinquiéme ceux de MM. Bourguet, Léibnitz, Scheuhzer, Stenon, Rais. Il donne un précis très-net de tous ces systémes, & en démontre l'insuffisance. Il remarque que presque tous ces Auteurs sont tombés dans la faute d'avoir regardé le déluge comme possible par l'action des causes naturelles, au lieu que l'Ecriture Sainte nous le présente comme produit par la volonté immédiate de Dieu. M. de Buffon montre en effet, qu'il n'y a aucune cause naturelle qui puisse produire sur la surface entiére de la terre la quantité d'eau, qu'il a fallu pour couvrir le sommet des montagnes.

L'article six a pour objet la Géographie. Il y considére la division du globe sous un nouveau point de vûe, & qui pourroit même donner lieu à de nouvelles Hypothéses. Il observe comme une chose très digne d'attention, & très-propre à confirmer sa théorie de la terre,

que les lignes qui font la plus grande longueur de l'ancien & du nouveau continent terrestre, les partagent en deux parties égales, & qu'il n'est pas moins singulier, que ces deux lignes commencent & finissent aux mêmes dégrés de latitude, & qu'elles soient toutes deux inclinées de même à l'équateur. Ces lignes sont donc diagonales,& on doit les mesurer pour l'ancien continent en commençant au Nord de la Tartarie la plus Orientale, en tirant jusqu'au Cap de Bonne-Espéranjuce; à l'égard du nouveau, sa plus grande longueur doit être prise depuis l'embouchure du fleuve de la Plata, jusqu'au de-là du Lac des Assiniboïls, où l'étendue des terres n'a pas encore été reconnue. Ces rapports peuvent, dit il, tenir à quelque chose de général que l'on découvrira peut-être, & que nous ignorons. Mais il se borne dans cet article à tirer de cette division de nouvelles preuves en faveur de la théorie de la terre.

Quelque

Quelque indépendante que soit cette théorie de l'Hypothése qu'il a proposée dans le premier article sur la formation des Planétes, il croit cependant devoir la rappeller dans l'article septiéme, où il est question *de la production des lits, ou des couches de la terre*; mais il déclare que ce n'est que pour faire voir la liaison & la possibilité de cette Hypothése. Il ajoute que sa théorie de la terre ne part pas de si loin, & qu'au contraire il y prend la terre dans un état à peu près semblable à celui où nous la voyons; & qu'il ne se sert d'aucunes des suppositions qu'on est obligé d'employer, lorsqu'on veut raisonner sur l'état passé du globe terrestre. Cet article mérite la plus grande attention, & nous sommes très-fâchés de ne pouvoir nous y arrêter.

Il en est de même du huitiéme, il y parle des *Coquilles & autres productions de la mer qu'on trouve dans l'intérieur de la terre*. La grande

quantité de fossiles marins qui y sont répandus, est selon M. de Buffon une preuve certaine qu'ils n'y ont pas été transportés par un déluge. Car on observe plusieurs milliers de gros rochers & des carriéres dans tous les pays où il y a des marbres & de la pierre à chaux, qui sont toutes remplies de vertébres d'étoiles de mer, de pointes d'oursins, de coquillages & d'autres débris de productions marines. Or si toutes ces matiéres, comme le prétendent la plûpart des Naturalistes, eussent été amenées sur la terre séche par un déluge & par une inondation, la plus grande partie seroit demeurée sur la surface de la terre, ou du moins elles ne seroient pas enterrées à une si grande profondeur, & on ne les trouveroit pas dans les marbres les plus solides à sept ou huit cens pieds de profondeur.

Le neuviéme article roule *sur les inégalités de la surface de la terre.* Il y fait voir qu'il y a une nécessité

Physique pour que la terre soit irréguliére à sa surface, & cela parce qu'en la supposant même parfaitement réguliére dans son origine, le mouvement des eaux, les feux souterrains, les vents & les autres causes extérieures auroient nécessairement produit à la longue des irrégularités semblables à celles que nous voyons.

Nous n'avons garde d'oublier que M. de Buffon presente ici une nouvelle division des différentes matiéres qui composent notre globe, division qu'il croit plus propre à donner une idée nette des divers arrangemens qu'elles y ont prises. Il en fait deux classes générales auxquelles il les réduit toutes. La premiére est celle des matiéres que nous trouvons posées par couches, par bandes, par lits horizontaux, ou réguliérement inclinées. La deuxiéme comprend toutes les matiéres qu'on trouve par amas, par filons, par veines perpendiculaires & irréguliérement inclinées.

Il observe dans le dixiéme article où il traite *des Fleuves*, que comme dans l'ancien continent les plus grandes montagnes sont dirigées d'Occident en Orient, il en est aussi de même des plus grands fleuves. Pour s'en assûrer, il n'y a qu'à parcourir sur un globe l'ancien continent, depuis l'Espagne jusqu'à la Chine. Il y fait d'excellentes remarques, qui pour la plûpart sont nouvelles sur le mouvement des eaux courantes. Mais il avoue en même-temps, que leur théorie est encore sujette à beaucoup de difficultés & d'obscurités, & qu'il est très-difficile sur ce point de donner des régles générales qui puissent s'appliquer à tous les cas particuliers. Il seroit à souhaiter qu'on donnât beaucoup d'observations semblables à celles qu'on trouvera ici. On parviendroit peut-être à éclaircir cette matiére, & à donner des régles certaines pour contenir & diriger les fleuves & prévenir la ruine des ponts, des levées & les autres

dommages que cause la violence des eaux.

Le onziéme article est intitulé *des Mers & des Lacs*. M. de Buffon y suit l'Océan dans ses différens contours, & fait l'énumération de toutes les mers Méditerrannées. Il apprend à les distinguer de celles qu'on doit appeller Golphes, & aussi de celles qu'on devroit regarder comme des Lacs. Il y propose des conjectures très-ingénieuses, pour prouver que la mer a rongé les terres dans une profondeur de 4 ou 500 lieues, à commencer de Kamtshatka jusqu'à la nouvelle Bretagne.

Il y réfute aussi le sentiment de M. Tournefort sur la maniére dont ce grand Botaniste croyoit que s'étoit formé la mer Méditerrannée, & montre encore que c'est sans fondement que le même Auteur plaisante, sur ce que Polybe a écrit que le Bosphore de Thrace se remplira quelque jour.

On trouvera, article douze, l'ex-

plication du flux & du reflux, par la combinaiſon des forces de l'attraction de la Lune & du Soleil. Il y montre entr'autres comment il en réſulte un mouvement continuel & général de toutes les mers d'Orient en Occident, & le tout comme dans les articles ſuivans, pour fortifier ou expliquer ſa théorie de la terre.

En parlant, article treize, *de l'inégalité du fonds de la mer & des courans*, il inſiſte beaucoup ſur cette loi de la nature, qui a voulu que » toutes les fois que l'eau d'un » fleuve fait un coude, l'un des » bords du fleuve forme d'un côté » une avance, ou un angle ren- » trant dans les terres, & que » l'autre bord forme au contraire » une pointe, ou un angle ſail- » lant hors des terres, de manié- » re que dans toutes les ſinuoſi- » tés de leurs cours, cette corref- » pondance des angles alternative- » ment oppoſés ſe trouve toujours. Ainſi de ce que nos colines, & nos

montagnes qu'il a prouvé avoir été autrefois formées par le sédiment des eaux, ont conservé la figure réguliére dont nous venons de parler, M. de Buffon en conclut, que les collines & les montagnes ont été les bords des courans & des fleuves de la mer, & qu'elles doivent leur origine au mouvement de ces mêmes courans.

Cette preuve indépendamment des autres qu'on verra dans l'ouvrage même, suffiroit seule, selon lui, pour faire voir que la terre de nos continens a été autrefois sous les eaux de la mer, mais réunie avec les autres qu'il a alléguées jusqu'ici, » cette preuve en forme, » dit-il, un corps aussi complet, » qu'on puisse en avoir en Physi- » que, & fournit une théorie ap- » puyée sur des faits & indépen- » dante de toute hypothése sur un » sujet qu'on n'avoit jamais tenté » d'expliquer par cette voye, & » sur lequel il paroissoit avoué, & » même nécessaire de s'aider d'une

» infinité de ſuppoſitions & d'hy-
» pothéſes gratuites pour pouvoir
» dire quelque choſe de conſéquent
» & de ſyſtematique.

Dans l'article quatorziéme où il explique ce qui regarde *les Vents*, après avoir montré qu'on tenteroit en vain d'en donner une théorie, il dit qu'il faut ſe borner à en faire l'hiſtoire, & c'eſt dans cette vue qu'il a raſſemblé ici grand nombre de faits qui pourront ſervir à un projet ſi utile à la navigation & à la Phyſique. Il y fait ſentir en paſſant l'imperfection des machines qu'on a inventées pour meſurer la viteſſe du vent.

Les vents irréguliers, les ouragans, les trombes, & quelques autres phénoménes cauſés par l'agitation de la mer & de l'air, ſont la matiére de l'article quinziéme. Le ſeiziéme a pour objet les *volcans & les tremblemens de terre*. Comme la plûpart des Phyſiciens ſe ſont perſuadés que les montagnes ont été élevées par des tremblemens de

terre, & qu'il paroit à M. de Buffon qu'on n'entend pas encore bien la nature & l'effet de ces terribles phénoménes, il a cru néceſſaire de donner ſur cela quelques idées nouvelles qui peuvent ſervir à éclaircir cette matiére.

Des trois derniers articles, le dix-ſeptiéme roule ſur *les Iſles nouvelles, les cavernes, les fentes perpendiculaires qui ſe trouvent dans toutes les couches de la terre*; le dix-huitiéme *ſur l'effet des pluyes, ſur les marécages, les bois ſouterrains, les eaux ſouterraines*; & le dernier enfin traite *des changemens de terres en mers, & de mers en terres.*

Mais nous y renvoyons nos Lecteurs en les avertiſſant que quoique dans cet extrait, nous ayons déja paſſé conſidérablement les bornes qui nous ſont preſcrites, il s'en faut cependant beaucoup que nous ayons ſeulement effleuré la plûpart des faits, des obſervations, des idées neuves & fécondes que M. de Buffon a répandues dans les preu-

ves de ſa théorie de la terre, & qu'il ne nous a pas même été poſſible d'en indiquer la plus grande partie. Nous nous contenterons ſeulement de dire que les explications qu'il donne de ces faits, les réflexions qu'il fournit ſur ces obſervations, les conſéquences qu'il tire des principes déja établis, ou de ceux qu'il établit lui-même, ſemblent répandre un jour nouveau ſur l'Hiſtoire Naturelle, & en général ſur les queſtions les plus importantes de la Phyſique.

Nous ne manquerons pas de donner l'extrait du deuxiéme tome dans le Journal ſuivant. On ne peut trop faire connoître un ouvrage ſi propre à faire honneur à notre ſiécle, & à notre Nation.

DISSERTATION SUR LA Nature & la Cauſe de la Rage, dans laquelle on recherche quels peuvent en être les preſervatifs & les remedes, piéce qui a remporté le prix de l'Academie Royale

des Sciences, Inscriptions, & Belles-Lettres, proposé pour l'année 1748, *selon la fondation faite par la Ville de Toulouse; par M.* *François* DE SAUVAGES, *Conseiller, Medecin du Roy, Professeur en Medecine, de la Societé Royale des Sciences de Montpellier, & des Academies d'Upsal & de Stokolm.* A Toulouse, chez Jean-Pierre Robert, Maître-ès-Arts, Imprimeur, rue Sainte Ursule, & Jean-François Robert, Libraire, rue Peyrolieres, 1749. *in*-4°. de 60 pp. Cet ouvrage se trouve à Paris, chez Chaubert, Libraire, Quay des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

LA matiere que traite notre sçavant Professeur a exercé des Medecins de tous les siecles, & c'est ce qui fait que son ouvrage est si court. Il se contente de renvoyer a beaucoup d'observations rapportées par les Auteurs qui l'ont pre-

cedé. Nous le suivrons le plus exactement qu'il nous sera possible.

On distingue la rage en spontanée, & communiquée. La premiere espece attaque rarement l'homme, & il n'y en a que quelques exemples; mais elle est très-commune au loup, au chien, & au renard, dont les humeurs tendent plus à la corruption que celles des autres animaux carnaciers. Quant à la rage communiquée il n'y a que trop d'exemples de son existence. Cette espece de rage se produit de deux maniéres; car la salive de l'homme est immédiatement infectée de la bave de l'animal, où l'infection ne passe à la salive que par le moyen du sang. Les effets de ces deux maniéres dont la rage se communique ne sont point differens au fond, mais ils le sont dans les circonstances, & l'une des plus intéressantes c'est que la maladie se declare tout d'un coup, ou dès les premiers jours, quand la salive a été immédiatement infectée, au

lieu que ce n'eſt qu'après un terme plus ou moins long, mais d'un mois ou environ, que l'infection ſe communique du ſang à la ſalive. Il faut même obſerver que tous ceux qui ſont mordus d'un animal enragé, & même profondement, ne gagnent pas la maladie, parce que la bleſſure ceſſe d'être venimeuſe ſi la bave reſte ſur les vêtemens que traverſent les dents de l'animal enragé.

Au reſte s'il y a de ces hazards heureux, il y en a d'auſſi defavorables; tel eſt, par exemple celui d'avoir à faire à un animal dont le venin eſt ſi fort exalté qu'il pénétre par les pores de la peau, comme on en voit quelques exemples, heureuſement fort rares. Il y a donc differens degrés de malignité dans le venin de la rage, comme ces obſervations & beaucoup d'autres le prouvent.

Le ſiege de ce venin eſt dans la bave de l'animal, & cette bave a deux parties, l'une volatile qui

s'évapore promptement, l'autre tellement fixe qu'elle a besoin d'une fermentation pour s'exalter. Cette fermentation demande ordinairement six semaines, pendant lesquelles la bave agit si peu qu'elle n'empêche pas les plaies de se consolider comme les plaies simples; mais, ce temps passé, elle donne des marques de son existence par l'inflammation de la cicatrice, qui se releve en broderie, & même par l'ouverture spontanée de la plaie. Il faut même que la fixité de cette bave soit bien grande, puisqu'on a des exemples que sa mauvaise qualité s'est conservée sur des habits pendant des années entieres. Au reste si cette bave passoit sur le champ dans le sang la rage se declareroit le jour même, mais elle se trouve déposée dans la peau, partie où la circulation du sang se fait très-lentement, & qui n'a point assez de chaleur pour que la fermentation y soit prompte, d'autant plus que la bave s'y trouve à

couvert des impreſſions de l'air qui eſt un des agens efficaces de la fermentation. Mais quand une fois cette fermentation a exalté le virus autant qu'il le peut être, il s'élance, pour ainſi dire, dans les vaiſſeaux ſanguins, où la circulation du ſang eſt d'une très-grande rapidité, & en conſéquence toute ſa maſſe en eſt promptement infectée.

A peine le virus y a t'il pénétré qu'il y produit tous les accidens qui ſont les effets ordinaires des poiſons animaux, ſoit que ces poiſons agiſſent directement ſur les nerfs, comme le celebre Frederic Hoffmann le pretend, ou que leur action ſe borne preſque aux fluides, ſuivant la penſée de notre Auteur, qui veut qu'ils en ſoient epaiſſis. Il eſt aiſé dans l'un & l'autre ſyſtême d'expliquer les friſſons, la petiteſſe & l'inegalité du pouls, les ſyncopes, l'abbatement des forces, la triſteſſe, la rêverie, &c. ſymptômes communs au debut de la rage & aux fievres malignes, à la peſte,

&c. Il faut pourtant se garder d'en conclure comme faisoient les anciens, & même les Chimistes du siecle dernier, que le venin de la rage est de nature acide; il y a tant de sels alcalis qui coagulent le sang, que cette conséquence est aujourd'hui demontrée fausse; & d'ailleurs qui soupçonnera le virus pestilentiel d'être de nature acide?

Le debut de la rage dure ordinairement depuis un jour & demi jusqu'à trois. Pendant ce temps le malade bave, mais ne mord pas. On donne à ce degré le nom de *rage mue*; mais ce temps passé les choses vont bien changer de face; dans la *rage blanche*, qui est souvent le dernier etat, & qui en est toujours le second, le malade mord quelquefois & ecume.

Pour concevoir cet etrange changement, il faut commencer par remarquer que le venin de la rage est multiplicatif; que c'est un levain pourrissant qui agit sur toutes les parties disposées à recevoir son

impreſſion, & par conſéquent ſur la lymphe, liqueur dont ſe ſeparent tous les recrémens qui ſe trouvent dans le corps. Si l'on examine même tous les phenomenes du venin de la rage, il paroit que c'eſt principalement le fluide nerveux qui en eſt le plus attaqué, ſans doute parce qu'il a une plus parfaite analogie avec lui. Cette analogie paroit à notre Auteur conſiſter dans la diſpoſition electrique du fluide nerveux, & du venin de la rage.

Il y a dans tous les hommes, & dans les animaux, une matiere phoſphorique qui brille, petille, & qui eſt douée d'une grande force d'attraction & de répulſion, matiere qui réſide au-dehors comme au-dedans de nos corps, & qui y jouit d'une parfaite continuité. Cette matiere, qui n'eſt autre choſe que le feu élémentaire allié avec quelque partie ſulphureuſe, ſuit le cours des nerfs, & comme toutes nos fibres ſont nerveuſes, elle ſe repand par tout le corps ſuivant la

direction des fibres, & se transporte avec une viteſſe au moins trente fois auſſi grande que celle du ſon qui eſt cependant de 1073 pieds par ſeconde, ce qui ſert à rendre raiſon de la promptitude avec laquelle les perceptions s'excitent, & les mouvemens s'executent. Quels phenomenes n'eſt point capable de produire une ſemblable matiere lorſqu'elle reçoit par le mélange d'une matiere analogue fort exaltée un mouvement qui excede de beaucoup celui qu'elle a naturellement? Eſt-il difficile de concevoir que la force des muſcles en augmente; que le ſang redevienne auſſi fluide qu'il étoit dans l'état naturel, & même plus; que les particules ignées du ſang ſe développent; qu'il s'excite dans differentes parties des piqueures vives & douloureuſes; que la reſpiration ſoit plus gênée; que la fievre s'allume; que les ſens ayent une vivacité qui ne leur eſt point ordinaire, & que la force des vibrations de leurs nerfs

rende inſupportable aux malades des impreſſions qui dans l'état naturel ſeroient entierement agreables; enfin que la crainte que leur inſpirent mille objets, menaçans dans les circonſtances, les mette dans le cas d'employer tous les moyens qui peuvent ſe preſenter à leur imagination pour ecarter le mal qui les menace; moyens que nous qualifions de furieux parce que nous ne ſentons point l'impreſſion que les objets font ſur ces miſérables, qui ſemblent n'en devoir pas être affectés differemment des autres hommes?

Cependant ce que l'hydrophobe craint le plus c'eſt la boiſſon. Ce n'eſt pourtant pas qu'il n'en ſente le beſoin preſſant; car ſa fureur n'altere pas ſans ceſſe ſa raiſon; mais il ſent pour les liqueurs une horreur invincible. Il y a donc dans ſa diſpoſition actuelle des cauſes de cette averſion.

Nous avons deja remarqué que la bave eſt le ſiege du venin de la

rage ; il paroît même qu'elle l'est tellement, qu'aucune autre liqueur n'en est infectée comme elle ; au moins les observateurs n'en disent-ils rien. Cette bave est composée en bonne partie des liqueurs mucilagineuses qui se separent dans les glandes du gosier & de l'ésophage, liqueurs qui ont d'autant plus d'activité qu'elles sont plus delayées. Il y a d'ailleurs chez les Hydrophobes un mal de gosier, accompagné d'une difficulté d'avaler, produite par l'inflammation de l'ésophage que decouvre la dissection. Dans l'un & l'autre cas les liquides doivent produire en passant une impression très-douloureuse, puisque les sels âcres qui alterent cette mucosité se trouvent plus dissouts ; & que l'inflammation donne aux parties que les liquides doivent traverser une tension, ou une sensibilité excessive. De là vient aussi la difficulté qu'ont les Hydrophobes d'avaler les solides. Il n'est donc pas etonnant qu'ils ne veuillent prendre aucun aliment.

Or ce défaut d'aliment produisant celui du chyle qui est necessaire pour raffraîchir & renouveller le sang, & pour emporter les parties âcres qui s'y forment sans cesse, & surtout quand il s'y passe des mouvemens extraordinaires, il faut que les Hydrophobes soient fort alterés, que leur urine soit extrêmement âcre, & que leur ventre soit entierement fermé. Mais la suite la plus fâcheuse de cette abstinence excessive est l'epuisement des parties balsamiques & même fluides du sang, epuisement qui ne tarde pas à se communiquer au principe de la vie. Aussi la rage est-elle une maladie aigue, c'est-à dire, très-dangereuse & très-courte. Il paroit même par les ouvertures, que le sang est desseché, la graisse fondue, & même que plusieurs parties solides sont beaucoup plus seches que de coutume. Quant à la partie rouge du sang elle est tellement dissoute que le froid de l'air ne peut la coaguler, & qu'en plein hiver les

corps se corrompent très-promptement.

Les vues qu'on doit avoir quand quelqu'un a eté mordu d'un animal enragé, sont d'enlever le venin, & de l'empêcher d'agir. La prudence veut même qu'on ait à la fois recours à ces deux moyens. Mais comme c'est par des operations cruelles qu'on peut enlever le venin, il faut avant d'y soumettre le malade s'assurer positivement que l'animal qui a fait la blessure etoit enragé. » Les signes auxquels » on le reconnoit, dit notre Au- » teur, sont differens selon qu'il est » au premier ou au second degré » de la rage. Au premier il s'ecarte, » se perd, ne boit ni ne mange » (ce qui n'est pas vrai du loup que » la faim & la rage en même-temps » font sortir des neiges & entrer » dans les hameaux) l'animal est » triste, n'aboye point, ou grogne » seulement; il porte la tête, les » oreilles, & la queue basse; il a » *les yeux* hagards, & mord indis-

» tinctement les etrangers & même » les gens de la maiſon. Au ſecond » degré il halete, a la voix rauque; » il hurle ſans ſujet, tire la langue, » qui paroit plombée; il rend une » bave epaiſſe & abondante; tan- » tôt il court, tantôt il s'arrête, » allant çà & là comme engourdi, » attaquant les animaux, quoique » plus forts que lui. Auſſi tous les » autres chiens le craignent, & » fuyent à ſon approche. Si l'on » trempe un morceau de pain ou » de chair dans la bave ou dans » le ſang de la playe qu'il a faite, » les autres chiens à qui on l'offri- » ra le refuſeront. Sur ces ſignes, » ajoute notre Auteur, on pourra » par conjecture diſtinguer ſi la » morſure eſt venimeuſe ou non; » cependant la prudence veut que » dans le doute un peu raiſonna- » ble on mette la choſe au pis. «
On avertit dans une note que quand la morſure a eté faite à travers des habits epais, communement il n'y a point tant à craindre, parce que

la bave peut être entierement arrêtée par les habits que les dents traversent ; ce que nous avons remarqué plus haut.

Nous en avons deja prevenu, les remedes preservatifs de la rage sont des operations cruelles ; car il n'est question de rien moins que de l'amputation de la partie mordue, si elle est possible, ou au moins de cerner toutes les chairs qui forment à l'exterieur & dans le fond le contour de la plaie, pour enlever la bave qui y est intimement adherente, & de le faire plus profondement dans les chairs saines, si la blessure n'est point tout à fait recente, de crainte que quelque partie plus dissoute de la bave n'ait penetré au-delà des parois de la blessure. On suppose pourtant que cette operation est pratiquable ; ce qui n'est pas toujours vrai. *Si la gangrêne*, dit M. de Sauvages, *& la carie d'un membre determine à des operations aussi cruelles, le venin de la rage qui a des suites bien plus funestes ;*

nestes, doit à plus forte raison nous y determiner. On peut aussi appliquer les cauteres actuels & potentiels, que l'Auteur trouve moins surs, & aussi cruels que les amputations.

Si le venin a passé dans le sang, il n'y a rien de mieux que de le combattre avec le vif argent, ou sous la forme de pommade appliquée à la peau, ou sous celle de mercure doux, d'ethiops mineral, de panacée, de turbith mineral; parce que ces remedes, agissant principalement sur les glandes mucilagineuses du gosier, sont les plus propres que l'on connoisse pour diviser la mucosité qu'elles separent, & l'empêcher d'acquerir par le sejour le degré d'exaltation necessaire au developpement & à la multiplication du venin hydrophobique. M. de Sauvages veut que quand le mal n'est point urgent, on prépare le malade à l'usage de ces remedes de la même maniere que pour l'administration du mercure dans la gros-

se verole, & il a raison, parce qu'on ne peut pecher par excès de precaution dans l'application des remedes energiques. Il veut qu'on administre ce remede par extinction, quand la maladie donne du temps, *mais il faut*, dit-il, *presser les frictions sans craindre une legere salivation, si l'on conjecture que la rage doive bientôt se declarer.*

Quelque obligation qu'on ait à un Auteur qui etablit sur l'analogie l'application d'un remede, il faut convenir que le service qu'il rend à la Societé n'est pas bien essentiel jusqu'à ce que l'experience ait justifié ses conjectures; aussi M. de Sauvages appuye-t'il ses raisonnemens d'observations.

C'est en France qu'on a commencé à attaquer la rage par le mercure. Palmarius, Ravelly, ont employé les premiers la pommade mercuriele; mais ce n'etoit pas sur ce mineral qu'etoient principalement fondées leurs espérances. C'est M. de Sault, Medecin de Bordeaux,

qui en a fait le premier la base de la cure. Il rapporte la guerison de six personnes operée par ce reméde comme agent principal. Depuis ce temps on a fait d'heureuses experiences du mercure en Angleterre, où on l'a administré sous la forme de turbith mineral. Ces observations sont rapportées dans les Transactions Philosophiques. En 1744, M. Bertrand, Medecin de Marseille, employa le même remede avec succès sur cinq personnes. M. Bron, Medecin de Vienne en Dauphiné, guerit par la methode de M. de Sault un Ecolier mordu d'un chien enragé. M. James, Medecin de Londres, a gueri plusieurs animaux mordus par des chiens enragés, en employant le turbith mineral; & M. Gibert, Medecin d'un rare merite à Alais, guerit par l'application de l'onguent mercuriel, une Abbesse qui avoit eté mordue d'un chien enragé. Enfin on vante actuellement beaucoup en Angleterre une poudre rouge dont les Chinois

font grand cas dans l'hydrophobie. Elle est composée de vingt-quatre grains de cinnabre naturel, d'autant de l'artificiel, & de seize grains de musc, qu'on prend deux fois à la distance d'un mois. Cette poudre, dont M. de Sauvages attribue la principale vertu au cinnabre, a fort bien réussi en Angleterre, & confirme la vertu du mercure contre l'hydrophobie.

Cependant M. de Sauvages n'exclud aucun des remedes qui se sont fait quelque reputation dans la cure de la rage, comme la poudre de Palmarius, celle du *lichen terrestris cinereus* de Ray, vantée par M. Mead, la poudre d'ecailles d'huitres non calcinée, &c. ne fut-ce que pour tranquilliser l'imagination de ceux qui y auroient confiance. Car cette attention n'est à negliger dans aucune maladie, & surtout dans celle dont nous parlons, où l'imagination paroit influer plus que dans bien d'autres.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Eloge Historique de Jean de PINS, *Evêque de Rieux, celebre par ses Ambassades, avec un recueil de ses Lettres au Roy François I, à Madame Louise de Savoye, mere de Sa Majesté, Regente du Royaume, & aux principaux Ministres d'Etat.* A Avignon, chez Chabrier, Imprimeur-Libraire, à la place du Cocq, 1748. vol. *in*-8°. de 200 pp. sans l'avis au public qui est de 12.

RIEN n'est plus propre à inspirer le goût pour les bonnes qualités de l'esprit & du cœur que la vie des grands hommes que ces avantages ont distingués; c'est donc servir très-utilement sa patrie que d'elever à leur gloire cette espece de monument. C'est sans doute par ces considerations qu'une celebre Academie de Toulouse avoit formé le projet, comme nous l'apprenons

dans l'avis au public, de faire les eloges de tous les hommes illuſtres dont les buſtes ſont placés dans une des galeries de l'Hôtel de Ville. On ne nous apprend point ce qui a fait avorter ce projet auſſi honorable au Languedoc qu'avantageux à la Societé. Nous voyons ſeulement qu'en conſequence on avoit raſſemblé des memoires ſur la vie de Jean de Pins, Evêque de Rieux, & qu'une perſonne entre les mains de qui ils tomberent, voyant que l'Academie n'en faiſoit aucun uſage, a pris le parti de les mettre en œuvre. C'eſt ce qui a donné la naiſſance à l'ouvrage dont nous allons rendre compte. Nous obſerverons cependant qu'il n'y a point lieu de ſoupçonner ſa fidelité. Les ſources dans leſquels on a puiſé ſont au-deſſus du ſoupçon.

La maiſon de Pins eſt une des plus illuſtres du Languedoc. Dès la fin du douzieme ſiecle les Seigneurs de Pins furent choiſis pour *arbitres* par les Souverains qui re-

gnoient ſur les Provinces Meridionales de l'*Empire François.* On les voit dans pluſieurs traités avec les Comtes de Toulouſe, les Rois d'Arragon, d'Angleterre, & de France. Dans le même ſiecle & le ſuivant, cette maiſon a donné deux grands Maîtres, & un Vicaire General à l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem. En même temps les Seigneurs de Pins rempliſſoient à la Cour & dans les armées de France les poſtes les plus diſtingués. Tels ſont les Ayeux du Prelat dont on fait l'hiſtoire.

Il etoit le troiſieme fils de Gaillard de Pins, Damoiſeau, Seigneur de Pins & de Muret, &c. & de Clermande de Saman. Il reſta orphelin dans un âge aſſez tendre; mais il retrouva les attentions paternelles dans celles de ſon frere aîné, qui le fit ſucceſſivement etudier à Toulouſe, à Poitiers, à Paris, & enfin en Italie, où il paſſa cinq ans ſous Philippe Beroalde l'ancien, l'un des plus ſçavans hommes de ſon

temps. Jean de Pins acquit sous cet habile Maître la connoissance de la langue Latine, qu'il ecrivoit tant en vers qu'en prose avec une pureté & une elegance digne du siecle d'Auguste. Il ne fit pas de moindres progrès dans l'etude de la langue Grecque.

Revenant d'Italie en 1497, il se devoua au service des Autels, &, pour donner à son frere aîné les preuves les moins equivoques de sa reconnoissance, il lui ceda à bas prix tous les droits qu'il avoit sur les terres de Pins & de Muret. Il ne tarda pas à repartir pour l'Italie, qui etoit alors la mere nourrice des sciences; il y consacra encore cinq années aux etudes, & commença à Boulogne en 1502 à se faire connoître au public par ses productions litteraires. Il composa la preface qui est à la tête des Œuvres de Codrus, Poëte celebre de ce temps-là. Trois ans après il fit imprimer dans la même ville la vie de son maître Beroalde. Ce fut

à peu près dans le même-temps qu'il y publia celle de Sainte Catherine de Sienne; mais il ne donna ces ouvrages au public qu'après avoir conſulté les perſonnes les plus eclairées, ou, pour mieux dire, à à leur ſollicitation.

Jean de Pins revint enfin en France en 1508, avec une reputation digne du nom qu'il portoit. Peu de temps après Louis XII. le nomma Conſeiller Clerc au Parlement de Toulouſe. Les charges n'etant point encore venales, le choix du Roy fait l'eloge du ſujet. Il ne tarda pas à s'acquerir dans cette Compagnie, qui a donné tant de grands Magiſtrats, une eſtime diſtinguée, & il y acquit l'amitié d'Antoine Duprat, qui quitta le Parlement où il etoit Avocat General, pour remplir auprès de Louis XII. la place de Maître des Requêtes, & que François I. honora de celle de ſon Chancelier.

Duprat ayant fait connoître plus particulierement au Roy le merite

de Jean de Pins, le Monarque le fit venir à la Cour, & conçut assez d'estime pour lui pour l'emmener en 1515 en Italie, où ce Prince alloit continuer la guerre que Louis XII. avoit commencée. Devenu maître de Milan par le gain de la fameuse bataille de Marignan, le Roy y forma un Senat mi-parti de François & d'Italiens, & Jean de Pins fut choisi pour un des Senateurs; commission delicate, & dont il se tira si bien que le Roy l'envoya avec Guillaume de Gouffier-Bonnivet auprès du Pape pour preparer les voies à la passation du celebre Concordat.

Cette affaire ayant eté terminée à la satisfaction du Roy, il fut de plus en plus convaincu que l'amitié de Duprat ne lui avoit point fait donner une idée trop avantageuse de Jean de Pins. En consequence il l'envoya à Venise en qualité d'Ambassadeur, pour calmer les allarmes que causoient à cette Republique les intrigues des Cours

d'Eſpagne, d'Arragon, de Caſtille, & de toutes les puiſſances devouées à la Maiſon d'Autriche. Il y remplaça ſeul, & l'Ambaſſadeur Pierre de la Vernede, & le Connetable de Bourbon, le Comte de Vendôme, le Comte de Guiſe, & Louis de Bourbon, alors Evêque de Laon, & depuis Cardinal. Le traité fait avec les Venitiens fut conclu le 8 Octobre 1517. C'eſt un traité d'alliance défenſive entre le Roy & ces peuples.

Pour en faire ſentir les difficultés, il nous ſuffira de tranſcrire ce que l'Auteur de l'eloge dit des Venitiens. » Qu'un genie occupé » de mille interêts divers; dans le » ſein d'une Republique où, quoi- » qu'il y ait un chef, chaque mem- » bre, jaloux de ſon independan- » ce, a ſes vues, ſes liaiſons, ſes » rapports, & ſa Cour; que ce » même genie puiſſe prendre un » certain empire ſur tant d'excel- » lentes têtes, & les conduire à ſon » gré ſans bleſſer leur delicateſſe,

„ c'eſt là le veritable ſujet d'eton-
„ nement. « On ne peut en effet douter que toutes les Puiſſances ennemies de la France n'ayent réuni leurs intrigues que pour traverſer ſon Ambaſſadeur.

Mais ce qui n'eſt pas moins etonnant, c'eſt qu'au milieu des reſſorts de la politique la plus rafinée que notre Ambaſſadeur fut obligé de faire jouer, & quoiqu'il ne negligeât de donner avis à ſa Cour de tous les evenemens les plus intéreſſans de l'Europe qui venoient à ſa connoiſſance, il trouvoit encore du temps pour cultiver les Muſes. Il compoſa pendant cette Ambaſſade une eſpece de Roman intitulé *Allobrogicæ narrationis libellus*, qu'il dedia aux enfans du Chancelier Duprat, ouvrage egalement *propre à donner du goût pour l'elegance du ſtyle, à former l'eſprit des jeunes gens par la ſageſſe des reflexions, & à prevenir leur cœur contre les pieges d'une paſſion qui precipite la jeuneſſe aveugle dans l'abîme*

des plus grands malheurs. Cet ouvrage fut imprimé à Venise dans le mois de Novembre 1516, & il avoit eté precedé de peu de jours par la vie de S. Roch, à qui les Venitiens ont une devotion particuliere, par rapport à la peste à laquelle leur commerce dans le Levant les expose plus que d'autres peuples. Jean de Pins se porta d'autant plus volontiers à ce travail que ce Saint etoit de sa Province, puisqu'il est natif de Montpellier.

Il composa encore dans le même-temps un ouvrage aussi conforme à sa dignité qu'à sa vertu; c'est un traité de la vie de la Cour, *de vita aulica*, qu'il dedia au Chancelier Duprat, & qui fut imprimé à Toulouse *in*-4°. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que, quelques recherches qu'ait faites la maison de Pins pour en recouvrer un exemplaire, il ne lui a pas eté possible d'y reussir. Elle prie les curieux qui pourroient en être proprietaires de vouloir bien le lui commu-

niquer, etant dans le deſſein de donner une edition complette des ouvrages d'un perſonnage qui l'a ſi fort illuſtrée.

Jean de Pins avoit trop bien ſoutenu à Veniſe les interêts de la France, pour qu'on pût les mettre en meilleures mains à Rome. Auſſi y fut-il envoyé en 1520 en qualité d'Ambaſſadeur. Sa conduite & ſa vigilance y furent les mêmes, auſſi bien que la confiance qu'il y acquit. Il y previt le malheur qui arriva à Pavie, & donna auſſi à ce ſujet les plus ſages avis. Heureux le Roi ſi, trop livré à Bonnivet, & trop fier de ſes premiers avantages, il avoit voulu les ſuivre! Mais que peut toute la prudence humaine contre les decrets de la Providence? Revenu de ſon Ambaſſade un an avant le deſaſtre du Roy, il n'oublia encore rien pour le prevenir, en un mot il s'acquitta des devoirs de ſujet, avec tout le zéle & toute l'ardeur qui peuvent caracteriſer les plus attachés à leur Souverain.

A peine fut-il de retour que le Roy le recompenſa en lui donnant l'Evêché de Rieux. Il s'y rendit au mois d'Août 1523, après avoir enrichi la Bibliotheque de Fontainebleau des plus ſçavantes depouilles d'Italie. L'Eveque ſembla à ſon arrivée dans ſon Diocèſe avoir oublié tout ce qu'il avoit précédemment eté. Il ne s'occupa plus que des penibles fonctions de l'Epiſcopat, & prenoit ſur ſes recreations le temps qu'il donnoit aux reponſes qu'il ne pouvoit refuſer aux plus ſçavans perſonnages qui le conſultoient ſur leurs ouvrages. Enfin après avoir etabli ſes neveux, René, Seigneur de Pins, &c. & Jean, Baron de Montbrun, appellé à Touloſe pour quelques affaires particulieres, il y mourut le premier Novembre 1537 dans le Couvent des grands Carmes, où il logeoit, & où il voulut être enterré, après avoir eté gardé cinq jours, comme il l'avoit expreſſément ordonné.

Il eſt aiſé de ſe figurer qu'un ſu-

jet qui avoit fait tant d'honneur à sa famille, & à sa Province, en fut universellement regretté. La ville de Toulouse, toujours zelée pour l'honneur de ses Citoyens, eleva un monument à la gloire de Jean de Pins, & le plaça dans son temple de memoire au rang de ses hommes illustres. Il est pourtant vrai qu'on attendit un peu tard à lui accorder cet honneur. Car ce ne fut qu'en 1673 que M. de la Faille fit placer son buste dans la gallerie de l'Hôtel de Ville.

Nous avons deja dit que l'intention de la maison de Pins etoit de donner une edition complette des ouvrages du Prelat. Elle contiendra, outre ceux dont nous avons parlé, la preface qu'il a mise à la tête des Œuvres de Codrus, une Epigramme à l'honneur du même Poëte, & quelques autres pieces en vers Latins, un manuscrit des Lettres de ce Prelat adressées aux Sçavans & aux grands hommes de son temps, & le recueil des harangues

qu'il a faites à Venise & à Rome. Sans doute qu'on n'oubliera pas d'y faire entrer les Lettres qui contiennent ses negociations politiques, dont il n'y a qu'une très-petite partie dans l'eloge dont nous donnons l'extrait ; & qu'on y ajoutera le traité *de claris fœminis*, imprimé *in-folio*, chez Colin en 1521, traité que Gesner, & d'autres Sçavans, lui attribuent. Nous nous ferons un plaisir dans le temps d'annoncer au public cette collection, comme nous nous en sommes fait un de contribuer à illustrer la memoire d'un personnage qui merite de tenir une place parmi les grands hommes que la France a produits.

COMMENTAIRE SUR LA Coutume du Bailliage & Comté d'Auxerre, anciens ressorts & enclaves, redigées en presence & du consentement des trois Etats du Pays, par Me. Jean-Baptiste NÉE DE LA ROCHELLE, *Avocat*

au Parlement. A Paris, chez Claude-Jean-Baptiste Bauche, fils, Libraire, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, à l'image Sainte Géneviéve, 1749. *in*-4°. de 390 pages, non compris; 1°. un Discours préliminaire de 9 pages; 2°. une liste alphabétique des Villes, Paroisses & Justices régies par la Coutume d'Auxerre, & qui ressortissent à son Bailliage, en 2 pages; 3°. une table alphabétique des matiéres de 22 pages; 4°. le procès verbal de la derniére rédaction de cette Coutume imprimé à la fin du volume.

IL est sans doute peu de loix qui ayent autant de besoin d'un bon commentaire que nos Coutumes, mais il est aussi fort peu de loix sur lesquelles un pareil ouvrage soit aussi difficile qu'il l'est sur cette partie de notre droit. L'espéce de précipitation avec laquelle presque

toutes les Coutumes de France ont été rédigées, & même réformées, le défaut d'ordre & les omiſſions ainſi que les autres imperfections, que cette précipitation & l'ignorance des Praticiens ont produits dans ces rédactions & réformes, ne permettent pas aiſément aux Juriſconſultes les plus ſçavans, & les plus expérimentés, de bien ſaiſir le vrai ſens des diſpoſitions de pareilles loix, du moins ſur pluſieurs points particuliers. Il eſt encore moins facile de déterminer les loix qui doivent ſuppléer au ſilence que garde chaque Coutume ſur une infinité de cas particuliers, qu'on doit décider par les principes du droit Coutumier propre aux lieux dont il s'agit. Telle eſt cependant l'utilité que tout bon Commentateur doit procurer à la Société. Plus l'exécution d'une pareille entrepriſe eſt difficile, plus il eſt juſte de marquer à ceux qui ont le courage de s'y livrer la reconnoiſſance que méritent leurs ſuccès, ou leurs nobles

efforts. Mais plus l'ouvrage eſt important plus auſſi il paroît convenable, en encourageant les Auteurs, de leur marquer ce qui paroit à deſirer encore dans leurs eſſais pour les rendre vraiment utiles, ou du moins plus avantageux. C'eſt dans ces vues que ſans oublier les bornes & les devoirs que nous ſommes obligés de nous preſcrire en qualité de Journaliſtes & de Citoyens zêlés pour le progrès de toutes les ſciences.

Nous avons cru, vu l'importance du ſujet pour le bien public, & d'après les connoiſſances particuliéres que nous avons été à portée d'acquérir ſur la matiére, devoir propoſer quelques réflexions ſur le commentaire dont il s'agit; l'Auteur nous les permettra ſans doute d'autant plus volontiers, que tout notre but tend à contribuer, autant qu'il eſt en nous, à la perfection d'un ouvrage auſſi néceſſaire pour l'Auxerrois qu'utile en particulier pour le Sénonois, & en général pour le public.

La Coutume d'Auxerre contient plusieurs dispositions conformes à celle de Paris, & dans cette partie elle peut assez aisément être bien expliquée par les Commentateurs de la Coutume de Paris, qui sont en très-grand nombre,& dont plusieurs méritent leur réputation. Mais la Coutume d'Auxerre, ainsi que toute autre, renferme sur un assez grand nombre de matiéres des dispositions singuliéres rélatives aux mœurs, au génie, & à la position de ceux qu'elle gouverne : &, quant à ces objets, quoiqu'elle puisse être encore expliquée en partie par divers Commentateurs d'autres Coutumes qui lui sont semblables sur certains points, il reste encore bien des articles sur lesquels on ne peut faire usage d'un pareil secours. La Coutume de Sens seroit la plus propre à présenter ce secours pour l'Auxerrois, si nous avions sur la Coutume de Sens quelque bon Commentaire ; car elle a tant de rapport avec

celle d'Auxerre, qu'il ſemble qu'on ne peut guéres commenter l'une ſans fournir à l'autre preſque tout ce qui lui manque. Mais nous ne connoiſſons ſur la Coutume de Sens aucun Commentaire imprimé qui mérite d'être cité. L'ouvrage donné en 1731, ſous le titre de Commentaires ſur les Coutumes de Sens & de Langres, & que nous avons fait connoître dans le Journal du mois d'Octobre 1731, ne conſiſte preſque qu'en notes, & n'eſt pas d'ailleurs un ouvrage entiérement propre à la Coutume de Sens.

En cet état la Coutume d'Auxerre avoit d'autant plus de beſoin d'un bon Commentaire, que juſqu'à preſent cette Coutume n'a preſque encore eu ni Commentateur, ni Annotateur.

Il eſt cependant vrai qu'il a paru en 1694 ſur la Coutume d'Auxerre un Commentaire *in*-4°. portant le nom d'un Sieur Billon, qui y prend la qualité d'Avocat au Parlement, & qui déclare y avoir inſéré

les notes d'un ancien Avocat du Bailliage d'Auxerre. Mais ce Commentaire est tombé dès sa naissance dans un discrédit si général qu'on ne doit pas plus le compter que s'il n'avoit jamais paru. La qualité de son Auteur, originairement Maître d'école à Entrain, petite Ville du Donlyois, & devenu depuis Commis aux entrées de Paris, étoit d'abord peu propre à faire concevoir une idée avantageuse du Livre, dont la lecture ne peut d'ailleurs démentir un pareil préjugé. Aussi, quoique l'Auteur ait assez vécu depuis l'impression de son ouvrage pour voir débiter toute l'édition d'un bon livre, n'eut-il pas la consolation de voir vendre trois exemplaires de ce Commentaire, dont il avoit été obligé de faire les frais de l'impression, c'est ce que nous avons appris d'un Jurisconsulte de l'Auxerrois. C'est sur quoi on peut d'ailleurs consulter les Auteurs de la Bibliothéque des Coutumes, & ce qui

est encore confirmé par les défenses qui ont été faites au siége du Bailliage & du Présidial d'Auxerre de citer jamais ce Commentaire.

C'est dans ces circonstances, omises par M. Née de la Rochelle, quoiqu il eut intérêt de les relever, que vient de paroître le nouveau Commentaire dont il s'agit. L'Auteur, déja connu par des *mémoires sur l'histoire du Nivernois*, &c. dont nous avons rendu compte dans le Journal du mois de Septembre 1747, nous a paru joindre aux connoissances de l'homme lettré celles d'un Jurisconsulte instruit; & on dit qu'il fait sa résidence à Calmecy qui est une des Villes du Nivernois des plus voisines de celle d'Auxerre. Il seroit à désirer pour ce Commentaire que la Coutume de Nivernois eût plus de ressemblance avec celle d'Auxerre, ou que l'Auteur eût eté plus à portée de connoîtré par l'exercice de sa profession au Bailliage même d'Auxerre,

xerre, la Coutume qu'il a entrepris d'expliquer. Mais le zèle de l'Auteur pour éclaircir une Coutume ſuivie dans la plus grande partie du Pays qui l'environne eſt ſans doute très-louable, & les connoiſſances que l'Auteur a jointes à ce zèle, les nouvelles lumiéres qu'il procure à la Province, enfin la clarté & la pureté de ſon ſtyle, ajoutent encore à la reconnoiſſance que mérite ſon entrepriſe.

Le diſcours préliminaire que l'Auteur a mis à la tête de ſon Commentaire, & qui n'eſt pas long, concerne l'origine des premiéres ſociétés humaines & du droit en général; & ſinguliérement l'origine des loix les plus célébres, telles que celles des Hébreux, des Grecs, & des Romains; l'origine des Coutumes, qui ſont les loix les plus particuliéres à la France & l'autorité de ces Coutumes; l'établiſſement du Baillage d'Auxerre & l'état de ſes Officiers, l'antiquité de cette Ville, & l'hiſtoire abregée de ſes

premiers Seigneurs, tirée des mémoires que M. l'Abbé le Beuf a donnés ſur l'hiſtoire de cette Ville. Nous aurions deſiré à cet égard que l'Auteur, en évitant un peu plus les généralités, ſur leſquelles il nous a paru s'être encore trop étendu dans ſon Commentaire, & qu'on ne va point chercher dans des ouvrages ſi particuliers, ſe fût attaché davantage, & preſqu'uniquement, à ce qui concerne ſinguliérement la Coutume & la Province pour laquelle il a travaillé.

Pour venir à ce qui concerne ce Commentaire même, il faut convenir que le peu d'ordre qui a été obſervé ſinguliérement dans la diſpoſition des différens articles de la Coutume d'Auxerre, & dans la diſtribution même de ſes titres, rendoit l'ouvrage très-difficile. D'un côté, quelque peu d'ordre qu'on voye dans la diſtribution des diverſes parties d'une loi, cependant comme toute loi eſt un ouvrage public, dont le texte doit être le

principal objet des méditations des Juriſconſultes qui s'attachent à l'expliquer, & à la faire exécuter ; cette eſpéce de déſordre mérite juſqu'à un certain point d'être reſpectée, & le plus grand nombre le préfére toujours avec raiſon aux autres méthodes mieux digérées que chaque Auteur peut arbitrairement ſe preſcrire. D'un autre côté auſſi une diſpoſition méthodique de ces diverſes parties mal diſtribuées ſuffit ſouvent pour procurer la parfaite intelligence des différens textes qui ſans cet ordre demeureroient preſque inintelligibles. Pour réunir ces deux avantages il ſemble que la meilleure méthode ſeroit, en conſervant autant qu'il eſt poſſible la diſtribution obſervée par les redacteurs d'une Coutume, d'obſerver en général ſur toute la Coutume, & en particulier ſur chacun de ſes titres, & ſur chacune des parties principales de ces titres, à quoi ſe réduiſent les objets de la loi, les diverſes diſpoſi-

tions qu'elle contient & quelles ſont les diſpoſitions particuliéres qui peuvent être éclaircies par d'autres du même titre, ou d'un titre différent. Par ce tempérament, en ſuivant autant qu'il eſt poſſible l'ordre employé dans la rédaction de la Coutume, on peut en même temps profiter de l'ordre plus méthodique qu'on croit devoir propoſer pour faire diſtinguer avec plus de préciſion les diverſes diſpoſitions de la Coutume, pour mieux faire entendre le vrai ſens de chacune de ces diſpoſitions, & pour faire concevoir plus facilement comment doivent être réglés les divers cas ſur leſquels la Coutume ne s'eſt pas expliquée, ou du moins qu'elle n'a pas diſertement décidés. Tel eſt l'ordre que nous avons vu obſervé ſinguliérement dans un Commentaire manuſcrit de la Coutume dont il s'agit, qui eſt venu à notre connoiſſance, & dont l'impreſſion nous a paru être fort à deſirer pour l'avantage du public,

mais qui ne pourra peut-être encore paroître ſitôt, parce que ſon Auteur travaille encore à le perfectionner, & eſt plus jaloux de cette perfection que de la publicité de l'ouvrage. Nous nous ſommes un peu arrêtés ſur ces obſervations générales, parce qu'il nous ſemble que la plûpart des Commentateurs qui ont paru juſqu'à preſent n'y ont point fait aſſez d'attention, & ce que nous ſouhaiterions le plus ſeroit de ne plus trouver d'occaſions de les rappeller.

Pour revenir à l'ouvrage dont il s'agit, l'ordre qu'a obſervé M. Née de la Rochelle, eſt différent de celui que nous venons d'expoſer. Le même M. Née ſuit la Coutume d'Auxerre titre par titre, & article par article, ſans obſerver ni en général ſur toute la Coutume quels ſont les principaux objets de ſes diſpoſitions, ni en particulier ſur chacun de ſes titres quelles parties principales on peut y diſtinguer, & comment les unes ſont liées avec

d'autres & peuvent servir à les éclaircir, ni ce qui distingue la nouvelle rédaction de cette Coutume, rédaction qui est de 1561, d'avec l'ancienne faite en 1507, ni par conséquent ce qui dans cette comparaison peut expliquer la nouvelle par l'ancienne, & par les procès verbaux de l'une & de l'autre. L'Auteur semble avoir eu plus en vue les matiéres mêmes dont parle cette Coutume, que la maniére dont la Coutume les envisage, & les régle. Ainsi sur le premier article de chacun des 15 titres de cette Coutume, l'Auteur commence toujours par une espéce d'Histoire générale de la matiére chez les Hébreux, chez les Grecs, & chez les Romains, du moins autant que la matiére le peut comporter. De l'Historique il passe au Didactique, c'est-à-dire, à l'explication de la nature des choses en elles-mêmes, de leurs principales espéces, & de leurs régles générales. Il faut convenir que ces généralités ne sont pas

bien longues; auſſi le Commentaire de l'Auteur ne fait-il qu'un très-petit volume; mais d'ailleurs comme ces généralités pourroient être placées preſqu'indifféremment auſſibien dans toutes ſortes de Commentaires d'autres Coutumes, que dans celui de la Coutume d'Auxerre. L'Auteur doit auſſi convenir qu'elles n'ont pas un rapport aſſez marqué avec la Loi qu'il s'eſt propoſé d'expliquer pour en former un Commentaire propre.

Ce ſyſtême de généralités nous a paru régner même dans le détail de chacun des articles particuliers qui en ont paru ſuſceptibles à l'Auteur, & il ſemble du moins ſur pluſieurs queſtions qu'il oublie ſon texte pour les examiner *in abſtracto*, & d'après les déciſions d'Auteurs auſſi étrangers à la Coutume que peu inſtruits de ſon eſprit. La qualité de Journaliſtes ne nous permettant pas d'entrer dans le détail de tous les articles ſur leſquels le Commentaire dont il s'agit pour-

roit fournir matiére à divers obſervations intéreſſantes, nous croyons devoir du moins en citer quelques-uns, par leſquels l'Auteur & le public pourront juger de ce que nous aurions eu à remarquer ſur un très-grand nombre d'autres, ſi nous avions pu tout dire.

Ainſi par exemple dans le titre des fiefs l'art. 6. concerne le droit qu'ont les Seigneurs hauts Juſticiers, & les Seigneurs Cenſiers, d'empêcher les gens de main-morte de faire des acquiſitions dans leurs terres. La raiſon de ce droit eſt non ſeulement fondée ſur l'intérêt général qu'ont tous les Seigneurs de conſerver les droits caſuels de leurs terres, droits dont ces ſortes d'acquiſitions les privent, mais particuliérement ſur l'état dans lequel étoit l'Auxerrois lors de la rédaction & de la réformation de ſa Coutume ; c'eſt-à-dire, ſur les acquiſitions extrêmement conſidérables que les gens d'Egliſe *y avoient* déja faites ; ces acquiſi-

tions étoient venues à un tel point, qu'elles absorboient dès lors, comme elles absorbent encore, la meilleure & la plus considérable partie des Seigneuries & des héritages de la Province.

Cet art. 6, tiré des art. 6 & 24 de l'ancienne Coutume, dont il développe bien le sens, a une liaison presque nécessaire avec les art. 7, 8, 9, 10, 48, & 189, de la nouvelle rédaction; articles qui ont la même matiére pour objet, & qui sont les seuls concernant cette matiére dans la Coutume d'Auxerre; ainsi il n'y a que la réunion de ces sept articles qui puisse d'abord présenter une idée juste & entiére de ce droit.

Au lieu de faire ces remarques si naturelles & si nécessaires, l'Auteur observe d'abord sur cet art. 6 que les art. 48 & 189, répétent à peu près la même disposition; ce qui n'est certainement pas juste; car chacun de ces articles concerne bien la même matiére, mais y

ajoute une disposition différente, l'un en marquant comment le droit des Seigneurs se prescrit à cet égard, & l'autre faisant connoître en quoi consiste leur indemnité, lorsqu'ils veulent bien permettre aux gens de main-morte de jouir de leurs acquisitions. Pour revenir à l'art. 6 l'Auteur remarque ensuite que la Coutume de Melun, art. 30, ou plutôt 29, & de Sens, art. 5 ont la même disposition. S'il avoit voulu indiquer plusieurs autres Coutumes à peu près conformes sur ce point à celle d'Auxerre, il auroit pu y ajouter, sans recourir plus loin qu'à la conférence des Coutumes par Guenois, les Coutumes de S. Quentin, art. 84, Blois art. 41, Montargis chap. 1. art. 87, Orléans art. 99; &, en portant plus loin ses recherches, celle de Bar art. 10, celle du Perche art. 67, &c; c'est d'après les citations des Coutumes de Melun & de Sens que l'Auteur, pour rendre raison de la disposition de la Coutume d'Auxerre, renvoye,

non à quelques Commentateurs des Coutumes ci-dessus citées, tels que Buridan sur la Coutume de Laon, &c. mais à Basnage sur la Coutume de Normandie, & à Tronçon sur celle de Paris. De là l'Auteur passe à l'explication du nom de gens de main-morte, aux devoirs généraux de gens de main-morte envers les Seigneurs, & enfin à la maniére dont l'art. 6 dont il s'agit doit être entendu.

Quant à ce dernier point les observations de l'Auteur concernent le tems dans lequel le droit accordé aux Seigneurs par cet art. 6 doit être exercé, la maniére dont cet exercice doit se faire, & les cas dans lesquels il doit cesser.

On voit aisément par ce premier exemple ce qu'il y auroit en général à désirer dans ce Commentaire: mais, pour mettre nos Lecteurs encore plus en état de juger de l'ouvrage, nous croyons devoir parcourir sur divers points principaux

quelques-unes des obſervations de l'Auteur qui nous ont paru mériter plus particuliérement l'attention des Juriſconſultes, & la correction de l'Auteur.

Telle nous a paru ſinguliérement une obſervation faite par l'Auteur dans le titre premier ſur les art. 20 & 22, concernant les années d'arrérages que les Seigneurs peuvent demander, & que ces articles réduiſent à trois. Ce droit n'eſt pas même abſolument particulier à la Coutume d'Auxerre; pluſieurs autres telles que les Coutumes de Berry, tit. 12. art. 8. Blois article 112, Bourbonnois art. 414, &c. admettent auſſi à cet égard des preſcriptions fort courtes. Cependant M. Née, contre le texte de la Coutume qu'il commente, & contre l'uſage du Préſidial d'Auxerre, (uſage dont M. Née paroît même convenir) ſoutient que dans cette Coutume, comme dans toute autre, les Sei-

gneurs ſont fort bien fondés à demander 29 années d'arrérages de cens.

Allons plus loin : dans les art. 154 & 155. la Coutume d'Auxerre diſtingue par rapport au retrait lignager trois différens jours, pour leſquels elle preſcrit diverſes formalités ; ſçavoir, le jour de l'ajournement, qui eſt celui auquel eſt donné l'exploit, le jour de l'aſſignation, c'eſt-à-dire, celui indiqué par l'exploit pour plaider la Cauſe, & le jour de l'expédition de la Cauſe, qui eſt celui auquel la Cauſe eſt jugée : cette même diſtinction eſt d'ailleurs très-bien marquée par nos Ordonnances, & ſurtout par celle de 1539, fort voiſine du temps de la rédaction de la Coutume ; cependant l'Auteur, au lieu d'expliquer ſon texte par cette diſtinction, ſeule capable d'en donner le vrai ſens, confond ces différens temps, & propoſe à cet égard une interprétation inconcilia-

ble avec le texte. De cette confusion naît même une erreur considérable, c'est que l'Auteur place au jour de l'ajournement des offres qui ne doivent être faites qu'au jour de l'assignation. De là vient encore qu'il n'explique pas bien ce qui a été jugé à cet égard par une Sentence des Requêtes de l'Hôtel de 1720.

De plus, sur les art. 204. 205, & 206. l'Auteur semble oublier que la Coutume d'Auxerre est différente de celle de Paris, & par rapport aux actes requis pour empêcher la continuation de la communauté, & à l'égard des enfans qui peuvent demander la continuation de communauté. Venons à un article encore plus difficile & plus important.

La derniére partie de l'art. 240. de la même Coutume est extrêmement intéressante par rapport à la succession des propres, & mérite les observations les mieux ap-

profondies ſur ce qui eſt néceſſaire pour qu'un héritage forme un propre dans cette Coutume ; ſur l'eſpéce de parenté requiſe pour ſuccéder à ces propres, & ſur l'ordre dans lequel les parens de cette eſpéce ſont appellés à ces ſucceſſions. Pour bien faire ces diſtinctions il faut comparer cet art. 240. avec pluſieurs autres du même titre, tels que les art. 241. 243. &c. & même avec pluſieurs articles d'autres titres, tels que les art. 162. 224, &c. il faut même conférer à ce ſujet l'ancienne rédaction avec la nouvelle, & porter ſes recherches juſques ſur les articles des autres Coutumes qui ont plus de rapport avec celle d'Auxerre ; & on doit d'autant moins épargner ſur ces ſujets les recherches & le travail, qu'ils ſont difficiles à éclaircir, & trop peu connus dans la Province. Avec de pareils ſecours on voit, 1°. que cette Coutume ne reconnoît pour propres que les

héritages qui ont passé du pere au fils, & qu'il en est de même dans plusieurs autres Coutumes appellées de *Tronc commun*, telles que celle de Bayonne tit. 12. art. 24. 25. 26. 27. 28. 29. & 31. Bourgogne, Duché, chap. des Successions art. 17. Bretagne art. 543. 545. Nivernois chap. 34. des successions art. 7; Sens art. 84. On reconnoît, 2°. que la Coutume d'Auxerre, à l'égard des parens qu'elle appelle pour receuillir ces propres, est, ainsi que les autres Coutumes de *Tronc commun*, fort différente des autres Coutumes qui déférent les propres à certaines espéces de parens par préférence & qui sont appellées, les unes *Paterna paternis* telle que celle de Bourgogne, Comté art. 46, &c. d'autres de *Côté & ligne* comme celle de Paris art. 226, &c. d'autres *Souch:res*, ainsi que celle de Montargis chap. 15. art. 3 & 7, &c. & les autres enfin, Coutumes de *Bran-*

chage, telle qu'eſt celle de La Rochelle art. 50 & 51.

Voilà ſans doute pluſieurs obſervations très-importantes pour l'intelligence du texte de la Coutume d'Auxerre, & dont aucune n'a été faite par l'Auteur du préſent Commentaire. Ces obſervations n'ont pu être que le fruit d'une étude extrêmement approfondie du droit Coutumier de la part de l'Auteur du manuſcrit dont nous avons eu communication, mais cette étude paroît avoir été néceſſaire pour l'intelligence du texte de cette Coutume. Faute d'avoir fait ces obſervations, M. Née de La-Rochelle confondant la Coutume d'Auxerre avec les Coutumes de *Paterna Paternis*, & avec celle de Paris, préſente ſur ſon texte des idées auſſi fauſſes que dangéreuſes, du moins pour le plus grand nombre, & voilà ſurtout ce que nous avons cru ne pouvoir diſſimuler à cauſe de l'importance d'une pareille erreur.

Disons encore un mot qui concernera les art. 254 & 255, dont les tutelles appellées *légitimes* forment l'objet.

Il est bien certain que la Coutume d'Auxerre établit dans ces articles les pere & mere survivans, & à leur défaut, les ayeul ou ayeule, tuteurs légitimes de leurs enfans, & qu'elle ne leur impose point la nécessité d'être confirmés par le Juge. Il paroît de plus que l'usage constant & notoire de la Province est de ne point assujettir ces sortes de tuteurs à une pareille formalité, & qu'ils y exercent la tutelle de plein droit, sans confirmation du Juge. Cette exception au Droit commun & général de la France n'est pas même absolument particuliére à l'Auxerrois; elle est établie encore par les Coutumes de Bourbonnois art. 174 & 178. Poitou art. 305 & 308, &c. Cependant M. Née de la Rochelle, contre le texte & l'usage de la Cou-

tume qu'il a commentée, obſerve en ces termes le contraire ſur l'article 255.

„ Quoique cet article choiſiſſe „ expreſſément les peres & meres, „ ayeuls ou ayeules, il ne faut pas „ moins, (dans la Coutume d'Auxerre) un avis de parens pour „ les nommer avec la confirmation „ du Juge, & quelquefois il ſe „ trouve des circonſtances qui dé- „ tournent les parens de les ad- „ mettre à la tutelle ". Ce qui a ſans doute induit l'Auteur dans une erreur ſi ſéduiſante pour tous ceux qui n'auront pas aſſez approfondi le texte de la Coutume d'Auxerre, & à qui l'uſage de l'Auxerrois ſera peu connu, eſt l'uſage contraire de preſque tout le Royaume, & ſinguliérement l'uſage du Nivernois, où le ſurvivant des pere & mere, l'ayeul & l'ayeule, quoiqu'établis tuteurs légitimes de leurs enfans par l'art. 2, du chap. 30, des tutelles dans la Coutume de

Nivernois, n'administrent cependant point la tutelle sans être confirmés par le Juge. Mais cet usage est fondé dans le Nivernois sur l'art. 4, du même Chap. 30 de la Coutume, qui prescrit la confirmation judiciaire, comme nécessaire pour l'exercice des tutelles légitimes, & il n'y a point de pareilles dispositions dans la Coutume d'Auxerre. Ainsi, quelque singuliére que puisse être cette Coutume, il paroît que son Commentateur ne devoit pas combatre une de ses dispositions les plus claires, surtout lorsqu'elle est d'accord avec l'usage.

Nous croyons devoir encore observer que la liste des villes, Paroisses & justices régies par la Coutume d'Auxerre, est beaucoup plus étendue dans le Commentaire manuscrit dont nous avons eu communication, que celle qui nous est donnée par M. Née dans le Commentaire dont il s'agit. Il nous a même paru que M. Née avoit omis

dans sa liste quelques lieux compris dans la table alphabétique insérée par M. Bourdot de Richebourg, après la Coutume d'Auxerre, dans le troisiéme Tome de la nouvelle édition du Coutumier général; mais nous ne prétendons point pour cela taxer la liste donnée par M. Née d'être moins exacte que celle donnée dans le Coutumier général, ni que celle du manuscrit déja cité.

Si même la liste donnée par M. Née est faite sur quelque état exact du local actuel de l'Auxerrois, conféré avec le procès-verbal de la derniére rédaction de la Coutume de ce pays; cette liste peut être regardée comme la plus exacte. Car depuis près de deux siécles que cette derniére rédaction a été faite, il a dû naturellement survenir dans cette Province, comme dans toute autre, bien du changement, surtout par rapport à un grand nombre de petits lieux dont les uns se

feront aggrandis, d'autres se feront diminués, d'autres même auront été comme anéantis, d'autres se feront formés de nouveau, d'autres enfin auront changé de nom. Mais, si M. Née n'avoit pas pris ce soin, nous l'exhorterions, ainsi que tout autre Commentateur ou Annotateur de quelque Coutume que ce fût, à le prendre. Ces sortes de listes, quand elles sont faites bien exactement, coutent sans doute quelque peine, & semblent n'offrir à un Auteur qu'un travail ingrat & rebutant; mais elles sont d'un usage aussi commode qu'utile, & leur secours est même presque nécessaire dans quelques cas où l'on est embarassé de distinguer par quelles Coutumes sont regis des lieux limitrophes de diverses Provinces.

Nous ajouterons en finissant que ce n'a été qu'avec peine que nous nous sommes déterminés à proposer sur le Commentaire dont il s'a-

git un ſi grand nombre de réformes générales & particuliéres. Nous ſouhaiterions n'avoir jamais qu'à approuver & à louer; l'utilité que des éloges bien placés peuvent procurer à la littérature, en excitant & encourageant les Auteurs à faire encore mieux, nous fait regarder la louange comme un de nos principaux devoirs dès qu'elle nous eſt permiſe. M. Née a même pu remarquer, dans ce que nous avons obſervé ſur ſes Mémoires concernant le Nivernois, que nous lui avons rendu alors avec plaiſir la juſtice qu'il paroiſſoit mériter. Si donc n'ayant pu louer au ſujet de ſon nouvel ouvrage ſon zéle, la pureté de ſon ſtyle & ſon érudition, tant par rapport aux principes généraux du droit, qu'à l'égard de la littérature, nous avons dit librement ce que nous y déſirons comme eſſentiellement néceſſaire; nous eſpérons qu'il ne nous en ſçaura que bon gré, & qu'il

pourra même profiter des observations que nous lui avons faites, d'après un de ceux qui pouvoit faire les meilleures en ce genre, pour donner autant qu'il lui sera possible à son Ouvrage, dans une autre édition, la perfection qui nous a paru y manquer.



MALTHE

MALTHE OU L'ISLE-ADAM, dernier Grand-Maître de Rhodes & premier Grand-Maître de Malthe; Poëme dédié à M. le Duc DE VALENTINOIS, *Pair de France, par M. Privat de Fontanilles, in-*8°. pp. 195. à Paris.

LE ſujet de ce poëme comme l'Auteur le remarque, a beaucoup de rapport avec celui de l'Enéïde. Les deux Héros qu'on y chante, ont à peu près la même deſtinée, comme les mêmes vûes. L'Iſle-Adam obligé de quitter l'Iſle de Rhodes, & de chercher un autre établiſſement, après de longues traverſes aborde en Italie, & fixe enfin les débris & la réſidence de ſon Ordre dans l'Iſle de Malthe. Mais le Poéte latin n'ayant travaillé que ſur un plan preſque en tout fabuleux, a preſque tout tiré de ſon imagination, au lieu que le François plus heureux, a

trouvé ſon ſujet tout formé dans la vérité de l'Hiſtoire.

Une courte analyſe que nous allons donner des dix chants qui compoſent ce Poëme, ſuffira pour en tracer une idée générale, & pour montrer que l'action principale qui le conſtitue, eſt très-réguliére, & que les Epiſodes dont elle eſt ornée, y ſont liés aſſez naturellement.

On voit dans le premier chant l'Iſle-Adam avec les Chevaliers, qui l'avoient ſuivi après la priſe de Rhodes, jetté par la tempête ſur les côtes de l'Iſle de Cérigo, autrefois Cythére. La néceſſité de radouber ſes Vaiſſeaux, l'oblige de couper les arbres d'une forêt qui avoit été conſacrée à Vénus. Le Démon de la volupté moins encore pour venger cet outrage, que pour faire échouer le deſſein, que le Grand-Maître avoit formé de procurer un nouvel établiſſement à l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, *prend* la réſolution d'amolir le

[c]ourage des Chevaliers : d'un au-[t]re côté l'esprit de Mahomet, ou [l]e Mahométisme personnifié, por-[t]e la discorde & la guerre parmi les Princes Chrétiens, dans la vûe de les mettre hors d'état de seconder le dessein des Chevaliers. Ils ont le bonheur après être sortis de l'Isle de Cérigo, de rencontrer en Mer Louis de Savoye & Charlotte de Lusignan sa femme. Il est à remarquer que cette Princesse après avoir été chassée du Royaume de Chypre par Jacques, Batard de Lusignan, avoit été rétablie sur son Trône plusieurs années avant le siége de Rhodes ; mais M. de Fontanilles à l'exemple de Virgile, qui plusieurs siécles après la mort de Didon, s'est crû permis de la faire retourner à Carthage avec Enée, s'est flatté qu'on lui passeroit la liberté qu'il prend ici de rapprocher les temps pour donner à son Héros l'occasion de raconter ses avantures, & entre autres le Siége de Rhodes : c'est ce

qu'il fait dans les 2e & 3e chants.

L'Histoire de ce siége ne contient qu'une suite d'assauts aussi opiniâtrement donnés que courageusement repoussés, ce qui y jette beaucoup d'uniformité, ainsi que M. l'Abbé de Vertot l'avoit déja observé ; mais comme la Poesie veut des images variées, & que si l'histoire ne lui en fournit pas, elle doit, dit M. de Fontanilles, en chercher dans l'invention, il a trouvé le moyen de faire entrer dans ce siége différens traits héroïques répandus dans l'histoire des Chevaliers de S. Jean ; & il les a accommodés à son sujet. Ainsi tout ce qu'il raconte ici de leur valeur, appartient, dit-il, à l'Ordre, s'il n'appartient pas réellement à l'histoire du siége de Rhodes.

Pour donner un échantillon de la vérsification de notre Poéte, nous placerons ici le portrait de Soliman qu'on lit dans le deuxiéme chant.

Jusqu'ici nul Monarque à ce Prince
semblable,
N'a rempli des Sultans le Trône redou-
table.
Jeune & sage Guerrier dans l'âge des
plaisirs,
La seule ambition captive ses désirs :
De ses Prédécesseurs les barbares ma-
ximes,
Politique à leurs yeux, sont aux siens
de vrais crimes.
Aux loix de l'équité mesurant son pou-
voir,
A d'utiles forfaits il ne veut rien devoir.
Sans crainte, sans soupçon, quelque
loi qu'il impose,
Le plus foible allié sur sa foi se repose.
Que vous dirai-je enfin, entreprenant,
heureux,
Ami compatissant, & rival généreux,
Redoutable aux combats, doux après
la victoire,

Au cœur d'un infidéle entre-t'il tant de
gloire !

On trouvera du feu & de la chaleur dans ces deux chants, & de beaux Vers, comme les deux ſuivans.

Entre-t'il dans un cœur de ſentiment
timide,
Quand le Ciel, quand ſa gloire eſt
l'objet qui le guide ?

A cet autre que le Poëte met dans la bouche de l'Iſle-Adam,

Je perds Rhodes, il eſt vrai, mais je
ſauve ma gloire.

Dans le troiſiéme chant les Chevaliers de S. Jean, ſéduits par les artifices de la politique ſecondée de la volupté, paroiſſent déterminés à céder aux priéres de Louis de Savoye & de Charlotte de Luſignan, qui leur offrent une retraite dans l'Iſle de Chypre ; ils veulent ſe perſuader, qu'au milieu des

divisions, qui régnoient pour lors entre les Princes Chrétiens, ils ne pouvoient trouver d'établissement plus sûr que l'Isle de Chypre. Déja le luxe & l'amour du plaisir s'en emparent, leur table & leurs habits deviennent plus magnifiques ; ils embellissent même de diamans, leurs Croix, ce que l'Auteur exprime ainsi :

Que dis-je, la Croix même, oui ce signe adorable
D'un saint engagement enseigne respectable,
Perd son prix à leurs yeux, ou n'a plus de beauté,
Que celle qui lui vient d'un éclat emprunté.

Ayant été jusques-là insensibles aux charmes de l'amour, le démon de la volupté sert si bien celui de la politique, que

L'amour seul est le Dieu qu'ils veulent
reconnoître,
Et le maître des Cieux n'est plus pour
eux un maître.

M. de Fontanilles avertit que ce qu'il dit des Chevaliers de ce temps-là, est fondé sur l'histoire, & » qu'il » est bien aise, que leurs freres de » nos jours n'ayent pas lieu de » croire qu'on ait supposé sans » fondement à leurs Prédécesseurs » de pareilles foiblesses.

Au reste si à l'imitation de tous ceux qui depuis Homére, ont composé des Poëmes Epiques, notre Auteur s'est cru obligé de rendre ses Héros amoureux, il s'est bien gardé de représenter leurs foiblesses d'une maniére à en inspirer le gout à ses Lecteurs; il les peint au contraire sous les traits les plus propres à en faire sentir le danger. On n'y verra aucune image qui puisse faire rougir la pudeur la plus austére: » ces images, dit-il, tou-

» jours au moins indécentes, se-
» roient criminelles dans un ou-
» vrage tout consacré à la Religion.

L'Isle-Adam découvre le piége tendu à ses freres; l'avenir se dévoile à ses yeux d'une maniére merveilleuse, & dont M. de Fontanilles prétend que les autres Poëmes ne fournissent point d'exemple. Le Grand-Maître agit si fortement sur ses Chevaliers, qu'il les engage à quitter l'Isle de Chypre pour aller à Rome, afin d'y suivre les glorieuses destinées que le Ciel leur reservoit.

Résolus d'abandonner des lieux d'autant plus redoutables, qu'ils n'offrent aux regards que des objets aimables, ils se remettent en mer, & y rencontrent une flotte Ottomane; ils la combattent; telle est la description que l'Auteur fait en cet endroit d'un brulot Turc, qui fit sauter un vaisseau de la Religion.

‹...... Quel tumulte, quel bruit,

Quelle horrible clarté, quelle effroyante nuit!
Le Ciel a-t'il lancé son plus affreux tonnerre?
L'enfer a-t'il vomi tous les feux qu'il enserre?
Mille traits réunis & poussés à la fois,
Attaquent le Vaisseau, l'ouvrent en mille endroits,
Les eaux, le fer, le feu par une égale rage
Y font entrer l'horreur, y portent le naufrage.
Il ne se soutient plus, il céde à tant d'assauts,
Il éclate en débris, il se perd dans les flots.

Les Chevaliers remportent la victoire & délivrent la fille de Zizime, Princesse du Sang Ottoman, mais Chrétienne: son histoire fournit içi un épisode dont le fond est *vrai*, mais que l'Auteur a regardé

comme un cannevas que la Poësie pouvoit remplir, & diversifier à son gré.

Presque tous les Auteurs de Poëmes Epiques, y ayant fait entrer des jeux, le nôtre n'a pas cru devoir priver le sien de cet embellissement. Ainsi dans le sixiéme chant, l'Isle-Adam se trouvant contraint par une tempête de relâcher avec sa flotte à l'Isle de Malthe, il feint que les habitans du Pays s'empressent à célébrer leur arrivée par différentes fêtes. Comme les danses en font une partie, M. de Fontanilles décrit ainsi la danse en général.

Là brillent avec art mille pas cadencés,
Tantôt tendres & doux, tantôt vifs & pressés :
On s'approche, on s'évite, on se tourne avec grace,
Et l'un chassé par l'autre en occupe la place.

Il faut voir dans l'Ouvrage même

la maniére, dont il répond à ceux qui lui objecteroient, que l'Isle de Malthe étant le terme des travaux des Chevaliers, il auroit dû éviter de les y faire toucher avant l'accomplissement de l'action, que d'ailleurs elle est retardée par le récit de ces jeux, & qu'il ne paroît pas trop vraisemblable, que l'Isle-Adam qui étoit plein des malheurs de son Ordre, & toujours occupé du dessein de les reparer, eut le temps & la volonté de prendre part à de semblables divertissemens. Ce Héros ne perd point en effet de vûe ses projets; tandis qu'il y réfléchit dans une solitude, Dieu même lui apparoît, & l'anime à quitter promptement l'Isle de Malthe, pour suivre la volonté du Ciel. La Princesse Zizime apprend aussi dans une espéce d'extase que Dieu veut qu'elle finisse ses jours à Malthe, & fait au Grand-Maître le récit d'une vision prophétique concernant la gloire de ses Successeurs, *& des* Chevaliers de son Ordre.

L'Isle-Adam part de Malthe (chant 7e), & touche à Messine. Une peste terrible y donne occasion aux Chevaliers de signaler leur charité comme hospitaliers. Le Poëte avertit que la description de la peste qu'on lira en cet endroit, est d'autant plus vraie, qu'il l'a faite d'après celle qui désola la Province en 1720, & dont il a eu la douleur de pouvoir parler en témoin oculaire. Tels sont les principaux traits du tableau qu'il en fait.

Le sang rompt sa barriére ; il en sort allumé

Forme d'affreux dépôts ; il s'y fige enfermé ;

Peu libre dans son cours, sa masse est corrompue :

Le coeur va recevoir l'atteinte qui le tue ;

La force l'abandonne ; il céde à tant d'efforts.

Mille corps à la fois tombent sur d'autres corps.
La mort, à chaque instant devenant plus cruelle,
Enfante mille morts aussi fécondes qu'elle;
Du sein de ses horreurs sans cesse elle renaît;
Et le cadavre armé de l'homicide trait,
Semble en prenant la loi de sa fureur extrême,
Dans ses coups meurtriers se survivre à lui-même;
La pitié reste oisive à l'aspect du danger, &c.

L'Isle-Adam après avoir satisfait à ces charitables devoirs, quitte Messine & de là passe à Rome. Il y est reçu très-favorablement d'Adrien VI, & après la mort de ce Pontife, on le nomme avec les siens pendant l'interrégne pour être Gardien du Conclave. Clement VII,

qui y fut elû, lui témoigna d'autant plus de bonté, que dans ſa jeuneſſe il avoit porté la Croix des Chevaliers de S. Jean. Le Pontife lui aſſigna la Ville de Viterbe pour être le Chef-lieu de ſon Ordre, en attendant qu'on lui pût trouver un aſyle plus convenable.

L'eſprit de Mahomet, qui ſelon la remarque de l'Auteur, fait dans tout le Poéme le même perſonnage que Junon dans l'Enéide, perſuadé qu'en perdant Clement VII, bienfaiteur de l'Iſle-Adam, ſon Ordre & lui tomberoient du même coup, arme (chant 8e.) contre ce Pontife, la diſcorde & l'erreur, & inſpire la Priſe & le ſac de la Ville de Rome. Le Grand-Maître en eſt inſtruit par l'image de cette Ville même qui ſe montre à lui. Il vole à ſon ſecours, délivre le Pape, & après cette expédition, il recommence à armer en courſe contre les Infideles.

Comme le Connétable de Bourbon fut l'Auteur du déſaſtre de

Rome & de la captivité du Pape, M. de Fontanilles nous peint ainsi les remords que ce grand Capitaine en conçut.

Tels sont de la vertu, la puissance & les loix,
Le crime croit envain en étouffer la voix ;
Elle ne meurt jamais dans une ame bien née ;
Sans cesse elle s'y plaint d'en être abandonnée,
Et le cœur malgré lui contraint de se trahir,
En elle aime toujours ce qu'il voudroit haïr.

Clement plein de reconnoissance pour les Chevaliers, & pensant sans cesse à leur donner une retraite digne d'eux, est inspiré par Saint Paul (chant 9ᵉ.) de leur proposer l'Isle de Malthe. Le Grand-Maître applaudit à ce projet, & pour

le faire réussir, se rend à Madrid. Il profite du séjour qu'il y fait pour négocier la liberté de François I, ce qui donne à l'Auteur lieu de s'étendre sur la captivité de ce Prince, & sur les grands événemens qui en furent la cause.

De Charles & de François la puissance
rivale,
Entre eux assez long-temps tint la ba-
lance égale;
Pavie enfin jugea ce fameux différent,
Charles y fut plus heureux, François y
fut plus grand.

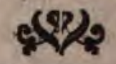
Charles V. promet l'Isle de Malthe au Grand-Maître, mais à condition qu'il n'oubliera rien pour engager François I, à accepter les dures conditions auxquelles ce Prince lui offroit la liberté. L'ombre du Connétable de Bourbon apparoît à l'Empereur (10e. & dernier chant) & lui reproche son ambition; & les tristes suites qu'el-

le aura pour ſa maiſon, ce qui donne occaſion à l'Auteur de toucher les principaux événemens des derniers ſiécles, & en particulier des Régnes de Louis XIV & de Louis XV. Charles frappé de cette viſion, ſe rend plus traitable ſur la liberté de François I, & accorde l'Iſle de Malthe à l'Ordre de S. Jean. L'Iſle-Adam conduit le Roy à Paris, & va enſuite en Angleterre pour les intérêts de ſon Ordre; de-là il repaſſe à Viterbe, & ſe met en Mer avec ſes Chevaliers. Le Démon tente un dernier effort contre eux, & ſuſcite une horrible tempête pour faire périr leur flotte; le feu du Ciel en détruit pluſieurs Vaiſſeaux, mais l'Ange du Seigneur paroît dans les airs, & appaiſe l'orage; ils abordent enfin à l'Iſle de Malthe, qui voit

..... Commencer ſa noble deſtinée;
De ces Héros Chrétiens retraite fortunée,

Elle ne se soumet à leurs nouvelles
Loix,
Que pour être par eux le rempart de
la Croix,
L'asyle des vertus, & la digue éternelle,
Où viendra se briser le croissant infidéle.

Tels sont les derniers Vers de ce Poéme. Nous ne doutons pas qu'il ne fasse autant d'honneur à l'Auteur qu'à l'Ordre même des Chevaliers de S. Jean. M. de Fontanilles nous apprend dans une note que c'est principalement à Toulouse qu'il a puisé l'estime dont il est rempli pour cet Ordre illustre, ayant été élevé dans cette Ville à l'Hôtel de Malthe par les soins du Grand Prieur Jacques-François Privat de Fontanilles, son oncle paternel.



RECUEIL DE PLUSIEURS Traités ſur l'électricité, premiére, ſeconde, & troiſiéme partie, trois volumes in-12. A Paris, chez Sebaſtien Jorry, Imprimeur-Libraire, Quay des Auguſtins, aux Cigognes, 1748.

LEs recherches ſur l'électricité ont ſi fort excité la curioſité du public qu'il n'eſt pas étonnant que l'on voye tant de Sçavans faire paroître pluſieurs ouvrages ſur cette matiére : l'Allemagne, & l'Angleterre nous ont fourni différens traités ; on vient de traduire un aſſez grand nombre de morceaux qu'on a mis en trois petits volumes *in*-12. La plûpart des phénoménes de l'électricité étant maintenant aſſez connus, nous nous arrêterons ſeulement à quelques-uns qui peuvent caractériſer les écrits dont il s'agit ; ainſi nous parlerons de chacun fort en abregé.

Le premier volume qui eſt le

plus étendu renferme un essai sur la nature, les effets & les causes de l'électricité, il est traduit de l'Allemand : l'Auteur est M. Winkler. Le second contient des expériences & des observations, pour servir à l'explication de la nature & des propriétés de l'électricité, par M. Watson, membre de la Société Royale de Londres. L'original est en Anglois, on l'a traduit en François. On trouve dans le deuxiéme volume une suite des mêmes observations par le même Auteur. Le troisiéme volume comprend un essai sur la cause de l'électricité, par M. Freke, Chirurgien, membre de la Société Royale de Londres. On lit à la suite une Dissertation intitulée, *essai sur l'électricité suivant la théorie de feu M. Newton*, par M. Benjamin Martin, Lecteur en Physique. Ces deux derniers ouvrages sont encore traduits de l'Anglois.

Nous allons commencer par rendre compte du traité de M. Win-

kler, Professeur dans l'Université de Leipsik. Cet ouvrage est un des premiers qui ayent paru sur ce sujet en Allemand; il est un des plus anciens parmi ceux qui ont traité des phénoménes de l'électricité: il est divisé en deux parties, l'une que l'on peut appeller la partie Historique, l'autre la partie Physique: voici à peu près à quoi se réduit cette partie Historique.

Après la définition de l'électricité & l'énumération des corps qui en sont susceptibles, soit par eux-mêmes, soit par communication, l'Auteur décrit quelques machines qui sont propres à produire l'électricité; puis il entreprend de détailler les diverses apparences avec lesquelles l'électricité se manifeste, ou qui ont coutume de l'accompagner: tous ces articles ont été traités dans différens ouvrages, & nous en avons parlé fort au long dans nos Journaux; nous n'avons rien remarqué dans cette premiére partie qui mérite une attention parti-

culiére, de ſorte que nous paſſerons au chapitre neuviéme, où il eſt parlé de la force & de la viteſſe de l'électricité.

L'air (dit-on) n'eſt point capable d'interrompre l'électricité des corps électriques par eux-mêmes, ni ceux qui le ſont par communication: pour le prouver l'Auteur rapporte que pluſieurs perſonnes ont ſouflé en même-temps ſur une barre de fer, tantôt avec leur haleine, tantôt avec des ſouflets, & il n'a jamais remarqué que l'électricité fut diminuée. Cependant ſi le vent, ou l'haleine ſont aſſez humides pour que les cordons de ſoie qui ſoutiennent la barre de fer ſoient humectés, alors l'électricité ſouffre une diminution conſidérable. M. Winkler nous apprend qu'il n'a pu communiquer aucune électricité à un morceau de fer, qui avoit ſervi pendant quelques temps d'armure à un aimant, & il n'a pu en tirer d'étincelles. Mais ſi l'on préſente un fer magnetique à

un tuyau électrisé de fer blanc qui n'a jamais senti l'aimant, le fer jette alors des étincelles comme à l'ordinaire. » L'aimant nud ne reçoit » lui-même que fort peu d'électri- » cité, quand on le présente immé- » diatement au verre électrisé. » Mais si l'on suspend à un tuyau » de fer blanc un aimant, soit nud » ou armé, ou un fer de son ar- » mure, ensorte que ces corps bou- » chent immédiatement le tuyau, » ils acquiérent une électricité si » forte, que les étincelles qui en » sortent, allument sur le champ » la quintessence végétale.

M. Winkler a recherché si un tube ne perdroit pas de sa vertu par l'électrisation qu'il communiqueroit à un aimant que l'on auroit posé contre ce tube pour recevoir l'électricité. Après des expériences réitérées, il s'est apperçu d'une diminution sensible, & après avoir laissé reposer pendant quelques jours les tubes dont il s'étoit servi, ils se sont rétablis au point

qu'ils

qu'ils ont communiqué le dégré ordinaire d'électricité : cependant M. Winkler nous avertit qu'il ne prétend pas tirer de-là une conclusion générale ; on doit faire la même remarque sur plusieurs autres phénoménes dont nous ne parlerons point, ils sont rapportés avec des circonstances qui nous ont paru différentes de celles que nous avons lues dans d'autres ouvrages : cependant sans vouloir attaquer ni diminuer la certitude des faits que nous avons trouvés dans cette dissertation, nous remarquerons que tous les Physiciens n'ont pas les mêmes yeux, que les effets de l'électricité dépendent souvent de circonstances bien délicates, & qui échappent aux esprits les plus clairvoyans.

On sçait que l'électricité se communique avec une vitesse, qui surpasse beaucoup celle de la poudre à canon. M. Winkler nous en apporte plusieurs preuves convaincantes. L'Auteur nous dit que le

feu électrique se communique avec une grande vitesse, cela se manifeste par plusieurs expériences; en voici une qui mérite quelqu'attention. Notre Auteur prit un marteau, & appuya son côté large contre le front, & il présenta l'autre bout à un tuyau de fer blanc électrisé pour en faire sortir du feu: „ dans l'instant le feu paroit „ entre les deux corps, & il sem„ bloit qu'il passoit en ligne droite „ à travers le marteau jusqu'au „ fond de la tête. Le coup que la „ tête en ressent est si violent, „ qu'elle en reste ébranlée; il y a „ lieu de craindre que cette expé„ rience ne devînt dangereuse pour „ le cerveau, si on la répétoit sou„ vent.

M. Winkler a examiné si l'électricité se transmettoit par communication à travers le recipient dont on a pompé l'air, & il a trouvé que les corps legers recevoient le mouvement de la matiére électrique dans le vuide comme en plein

air. L'Auteur rapporte à ce ſujet différentes expériences qui ſont aſſez curieuſes, c'eſt ce qui termine la derniére partie de cet ouvrage.

La deuxiéme diſſertation de cet eſſai conſiſte en diverſes queſtions de Phyſique au ſujet de l'électricité, elles peuvent ſervir à en découvrir la cauſe : l'Auteur cherche à les réſoudre ; par exemple, il tâche de déterminer quelle eſt la direction du mouvement de la matiére électrique lorſqu'on électriſe un corps. L'Auteur penſe que la ſurface d'un corps électriſé eſt environnée d'une matiére ſubtile qui eſt en mouvement ; parce que les petites paillettes ſont attirées de toutes parts vers le corps électriſé. L'Auteur examine ſi la matiére électrique appartient en propre aux corps électriſés : M. Winkler convient que l'électricité doit appartenir en propre à un corps, lorſque cette vertu ne peut lui être communiquée par aucun autre : cet autre corps excite bien l'éle-

ctricité, mais il ne peut la donner. M. Winkler a observé que le corps électrique ne perd point sa propriété, ni par l'action de l'aimant, ni par celle de la chaleur. Cette matiére reste unie avec les corps tant qu'ils conservent leur nature.

Mais l'Auteur ne veut pas que la matiére électrique communiquée aux corps qui ne sont point électriques par eux-mêmes, soit un écoulement de celle qu'on peut appeller l'*originaire*; il la considére comme un courant qui s'échappe le long des corps: la preuve est déduite de ce qu'on remarque que la distance dans laquelle l'électricité fait son effet, est très-petite en comparaison de l'espace par lequel on voit s'étendre l'électricité communiquée. M Winkler est porté à croire que l'on doit regarder l'électricité comme formant un tourbillon autour du corps électrique.

Une question qui fait la base de *tous* les systêmes qu'on voudra

établir sur l'électricité, est d'expliquer comment les corps sont portés par la force électrique vers le corps électrisé, & comment ils en sont en même temps repoussés. L'Auteur nous dit que les particules électriques rebroussent chemin par les mêmes lignes droites, dans lesquelles elles se sont éloignées du corps électrisé, & que delà elles reviennent aux mêmes points d'où elles sont parties ; il est vrai que les expériences montrent une répulsion de matiére, & une attraction, mais comment cette attraction est-elle produite, & par quel mécanique se fait la répulsion, est-ce du même corps que dépendent ces deux effets si opposés & si distincts; c'est ce que nous n'avons pas trouvé ici parfaitement bien expliqué; & en général c'est l'éceuil de la plûplart de ceux qui ont voulu expliquer les phénoménes de l'électricité.

Nous avons dit d'après M. Winkler que la matiére électrique d'un

corps lui étoit propre, mais cette matiére est-elle du nombre de ses parties solides, c'est ce qui mérite d'être éclairci; car les exhalaisons des plantes consistent à la vérité en parties solides, cependant on peut dire qu'elles composent une espéce de fluide. C'est ainsi que la matiére de l'électricité communiquée, est selon toute apparence, différente des parties solides ou grossiéres de ce même corps. Selon l'Auteur, l'électricité est un fluide qui se répand autour du corps électrique, dont les parties sont contigues, & qui émanent du corps même; il compare ce fluide à celui que M. Newton a fait résider proche les corps pour être le sujet immédiat de la réflexion de la lumiére, rien n'empêche que l'on n'accorde aux corps fluides comme aux corps solides, une matiére subtile qui les environne, & qui forme leur atmosphére. M. Winkler ne veut pas que l'on regarde la chaleur comme la cause seule du mouvement

de la matiére électrique, sans doute que l'on veut parler de la chaleur occasionnée par le frottement ; car on sçait au contraire que la chaleur poussée à un certain degré peut diminuer les effets de l'électricité : au reste nous n'avons pas bien découvert à quoi l'on veut attribuer la cause de l'électricité.

M. Winkler voulant expliquer de quelle maniére l'électricité se communique, pense que les deux corps ont des atmosphéres électriques, que l'une touche l'autre, & que par cette communication l'une met les parties de l'autre en mouvement : nous ne nous arrêterons pas à discuter ce systême, ni à proposer différentes difficultés sur toutes ces explications ; il nous convient seulement d'avertir que sans les admettre nous nous contentons de rapporter le sentiment de l'Auteur, qui ne nous a pas paru bien décidé sur ce qu'on doit établir pour expliquer les effets de l'électricité ; rien n'est ici assez pré-

cis ni aſſez développé, pour y pouvoir rapporter d'une maniére un peu ſatisfaiſante cette variété infinie des phénoménes électriques.

Lorſque l'Auteur recherche pourquoi certains corps ne peuvent pas être électriſés par le frottement, il nous dit que les particules ſubtiles des atmoſphéres électriques qui environnent les métaux, les végétaux &c, ne peuvent être déſunies que lorſqu'elles ſont choquées une à une par des particules qui ont la même ſubtilité. Ce diſcours donne-t'il une idée bien claire de la cauſe que l'on cherche. M. Winkler a traité les différentes eſpéces d'électricités. On a été quelque temps en balance, & on vouloit en diſtinguer de pluſieurs eſpéces, mais on ſçait préſentement à quoi l'on doit s'en tenir. On diſcute encore dans la ſeconde partie de cette diſſertation ſur d'autres queſtions : par exemple les parties de la matiére électrique ſont-elles élaſtiques, l'électricité diminue-t'el-

le, jusqu'à quel point l'électricité peut-elle être communiquée : enfin on termine cette théorie ou ces questions Physiques, par établir que la matiére électrique contient des particules de feu.

Le second volume de ce recueil est composé de plusieurs Lettres qui sont adressées à MM. de la Société Royale de Londres, elles sont écrites par M. Watson, nous avons dit qu'elles avoient été traduites de l'Anglois. Ces Lettres ou ces mémoires sur l'électricité, étoient destinés à paroître dans les transactions Philosophiques, mais l'on nous apprend que l'on a été obligé de les publier à part pour satisfaire l'impatience de quelques amis qui étoient curieux de s'instruire de la matiére de l'électricité; pour donner plus d'autorité aux expériences que ces mémoires contiennent, on avertit qu'elles ont été faites devant M. le Chevalier Folkes, dont les Sçavans connoissent le mérite & l'exactitude.

M. Watson, ainsi que tous ceux qui ont parlé de l'électricité, commence par faire le dénombrement des phénoménes, & par conséquent des effets de l'électricité; chacun veut diversifier les expériences à sa volonté, le moindre changement en fait paroître un dans l'effet; après différentes expériences que l'on pourroit appeller aujourd'hui les élémens de la science de l'électricité, l'Auteur conclut qu'une des qualités nécessaires pour un heureux succès dans les phénoménes de l'électricité, est d'avoir un temps sec. Cet Auteur remarque qu'il est parvenu par un temps favorable à allumer par la force électrique, l'esprit de vin rectifié, & même l'esprit de vin à l'ordinaire. Il établit, ainsi que les autres Observateurs, que l'eau est un corps très-capable de communiquer l'électricité, & que le même corps qui attire certains corps légers, les repousse, ce qui lui fait admettre une force répulsive & une

autre attractive. On lit dans une des Lettres de M. Watſon que les ſubſtances inflammables ſont allumées par la force attractive de l'électricité, *lorſque cet effet provient de ce qu'on les approche des corps non électriques électriſés.* Ceux qui ont écrit ſur l'électricité, ont remarqué que le verre repouſſe l'électricité d'un autre verre, au lieu de la tranſmettre. M. Watſon avertit qu'il faut beaucoup de précaution pour prouver cette aſſertion par des expériences, ſans quoi on pourroit y être trompé & appercevoir le contraire. Voici un fait que M. Watſon rapporte d'après M. *Lowther*, qui le communiqua à la Société de Londres. Ce Phyſicien préſenta pluſieurs veſſies d'air inflammable qu'il avoit amaſſé dans les mines de charbons. Cet air étant porté près d'une chandelle allumée prit feu ſur le champ, l'on voit des accidens arriver dans les mines par l'inflammation d'un air ſemblable qui environne les ouvriers

qui y travaillent. Un autre membre de la Société Royale, nommé M. Maud apporta aussi un air qu'il avoit composé lui-même, & qui avoit la propriété de s'enflammer. M. Watson voulut essayer si cet air s'allumeroit avec des étincelles électriques. Il mit pour cet effet une once de limaille de fer, une once d'huile de vitriol, & quatre onces d'eau dans un flacon; l'air qui s'en élevoit pendant l'ébullition remplit trois vessies, & aussitôt qu'une personne électrisée eut présenté son doigt, l'air prit feu & brûla pendant quelque temps.

M. Watson rapporte qu'une éponge séche soutenue au bout d'une ficelle, par la main d'un homme électrisé, ne donne aucun signe de l'électricité; mais lorsqu'elle est bien imbibée d'eau, on en voit sortir des étincelles, & si l'on reçoit sur la main les goutes d'eau qui en découlent, elles rendent une lumiére assez vive & occasionnent à la partie touchée une douleur pi-

quante. » Vous approchez, dit l'Au-
» teur, tout près la main de l'é-
» ponge, ou quelqu'autre corps
» non électrique, l'eau qui aura
» cessé de dégouter, pendant que
» l'éponge n'est pas électrisée, re-
» commence à en tomber aussitôt
» qu'on l'électrise, & les goutes
» viennent à proportion de la quan-
» tité de l'électricité communiquée,
» comme si l'on pressoit légére-
» ment l'éponge entre les doigts.

M. Watson a essayé si une goutte d'eau sortant de l'éponge & fortement électrisée, pourroit enflammer l'esprit de vin, mais il ne put en venir à bout. Il imbiba l'éponge d'une espéce de mucilage formée de semence *d'herbe aux puces* : alors les gouttes d'eau restérent suspendues par la tenacité de la liqueur, on mit le feu à l'esprit de vin avec une pareille goutte d'eau. Le même Auteur a tâché d'allumer de la poudre à canon, sans y mêler autre chose, il ne put jamais y réussir : mais il est parvenu à dé-

charger un fusil par la force éle-ctrique, en broyant de la poudre avec un peu de camphre, ou avec quelques goutes de certaines huiles inflammables.

Comme l'eau est un fluide qui communique parfaitement l'électricité, M. Watson entreprit d'éle-ctriser un morceau de glace, & il trouva qu'il rendoit des étincelles très-brillantes, si ce même morceau de glace est tenu par la main d'un homme électrisé, il allume les huiles végétales, le camphre, & la poudre à canon préparée: cependant on avertit que la glace ne communique pas aussi promptement l'électricité que l'eau, & que la glace électrisée n'a pu mettre le feu à des matiéres inflammables auxquelles une épée ou le doigt d'un homme électrisé avoient mis le feu sur le champ.

M. Watson établit quelques propositions dans lesquelles il veut prouver que l'électricité, & la vertu magnétique agissent l'une & l'au-

tre contre celle de la pesanteur, *&*
la surmontent dans les corps légers.
L'une & l'autre exercent leur vertu dans le vuide au même dégré qu'en plein air, *& cette vertu s'étend à des distances considérables, à travers differens corps de diverses textures & densités.*

Voici en peu de mots comme ces propositions sont prouvées: la pesanteur, dit-on, est une tendance générale des corps vers le centre de la terre; le magnetisme surmonte cette tendance à l'égard du fer, & l'électricité en fait autant à l'égard de certains corps légers. M. Watson rapporte qu'il n'a pu observer ce mouvement de tourbillon auquel plusieurs Physiciens, dit-il, & entr'autres M. *Desaguliers*, attribuent les phénoménes électriques. L'idée que l'Auteur se forme de la maniére dont l'électricité agit, est de concevoir sa force comme des rayons qui sortent d'un centre. M. Watson a remarqué avec les autres Observateurs

que l'électricité passoit à travers le verre, mais que cette matiére ne souffroit pas réfraction. On lit à la suite de ceci plusieurs expériences auxquelles nous renvoyons, le détail en est intéressant, mais nous ne pouvons en parler sans devenir trop longs.

Nous rapporterons seulement quelques conséquences que l'Auteur a déduites de certaines expériences. Il a voulu examiner si un dégré de froid considérable feroit quelque effet sur le feu électrique. M. Watson excita un froid artificiel, par lequel le mercure d'un thermometre tomba de 15 dégrés au-dessus de la congelation, à 30 dégrés au-dessous. L'Auteur remarqua qu'après avoir électrisé le mercure, les étincelles qui en sortoient, & l'explosion qui les accompagnoit, étoient aussi fortes qu'à un fer rougi au feu.

M. Watson a ajouté à ces mémoires dont nous venons de parler, une suite d'expériences & d'ob-

servations : elles sont comme les précédentes, adressées à la société Royale : ces derniéres doivent être regardées comme faisant la seconde partie du Volume dont nous parlons. Cet Auteur commence par rapporter dans un grand détail les différens effets de l'expérience de la commotion, connue sous le nom de l'expérience de Leyde. L'Auteur s'est hazardé plusieurs fois à éprouver les effets dangereux de cette expérience, on ne peut lire tout ce qu'il a fait sur ce sujet sans être étonné de sa hardiesse ou de son amour pour la Physique; cependant son zéle pourroit être taxé de témérité par les dangers auxquels il s'est exposé volontairement, afin de juger d'une maniére sensible des divers dégrés de force de la commotion. M. Watson avance que cette force électrique n'appartient point en propre aux tubes ou aux globes, ou qu'elle n'est point renfermée en eux, ils ne sont que les moteurs

de cette vertu ; voici l'observation qu'il a faite ; il frotta un tube de verre en se plaçant sur un gâteau de cire pour empêcher que l'électricité ne se perdît dans le plancher, elle devint contre son attente si foible, qu'il n'y eût pas la moindre explosion sensible quand une autre personne vint à toucher quelque partie de son corps. Au contraire, lorsqu'une personne non electrisée tient la main près du tube pendant qu'un autre le frotte, le coup est assez fort.

Cet Auteur rapporte pour prouver la même chose, une expérience faite par M. Boze que l'on sçait avoir beaucoup travaillé sur l'électricité. La voici : » M. » Boze plaça la machine de l'élé» ctricité sur des corps originai» rement électriques ; il trouva » malgré cette circonstance, qui » lui avoit paru favorable pour » produire un grand effet, que » l'homme qui frottoit les globes

» avec la main ne donnoit aucun
» ſigne d'électricité, quand on le
» touchoit avec quelque corps non
» électrique, non électriſé. Mais
» quand une autre perſonne pla-
» cée ſur le plancher touchoit le
» globe en mouvement avec le
» bout du doigt, l'homme qui
» frottoit le globe en devenoit ſur
» le champ fortement électriſé.

Notre Auteur ajoute que M. Boze convient que ce phénoméne eſt contraire à toutes les loix de l'électricité que l'on a juſqu'ici remarquées. M. Watſon eſt perſuadé que la force électrique ne peut être inhérente au verre, mais qu'elle doit venir du plancher de la chambre; il rapporte pluſieurs expériences qu'il a faites dans la vûe de faire quelques découvertes ſur ce ſujet. M. Watſon regarde le fluide électrique comme beaucoup plus fluide que l'air ordinaire; il avance comme certain que l'électricité augmente le mouvement des fluides, il prétend que tous les corps ſont péné-

trés de ce feu électrique. Nous finirons cette partie par rapporter quelques maximes que l'Auteur établit sur le systême de l'électricité, lorsqu'il recherche la raison pour laquelle le corps ressent des secousses si terribles dans les expériences que l'on fait avec de l'eau électrisée & le canon du fusil.

» 1°. L'électricité décrit toujours un certain circuit entre » l'eau électrisée & le canon de » fusil.

» 2°. Le feu electrique vient du » plancher de la chambre.

» 3°. Le feu du plancher ne » passe pas assez promptement pour » que la personne sente la secousse si ses souliers sont trop secs.

» 4°. La force est augmentée à » raison du nombre des points » d'attouchement entre les corps » non électriques, & le verre qui » contient l'eau.

M. Watson propose les questions suivantes : les effets que l'on observe dans les corps attirés, & re-

poussés par des corps électriques, & par ceux qui sont électrisés, doivent-ils être attribués au courant d'un Ether électrique ?

Cette vertu que l'on nomme force électrique, est-elle autre chose que le feu élémentaire ?

Ce feu n'est-il pas intimement uni avec tous les corps & en tous temps ? L'Auteur propose plusieurs autres questions qu'on trouvera dans ce Mémoire. On a pu remarquer que M. Watson s'écarte dans ses explications du systême, que plusieurs Physiciens ont établi sur l'électricité, que les expériences ne sont pas circonstanciées d'une maniére assez précise ou assez particuliére pour juger de leur effet avec certitude. Chaque Lecteur sera le maître d'y acquiescer avec plus ou moins de persuasion.

Le troisiéme Volume est intitulé essai sur la cause de l'électricité ; où l'on examine pourquoi certains corps ne peuvent pas être électrisés ; & quelle est l'influence de l'électrici

té dans les rhumatiſmes du corps humain, dans la nielle des arbres, dans les vapeurs qui s'élévent des mines, & dans la plante ſenſitive. Toutes ces obſervations & expériences, appartiennent ainſi que nous l'avons dit à M. Freke, Chirurgien, & Membre de la Société Royale de Londres ; elles ſont adreſſées en forme de lettres à M. Watſon, dont nous venons de parler.

Il ſuffiroit preſque de dire après avoir lû cet eſſai avec quelqu'attention, que nous n'avons rien trouvé que l'on ne ſçache aujourd'hui, ce qui n'eſt pas étonnant par le grand nombre d'ouvrages qui ont paru ſur cette matiére ; cependant il ne ſeroit pas juſte de n'en pas rendre compte.

M. Freke commence par établir que les effets de l'électricité ne dépendent ni des tubes ni des globes, ni de la main qui les frotte, parce qu'aucun des corps que nous connoiſſons ne peut fournir des

quantités de matiére tant soit peu considérables, sans que la masse en diminue. Or, dit-il, on ne trouve pas la moindre altération dans les globes ni dans les tubes qui servent aux expériences. L'Auteur trouve donc que la cause de ce feu électrique réside dans l'air qui nous environne : il est vrai qu'il regarde l'air que nous respirons comme imprégné de feu, & M. Freke en donne pour preuve que c'est l'air qui rougit le sang dans la respiration. Ce systême purement hypotétique que nous n'adoptons point, devoit être rapporté pour sçavoir l'historique de tous les systêmes que l'on a établis sur l'électricité.

Voici encore en peu de mots comme le même Auteur raisonne d'après cette théorie. Il considére les particules de feu comme similaires, & il leur suppose une certaine tendance pour s'unir les unes avec les autres, & lorsqu'on les force à se lier de trop près, l'on

excite un feu plus ou moins violent. Ainsi l'Auteur prétend qu'une corde que l'on passe rapidement entre les doigts & la main ne prend feu, que parce que l'on ramasse une plus grande quantité de particules de feu entre la corde & la main. M. Freke déduit de là que l'air qui est frotté avec violence dans les expériences de l'électricité, doit être la cause du feu électrique, doit agiter les particules de feu qu'il contient ; ainsi le temps humide n'est pas si favorable pour faire les expériences de l'électricité, parce que les particules aqueuses empêchent les particules de feu de s'unir : sans connoître encore le vrai systéme de l'électricité, on sçait cependant assez pour pouvoir assurer que ce n'est pas celui de M. Freke que les Physiciens admetteront. On peut lire dans M. l'Abbé Nollet la réfutation du sentiment de ceux qui pensent que l'air est le principal moteur du feu électrique.

Pour

Pour donner une idée plus parfaite de la maniére dont M. Freke raisonne en Physique, voici ce qu'il pense à l'occasion du frottement capable d'engendrer le feu. » Tout » le monde sçait, dit-il, qu'une » roue de carosse n'étant pas assez » graissée prend feu par le frotte» ment, & qu'on peut mettre le » feu à deux bâtons en les frot» tant avec force l'un contre l'au» tre. Cependant personne ne vou» droit croire qu'une roue ou un » bâton puissent engendrer l'élé» ment du feu. Il faut donc ou » que ces corps l'amassent de l'air, » ou qu'ils contiennent déja en eux » ce feu. «

Notre Auteur voulant examiner pourquoi il y a des corps qui ne peuvent être électrisés, dit que le feu est le principe ou la cause de la vie, tout ce qui cesse d'être dans l'état de l'accroissement n'est plus susceptible de ce feu, & ne peut être regardé que comme un *caput mortuum*. Or la cire & la soye sont

dans ce dernier cas, ce qui fait que ces corps ne peuvent être électrisés. Voilà à quoi se réduit le raisonnement de M. Freke : nous ne croyons pas que les Physiciens soient infiniment satisfaits de cette maniére de raisonner. L'Auteur ne fait cependant pas difficulté de croire ses preuves démonstratives : il compare la foudre au feu électrique, & il ne doute nullement que ces deux effets n'ayent une même cause, & ne partent du même principe.

M. Freke déduit la végétation des plantes, & leur fécondité de l'électricité ; c'est le feu qui excite & pousse le suc des plantes. Il n'est pas difficile d'appercevoir que M. Freke n'a pas toujours été assez heureux pour avoir développé tous les secrets de la matiére électrique.

Nous avons annoncé que ce troisiéme Volume contenoit un autre essai sur l'électricité, dont M. Martin est l'Auteur. La Théorie de ce Physicien est déduite *du*

mouvement de vibration de la lumiére, & du feu, de M. Newton; c'est ainsi que l'Ouvrage est intitulé. Il y auroit bien des réflexions à faire sur les propositions que M. Martin attribue à M. Newton, & dont il prétend que sa Théorie n'est qu'une conséquence, il suffira de faire connoître en peu de mots l'esprit de l'Auteur & sa maniére de raisonner.

Un premier principe que l'on établit est que *le mouvement en agissant sur le corps animal, excite une sensation de chaleur*. Cette agitation peut être produite par différentes causes, comme par le *frottement, la percussion, la fermentation, le mouvement vital, l'action de la lumiére.*

La mesure du dégré de chaleur, est la chaleur même du corps animal; par exemple, si les parties du corps ont moins de mouvement que celles de la main, on dit que le corps est froid, si les parties du

corps ſont agitées ou échauffées à un certain dégré, il en *ſort des particules ſubtiles, qui excitent en nous l'idée de la lumiére.* La force ou l'intenſité des corps en feu, dépend de la denſité des particules, & de leur viteſſe. Quelquefois les parties ont aſſez de viteſſe pour paroître étincellantes, & elles ne ſont pas aſſez denſes pour brûler.
» Les mouvemens qui agitent les
» particules des corps au point de
» les échauffer, & de les rendre
» luiſantes, ſont du genre des mou-
» vemens de vibration, & en ce
» cas ces mouvemens & directions
» des particules deviennent unifor-
» mes, conſonans & harmonieux,
» conſpirent tous à produire les
» effets en queſtion, ce qui ne peut
» ſe faire par des mouvemens con-
» fus & contraires de ces mêmes
» particules.

Voilà les principes que l'Auteur dit appartenir à M. Newton, & qui ſelon lui, explique quantité de

phénoménes merveilleux de la nature, & surtout ceux de l'électricité.

M. Martin rapporte les principaux phénoménes de l'électricité, puis il tâche d'en rendre raison par les principes dont on vient de parler. L'Auteur admettant une matiére qui agit par des trémoussemens ou choses causées par le mouvement de vibration des particules du corps rendu électrique par le frottement. » Ainsi, » comme le frottement est nécessaire pour exciter dans les par-» ticules du corps ce mouvement » de vibration qui en fait émaner » la matiére électrique, il s'ensuit » que les corps dans lesquels le » frottement n'excite pas cette vi-» bration & mouvement uniforme » de particules, ne peuvent deve-» nir, ni produire aucune électri-» cité. Si quelques corps ne sont » pas susceptibles d'une pareille » vertu, cela vient du défaut d'une » elasticité naturelle dans les par-

„ ticules du corps. Ainſi le blanc
„ d'œuf dans ſon état naturel, ou
„ même réduit à une certaine con-
„ ſiſtance par le moyen du feu eſt
„ un corps non électrique, mais
„ lorſqu'il eſt parfaitement ſec &
„ dur, il devient friable & jaune,
„ & auſſi électrique que l'ambre
„ même.

Il eſt néceſſaire dans le ſyſtême de l'Auteur d'ajouter comme il le fait, qu'il n'y a qu'un dégré d'élaſticité extrêmement conſidérable qui puiſſe exciter des tremouſſemens ou vibrations, comme on les peut remarquer dans les corps friables & caſſans, tels que le verre, l'ambre, &c.

Nous continuerons de rapporter la ſuite du ſyſtême de l'Auteur.

M. Martin croit que la matiére électrique en ſortant du corps électriſé, entre dans le corps non électrique & qu'elle emporte dans ſa direction les corps legers; c'eſt la cauſe de la force répulſive: mais *ce corps* leger s'étant imbibé tout

à fait de la matiére électrique, celle-ci commence à former une nouvelle sphére d'activité ou de vibration, dont les choses se font dans une direction contraire à celle du corps électrique, ce qui fait que le corps leger est repoussé vers le corps électrique, ou en est attiré. Delà notre Auteur conclut que deux ou plusieurs corps s'étant imprégnés en même temps de la même vertu se repoussent entr'eux : ce qui fait encore que la vertu électrique ne peut se transmettre à un autre corps électrique, puisqu'il faut concevoir que chaque corps électrique a un certain mouvement de vibration, & une sphére propre d'activité, & comme les parties de chaque sphére vont dans des directions opposées les unes des autres, les actions qui en résultent ne peuvent pas conspirer à s'unir, mais elles doivent agir en sens contraire.

Ce systême approche un peu de celui de M. Jallabert ; ce sont

des vibrations, des allées & des retours d'une matiére subtile capable de s'enflammer & de brûler ; mais il en différe en beaucoup d'autres choses ; on pourroit demander quel est le corps qui est le sujet ou la cause du retour de la matiére électrique vers le corps d'où elle est partie : quelle est l'envéloppe contre laquelle elle s'appuye pour réflechir sur elle-méme ou retourner sur ses pas. Il est aisé de démontrer que ce ne peut être la compression de l'air ; ce ne sont pas les corps environnans qui la renvoyent. Que sera-ce donc? La chose est difficile : tout systéme est exposé à des objections & à être souvent abandonné par ceux qui ont été les premiers à le former. Mais quelque sentiment que l'on embrasse & quelque théorie que l'on admette, on conviendra que M. Martin a médité sur la matiére de l'électricité.

On trouve à la suite de cette

théorie un assez grand nombre d'expériences que l'Auteur regarde comme la preuve de la théorie qu'il a établie, & dont nous venons de faire l'extrait. M. Martin est persuadé que les phénoménes de l'électricité donnent une explication toute naturelle de la maniére d'agir de la foudre & du tonnerre. Il pousse la comparaison assez loin, & elle est assez bien suivie : il nous a paru qu'il étoit inutile d'entrer dans le détail des expériences qui terminent ce Volume, elles sont connues de tous ceux qui cultivent les phénoménes électriques : de plus quand il s'agit d'expériences, il faut les voir ou les lire dans l'Ouvrage même, il est rare qu'elles puissent s'expliquer nettement par extrait.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

ESSAI *sur la conformité de la Médecine des anciens & des modernes*, ou comparaiſon entre la pratique d'Hippocrate, Galien, Sydenham, & Boerhaave, dans les maladies aigues, où l'on fait voir quelle doit être la pratique de Médecine dans ces maladies; par M. J. Barker, Docteur & Membre du Collége Royal des Médecins de Londres, traduit de l'Anglois par R. Schomberg, Docteur en Médecine. A Amſterdam, chez Pierre Mortier, & ſe trouve à Paris, chez Cavelier pere, rue S. Jacques, au Lys d'Or, 1749. vol. *in*-12.

DE LEYDE.

Eliæ Luzac, El. Filii Diſquiſitio politico-moralis: Num civis in-

nocens iræ Hostis longè potentioris justè permitti possit, ut excidium totius civitatis enitetur. Lugduni Batavorum? Typis auctoris, 1749. *in*-8°.

FRANCE.

De Bordeaux.

» L'Académie des Belles-Lettres, » Sciences & Arts, établie à Bordeaux, distribue chaque année » un prix de Physique, fondé par » feu M. le Duc *de la Force*, c'est » une médaille d'or de la valeur de » trois cens livres.

» Elle avoit donné pour sujet » du prix de la présente année, *la* » *cause de la müe de la voix*, elle » n'a pas été satisfaite des Dissertations qui lui ont été envoyées, » & n'a point adjugé de prix.

» Elle propose aujourd'hui deux » sujets pour deux prix, qui seront » distribués le 25 Août 1751.

» Le premier sujet, *est l'explica-* » *tion de la nature & de la forma-*

» *tion de la grêle*. Le second est de
» sçavoir, *s'il y a des médicamens*
» *qui affectent certaines parties plu-*
» *tôt que d'autres du corps humain,*
» *& quelle seroit la cause de cet*
» *effet.*

» Les Dissertations sur ces deux
» sujets ne seront reçuës que jus-
» qu'au premier May de l'année
» 1751. Elles peuvent être en Fran-
» çois, ou en Latin. On demande
» qu'elles soient écrites en caracté-
» res bien lisibles.

» Au bas des Dissertations, il y
» aura une Sentence, & l'Auteur
» mettra dans un billet séparé &
» cacheté, la même Sentence,
» avec son nom, son adresse & ses
» qualités.

» Les paquets seront affranchis
» de port, & adressés à M. le Pré-
» sident *Barbot*, Secretaire de l'A-
» cadémie, sur les fossés du Cha-
» peau Rouge; ou au Sieur *Brun*,
» Imprimeur aggregé de ladite
» Académie, rue S. Jâmes.

De Nancy.

Les élémens du Barreau ou abregé des matiéres principales & les plus ordinaires du Palais, selon les Loix Civiles, les Ordonnances & la Coutume de Bar-le-Duc ; avec la forme de procéder au Civil en Justice dans le Barrois, par M. de Maillet, Maître des Comptes du Barrois, &c. A Nancy, chez François Midon, Imprimeur-Libraire, 1746. *in*-4°. de 320 pages.

L'honneur de l'Eglise Catholique & des Souverains Pontifes, défendu contre les calomnies, les impostures, & les blasphêmes du Pere Courayer, répandus dans sa traduction de l'histoire du Concile de Trente, par Frapaolo, & particuliérement dans les notes qu'il y a ajoutées, par Dom Gervaise, Abbé de la Trappe, 1749. 2 vol. *in*-12. A Nancy, chez le même. Prix 4 liv. 10 s. reliés. Ces deux ouvrages que nous venons de recevoir de Nancy, se trouvent à Paris, chez David le

jeune, Quay des Auguſtins, proche le Pont S. Michel, au S. Eſprit.

De Lyon.

On imprime chez les freres Duplain, *l'Hiſtoire Navale d'Angleterre, dans toutes ſes branches, depuis la conquête de ce Royaume par les Normans en* 1066, *juſqu'à la fin de* 1734, *traduite de l'Anglois de Thomas Lediard, Secretaire d'Ambaſſade; avec une Préface critique*. Le tout en 4 vol. *in*-4°. avec des caractéres neufs, ſur de très-beau papier.

D. D. Ludovici de Molina J. C. Hiſpani... de Primogeniorum Hiſpanorum origine ac natura Lib. IV. nova editio accuratiſſimè emendata, cum additionibus & indicibus locupletiſſimis. Lugduni, ſumptibus Petri Bruyſet & Sociorum, 1749. *in-fol*. cette édition eſt plus correcte que les précédentes, elle eſt auſſi beaucoup plus commode, en ce que les additions & les éclairciſſemens dont quelques Sçavans Juriſ-

consultes avoient enrichi cet ouvrage, ont été placés à la fin des chapitres, suivant les nombres auxquels elles se rapportent.

D'AMIENS.

Le Directeur dans les voyes du salut, sur les principes de S. Charles Borromée, sixiéme édition revue & corrigée, chez la Veuve Godard, Imprimeur du Roy, rue du Beau-puits, à la Bible d'Or, 1749. *in*-12.

DE PARIS.

Le Sieur Silety natif de Marseille en Provence, après vingt années d'étude ayant fait enfin l'importante découverte des principes généraux d'Architecture des anciens Grecs, que les modernes depuis la destruction de l'Empire Romain ont cherchés vainement, & qu'il destine à l'Académie pour les édifices publics que le Roy est dans l'intention de faire construire, pour l'ornement de sa Ville de Paris, vient de composer sur ces prin-

cipes & dans le même goût, un frontispice de deux ordonnances doriques l'une sur l'autre. Cette singuliére & curieuse construction, que l'on a jusqu'à présent estimée impossible, & que l'Auteur ne met au jour que pour s'assurer par le jugement du public & des personnes intelligentes de la certitude de sa découverte, se voit chez lui, rue Neuve des Petits-Champs, près l'Hôtel S. Pouange, au magasin de la poudre Alchimique.

Considérations sur le génie & les mœurs de ce siécle. Chez Durand & Pissot, Libraires, 1749. *in*-12.

Lettre d'une Religieuse Carmelite à une personne engagée dans l'hérésie, touchant la Communion sous les deux espéces; avec les motifs de la conversion de Madame la Duchesse d'Yorck, deuxiéme édition, chez Jacques Edouard, Libraire, Parvis de Notre-Dame, 1749. *in*-12.

Le Sieur le Rouge, Ingénieur & Géographe du Roy, rue des Augustins, vient de publier un *nou-*

veau plan de Paris d'une feuille, dans lequel les Fauxbourgs sont entiérement rectifiés, avec un renvoi pour les rues.

Eloge Historique & Critique d'Homére, traduit de l'Anglois de Pope. De l'Imprimerie de Delaguette, Libraire, rue S. Jacques, 1749. *in*-12.

Traité de la Gangrêne, par M. Quesnay, Médecin Consultant du Roy. Chez d'Houry pere, Imprimeur, rue de la Vieille-Bouclerie, 1749. *in*-12.

Description du mal de gorge accompagné d'ulcéres, qui a paru ces derniéres années à Londres, ainsi qu'en différentes contrées d'Angleterre; maladie qui régne actuellement en France, & principalement à Paris; traduite de l'Anglois de Jean Fothergill, Docteur en Médecine, par M. de la Chappelle, Membre de la Société Royale de Londres, sur la seconde édition. Chez Jacques-François Quillau fils, Librai-

re, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, 1749. *in*-12.

Détails des ouvrages de Menuiserie pour les bâtimens, où l'on trouve les différens prix de chaque espéce d'ouvrage, avec les tarifs nécessaires pour le calcul de leur toisé ; à quoi l'on a ajouté les fractions de deniers ; par M. Potain ; ancien Entrepreneur des bâtimens du Roy. Chez Ch. Ant. Jombert, Libraire, rue Git-le-Cœur, 1749. *in*-12.

Dissertation sur la question : comment se fait la transmission des maladies héréditaires, *envoyée à l'Académie des Sciences de Dijon, pour le prix de l'année* 1748, par M. Louis, Maître-ès-Arts, Chirurgien de l'Hôpital Général de Paris à la Salpétriére, &c. chez Delaguette, Imprimeur de l'Académie de Chirurgie, rue S. Jacques, 1749. *in*-12.

On trouve encore chez le même Libraire un ouvrage intitulé: *considérations sur l'origine & le pro-*

grès des Belles-Lettres chez les Romains, & les causes de leur décadence, par M. l'Abbé le Moine d'Orgival, 1749. *in*-12.

On vient de publier la troisiéme édition du nouvel abregé Chronologique de l'Histoire de France en deux parties, contenant les évenemens de notre Histoire depuis Clovis jusqu'à Louis XIV. les guerres, les batailles, &c. Chez Prault pere & fils, Desaint & Saillant, Libraires, 1749. *in*-8°. 2 vol. Cette édition a été imprimée aussi *in*-4°. & elle a été publiée en même temps dans cette forme.

La figure de la terre déterminée par les observations de Messieurs Bouguer & de la Condamine, de l'Académie Royale des Sciences, envoyés par ordre du Roy au Pérou, pour observer aux environs de l'Equateur; avec une relation abregée de ce voyage, qui contient la description du Pays dans lequel les opérations ont été faites, par M. Bouguer. Chez

Ch. Ant. Jombert, Libraire, Quay des Augustins, 1749. *in*-4°.

On a achevé d'imprimer à l'Imprimerie Royale, les trois premiers volumes de l'*Histoire Naturelle générale & particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, 1749. *in*-4°. Après la notice que nous avons donnée de cet ouvrage dans le Journal du mois d'Octobre 1748. il ne nous reste qu'à avertir nos Lecteurs, qu'on ne manquera pas de rendre compte des trois volumes qu'on vient de donner, ainsi que des suivans à mesure qu'ils paroîtront. Cet ouvrage se débite chez Durand, Libraire, rue S. Jacques.

Voici deux ouvrages que Briasson débite depuis peu; le premier est intitulé: *idée de la Poësie Angloise, ou traduction des meilleurs Poëtes Anglois qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec un jugement sur leurs ouvrages, & une comparaison de leurs Poësies avec*

celles des Auteurs anciens & modernes; par M. l'Abbé Yart de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen, 1749. *in*-12. 2. vol.

Le ſecond eſt une quatriéme édition, revuë, corrigée & conſidérablement augmentée des *Eſſais ſur divers ſujets de Littérature & de Morale*; par M. l'Abbé Trublet de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe, Archidiacre & Chanoine de S. Malo, 1749. *in*-12. 2 vol.

On trouve en cette Ville *les vies des Hommes Illuſtres de la France, depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à preſent*, *in*-12. Chez Théodore le Gras, au Palais, à l'L Couronnée, Tomes XIV. & XV. imprimés en 1747. Suites des vies des grands Capitaines, contenant la vie de Gaſpard de Coligny, Amiral de France ſous François I. Henry II. François II. & Charles IX.

Tome ſeiziéme contenant la vie du Maréchal de Tavannes, & de François de Coligni, Seigneur d'Andelot, Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, ſous François I. Henry II. François II. & Charles IX. imprimé en 1749.

Tome dix-ſeptiéme imprimé nouvellement en 1749, contenant la vie de Henry de Lorraine, premier du nom, Duc de Guiſe, autrement appellé *Guiſe le Balafré*, ſous Henry II. François II. Charles IX. & Henry III. *in*-12.

Traité des hernies ou deſcentes diviſé en deux parties; la premiére contient les inſtructions néceſſaires pour ſe garantir de ces maladies, & la maniére de les guérir; on trouve dans la ſeconde des mémoires très-intéreſſans pour les gens de l'Art, l'un ſur les étranglemens de l'inteſtin par le ſac herniére, l'autre ſur les hernies avec adhérence. Cet ouvrage (qui eſt du Sieur Arnault, ci-devant Chirurgien de S. Côme)

eſt précédé d'une préface où l'on voit l'hiſtoire de ces maladies, & les progrès de la Chirurgie moderne en ce genre. On peut acquérir par ce traité une connoiſſance exacte des bandages & des peſſaires. A Paris, chez P. G. Lemercier, Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'Or, 1749. 2 vol. *in*-12.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal d'Octob. 1749.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

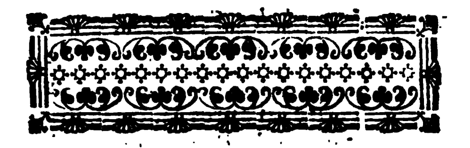
L'ANNÉE M. DCC. XLIX.

NOVEMBRE.



A PARIS,
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLIX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

NOVEMBRE M. DCC. XLIX.

CAROLI DU FRESNE, DOMINI DU CANGE, Illyricum vetus & novum, &c. C'EST-A-DIRE, *l'Illyrie Ancienne & Nouvelle*, *par M.* DU CANGE.

TROISIEME EXTRAIT.

APRÈS avoir donné dans notre Journal du mois d'Octobre l'Histoire abregée des Royau-

mes de Servie, de Dalmatie, de Croatie, & de Bosnie, il nous reste à décrire, d'après M. du Cange & le Comte de Buzin, l'établissement & l'extinction du premier Royaume de Bulgarie, le rétablissement de cette Monarchie, & sa destruction totale par les Turcs; nous verrons ensuite la formation de quelques Principautés, qui ont pareillement succombé sous la Puissance Ottomane; nous rapporterons enfin l'état actuel de l'ancienne Illyrie, qui est partagée entre les Turcs, la Reine de Hongrie, & la République de Venise.

Les Bulgares, Nation Asiatique, sont sortis originairement de la grande Bulgarie (Pays qui fait partie de l'Empire de Russie, & qui est situé sur la riviére de Volga entre les Royaumes d'Astracan & de Casan.) Ces Peuples, comme les Scythes & les Sarmates, envoyérent de nombreuses Colonies dans les Pays Méridionaux, qui sont plus fertiles & plus abondans, &

dont le climat eſt plus tempéré. Les Bulgares paſſérent le Don ou Tanaïs, & le Dniéper, & pénétrérent juſqu'au Danube qui ſéparoit alors l'Empire Romain des Nations Barbares. La Majeſté des Empereurs n'étoit plus reſpectée par les Etrangers; les Bulgares qui étoient auſſi appellés *Onogunduri*, franchirent la barriére, & parurent pour la premiére fois dans les Provinces Romaines ſous le régne d'Anaſtaſe vers l'an 500; ils ravagérent la Thrace, coururent l'Illyrie juſqu'à *Sirmium*, d'où Théodoric Roy d'Italie les chaſſa. Ils recommencérent leurs courſes ſous Juſtinien, battirent les armées Romaines, & pénétrérent juſqu'aux Fauxbourgs de Conſtantinople en 561; Beliſaire les défit & les pourſuivit juſqu'au Danube; depuis cette déroute les Bulgares ne firent aucune entrepriſe conſidérable contre l'Empire pendant plus d'un ſiécle. Ils repaſſérent le Danube, ravagérent la Méſie & la Thrace, & obligérent

en 679 l'Empereur Constantin Pogonat à leur payer tribut, & à leur céder des établissemens en Mésie. Justinien II. recouvra l'Empire sur Absimare & reprit Constantinople en 706, par le secours de Trébélis Roi des Bulgares, qu'il combla de biens & d'honneurs en l'élevant au titre de César. Justinien oubliant tant de services, rompit avec ces peuples, qui sous le régne de Philippique ravagérent la Thrace jusqu'aux portes de Constantinople; ils firent la paix avec Léon l'Isaurien en 720, mais ils recommencérent la guerre contre Copronyme qui refusoit de leur payer tribut. Nous passons les guerres qu'ils firent à Léon fils de Copronyme, à Constantin fils d'Iréne. L'Empereur Nicephore périt avec toute l'armée des Grecs, dans une bataille qu'il livra à Crumas Roi des Bulgares; Michel Rhangabé son Successeur ne fut pas plus heureux, toujours vaincu par les Bulgares, il fut obligé de céder l'Empire à

Léon l'Arménien en 814, ſous lequel le Roi Crumas aſſiégea Conſtantinople, brûla les Palais & les Edifices des Fauxbourgs ; en ſe retirant il prit Andrinople, & rentra en Bulgarie chargé de richeſſes & de butin. Le Roi Murtagon perſécuta cruellement les Chrétiens, fit une treve de 30 ans avec l'Empereur Léon, & envoya des Ambaſſadeurs en 841 à Louis le Débonnaire, Empereur, pour régler les limites de l'Empire François & de la Bulgarie du côté de la Pannonie.

Les Rois de Bulgarie avoient longtems perſécuté la Religion Chrétienne ; le Roi Bogoris voyant la Bulgarie déſolée par la famine & par la peſte, étant lui-même menacé par une armée redoutable des Grecs, il fit partir en diligence des Ambaſſadeurs pour la Cour de l'Empereur Michel, fils de Théophile, & offrit de recevoir le Baptême avec tous ſes ſujets ; l'Empereur lui envoya un Archevêque qui

le baptiſa & lui donna le nom de Michel ; l'Empereur renouvella avec lui les anciens traités, & lui céda une partie de la Thrace qui étoit déſerte & inculte aux environs de la Ville de Develte, & qui fut nommée le Pays & Royaume de *Zagore*. Nos Annales fixent la converſion du Roi des Bulgares à l'an 866. Le Roi Michel-Bogoris envoya des Ambaſſadeurs à Loüis Roi de Germanie, pour lui demander un Evêque & des Prêtres ; le Pape Nicolas fit une belle réponſe à cent-ſix articles touchant la Foi & les Sacremens, ſur leſquels le Roi des Bulgares l'avoit conſulté. Ce Prince ne fut pas longtemps attaché à l'Egliſe Romaine ; il avoit été décidé dans le Concile général, tenu à Conſtantinople l'an 869, que la Bulgarie dépendroit immédiatement du S. Siége de Rome ; mais le Pape Adrien II. ayant refuſé d'établir un Patriarche en Bulgarie, & différant d'y envoyer un Archevêque, les Bulgares, à la

ſollicitation de l'Empereur Baſile embraſſérent la Communion des Grecs, & ſuivirent le Schiſme que forma l'ambitieux Patriarche Photius; au reſte le Roi Michel Bogoris, fut toujours zélé pour la Religion Chrétienne, ſon fils aîné favoriſant le Paganiſme, il fit élire Roi ſon ſecond fils, ſe retira dans un Monaſtére où il mourut l'an 896. Ses Succeſſeurs firent pendant pluſieurs années la guerre aux Serviens; le Roi Siméon, après avoir été ſouvent vaincu par les Grecs, leur devint redoutable par ſon alliance avec Fatlum Soudan d'Egypte; il fit des conquêtes ſur l'Empereur & aſſiégea même Conſtantinople, dont il leva le ſiége après une conférence qu'il eut avec Conſtantin Porphyrogennete. Siméon mourut en 932.

Pierre ſon fils, Roi de Bulgarie, fit la paix avec les Grecs ayant épouſé Iréne fille de l'Empereur Romain Lécapéne. Les Bulgares ſoutinrent de longues guerres con-

tre les Empereurs Nicéphore Phocas & Jean Zemiſcès ; mais l'Empereur Baſile fils de Nicéphore, entra en Bulgarie, prit pluſieurs Villes, vainquit les Bulgares, obligea le Roi Jean-Ladiſlas à lui prêter ferment de fidélité ; ce Prince qui avoit pris les armes contre l'Empereur, ayant été tué, Baſile rentra en Bulgarie, toutes les Villes ſe ſoumirent, la Reine & ſes enfans lui furent livrés ; après cette expédition l'Empereur portant en tête une couronne d'or, entra en triomphe à Conſtantinople ſuivant l'uſage des Empereurs Romains, menant devant lui la Reine, les Princes & les Seigneurs de Bulgarie, & alla à la Baſilique de Sainte Sophie rendre actions de graces de ſes victoires ; d'où il fut ſurnommé *Bulgaroctone*. Cet événement eſt de l'an 1019, ainſi finit le premier Royaume de Bulgarie ; Baſile démembra cet Etat, il abandonna aux Patzinacites la partie de Bulgarie qui étoit au-delà du

Danube, & la partie qui étoit endeçà fut gouvernée par des Ducs que les Empereurs Grecs y envoyérent : la Bulgarie resta soumise aux Empereurs Grecs, pendant cent soixante ans, jusqu'au régne d'Isaac Ange, sous lequel elle fut une seconde fois distraite de l'Empire.

Les Bulgares supportoient avec peine le joug de la domination des Grecs qui les accabloient d'impôts. Deux freres, Pierre & Asan, du sang des Rois de Bulgarie, connoissant la disposition des Peuples & la foiblesse de l'Empereur, pensérent à recouvrer le Trône de leurs Ancêtres. Ils demandérent à Isaac-Ange de l'emploi dans les armées & quelques terres de peu de revenu, qu'ils ne pûrent obtenir. Irrités de ce refus, ils sondérent les esprits des Bulgares, & pour les déterminer à la révolte, ils leur persuadérent que Dieu promettoit à la Nation Bulgare une entiére liberté par l'intercession de S. Démétrius Patron de Thessalo-

nique, en l'honneur duquel les deux freres avoient bâti depuis quelque temps une Eglise. Les Bulgares proclamérent & couronnérent Roi le Prince Pierre qui associa Asan son frere; la révolution arriva l'an 1180; l'Empereur Isaac envoya en Bulgarie une armée qui ne remporta aucun avantage; les Grecs furent chassés, les Bulgares firent des courses en Thrace & en Macédoine. L'Empereur Alexis ne fut pas plus heureux que son frere Isaac; l'armée qu'il envoya contre les Bulgares fut encore battuë; ainsi les deux Rois restérent tranquilles possesseurs de la Bulgarie. Jean ou Joannitzas leur frere, leur succéda; aussitôt après son avénement au Trône, il chercha à se ménager la protection du Pape & des Princes Latins; après avoir abjuré le Schisme, il demanda au Pape Innocent III. d'établir un Patriarche en Bulgarie; l'Empereur de Constantinople fit d'inutiles efforts pour rete-

nir le Roi Jean dans la Communion Grecque; le Pape envoya le *Pallium* à l'Archevêque de Ternovo, le créa Primat de toute la Bulgarie avec le pouvoir de couronner les Rois; le Cardinal de Sainte Croix, décoré du titre de Légat en 1204, porta au Roi le Sceptre, la Couronne, & la banniére de S. Pierre, le couronna Empereur de Bulgarie & de Valaquie. Ce Prince ſoutint la guerre contre le Roi de Hongrie, & contre les Empereurs François de Conſtantinople; il mourut au ſiége de Theſſalonique en 1207. Son neveu Vorylas, qui lui ſuccéda, ne fut pas auſſi heureux, les François le vainquirent en 1208; dans la ſuite Jean Aſſan ſon couſin lui fit crever les yeux, & s'empara du Royaume; il fit alliance avec Jean Vatatze Empereur des Grecs en 1234; ces deux Princes l'année ſuivante aſſiégérent Conſtantinople, qui fut courageuſement défendue par l'Empereur Jean de Brien-

ne. Affan, Prince inconftant, fe joignit aux François qu'il abandonna bientôt après ; il s'attira la guerre de la part d'André Roi de Hongrie & mourut au mois de Juin de l'an 1241. Il laiffa deux fils, dont l'aîné nommé Caloman, poffféda le Royaume jufqu'en 1245, Michel le plus jeune régna jufqu'en 1257, & eut à foutenir la guerre contre Jean Vatatze, Empereur Grec, & contre les Tartares qui firent une irruption dans la Bulgarie. Après fa mort Caloman, fils d'Alexandre frere du Roi Affan, s'empara de la Bulgarie, mais il en fut chaffé, & tué dans fa fuite par les Ruffes.

Mitzes, fils de Marie fœur du Roi Michel, fut auffitôt après proclamé Roi de Bulgarie ; il tomba dans le mépris des Peuples qui élurent Roi Conftantin Tech ; Mitzes fe retira auprès de Théodore Lafcaris, Empereur des Grecs à Nicée ; & mourut dans une condition privée.

Cependant le Roi Conſtantin Tech, pour s'aſſurer le Trône épouſa Iréne, fille de l'Empereur Théodore Laſcaris, & à la ſollicitation de ſa femme, il prit dans la ſuite les armes contre Michel Paléologue, qui venoit de dépouiller Théodore, le tenoit priſonnier après lui avoir fait crever les yeux; il remporta de grands avantages ſur l'Uſurpateur; mais quelques années après, il fut tué par un Aventurier nommé Lachanas, qui avoit levé des troupes & ravageoit la Bulgarie.

Lachanas enflé par ſes ſuccès, ſe fit proclamer Roi, épouſa la Veuve de Conſtantin, & joignant à une ambition démeſurée un courage & une capacité extraordinaires, il forma le projet de faire la conquéte de l'Empire de Conſtantinople. Michel Paleologue qui avoit repris ſur les Latins cette Ville Impériale, fut effrayé des préparatifs de Lachanas; il lui oppoſa Jean Aſſan fils du Roi Mitzes, qui ſor-

ma un parti puiſſant en Bulgarie; Lachanas paſſa chez les Tartares pour demander du ſecours; Noga leur Prince le fit maſſacrer dans un feſtin.

Ainſi Jean Aſſan recouvra facilement la Bulgarie; mais ayant comblé de biens & d'honneurs George Terter à qui il avoit fait épouſer ſa ſœur, il fut obligé pour éviter les intrigues de ſon beau-frere de ſe retirer à Conſtantinople, où il laiſſa des enfans, dont la poſtérité a ſubſiſté juſqu'à la priſe de cette Ville par les Turcs. Pendant tous ces troubles, Etienne Roi de Hongrie fit des conquêtes en Bulgarie & la rendit tributaire. Depuis cette époque ce Prince & ſes Succeſſeurs, Rois de Hongrie, prirent le titre de Rois de Bulgarie.

George Terter occupa le Royaume de Bulgarie; mais Noga Prince des Tartares fit une invaſion en Bulgarie, chaſſa l'Uſurpateur Terter & donna à Smiltzès le Royau-

me qui fut enſuite recouvré par Swetiſlas fils de Terter ; celui-ci remporta quelques avantages ſur l'Empereur Andronic le vieux, & mourut en 1322.

George Terter II. ſon fils lui ſuccéda, & fit la guerre à l'Empereur Andronic le jeune ; après ſa mort Boeſilas ſon Oncle poſſéda la Bulgarie ſous le titre de Deſpote ; mais les Bulgares élurent pour Roi Michel Straſcimir, Gouverneur de Vidin ; nous remarquerons en paſſant que M. du Cange & après lui le Comte de Buzin n'auroient pas dû aſſurer que la Ville de Vidin eſt l'ancienne Ville de *Viminacium*, Colonie Romaine ; cette Colonie étoit ſituée près de Semendrie, dans une Iſle du Danube, à quarante lieuës au-deſſus de la Ville de Vidin. Michel Straſcimir s'empara de Ternovo Capitale du Royaume, & du reſte de la Bulgarie, chaſſa Boeſilas, reprit la plupart des Places qui étoient occupées par les Grecs, fit la paix

avec Andronic le jeune, en épousant Théodora sa sœur l'an 1324; il répudia Néda sœur d'Estienne Roi de Servie, de laquelle il avoit deux fils. Ce divorce occasionna une guerre sanglante entre les deux Princes. Estienne entra dans la Bulgarie, défit les Bulgares, tua leur Roi, & rétablit la Reine sa sœur en Bulgarie. Mais elle fut encore obligée de se retirer avec ses enfans en Servie; les Bulgares proclamérent Roi Alexandre, neveu de Michel Strascimir. Alexandre fit la guerre à Andronic le jeune, persécuta ses cousins fils du Roi Michel Strascimir; pendant la guerre civile des Grecs, il prit le parti de l'Empereur Jean Paleologue contre Cantacuzene, & mourut vers l'an 1350; suivant quelques Auteurs il partagea avant sa mort ses Etats entre ses trois enfans.

Strascimir l'aîné, mécontent du partage prit le titre de Roi de Bulgarie: Louis Roi de Hongrie lui déclara la guerre, lui enleva

Vidin & ses autres possessions, & le fit prisonnier ; il ne lui rendit la liberté & ses Etats que douze ans après, sous la condition expresse que Strascimir lui préteroit serment de fidélité. Strascimir mourut sans enfans mâles. Ce Prince avoit fait la guerre à Sisman son frere, à qui le Roi Alexandre avoit donné en partage avec le titre de Roi la Ville de Ternovo, Sophie & plusieurs autres Places. Cette guerre civile causa l'entiére destruction du Royaume de Bulgarie. Amurath I. Sultan des Turcs, à la faveur de ces troubles, occupa la plus grande partie du Royaume vers l'an 1374 ; Bajazeth I. son fils & son successeur en acheva la conquête, ayant vaincu & fait prisonnier le Roi Sisman ; Sigismond Roi de Hongrie se plaignit en vain des entreprises du Sultan qui contre la foi des traités avoit envahi la Bulgarie, Royaume feudataire de Hongrie. Des plaintes Sigismond passa à une guerre dé-

clarée, & perdit en 1396. la funeste bataille de Nicopoli, dans laquelle l'armée Chrétienne fut totalement défaite; la Bulgarie resta asservie à la domination des Turcs qui la possédent encore aujourd'hui.

Telle a été la fin du second Royaume de Bulgarie qui avoit subsisté environ deux cens ans depuis son rétablissement. Nous avons vu que les Princes de cette seconde Dynastie, ont presque toujours été agités par des troubles domestiques, ou par des guerres avec leurs voisins; la Bulgarie est séparée de la Thrace ou de la Romanie, par une longue chaîne de hautes montagnes qu'il auroit été facile de garder & de défendre contre l'invasion des Turcs; mais la discorde entre les deux freres Strascimir & Sisman leur ouvrit les passages. La perte de la Bulgarie entraîna successivement celle de la Servie, de la Bosnie, de l'Albanie, de la Valaquie & de la Moldavie;

après de rapides progrès, on a vû les Turcs maîtres de la Hongrie, assiéger par deux fois la Ville de Vienne en Autriche, & faire trembler toute l'Europe Chrétienne.

Il nous reste à parler de quelques Principautés qui ont été éteintes & ont passé sous la puissance des Turcs.

Le Duché de S. Sabas, qui faisoit autrefois partie du Royaume de Bosnie, étoit d'une grande étendue; il confinoit du côté du couchant aux Etats de Raguse, & à la riviére de Zétina; au levant il s'étendoit jusqu'à Novi-Bazar. Ce Pays étoit anciennement nommé *Zachlum*; il est maintenant appellé *Hertzegouina*, du nom Allemand *Hertzog*, c'est-à-dire, Duc, parce que les Princes qui le possédérent étoient décorés du titre de *Duc*. Twark, premier Roi de Bosnie, accorda vers l'an 1389. le Pays de S. Sabas à Wtlak, en reconnoissance des grands services qu'il lui avoit rendus contre les Turcs, Sand-

gle fils de Wtlak qui lui succéda, fut envoyé par Ostoia, Roi de Servie contre les Hongrois, qu'il défit en 1411; il obtint encore plusieurs terres qui furent réunies à son Domaine. En 1414, il marcha au secours d'Estienne Despote de Servie contre Musa fils de Bajazeth I. Sultan des Turcs; il mourut en 1435. Après sa mort Estienne son neveu posséda ses Etats, obtint de l'Empereur Frédéric IV. la dignité de Duc, il eut des différends avec la République de Raguse, & se brouilla avec Ladislas son fils. Mahomet II. Sultan des Turcs, & Ladislas Roi de Hongrie accommodérent ces différends en 1452; le Duc Estienne mourut en 1466. Ladislas & Wtlak ses enfans partagérent ses Etats, qu'ils ne possédérent pas longtemps; Mahomet II. s'en empara; Ladislas se réfugia à Venise & ensuite en Hongrie; Wtlak ne conserva en payant tribut que quelques places dont il fut dépouillé par Bajazeth II. succes-

ſeür de Mahomet; il ſe retira dans l'Iſle d'Arbé du Golfe de Veniſe, & laiſſa des enfans dont la poſtérité ſubſiſtoit encore au ſiécle dernier, ſous le nom de *Coſſazza*, entre les familles nobles Vénitiennes.

Le Duché de Monténegro étoit ſitué dans l'Albanie entre le Lac de Scutari & la mer, & faiſoit partie du Comté de Zenta; Balza Comte de Zenta en fit don à Eſtienne de la famille de *Maramonte* au Royaume de Naples, qui le poſſéda ſous le titre de Duché; Eſtienne s'y établit vers l'an 1423, épouſa *Voiſava* fille du grand Scanderbeg & en eut deux fils Jean & George ſurnommés *Cernovich*, dont la poſtérité a poſſédé ce Duché juſqu'en 1516, qu'il fut occupé par les Turcs. Eſtienne Cernovich, dernier Duc de Monténégro ſe retira à Veniſe, où ſes deſcendans avoient rang entre les Nobles Vénitiens au commencement du ſiécle dernier.

Le Pays d'Albanie ou d'Epire

étoit partagé à la fin du quatorziéme siécle entre plusieurs Princes; les plus célébres étoient les Castriots qui possédoient Castorie & plusieurs autres Places sur les frontiéres de la Macédoine. Constantin Castriot, qui mourut en 1390, laissa son Etat à George Pere de Jean Castriot, qui fut aussi Seigneur de Croia. Celui-ci fut un des plus grands Capitaines de son siécle, il résista long-temps à tous les efforts d'Amurath II. Sultan des Turcs, à qui il fut enfin obligé de céder, en lui donnant en ôtage ses quatre enfans. L'un d'eux le célébre George Castriot, à qui le Sultan Amurath en le faisant circoncire donna le nom de *Scanderbeg*, c'est-à-dire, Seigneur Alexandre, surpassa encore la gloire de son Pere. S'étant sauvé de la captivité, il rentra dans l'Albanie, montra dans toutes les occasions un courage & une prudence admirables, & mérita par ses exploits d'être proclamé Roi d'Epire & d'Albanie;

d'Albanie ; les Turcs n'eurent j'amais d'ennemi plus redoutable ; non ſeulement il arrêta le progrès de leurs armes dans l'Albanie, mais encore ſouvent il les vainquit & remporta ſur eux des victoires éclatantes. Ce grand Prince mourut, ſuivant Barlet le 17 de Janvier de l'an 1467, âgé de 63 ans, dans la vingt-quatriéme année de ſon régne ; après ſa mort Jean Caſtriot ſon fils ne put conſerver ſes Etats ; les Turcs s'emparérent de l'Epire & de l'Albanie ; il ſe retira auprès de Ferdinand Roi de Naples qui lui donna le Duché de S. Pierre en *Galatina.* Cette famille poſſéda auſſi au Royaume de Naples le Duché de Ferrandine & quelques autres terres ; elle ne ſubſiſte plus depuis plus d'un ſiécle.

Après avoir rapporté ſommairement l'établiſſement, la durée, & la deſtruction des Royaumes de Servie, de Dalmatie & de Croatie, & de Boſnie, & de pluſieurs autres Principautés, nous croyons

devoir donner pour la satisfaction de nos Lecteurs l'état actuel des possessions de l'ancienne Illyrie qui est partagée en trois dominations, entre les Turcs, les Rois de Hongrie & les Vénitiens. C'est le premier chapitre de la troisiéme & derniére partie de l'ouvrage du Comte de Buzin.

Les Turcs possédent en entier la Bulgarie, la Servie, la Bosnie, une partie de la Dalmatie & de la Croatie.

Les Rois de Hongrie sont maîtres de l'Esclavonie, qui est l'ancienne Savie, & d'une partie de la Croatie & de la Dalmatie.

La République de Venise est en possession de la plus grande partie de la Dalmatie & des Isles; la République de Raguse y posséde un Etat peu étendu.

La Bulgarie est bornée au Septentrion par le Danube, à l'Orient par la mer Noire, au Midi par le mont Hémus, & au Couchant par la riviére de Timock qui la sépare

de la Servie. Ce Pays, dont nous connoiſſons peu les détails, eſt en général aſſez fertile dans la partie occidentale, mais elle a de grandes plaines ſabloneuſes & déſertes du côté de la mer Noire. Ses Villes principales ſont *Sophie*, dans la langue des Bulgares *Triaditza* qui a été bâtie des ruines de l'ancienne Sardique; elle étoit un ſiége Métropolitain qui a été transféré à Chiprowaz, Ville bien peuplée près des frontiéres de Servie; Ternovo étoit autrefois la Capitale & le ſiége des Rois de Bulgarie, ſon Archevêque prend encore le titre d'*Exarque* de la Bulgarie. On voit ſur le Danube Vidin, Nicopolis Ville fondée par Trajan & célébre par la bataille des Hongrois contre les Turcs en 1396; Siliſtrie Ville d'une médiocre grandeur; Axiopoli; Kerſowa ſituée dans l'endroit où le Danube commence à ſe partager en pluſieurs bras qui ſe déchargent dans la mer Noire. A l'embouchure du bras Méridio-

nal, on trouve la Ville de Chiustenge, anciennement *Istropolis*, qui n'est plus considérable; sur la même Côte, Tomiswar autrefois *Tomi* en Scythie, célébre par l'exil d'Ovide; Varna Ville considérable, mais dont le nom est trop connu dans nos Annales, depuis la funeste bataille dans laquelle Ladislas Roi de Pologne, de Bohéme & de Hongrie fut tué en 1444. Enfin on trouve à quelque distance de la mer la Ville de *Preslavia*, c'est-à-dire, la Ville illustre, qui étoit anciennement la Ville de *Marcianopolis*, ainsi nommée en l'honneur de Marciane, sœur de l'Empereur Trajan. Les Peuples de la Bulgarie sont Grecs Schismatiques, comme presque tous les autres Chrétiens soumis à la domination des Turcs en Europe.

Nous renvoyons à l'ouvrage même, pour y voir la description de la Bosnie, de l'Esclavonie, de la Croatie & de la Dalmatie. Nous ferons seulement quelques obser-

vations ſur ces Pays qui ſont d'ailleurs aſſez connus. L'Eſclavonie ſituée entre la Save & le Drave, étoit appellée anciennement *Pannonia Savia*; elle fut occupée, comme nous l'avons vû, par les Sclaves Nation Sarmate; elle eſt maintenant habitée par pluſieurs autres Nations, par des Croates, des Hongrois, des Valaques, des Allemands & des Raſciens. Les Turcs ayant été défaits à la bataille de Salankemen en 1691. les Raſciens Peuples de la Servie ſe mirent ſous la protection de l'Empereur Léopold qui leur accorda des Terres dans l'Eſclavonie & pluſieurs priviléges, qui leur furent confirmés par l'Empereur Charles VI. en 1712, & par la Reine de Hongrie en 1741. Ces Peuples profeſſent la Religion Grecque & ont un Métropolitain de leur Nation; ils ont rendu des ſervices importans à la Maiſon d'Autriche en différens temps, & particuliérement pendant la derniére guerre. Les *Pandoures*, qu'on a vûs

en Bohême, en Baviére, & même dans la Flandre, ſont une milice formée des Raſciens d'Eſclavonie; le nom de *Pandoure*, ſuivant le Comte de Buzin, ſignifie un chaſſeur de Voleurs, *latronum inſecutor*; l'Eſclavonie a été ſouvent ravagée par les Turcs; la Ville de *Sirmium*, qui étoit la Métropole de l'Illyrie Occidentale, n'eſt plus qu'un Village nommé Metrowicz ou Dimitrowicz, qui a été bâti ſur ſes ruines; cependant ſon diſtrict porte encore le titre de Comté de *Sirmium*.

La Morlaquie, qui fait partie de la Dalmatie Hongroiſe, eſt ſituée ſur le Golfe de Veniſe. Elle eſt habitée par les Morlaques, *Mauro Vlachi*, c'eſt-à-dire, les *Latins Noirs*. Ces Peuples ſont des reſtes des Colonies Romaines que Trajan avoit établies dans la Dace au delà du Danube, & qui y avoient porté l'uſage de la Langue Latine. Ces Romains habiterent la Dace juſqu'au regne d'Au-

rélien ; mais comme ils étoient continuellement attaqués par les Sarmates & autres Nations barbares , l'Empereur transporta en-deçà du Danube dans la Mésie les Romains de la Dace, leur assigna un district, qui prit aussi le nom de Dace. Les Bulgares occupérent la Mésie dans le septiéme siécle, vexérent les Daces, & les chassérent enfin au douziéme siécle. Une partie de ces Peuples fugitifs se retira dans la Dalmatie, obtint des habitations dans le Canton qui a été appellé de leur nom, Morlaquie. Les Morlaques ont fourni à la Reine de Hongrie une troupe irréguliére qu'on nommoit *Licaniens*.

Le Comte de Buzin dans la derniére partie de son ouvrage décrit l'histoire de l'Illyrie, sous le Gouvernement des Rois de Hongrie ; il donne la suite des *Bans* de Dalmatie , de Croatie & d'Esclavonie. Cette Histoire est remplie d'événemens intéressans ; nous aurions

désiré de pouvoir en rendre compte en détail, il nous suffit de l'avoir indiquée; ce morceau, quoiqu'il soit plus connu que les deux qui le précédent, mérite l'attention des Sçavans.

Nous avons appris qu'on travaille à Vienne en Autriche, à la compilation des *Scriptores Rerum Illyricarum* en trois parties, dont chacune est divisée en deux volumes *in-fol.* que de ces six volumes il en déja paru quatre, & que les deux derniers seront publiés pendant le cours de cette année. Lorsque cet ouvrage sera parvenu en France, nous aurons encore occasion de parler de l'Illyrie.



GRAMMAIRE DES SCIENCES Philoſophiques, ou analyſe abregée de la Philoſophie moderne, appuyée ſur les expériences, traduite de l'Anglois de BENS-MARTIN, *in*-8°. 384 *pages*, *Planches* 22. A Paris, chez Briaſſon, rue S. Jacques, à la Science & à l'Ange Gardien, 1749.

ON aime à ſçavoir, mais on veut apprendre ſans peine & en peu de temps, c'eſt ſans doute la cauſe des différentes méthodes que l'on préſente tous les jours, & la raiſon pour laquelle nous voyons tant d'abregés : le ſeul moyen cependant de ſe former l'eſprit, & de raiſonner avec exactitude, c'eſt de puiſer dans les ſources & d'avoir recours aux ouvrages qui traitent à fond les matiéres que l'on veut étudier.

Voici la traduction d'un ouvrage Anglois qui a eu pluſieurs éditions ; chaque chapitre ſeroit le

ſujet d'un très-gros volume; quelque bien que la choſe puiſſe être traitée, elle dévient toujours défectueuſe par cela même qu'elle eſt trop abregée, & qu'il ne reſte dans l'eſprit d'un Lecteur, que quelques définitions, ou quelques idées aſſez imparfaites de la matiére que l'on a tentée d'expliquer. Nous ne pouvons guéres rapporter que le précis des matiéres; le Lecteur jugera ſans peine que M. Martin a entrepris trop de choſes, pour les réduire dans un ſi petit volume.

L'ouvrage a quatre parties; la premiére eſt diviſée en treize chapitres, la ſeconde en contient ſix, la troiſiéme quatre, & la derniére cinq; on a mis à la tête une introduction qui en renferme quatre. Tout ce qui eſt contenu dans ces chapitres ſont le préambule de l'ouvrage, cela conſiſte en quelques définitions, quelques axiomes & quelques principes généraux qui précédent ordinairement la Philoſophie,

ou un ouvrage tel que celui-ci, intitulé, la *Grammaire des Sciences Philoſophiques*. On explique par exemple ce qu'on doit entendre par la Philoſophie en général, quel eſt ſon objet, en combien de parties on peut la diviſer. On rapporte les diverſes régles qu'il faut ſuivre pour raiſonner avec exactitude ; on montre dans quelles occaſions les hypothéſes doivent être admiſes, & l'on fait ſentir en même temps le cas que l'on doit faire des expériences, & combien elles doivent l'emporter ſur l'hypothéſe la mieux raiſonnée.

Nous remarquerons ſur cette introduction que quelques exemples ont été mal choiſis, & ne font point entendre ce que l'on veut expliquer ; on trouve auſſi quelques définitions qui ne renferment pas toujours leur objet en entier. La premiére partie de l'ouvrage eſt intitulée Somatologie, ce mot ſignifie entretien ſur les propriétés univerſelles de la matiére, ou diſ-

cours ſur les corps naturels: nous ne pouvons découvrir dans les corps naturels qu'un très-petit nombre de propriétés.

L'Auteur regarde les parties premiéres ou conſtituantes de la matiére de la même nature, parce que tous les corps peuvent ſe réduire dans les mêmes principes élémentaires, comme le phlegme, le mercure, le ſouffre, le ſel & la terre. M. Martin reconnoit que la matiére eſt diviſible à l'infini, il parle de la figurabilité, du mouvement, de la quantité du mouvement, & de ſa direction. Tout cela eſt dit en fort peu de mots.

Il y a un chapitre dans lequel on parle de la lumiére, un autre dans lequel on traite des couleurs des corps naturels & de la réfraction, c'eſt-à-dire, de la lumiére, ou de ce que l'on entend par les différens rayons dans leſquels la lumiére peut ſe décompoſer.

L'Auteur a mis dans le cha-

pitre qui traite du ſon, pluſieurs choſes qui regardent la théorie de la muſique : on trouve différentes remarques ſur l'attraction, & l'électricité dans le chapitre qui traite de la peſanteur des corps. Le chapitre ſuivant nous entretient de la tranſparence, de l'opacité, de la dureté, de la molleſſe, de la denſité, de la rareté, de la roideur & de la flexibilité des corps.

On donne auſſi une idée générale de la fluidité, de la chaleur, de la froideur, de l'humidité & de la ſéchereſſe, de l'élaſticité, des odeurs & des ſaveurs des corps. On rapporte dans le chapitre douziéme les loix de la nature, décrites par Newton & avant lui par Deſcartes, ces loix ſont connues de tout le monde.

C'eſt après ceci que la ſeconde partie commence; l'on donne quelques définitions de l'eſpace ou du vuide, de la durée ou du temps. Ce n'eſt qu'un préliminaire pour parler des corps céleſtes & en par-

ticulier du Soleil, & principalement de ses taches que l'on apperçoit sur son disque : on fait aussi une courte description de la Lune.

L'Auteur vient à discourir sur la théorie des planétes, comme de Saturne, & de Jupiter avec leurs Satellites ; les choses que l'on y a traitées, consistent dans l'explication de leurs phases ; on a marqué leurs distances par rapport à la terre. On parle encore des éclipses de Lune, de celles du Soleil, de celles des Satellites des autres planétes. L'Auteur a terminé cet article par une table où il a mis les différens rapports des planétes entr'elles, non seulement de leurs distances, mais de leurs grosseurs, & densités, de leurs mouvemens périodiques, & de leurs inclinaisons, &c.

Les Cométes occupent à la suite une petite place. M. Martin rapporte quelque chose de leur mouvement, & parle de la courbe qu'elles décrivent, cette se-

conde partie eſt terminée par un diſcours abregé ſur les étoiles fixes.

La troiſiéme partie traite de l'air, de la théorie des vents, des météores & de pluſieurs apparences céleſtes. On explique, ou plutôt l'on rapporte en peu de mots ce qui appartient à la peſanteur de l'air, & on rend raiſon par ce principe de pluſieurs expériences aſſez connues. Il s'agit dans le chapitre troiſiéme des vapeurs, brouillards, nuages, pluyes, grêle, neige, & autres météores; ces queſtions ſont ſi abregées, qu'on ne peut en rapporter que les noms. On trouve une relation de pluſieurs apparences céleſtes comme de l'arc en Ciel, des parhélies, & des paraſélenes; ces derniers phénoménes n'exiſtent qu'en apparence, & tirent leur origine à peu près de la même cauſe, ou doivent leur exiſtence à une cauſe commune qui eſt la réflexion & la refraction de la lumiére. Tout ce que l'on dit

ſur cette matiére n'eſt pas d'une exactitude parfaite.

Dans la quatriéme partie, on fait la deſcription du globe de la terre, de ſon mouvement autour du ſoleil, & de la maniére dont les Aſtronomes expliquent la diverſité des ſaiſons dans cette hypothéſe. Comme cette partie eſt intitulée la Géologie, l'Auteur a voulu y faire entrer ce qui appartient aux différentes productions de la terre; ainſi il parle tantôt des pierres, des métaux, des minéraux, des plantes & des animaux que la terre produit, & des inſectes, des oiſeaux, poiſſons & reptiles. Il rapporte quelque choſe des connoiſſances que les Auteurs modernes nous ont découvertes à ce ſujet. Ces deux chapitres dans l'un deſquels il eſt traité du mouvement de la terre autour du ſoleil, & celui dans lequel on parle des foſſiles nous ont paru renfermer quelque choſe de plus curieux que ce qui précéde. En général on trouve dans diffé-

rens endrois plusieurs choses hazardées, & auxquelles les Lecteurs ne doivent pas toujours ajouter foi.

On trouve un article qui regarde la pression des liquides & leurs pesanteurs. On parle de la salure des eaux de la mer, de la source des fontaines, & des propriétés des différentes eaux. L'auteur donne comme l'on voit quelques principes sur l'Hydrostatique avec une table des pesanteurs specifiques des liquides & des solides. M. Martin s'est servi de l'attraction pour expliquer le flux & reflux de la mer : l'Auteur fait dans le quatriéme chapitre le dénombrement de ce qui regarde les plantes, & leur maniére de végéter. On parle de leur semence, de leur transpiration, mais c'est plutôt des noms sous lesquels on a coutume de ranger les différentes parties qui appartiennent à la science de la Botanique, qu'un détail circonstancié & instructif. L'Auteur fait dans un autre article la description des parties

du corps humain, tant celles qui sont solides, que celles qui sont fluides; il rapporte une explication abregée des oiseaux, des poissons, & de leurs coquillages. Il finit son ouvrage par une énumération des reptiles les plus connus. Par ce que l'on vient de voir, il est difficile de dire de quelle utilité peut être un pareil abregé, sans parler de l'inexactitude avec laquelle on a traité plusieurs matiéres.

Si M. Martin s'est proposé de travailler pour ceux qui ont étudié la Physique, ou pour ceux qui en ont du moins quelques connoissances, ils ne trouveront ici rien de nouveau; si l'on a eu en vue d'instruire des Commençans, il n'y en a point assez, & les matiéres sont trop abregées pour que les Lecteurs en retirent quelque profit.



VOYAGE DANS LA BAYE de Hudſon, fait en 1746 *&* 1747, *pour la découverte du paſſage du Nord-Oueſt, &c. traduit de l'Anglois de M.* HENRI ELLIS, *Gentilhomme, Agent des Propriétaires pour cette expédition.* A Paris, chez Ballard fils, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais, à Sainte Cecile 1749, deux petits volumes *in*-12.

CE voyage eſt également intéreſſant & par l'importance de ſon objet, & par les obſervations qu'il contient, tant ſur la maniére de naviger dans les mers du Nord, que ſur la Géographie & l'Hiſtoire Naturelle. La Nation Angloiſe toujours occupée des progrès de la navigation, & de tout ce qui peut augmenter les avantages du Commerce n'a ceſſé depuis deux ſiécles de faire des tentatives pour découvrir un paſſage au Nord-

Oueſt de l'Amérique, qui l'a mis à portée non ſeulement d'établir un commerce réglé avec les Pays ſitués au Nord de ce Continent, mais encore de pénétrer juſques dans les Indes Orientales par une voye plus courte, plus ſure, moins diſpendieuſe, & moins dangereuſe que celles du Cap de bonne Eſpérance & du Détroit de Magellan. Les avantages immenſes qui doivent réſulter d'une pareille découverte, l'ont engagé à ne rien épargner pour y parvenir. Après plus de vingt voyages qui ont été entrepris à ce deſſein, quoique ſans ſuccès, (au moins pour ce qui regarde l'objet principal qui eſt la découverte du paſſage d'une mer à l'autre,) il s'eſt formé en 1746 à Londres une ſociété pour faire une nouvelle tentative par le Nord-Oueſt de la Baye d'Hudſon. Les vives diſputes qu'eurent au ſujet de ce paſſage le ſieur Arthur Dobbs & le Capitaine Middleton, chef de la derniére entrepriſe,

avoient mis la matiére dans un certain jour: & les argumens de M. Dobbs en faveur de l'exiſtence du paſſage, parurent étre d'un ſi grand poids, que pluſieurs perſonnes généreuſes & bien intentionnées pour l'avantage du public, offrirent leurs bourſes pour pourſuivre ce deſſein. Le Gouvernement n'oublia rien de tout ce qui pouvoit encourager les Entrepreneurs & faciliter l'exécution d'un projet ſi glorieux & ſi utile. On promit une récompenſe de vingt mille livres ſterlings à ceux qui trouveroient le paſſage, & on ouvrit des ſouſcriptions pour lever dix mille livres ſterling, ſomme que l'on jugea ſuffiſante pour les frais de l'expédition projettée. Le Commité chargé d'acheter & d'équiper les vaiſſeaux, avança l'argent néceſſaire, & fit tant de diligence que les deux Vaiſſeaux deſtinés à cette entrepriſe ſe trouvérent prêts à mettre à la voile avant que les ſouſcriptions fuſſent remplies & acquittées.

M. Ellis, Gentilhomme d'un grand mérite, & Auteur de cette Relation, arriva en Angleterre d'un voyage qu'il avoit fait en Italie, comme on étoit ſur le point de lever l'ancre. Il témoigna tant de déſir d'avoir part à cette expédition, que les Chefs de l'entrepriſe crurent devoir profiter des talens d'un homme ſi verſé dans les ſciences, & ſi propre à faire réuſſir leur projet. Tous les emplois de diſtinction étoient déja diſtribués; les Capitaines des Vaiſſeaux & les Contre-Maîtres étoient nommés. Pour ne rien changer aux diſpoſitions qu'on avoit déja faites, & en même temps pour honorer M. Ellis d'un caractére qui lui donnât de l'autorité, le Commité le nomma ſon Agent particulier avec ordre aux Capitaines de l'admettre dans les Conſeils & les délibérations. Il fut chargé de plus de lever exactement les plans des Pays nouvellement découverts, de marquer les ſituations & les diſtances

des Caps, de même que les ſondes, les rochers, les bas-fonds ſur les côtes, d'aſſiſter aux obſervations manuelles, quand il s'agiroit de déterminer les différentes circonſtances des marées, telles que leur temps, hauteur, force, direction, &c. de faire des obſervations ſur les différens dégrés de ſalure de l'eau de la mer, d'obſerver la variation de la bouſſole, d'examiner la nature de chaque terrein, & d'amaſſer tout ce qu'il pourroit de métaux, minéraux, & d'autres curioſités naturelles quelconques.

On verra dans le cours de cette Relation avec quelle exactitude & quelle intelligence M. Ellis s'eſt acquitté de ces différentes commiſſions. Rien n'a échappé à ſa vigilance & à la pénétration de ſon eſprit. Phyſicien habile, il explique avec clarté & d'une maniére ſatisfaiſante les Phénoménes particuliers aux climats, qu'il a parcouru. Animé d'une noble ambition pour la gloire de la découverte, &

vans" Journal des Sçavans,
M. Ellis, Gentilhomme d'un grand mérite, & Auteur de cette Histoire, arriva en Angleterre d'un voyage qu'il avoit fait en Italie, comme on étoit sur le point de lever l'ancre. Il témoigna tant de desir d'avoir part à cette expédition, que les Chefs de l'entreprise crurent devoir profiter des talens d'un homme si versé dans les Sciences, & si propre à faire réussir leur projet. Tous les emplois de distinction étoient déja distribués ; les Capitaines des Vaisseaux & les Contre-Maîtres étoient nommés. Pour ne rien changer aux dispositions qu'on avoit déja faites, & en même temps pour honorer M. Ellis du caractére qui lui donnoit de l'autorité, le Comité le nomma son Agent particulier avec ordre aux Capitaines de l'infor- [illegible]

des Caps, de même que les sondes, les rochers, les bas-fonds sur les côtes, d'assister aux observations manuelles, quand il s'agiroit de déterminer les différentes circonstances des marées, telles que leur temps, hauteur, force, direction, &c. de faire des observations sur les différens dégrés de salure de l'eau de la mer, d'observer la variation de la boussole, d'examiner la nature de chaque terrein, & d'amasser tout ce qu'il pourroit de métaux, minéraux, & d'autres curiosités naturelles quelconques.

On verra dans le cours de cette Relation avec quelle exactitude & quelle intelligence M. Ellis s'est acquitté de ces différentes commissions. Rien n'a échappé à sa vigilance & à la pénétration de son [illegible]prit. Ph[illegible] ile, il exp[illegible] [illegible] d'une maniere [illegible] parti[illegible]

plein de zéle pour le bien de sa Patrie, il a affronté les plus grands dangers & n'a pas peu servi par son exemple & sa fermeté à relever le courage de ses compatriotes, que les difficultés, les périls & les obstacles sembloient rebuter. Mais quand la Nation Angloise ne lui auroit d'autre obligation, que celle d'avoir pris la peine de rédiger par écrit le Journal de ce voyage, elle ne sçauroit lui en témoigner trop de reconnoissance. Cette Relation est faite de maniére, qu'elle ne laisse rien à désirer du côté des connoissances, qui peuvent faciliter la découverte du passage dans la mer du Sud. L'Auteur a divisé son ouvrage en deux parties. Dans la premiére il donne une idée des voyages, que divers Navigateurs tant Anglois qu'Etrangers, ont entrepris sous les auspices du Gouvernement d'Angleterre, pour parvenir à la découverte en question. On voit dans ce recit les progrès de la navigation dans les mers du

Nord de l'Amérique, les lumiéres & les talens que chaque Navigateur a apportés à l'exécution de ſon projet, les réflexions judicieuſes qu'ils ont faites ſur la nature du paſſage & ſur la maniére de s'y prendre pour le découvrir, enfin on y voit l'état où étoient les choſes lors du départ pour le dernier voyage, & le fondement des eſpérances qu'on avoit de réuſſir.

L'Auteur commence enſuite ſon Journal, il décrit la route des Vaiſſeaux, & il n'oublie aucune des circonſtances qui peuvent fournir quelqu'inſtruction à ceux qui dans la ſuite voudroient entreprendre le même voyage. On mit à la voile le 31 de May, de la rade d'Yarmouth, & il ne ſe paſſa rien de remarquable juſqu'au 5 Juillet, que nos Navigateurs découvrirent ces montagnes de glace qu'on rencontre en tout temps proche le Détroit de Hudſon. Ils entrérent dans la Baye qui porte ce nom & en ſuivant la Côte, ils n'évitérent qu'a-

vec beaucoup de peine les dangers où ils étoient continuellement exposés par la rencontre des glaçons. Enfin ils arrivérent le 19 d'Août à l'Isle de Marbre qui est à 60 dégrés de latitude. On y fit quelques observations sur les marées. Mais la saison ayant paru trop avancée pour entreprendre la recherche du passage dans la mer du Sud, on ne songea plus qu'à choisir une retraite commode pour passer l'Hyver & à faire tous les préparatifs nécessaires pour se mettre à couvert des rigueurs de la saison dans un climat où le froid est insupportable. On se retira dans la riviére des Hayes : cet endroit parut préférable à tout autre, comme étant le premier débarrassé des glaces au Printemps, & d'ailleurs abondant en bois, en gibier, & autres choses nécessaires pour la conservation de l'équipage. On mit les Vaisseaux à couvert dans une Crique, on construisit des Cabanes à la façon des Habitans du Pays, & on bâtit

une maiſon pour la demeure des Capitaines & des Officiers. Avec des précautions ſi ſages, on n'eut pas beaucoup à ſouffrir de la rigueur du froid, quoiqu'il ſoit extrêmement vif, & on ne perdit que quelques hommes, qui périrent plûtôt par leurs excès dans l'uſage de l'eau de vie, que par l'intempérie de la ſaiſon.

Notre Auteur ne s'eſt pas tellement attaché dans cette partie de ſon Journal à décrire les Côtes, les Caps & les Iſles, que les Vaiſſeaux ont parcourus, & les opérations qu'ils ont faites pour parvenir à la découverte, qu'il n'ait pris ſoin d'inſtruire & d'amuſer ſon Lecteur par différentes obſervations ſur les choſes naturelles, & ſur les mœurs des Eſquimaux Habitans du Pays. On connoit les Eſquimaux par pluſieurs relations de voyage. M. Ellis ne fait ici que confirmer ce que les autres Voyageurs en ont dit. Mais il ne penſe pas ſi mal du caractére des Eſquimaux, que tous

ceux qui en ont parlé avant lui. Les autres voyageurs accusent les Esquimaux d'être fourbes, voleurs, traîtres, cruels, flateurs, & méfians. M. Ellis observe, que, s'ils descendent des Groenlandois (comme le prouve la blancheur de leur peau, & la barbe qu'ils portent, & que n'ont point tous les autres Indiens de ce continent) les Européens pourroient peut-être par la suite du temps en se familiarisant davantage avec eux, leur trouver un caractére tout différent de celui qu'on leur donne aujourd'hui, car les Danois établis en Groenlande ont observé, que les habitans quoiqu'assez sujets à ces mêmes vices, ne les pratiquent cependant que contre les Etrangers, qu'au reste ils vivent très-honnêtement entr'eux, qu'ils ménent une vie fort chaste & fort sage, & qu'ils sont remplis de sentimens d'humanité. Mais comme ils croyent que tout le reste du genre humain est d'une race différente de la leur,

& qu'ils regardent les autres hommes comme leurs ennemis, ils n'exercent les vertus de la ſociété qu'à l'égard de leur propre Nation. Cependant les Groenlandois s'accommodent aujourd'hui parfaitement bien avec les Danois établis dans leurs Pays. On n'entend plus parler de vols, ni des excès qui les rendoient autrefois déteſtables à ces nouvelles Colonies. M. Ellis eſt perſuadé que les Eſquimaux perdroient de même avec le temps leur férocité naturelle, ſi les Européens établiſſoient avec eux un commerce fixe, & une ſociété plus intime.

L'Auteur ne s'étend pas moins ſur les propriétés des Pays qu'il a parcourus, que ſur les mœurs des Nations qui les habitent; mais ce ſont des détails auxquels nous ne nous arrêterons point, perſuadés que le Lecteur n'attend autre choſe de nous, ſinon que nous lui apprenions quel a été le ſuccès de ce voyage par rapport à la décou-

verte qu'on s'étoit proposée.

Dès que la fonte des glaces eût rendu la mer navigable, nos voyageurs remirent à la voile & gagnérent le Nord-Ouest de la Baye de Hudson. Etant arrivés à 65 dégrés de latitude vis-à-vis du détroit *Wager*, les deux Capitaines crurent qu'il étoit de leur devoir de faire sur ce détroit toutes les recherches possibles, tant à cause des contestations très-vives, qui s'étoient élevées à ce sujet entre le sieur *Arthur Dobbs*, & le Capitaine *Middleton*, & sur lesquelles le Public attendoit avec impatience une décision, qu'à cause de la relation intime qu'avoient ces recherches avec le but de leur expédition. Ayant trouvé dans l'intérieur du Détroit *Wager* un Port pour y mettre les Vaisseaux en sureté, les deux Capitaines accompagnés de quelques Officiers & d'un nombre suffisant de leurs gens, firent voile le 31 Juillet chacun dans la Chaloupe de son Vaisseau. Ils eurent

un vent frais & favorable & ils tinrent la route de Nord-Oueſt à l'Oueſt, juſqu'à ce qu'à la fin le détroit qui avoit dix lieues de largeur dans ſon commencement ſe trouva réduit à une. Ils avoient fait cent cinquante lieues lorſqu'un bruit épouventable, qu'ils entendirent pendant la nuit les arrêta dans leur courſe. Ce bruit étoit cauſé par une chute d'eau ou une cataracte que le jour leur découvrit. Ils paſſérent ſans le moindre danger cet endroit, qui d'abord leur avoit paru inſurmontable; car à demi flux les eaux d'au-deſſous la cataracte, étoient au niveau avec celles d'au-deſſus. S'étant avancé beaucoup au-delà, ils s'apperçurent que les eaux tombérent ſubitement; pour découvrir la cauſe de cet accident ils allérent à terre, & étant montés ſur des hauteurs qui n'étoient pas éloignées de la Côte, ils virent à leur grand regret, que ce prétendu détroit ſe terminoit en deux petites riviéres,

qui n'étoient rien moins que navigables, & dont l'une venoit en droiture d'un grand Lac situé à quelques lieues de-là, au Sud-Ouest.
» Ainsi toutes nos espérances, dit » l'Auteur, s'évanouirent à la fois, » & après toutes les peines, & le » temps que nous avions employé » à ces recherches & les dangers » que nous avions essuyés, il ne » nous resta d'autre consolation, » sinon d'avoir fait à cet égard » tout ce qu'on pouvoit attendre » de nous, & d'avoir du moins le» vé tous les doutes, qui auroient » pu naître touchant l'issue de ce » Golfe : en un mot d'avoir éclair» ci ce point important, qui sans » cela auroit pu causer à l'avenir de » nouvelles disputes, ou faire re» vivre celles qu'on a agitées avec » tant de chaleur jusqu'à present.

Mais n'y auroit-il pas lieu de douter de la sincérité de ce recit? Et ne pourroit-on pas présumer, qu'une Nation jalouse d'une si importante découverte veut en faire

un myſtére, juſqu'à ce qu'elle ait pris les meſures néceſſaires pour s'emparer du paſſage par le moyen de quelques Forts, & s'en rendre la maitreſſe à l'excluſion des autres Nations? Car enfin le flux & reflux ſe fait ſentir dans le canal *Wager*, de l'aveu même de l'Auteur, & la marée vient du Nord-Oueſt: or quelle peut en être la cauſe, ſinon la communication de ce canal, avec une mer ſituée au Nord-Oueſt? Ce qui peut encore fortifier ce doute, ce ſont les nouveaux préparatifs qu'on fait actuellement en Angleterre, pour une expédition ſemblable à celle dont nous venons de rendre compte.

Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur qui eſt un homme d'eſprit, & de bon ſens, eſt revenu plus perſuadé que jamais de la réalité du paſſage en queſtion malgré le peu de ſuccès de ſon voyage; il finit ſa Relation par expoſer toutes les raiſons, qui lui font croire que non ſeulement ce paſſage exiſte, mais qu'il doit être

large & commode. Ces raiſons ſont tirées de la nature même du Pays, du rapport des habitans qui affirment qu'il y a un Océan Occidental, qui n'eſt pas fort éloigné de la Baye de Hudſon, & de la qualité & de la direction des marées, qui étant cauſées des deux côtés de la Baye par le vent de Nord-Oueſt, prouvent invinciblement une communication de la Baye avec l'Océan Occidental, que nous appellons communément la mer du Sud. Cette partie de l'ouvrage eſt ſans contredit la plus curieuſe, & celle qui fait le plus d'honneur à M. Ellis. Les obſervations dont elle eſt remplie, ſont faites avec tant de ſagacité & elles ſont accompagnées de raiſonnemens ſi juſtes, qu'on ne peut les lire ſans être de l'avis de l'Auteur. On voit d'ailleurs dans la maniére dont M. Ellis propoſe ſes conjectures tant d'ingénuité & de candeur, & un ſi grand zéle pour le bien de ſa patrie, qu'on eſt forcé de lui accorder toute ſon eſtime.

Il craint que l'Angleterre n'abandonne un projet pour la réussite duquel elle a déja fait tant de dépense. Il croit qu'elle agiroit contre ses propres intérêts, comme Nation commerçante, si elle ne poursuivoit pas un dessein qui a été poussé si loin, & auquel il manque si peu de chose pour être accompli. »Quel- » le honte, dit-il, pour la Nation » Britannique, si après avoir porté » ses découvertes jusqu'au point où » elles sont aujourd'hui, elle voyoit » un jour des Etrangers jouir du » fruit de toutes ses peines, & trou- » ver avec le secours des lumiéres, » que nous leur avons données, » cette nouvelle route aux Indes » Orientales, pendant que si elle » existe, il est dans notre pouvoir » non seulement de la trouver, mais » même de nous en rendre les » maîtres.

Nous n'entrerons pas dans le détail des raisons qui prouvent la réalité du passage. Comme nous ne pourrions les rapporter que d'une

maniére fort abrégée, nous avons jugé qu'il étoit plus à propos que le Lecteur les lût dans l'ouvrage même.

L'ART DE TOURNER OU de faire en perfection toutes sortes d'ouvrages au Tour, dans lequel outre les principes & les élémens du Tour qu'on y enseigne méthodiquement pour tourner, tant le bois & l'yvoire que le fer & les autres métaux, on voit encore plusieurs belles machines à faire des ovales, tant simples que figurées de toutes grandeurs; la maniére de tourner le globe parfait, le rampant, l'excentrique, les pointes de diamans, les facettes, le panier ou échiquier, la couronne ondoyante, la rose à raiseau, les manches de couteaux façon d'Angleterre, les ovaires, la torse à jour ondée & godronnée, les globes concentriques, la massue à pointes, les tabatiéres barlongues de toutes figures, le bâton rompu, les canelures, les écail-

les, &c. *& généralement toutes les méthodes les plus ſecrettes de cet Art. Ouvrage très-curieux & très-néceſſaire à ceux qui s'exercent au Tour; composé en François & en Latin en faveur des Etrangers, & enrichi de quatre-vingt planches; par le* R. P. CHARLES PLUMIER, *Religieux Minime, nouvelle édition corrigée & augmentée, volume in-fol. 244 pages.* A Paris, chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roy pour l'Artillerie & le Génie, Quay des Auguſtins, au coin de la rue Git-le-cœur, à l'image Notre-Dame.

L'USAGE du tour eſt utile & agréable; c'eſt par ſon moyen qu'on procure à la ſociété une infinité d'ouvrages; il devient auſſi un délaſſement pour pluſieurs perſonnes; il n'eſt donc pas ſurprenant que l'on ait cherché à perfectionner les inſtrumens qu'on employe pour le tour, & que l'on ait ré-

duit en régles les différentes opérations que l'on eſt obligé de ſuivre, lorſqu'on veut tourner avec quelque ſuccès. Auſſitôt que l'ouvrage du P. Plumier, Minime, parut il fut eſtimé; il vient de reparoître avec quelques augmentations qui enrichiſſent cette nouvelle édition. Nous croyons que le Public ne ſera point fâché de connoître les additions que l'on a faites; nous renvoyons pour le fonds de l'ouvrage à ce que nous en avons dit dans notre Journal au mois de Décembre de l'année 1701.

Outre les dix parties qui compoſoient l'ancienne édition, l'on en a ajouté deux autres, dont voici le contenu.

On trouve pluſieurs inventions nouvelles, & quelques recherches curieuſes ſur le Tour; elles ont été faites par divers membres de l'Académie Royale des Sciences. On y voit d'abord une machine que M. de la Hire a inventée pour faire ſur le Tour différens poly-

gones, en évitant l'arrondissement qui se fait toujours aux angles des figures quand ils sont trop aigus, & pour pouvoir faire sur le Tour un triangle & un quarré. On donne ensuite un mémoire de M. de la Condamine, où l'on voit comment on peut faire une infinité de desseins différens avec la même rosette, la maniére de connoître tous les divers contours que peut produire une même rosette, & toutes les rosettes possibles qui peuvent former la figure que l'on a envie de tracer. Ce mémoire est suivi d'un autre du même Auteur, où l'on examine la nature des courbes qui peuvent se tracer par les mouvemens du Tour: on donne aussi une machine pour copier sur le Tour un portrait ou une médaille en relief. Cette onziéme partie est terminée par l'explication d'une machine qui a été inventée par M. Grand-Jean de Fouchi, pour faire sans arbre toutes sortes de vis sur le Tour.

La douziéme & derniére partie eſt un recueil de divers ſecrets utiles aux perſonnes qui s'exercent au Tour. On donne dans le premier chapitre la maniére de mouler les tabatiéres d'écaille & de corne, de fondre & de jetter en moule la corne & les os, de ſouder l'écaille, & de reſſerrer une tabatiére ou une autre boéte qui ſeroit trop lâche. Le ſecond chapitre contient les ſecrets pour mouler & colorer les os & l'yvoire. On y lit la méthode d'amollir les os & l'yvoire, & de les endurcir après qu'ils ont été moulés; la maniére de les teindre, ſoit en rouge, en vert, ou en noir, & de reblanchir l'yvoire roux & gaté. Le chapitre troiſiéme renferme la préparation des bois pour le Tour, & leur teinture en toutes ſortes de couleurs pour imiter l'ébéne, la racine de noyer, le bois du bréſil, le marbre, &c. & pour imprimer ſur les ouvrages travaillés au Tour, divers ornemens comme feuillages. Enfin on

trouve dans le dernier chapitre la composition du véritable vernis de la Chine, avec la maniére de préparer les bois, d'y coucher le vernis, & de le polir après qu'il y est appliqué. La méthode que l'on donne pour se conduire dans ce travail, est si clairement expliquée, que l'on est persuadé que chacun pourra y réussir facilement, pourvu que l'on suive exactement ce qui y est enseigné.

On voit par le détail qu'on vient de faire que cet ouvrage peut être utile à des personnes de différens états : les Horlogers, les Orfêvres, & les Ouvriers en fer y trouveront différens Tours propres à augmenter la facilité de leur travail. Ceux qui aiment la retraite & qui veulent s'occuper aux ouvrages des mains, verront ici plusieurs inventions & plusieurs machines avec lesquelles ils perfectionneront leurs Tours.

ANTONII MARIÆ GRATIANI à Burgo S. Sepulcri

Episcopi Amerini de Scriptis invitâ Minerva ad Aloysium Fratrem Libri XX. nunc primùm editi cum adnotationibus Hieronymi Lagomarsini è Soc. Jesu, Volumen I. Florentiæ M. D. CC. XLV. ex Typographio ad Insigne Apollinis in Plateâ Magni Ducis. C'EST-A-DIRE, *Ouvrages d'Antoine-Marie Graziani, de Borgo di San Sepolcro, Evêque d'Amelia, composés* invitâ Minervâ, *& adressés à Aloys son frere, publiés pour la premiere fois en XX. Livres, avec les remarques du P. Jérôme* LAGOMARSINI, *de la Compagnie de Jesus.* A Florence M. D. CC. XLV. premier volume dédié à M. Louis-Antoine Muratori, *in*-4°. de 367 pp. sans y comprendre l'Epitre Dédicatoire, la Préface, & la Vie de l'Auteur, de 58 pp.

ANTOINE-Marie Graziani étoit d'une famille Noble de la Ville de Borgo di San-Sepolcro;

ayant perdu ſon pere & ſa mere dans ſon enfance, il fut élevé chez une de ſes ſœurs, qui n'étoit pas en état de lui procurer une éducation convenable à ſa naiſſance. A l'âge de dix-ſept ans il fut envoyé dans une Ville du Frioul, où il apprit en peu de temps les Humanités, il étudia le Droit à Padoue, & s'attacha au célébre Commendon qui le forma lui-même dans l'étude de l'Eloquence & de la Politique; il le mena dans toutes ſes Ambaſſades, auprès de l'Empereur Ferdinand pour la convocation du Concile de Trente; en Pologne, auprès du Roi Sigiſmond Auguſte, & pour l'élection de Henri Duc d'Anjou, frere de Charles IX. Roi de France; il laiſſa Graziani auprès du Roi Henri de Pologne, qui retourna bientôt après en France ſur la nouvelle de la mort du Roi ſon frere. Le Cardinal Commendon fut encore envoyé en Allemagne auprès de l'Empereur Maximilien II pour le maintien de la Religion Catho-

lique, & pour former une Ligue des Princes Chrétiens contre les Turcs; il étoit aussi chargé d'appaiser l'Empereur, qui étoit irrité de ce que le Pape Pie V. avoit donné à Côme de Médicis le titre de Grand Duc. Commendon montra dans toutes ses négociations une habileté singuliére & une prudence consommée; Graziani, qui l'accompagna toujours, lui rendit de grands services, & acquit lui-même de la réputation. Henri III. Roi de France, qui avoit connu son mérite en Pologne, voulut l'attacher à sa personne, & lui fit les offres les plus avantageuses. Mais rien ne fut capable de le détacher de son bienfaicteur; le Cardinal touché d'un procédé aussi noble qu'il est rare, lui donna en 1580, la riche Abbaye de *Saxo Ferrato*, & mourut le 25 Décembre 1584; après sa mort, Sixte V. prit Graziani pour Secretaire *ab Epistolis*, & le chargea de plusieurs commissions importantes, dont il s'acquita

avec distinction. Le Pape Sixte V, étant mort, Graziani resta attaché à son neveu le Cardinal Alexandre de Montalte, lui rendit des services importans, & contribua beaucoup à l'élection du Pape Clément VIII. Ce Pontife le combla de biens & d'honneurs. Il le nomma Evêque d'Amelia en 1592, l'envoya auprès des Princes d'Italie pour former une Ligue contre les Turcs, & ensuite en 1596 auprès de la République de Venise; il s'agissoit de deux affaires très-importantes, de la Seigneurie du Golfe de Venise, & de la succession au Duché de Ferrare; les Vénitiens prétendent avoir seuls la Seigneurie sur le Golfe de Venise; Graziani composa un excellent Mémoire pour soutenir les droits du S. Siége, qui est conservé en manuscrit dans les archives du Vatican; la République n'en fut point offensée. Après la mort d'Alphonse Duc de Ferrare, César d'Est son parent prétendoit à ce Duché; le Pape le recla-

moit comme étant un fief dépendant du S. Siége, & le réunit à son Domaine; Graziani empêcha les Vénitiens de prendre le parti de César, & même ils permirent que le Pape tirât des armes de leurs Etats. Le Pape Clément VIII. voulut élever Graziani à la Pourpre, mais le Cardinal Neveu, Pierre Aldobrandin, qui étoit brouillé avec le Grand Duc, dont Graziani étoit né sujet, s'y opposa toujours. Graziani qui étoit âgé & incommodé de la goute, obtint ses Lettres de rappel de la Nonciature de Venise, se retira dans son Diocèse, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence, de douceur, & de piété; il mourut à Amelia le 16 de Mars 1611, dans la soixante & quinziéme année de son âge. Ce grand Evêque a laissé plusieurs Ouvrages, les Statuts & Réglemens du Sinode tenu à Amelia en 1595, publiés à Venise chez Rampazetti en 1597; l'Histoire de la guerre *de Chypre* en Latin, imprimée à

Rome, vol. *in*-4°. chez Zaneti en 1624; elle a été traduite en François. L'histoire des malheurs des Personnes illustres de son siécle, ouvrage Latin, imprimé à Paris en 1680, chez Antoine Cellier, vol. *in*-4°. réimprimé l'année suivante à Francfort sous ce titre : *Theatrum Historicum de virtutibus illustrium Virorum ac Fœminarum, eorumque casibus maximam partem funestis*, &c. La Vie du Cardinal Commendon, publiée *in*-4°. en Latin, à Paris, chez Sebastien Mabre Cramoisy en 1669. On trouve à la tête de cette édition le Discours que Commendon prononça à la Diéte de Pologne, convoquée pour l'élection du Roi. Sur cette édition de Paris, Frambotti donna à Padouë en 1685 une édition *in*-12. Cette Vie a été traduite en François; on en a donné plusieurs éditions.

Outre ces ouvrages qui ont été imprimés, Graziani en a laissé plusieurs autres manuscrits qui ne sont pas moins importans; sçavoir,

Dix volumes *in-fol.* de Lettres Latines ou Italiennes, qu'il a écrites en son nom, ou au nom du Cardinal Commendon & du Pape Sixte V.

Six volumes, qui contiennent les *Instructions*, *Relations*, *Monumens*, qui regardent principalement la *Confession d'Augsbourg*.

Deux volumes des *Ambassades du Cardinal Commendon*.

Deux volumes de *mélanges* sur différentes matiéres ; dans l'un desquels on trouve un excellent Mémoire sur l'Art de négocier nécessaire aux Ambassadeurs, tiré d'un ouvrage du Cardinal Commendon.

L'ouvrage, *de Scriptis invitâ Minervâ*, étoit conservé manuscrit par la famille de Graziani ; le P. Lagomarsini Jésuite a pris la peine d'en donner une édition qu'il a accompagnée d'un très-grand nombre de notes toutes utiles & intéressantes. Le titre de l'ouvrage ; *de Scriptis invitâ Minervâ*, est singulier & demande quelqu'explica-

tion.

tion. L'Auteur n'a pas eu dessein de donner le dénombrement & la critique de tous les ouvrages, qui ont été composés par des Ecrivains sans goût & sans talent, *invitâ Minervà;* mais il a voulu faire entendre par ce titre, qu'il a composé cêt ouvrage *malgré lui*, contre son goût & son inclination, cédant aux demandes & à l'importunité de son frere Aloys, comme il en avertit lui-même.

L'ouvrage est divisé en vingt Livres, qui contiennent l'histoire de Borgo di San Sepolcro, lieu de la naissance de Graziani, l'histoire de sa famille, la relation des voyages que Aloys, frere de l'Auteur, a faits en différens Pays d'Europe, d'Asie, & d'Afrique; plusieurs traits qui regardent la naissance, l'éducation, les emplois, les Ambassades du Cardinal Commendon; enfin l'Histoire des principaux événemens concernant la Religion Catholique en Europe, sous les Pontificats de Pie IV, Pie V. Grégoire

XIII. Sixte V. Urbain VII. Grégoire XIV. Innocent IX. & Clément VIII. Cette Histoire finit à l'année 1598, dans laquelle mourut Aloys; quoique l'Auteur ne soit mort qu'en 1611, il n'a pas continué son ouvrage après la mort de son frere, pour lequel il l'avoit entrepris.

Le premier volume dont nous rendons compte, renferme les douze premiers Livres; nous en choisirons les morceaux les plus intéressans pour faire connoître le mérite de l'ouvrage, qui d'ailleurs est écrit en Latin d'un style pur & élégant.

Le premier Livre décrit la fondation & l'histoire de *Borgo di San Sepolcro*; ce morceau est intéressant pour l'Italie: on n'avoit encore rien d'exact sur l'histoire de cette Ville, située au pied de l'Appennin à 12 milles au-dessous des sources du Tibre qui passe à deux milles de la Ville; elle fut fondée vers l'an 940, par deux Pélerins qui

venoient de la Terre Sainte, & qui s'étant arrêtés en ce lieu, y bâtirent une Chapelle ſous le nom de S. Sépulchre, en l'honneur de S. Sépulchre de Jéruſalem. Les Habitans du voiſinage, attirés par la vie édifiante des deux Etrangers, s'établirent auprès de cette Chapelle, & y formérent un Bourg qui devint dans la ſuite une Ville conſidérable; elle fut anciennement gouvernée par un conſeil de 24 perſonnes; mais les diviſions qui s'élevérent entre ſes Magiſtrats, lui firent perdre ſouvent ſa liberté; elle ſouffrit beaucoup par les factions des Guelſes & des Gibelins qui ſe formérent en Italie pendant les guerres des Empereurs & des Papes; pluſieurs Seigneurs ou Tyrans la poſſédérent; enfin les Malateſtes, qui avoient occupé une partie conſidérable des Etats de l'Egliſe, remirent au Pape Eugéne IV. le Bourg di San Sepolcro; ce Pontife pour ſe libérer d'une partie des dettes qu'il avoit contractées pen-

dant les troubles de l'Eglise, le vendit en 1440, pour la somme de 25 mille écus d'or aux Florentins; il dépend encore aujourd'hui des Grands-Ducs de Toscane. La Ville avoit beaucoup souffert d'un tremblement de terre en 1352, mais elle fut bientôt réparée par les Habitans, & devint plus belle qu'elle n'étoit auparavant; Nicolas d'Arezzo pour prévenir de pareils malheurs, fit creuser dans la Ville une grande quantité de puits, d'égouts & de Souterrains. Cette Ville a produit de grands hommes dans l'Art Militaire, dans les Lettres & dans les beaux Arts, & principalement pour la peinture; nous renvoyons les détails à l'ouvrage même. Plusieurs Personnages célébres, par leur piété & leur sainteté, ont aussi illustré cette Ville, on peut consulter Vghelli Ital. Sacr. T. X. col. 220.

La Ville de Borgo di San Sépolcro qui avoit autrefois neuf ou dix mille Habitans, n'en compte pas

aujourd'hui trois mille; le Pape Léon X. y établit un Evêque en l'année 1515, & érigea en Cathédrale l'Eglise Abbatiale de S. Jean l'Evangeliste de l'Ordre des Camaldules. Outre l'Eglise Cathédrale la Ville a trois Paroisses, huit Couvens d'hommes, cinq Couvens de Religieuses, quatre Abbayes, quatre Hôpitaux, &c. un Séminaire qui fut établi en 1714. Le Diocèse renferme plusieurs Villes, Bourgs & Châteaux. Capresé est un lieu célébre dans l'histoire par la mort de Totila Roi des Goths. On compte dans le Diocèse environ cent Paroisses.

Le second Livre contient l'histoire Généalogique de la famille de Graziani, qui est originaire de Pérouse. Elle s'établit à Borgo di San Sépolcro vers l'an 1100. Buono Graziani s'attacha à Charles I. de la maison d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile; & par la concession de ce Prince, il inséra dans ses armoiries trois fleurs de Lys que

ſes deſcendans ont conſervées. Cette famille a produit en différens temps des Hommes Illuſtres, non ſeulement dans les armes, mais encore dans l'Egliſe, comme Galeot premier Evêque de Borgo di San Sepolchro, pluſieurs Abbés, &c. Elle a contracté des alliances avec les Manfredi de Faenza, les Malateſtes, les Ubaldini & autres Maiſons illuſtres d'Italie. Nous paſſons légérement ſur ce Livre qui intéreſſe plus les Italiens que les autres Nations; nous remarquerons ſeulement qu'on y trouve pluſieurs traits Hiſtoriques ſur les Rois de Naples de la premiére Maiſon d'Anjou.

On voit dans le troiſiéme Livre l'Hiſtoire des troubles arrivés à Borgo après la mort d'Alexandre de Médicis, & pluſieurs particularités concernant Léon Graziani.

Le quatriéme Livre continue l'hiſtoire de cette famille & de la Ville de Borgo, juſqu'à la fin du ſeiziéme ſiécle: on trouve dans ces deux derniers Livres pluſieurs dé-

tails pour l'hiſtoire de Florence & de la Maiſon de Médicis.

Les voyages d'Aloys Graziani, frere de l'Auteur, commencent au cinquiéme Livre. Leur pere ayant dérangé ſes affaires domeſtiques, Aloys ſe retira à Rome où il paſſa vingt ans; il partit de Rome, parcourut l'Italie, traverſa la France, paſſa en Eſpagne, viſita l'Egliſe de Compoſtelle, d'où il ſe rendit à Liſbonne en Portugal. A l'occaſion de ce voyage en Portugal, notre Auteur décrit avec élégance & briéveté, l'expédition que le Roi Dom Sebaſtien entreprit en Afrique en faveur du Schérif, contre Emonuc ſon oncle Roi de Maroc; la bataille d'Alcazar mémorable par la mort des deux Princes Maures, & par celle du Roi Sebaſtien dont on ne put retrouver le corps; comment le Cardinal Henri ſuccéda à la Couronne de Portugal après la mort du Roi ſon neveu, & voulut en exclure Dom Antoine, fils naturel de Louis ſon frere; il rapporte les

droits des différens Princes qui prétendirent au Royaume de Portugal après la mort du Cardinal Henri; les intrigues & les ſuccès de Philippe II. Roi d'Eſpagne, qui envoya le Duc d'Albe en Portugal, vainquit Dom Antoine, que les Peuples avoient proclamé Roi; la priſe de Liſbonne; la retraite de Dom Antoine en France; les ſecours que la France & la Reine Elizabeth d'Angleterre lui donnérent, ſa défaite aux Iſles Açores, ſon retour en France, & ſa mort après avoir tenté inutilement de recouvrer ſes Etats. Comment les Portugais ennemis de la domination Eſpagnole, ſe déclarérent en faveur d'un Aventurier de la plus baſſe condition, qui oſa avancer qu'il étoit le Roi Sebaſtien, que s'étant ſauvé de la bataille, il avoit vécu dans les bois, s'étoit nourri d'herbes & de fruits ſauvages, & étoit rendu enfin à ſon Royaume & à ſes Peuples, par une protection ſinguliére de Dieu; un corps exténué par le jeune, une

longue barbe, mais plus encore l'âge & la ressemblance de visage & de figure rendoient la chose probable. Peu de personnes étoient du secret & au fait de l'imposture. Les autres étoient touchés de compassion & croyoient aisément ce qu'ils desiroient; mais le plus grand nombre étoit entraîné par la nouveauté, & par le desir de secouer le joug des Espagnols. Le faux Roi, commençoit à répandre de l'argent & à rassembler des troupes, il étoit sur le point de faire une révolution; mais la vigilance des Régens du Royaume arrêta le mal dans sa naissance; ils envoyérent des troupes contre le prétendu Roi, tous ses adhérans furent dissipés & pris; ils périrent tous dans les supplices. Ainsi Philippe resta possesseur du Royaume de Portugal, qui, ajouté aux Etats de la Couronne d'Espagne, forma la plus puissante & la plus vaste Monarchie de l'Univers. Graziani en donne une belle description que nous ne faisons qu'in-

diquer. Philippe outre l'Eſpagne & le Portugal poſſédoit en Europe, les dix-ſept Provinces des Pays-Bas, la Franche-Comté, les Royaumes de Naples & de Sicile, le Duché de Milan, & le Royaume de Sardaigne. En Afrique, ſur la Méditerranée, Marzalquivir, Oran, Melille & le Pignon; ſur le Détroit, Ceuta & Tanger; ſur l'Océan Arzille & Mazagan; les Iſles Canaries, les Açores, Madére, les Iſles du Cap-Verd; ſous la Ligne, l'Iſle de S. Thomé; preſque toutes les Côtes d'Afrique depuis le Cap Blanc juſqu'au Cap Guardafui, près de la mer Rouge; en Aſie, l'Iſle d'Ormes à l'entrée du Golfe Perſique, & dans ce Golfe l'Iſle de Bahrein, célébre par la pêche des perles; aux Indes, les Villes de Diu & de Goa, & pluſieurs autres Places ſur la Côte de Malabar; l'Iſle de Céïlan; la preſqu'Iſle de Malaca; à la Chine, un établiſſement dans la Ville de Macao; les Iſles Philippines, & les Iſles Molucques, riches par leurs

épiceries. Mais ces poſſeſſions dans les trois parties du monde ne ſont pas comparables pour l'étendue à celles de l'Amérique. Philippe y poſſédoit la Floride, le Méxique, le Pérou, le Chili, le Breſil, la terre ferme d'Amérique, & toutes les Iſles du Golfe de Mexique; on ſçait que le Méxique & le Pérou ont l'étenduë de vaſtes Empires, & qu'ils ont répandu en Europe des richeſſes immenſes, & une quantité prodigieuſe d'or & d'argent. Graziani obſerve que cette Monarchie de Philippe II. la plus étenduë qu'on n'ait jamais vuë n'étoit pas redoutable, par ce que tous ſes membres étoient épars dans les quatre parties du monde, & que ces Etats ſitués hors l'Europe avoient affoibli & depeuplé l'Eſpagne, par le grand nombre de Colonies qui en étoient ſorties, par la multitude d'Eſpagnols qui périſſoient ſur mer, & par les nombreuſes garniſons que l'Eſpagne étoit obligée d'envoyer & d'entre-

tenir dans les Pays Etrangers ; qu'à la vérité Philippe pouvoit bien avec l'or & l'argent qu'il tiroit de l'Amérique, prendre à sa solde des troupes Etrangéres, mais que ces secours ne sont jamais aussi promts ni aussi sûrs, que ceux qu'un Roi peut attendre de ses propres Sujets.

Graziani reprend la suite des voyages de son frere, qui ayant parcouru les parties méridionales d'Espagne, passa par le Languedoc & la Provence, & retourna en Italie. Peu de temps après, Aloys voyagea en Allemagne, dans les Pays-Bas & en Angleterre; mais de retour en Italie, il entreprit le voyage du Levant. Il s'embarqua à Venise, parcourut les Côtes d'Italie, de Dalmatie & d'Epire, vit les Isles de Corfou, de Céphalonie & de Zanthe, les Côtes du Péloponése ou de la Morée, arriva à l'Isle de Candie & ensuite en Chypre, qui dépendoit alors des Vénitiens; mais Sélim II. Sultan des Turcs, la leur enleva en

l'année 1570, après une guerre cruelle, qui a été décrite par notre Auteur. Cet ouvrage fort estimé est devenu extrêmement rare, & mériteroit d'être réimprimé.

Aloys ayant séjourné un an à Nicosie Capitale de Chypre, passa en Syrie & en Palestine: Graziani décrit au sixiéme Livre ce voyage; on y voit l'étenduë de la Palestine, le cours du Jourdain, la description de la mer Morte, du mont Liban, une ample Note sur les Maronites, dans laquelle on montre qu'ils ne tirent point leur nom de Maron Hérétique Monothélite, mais du Bienheureux Abbé Maron zèlé Catholique, qui assista au cinquiéme Concile Général, & qu'ils étoient réunis à l'Eglise Romaine dès la fin du douziéme siécle. Notre Auteur parcourt les Villes de Tripoli, de Bérithe, de Sidon de Tyr, d'Acre, de Tibériade, de Sébaste ou Samarie, & de Jérico, qui est située dans une Vallé fertile, dans laquelle on cultivoit au-

trefois l'arbrisseau précieux, qui produisoit le Baume, mais qui est détruit depuis plusieurs siécles; l'Editeur a mis une note curieuse, pour faire voir qu'on cultive encore en Egypte l'arbrisseau d'où l'on tire le baume, que cet arbrisseau n'y a pas été transporté de Judée, mais de la Mecque & d'autres lieux de l'Arabie heureuse, dans lesquels on trouve une grande quantité de ces arbrisseaux. L'Auteur parle ensuite du siége de Béthulie, & de l'action héroïque de Judith; mais il donne sans raison le titre de Roi à Ozias Gouverneur de Béthulie, & il place dans la partie Méridionale de la Judée cette Ville qui étoit située dans la partie Septentrionale aux environs de Samarie. Il décrit l'état moderne de la Ville de Jérusalem, son ancienne splendeur, son Temple, le siége & la ruine de la Ville Sainte par les Romains; il rappelle les différentes révolutions de cette Ville, qui fut *prise* & augmentée par David, or-

née par Salomon, priſe & ruinée par Nabuchodonoſor, rétablie par Cyrus, maltraitée par les Rois d'Egypte & de Syrie, priſe par Pompée qui épargna les tréſors du Temple, & enfin détruite par Titus fils de Veſpaſien, rétablie une ſeconde fois par l'Empereur Hadrien qui lui donna le nom d'*Aelia*, priſe par les Sarraſins ſous l'Empire d'Héraclius, enlevée aux infidéles par Godefroi de Bouillon, repriſe par Saladin Soudan d'Egypte, poſſédée par ſes Succeſſeurs, juſqu'à Selim I. Sultan des Turcs qui détruiſit en 1517 l'Empire des Soudans d'Egypte, & ſoumit à la domination Ottomane la Paleſtine; la Ville de Jéruſalem eſt maintenant peu conſidérable, elle le ſeroit encore bien moins, ſans le concours des Pélerins qui y vont viſiter les lieux Saints, & dont les Turcs retirent un gros tribut. Graziani ſuit ſon frere dans les autres Villes de la Paleſtine, à Joppé, à Azoth, à Accaron, à Aſcalon, à Ga-

za; il rapporte l'Histoire de ces Villes & de toutes les autres qu'il a parcouruës dans la Phénicie & dans la Palestine.

Aloys s'embarqua à Gaza pour se rendre par mer à Peluse; il voulut éviter de passer par le désert sablonneux & dangereux qui sépare l'Egypte de la Palestine. Notre Auteur décrit au septiéme Livre le voyage d'Egypte, il donne l'étenduë de ce Pays qui a été célébre, par son antiquité, par sa fertilité, par le nombre de ses Villes & de ses Habitans; de ce Pays, qui a été le berceau des beaux Arts, des Sciences, dont les anciens Rois ont étendu leurs conquêtes dans les trois parties du monde, & ont élevé des monumens d'une grandeur & d'une solidité étonnante. Notre Auteur parle des sources, du cours & de l'inondation du Nil qui fertilise les terres d'Egypte, il observe que les pluyes qui tombent dans l'Ethiopie & l'Abyssinie, sont les causes de l'accroissement & du dé-

bordement de ce Fleuve ; on ſçait que les véritables ſources du Nil furent découvertes en 1618, par les Miſſionnaires Jéſuites, dans le Royaume de Goyam en Abyſſinie ; on voit dans une note curieuſe, que c'eſt par abus qu'on donne le nom de Prête-Jan au Roy d'Abyſſinie, les Abyſſins l'appellent Négaz ou Negus ; on prétend que le nom de Prete-Jan a été donné à un Prince des Tartares Orientaux, qui embraſſa la Religion Chrétienne & la Secte des Neſtoriens, & qu'on trouve encore dans le Tibet des traces de ce Chriſtianiſme, qui a été altéré & a enfin dégeneré en Idolatrie, Graziani parcourt les révolutions de l'Egypte, ſous la domination des Grecs, des Romains, des Sarrazins, des Mamelucs, & des Turcs ; il examine l'état de la Religion Chrétienne en Egypte, depuis que l'Evangile y a été prêché par S. Marc, comment l'Egypte & l'Ethiopie ont ſuivi la Secte d'Eutychés, le deſir que les

Cophtes, qui sont les anciens habitans du Pays, ont marqué en différens temps de se réunir à l'Eglise Catholique. On trouve dans ce Livre plusieurs remarques curieuses sur la Ville du Caire, sur les Obélisques qui ont été transportés d'Egypte à Rome, & sur la Ville d'Alexandrie. Nous ne pouvons entrer dans les détails; nous remarquerons seulement que cette Ville, qui a été très-florissante sous les Rois Ptolémées, souffrit beaucoup sous les Sarrasins & qu'elle est presque totalement abandonnée, depuis que le commerce de l'Orient s'en fait par la navigation de l'Océan.

Aloys après avoir parcouru l'Egypte, rentra en Syrie, passa à Damas, où un Florentin-Renégat du temps des Mamelucs, qui étoient maîtres d'Egypte & de Syrie, avoit fait construire des maisons, des édifices & des fortifications à l'Européenne, & avoit fait distribuer des eaux dans les principales maisons

de la Ville. Notre Voyageur alla ensuite à Antioche de Syrie, dont on rapporte l'Hiſtoire & les principales révolutions; Aloys continuant ſa route paſſa par Tarſe, par Cogny, Angora ou Ancyre, Nicée, Nicomédie, & Chalcédoine & arriva à Conſtantinople. Graziani à l'occaſion de ce Voyage, décrit les Provinces & les Villes que ſon frere a vûës, & en fait l'Hiſtoire d'une maniére agréable & intéreſſante.

Dans les Livres VIII, IX, X, XI. & XII. Graziani ſuivant le même plan, écrit l'hiſtoire de Conſtantinople; il obſerve que l'Empereur Conſtantin, pour être plus à portée de réſiſter aux Perſes, qui depuis pluſieurs ſiécles infeſtoient les Provinces de l'Orient, transféra le ſiége Impérial de Rome à la Ville de Byzance qu'il avoit rétablie, augmentée, ornée & enrichie; elle fut appellée *la nouvelle Rome*, & du nom de ſon Reſtaurateur Conſtantinople. L'Auteur paſſe enſuite à la priſe de cette Ville par les Turcs

en 1453; il examine l'origine des Turcs qui étant ſortis du fond de la Tartarie, paſſérent dans l'Aſie Mineure & s'y établirent; il ſuit l'hiſtoire des Sultans depuis Ottoman juſqu'à Mahomet III. qui régnoit à la fin du ſeiziéme ſiécle.

Comme cette Hiſtoire eſt aſſez connuë, nous renvoyons au Livre même nos Lecteurs qui déſireront d'en ſçavoir les détails; nous avertiſſons ſeulement qu'on y trouve des traits intéreſſans & curieux, ſur les mœurs, la puiſſance & la diſcipline militaire des Turcs; on y verra les progrès rapides & la vaſte étenduë de leur Empire; dans le onziéme Livre en particulier, on lit l'Hiſtoire des guerres qu'ils ont faites en Tranſilvanie & dans la Valaquie. Enfin Graziani après avoir décrit fort au long l'hiſtoire de l'Empire des Turcs, ſuit ſon frere dans ſa route par Andrinople, au travers de la Macédoine & de l'Epire, & par la Ville de Raguſe, juſqu'à Veniſe qui eſt le terme de ſes voyages.

Nous donnerons dans le Journal ſuivant l'extrait du ſecond volume.

FASTI ATTICI, IN QUIBUS Archontum Athenienſium ſeries, Philoſophorum, aliorumque illuſtrium Virorum ætas, atque præcipua Atticæ Hiſtoriæ capita per Olympicos annos diſpoſita deſcribuntur, noviſque obſervationibus illuſtrantur. Auctore Eduardo Corſino, Cler. Regul. Scholarum Piarum Profeſſore. Tomus ſecundus ſex reliquas Diſſertationes complectens. Florentiæ anno 1747, ex Typographio Jo. Pauli Giovanelli. Præſidum Approbatione. C'EST-A-DIRE, *les Faſtes Attiques, dans leſquels la ſuite des Archontes Athéniens, le temps où ont vécu les Philoſophes, & les autres Hommes illuſtres, & les principaux points de l'hiſtoire d'Athénes ſe trouvent rangés par les années Olympiques, le tout eſt accompa-*

gné de nouveaux éclairciſſemens ; par EDOUARD CORSINI, *Clerc Régulier & Profeſſeur des Ecoles Pies, Tome ſecond contenant ſix Diſſertations.* A Florence 1747, de l'Imprimerie de Jean-Paul Giovanelli, *in*-4°. pp. 472.

NOUS avons exposé le plan de ce ſçavant ouvrage dans notre Journal de Juin de l'année 1748. Nous y avons fait obſerver les grands avantages, que la République des Lettres peut eſpérer du travail de M. Corſini. Des huit Diſſertations contenues dans le premier volume, nous n'avons pu rendre un compte détaillé que de la premiére, où l'Auteur traite de la dignité & des différentes fonctions de l'Archonte Eponyme. On a vû que cet Archonte n'étoit ainſi appellé, que parce qu'on marquoit de ſon nom l'année Civile, dans laquelle il entroit en charge, & qu'on ne diſtinguoit une année d'une autre que par le nom de ce

Magiſtrat annuel. Il eſt donc bien important pour la connoiſſance de l'hiſtoire d'Athénes & même de la Gréce en général, d'avoir une ſuite exacte de ces Archontes. Ce n'eſt que par le moyen de cette ſuite qu'on peut établir un ordre dans la Chronologie, & fixer la date de chaque événement. Pluſieurs Auteurs Grecs voulant tranſmettre à la poſtérité une connoiſſance exacte de l'hiſtoire de leur Pays avoient pris la peine de recueillir cette ſuite des Archontes. Ils l'avoient diſtribuée ſuivant l'ordre des années Olympiques. Démétrius de Phalére la copia d'après les archives mêmes d'Athénes. Philochorus mit au jour un traité, où il rapportoit la ſucceſſion des Archontes depuis *Socratides* juſqu'à *Appollodorus*. Il compoſa de plus une Hiſtoire générale de l'Attique en dix-ſept Livres, où les années étoient marquées par les noms des Archontes. Enfin Apollodore, Steſiclide cité par Diogéne Laërce,

Asclépiade d'Alexandrie, Androtion & plusieurs autres Auteurs, qui ont écrit l'histoire d'Athénes, suivirent la méthode de Philochorus. Le zéle des anciens pour la conservation de cette importante partie de l'Histoire alla encore plus loin. Ils la gravérent sur le marbre; mais le temps à qui rien ne résiste, a détruit la plûpart de ces monumens, ou du moins il les a tellement maltraités, qu'il n'en reste plus que quelques fragmens. Depuis la renaissance des Lettres les Sçavans ont apporté tous leurs soins à recueillir les noms des Archontes dans les Auteurs Grecs & Latins qui nous restent. Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile & les marbres d'Arondell, ont été les principales sources où ils ont puisés pour le rétablissement des Fastes Attiques. Scaliger, Meursius, le P. Petau, Dodwel, ont travaillé successivement à former une suite d'Archontes qui répondit aux années Olympiques, & qui conciliât

les variations des Auteurs & des monumens à cet égard. Chacun de ces Sçavans s'eſt fait un ſyſtême particulier, & a imaginé différens moyens de concilier les Hiſtoriens avec les inſcriptions & les monumens. Dodwel au jugement de notre Auteur, a ſurpaſſé en cette partie tous les Sçavans qui l'ont précédé. La ſuite d'Archontes, qu'il a donnée dans ſon Livre des Cycles, eſt ſans contredit la plus belle & la plus exacte qu'on ait encore propoſée. Mais après avoir bien approfondi cette matiére, M. Corſini a trouvé tant d'inexactitudes dans les ouvrages des Sçavans qui en ont traité avant lui, qu'il a cru devoir recommencer le même travail, & rechercher dans les ſources cette partie de l'hiſtoire de l'Attique.

C'eſt ce qui fait le ſujet de la premiére Diſſertation de ce volume, qui eſt la neuviéme de tout l'ouvrage. M. Corſini s'y propoſe de donner une ſuite d'Archontes

plus complette, plus exacte, & plus claire que celles qu'on a eûes jusqu'à présent. Il commence par indiquer les Auteurs & les divers monumens, d'où il a tiré des secours. Il fait sentir la difficulté, que l'on trouve à concilier la suite des Archontes, telle que Diodore l'a rapportée, avec celle de Denys d'Halicarnasse. Il montre, que Diodore est l'Auteur le plus exact en cette partie. Il rétablit les lacunes, qui se trouvent dans la suite des Archontes dont Diodore a fait mention. Il passe de là à l'examen de la suite des Archontes, par Denys d'Halicarnasse; il fait voir que dans cette suite, quoi qu'elle paroisse entiére & exacte, il y a cependant une lacune, il en désigne le lieu, il supplée les Archontes, qui ont été omis, & il montre ensuite qu'elle s'accorde parfaitement avec celle de Diodore en ce qui regarde la correspondance des noms des Archontes avec les années Olympiques; enfin il propose

de tels éclairciſſemens & de telles corrections ſur les marbres d'Arondell, qu'il fournit un moyen de concilier ces marbres avec Denys & Diodore. Voila le plan de la neuviéme Diſſertation ; nous allons entrer dans le détail de ces différentes diſcuſſions, autant que la nature d'un extrait peut le permettre.

La ſuite des Archontes, dont Diodore nous a tranſmis les noms, commence à la premiére année de la LXXV[e]. Olympiade, & elle finit à la troiſiéme année de l'Olympiade CXIX. Nous aurions trouvé dans cet Auteur une ſuite de ces Magiſtrats, qui auroit remonté juſqu'au commencement des Olympiades, ſi le temps ne nous avoit envié les 7, 8, 9, & 10[e]. Livres de ſa Bibliothéque. Les Livres mêmes de Diodore, qui paroiſſent les mieux conſervés, ne ſont pas exempts de lacunes, puiſqu'on n'y trouve que les noms de ſix Archontes dans le cours de la CXIV. &

de la CXV^e^. Olympiade. Meursius & Paumier de Grentmesnil, ont proposés diverses conjectures sur l'endroit où devoit être cette lacune, & sur les noms des deux Archontes, qu'il faut nécessairement suppléer dans le texte de Diodore. M. Corsini réfute leurs opinions, & il montre par plusieurs circonstances de l'Histoire, qu'il n'y a point de Lacune entre l'Archontat d'*Archippe* & celui de *Démogéne*, comme Meursius l'avoit cru, ni entre les Archontats d'*Apollodore*, & d'*Archippe*, comme l'a pensé Paumier de Grentmesnil; mais que cette lacune doit être placée entre *Philocles* & *Apollodore*. Il emprunte de Denys les noms des Archontes qui manquoient dans Diodore. La suite des Archontes suivant Denys, place *Archippe* après *Philocles* & *Neæchme* après *Archippe*. Par cet arrangement, *Archippe* se trouve avoir été Archonte dans la quatriéme année de l'Olympiade CXIV. & *Neæchme* dans la pre-

miére de la CXV^e^. & les Magiſtrats de ces deux Olympiades ſeront les mêmes, ſuivant Diodore & Denys, ſçavoir *Hegeſias Cephiſodore*, *Philocles* & *Archippe*, pour les quatre années de la CXIV. Olympiade, & *Neæchme*, *Apollodore*, *Archippe* & *Démogene* pour la CXV^e^.

M. Corſini a trouvé plus de difficulté à concilier Diodore avec Denys, pour ce qui regarde les Archontes de la CXIII^e^. Olympiade. Denys met Hegemon au nombre des Archontes de cette Olympiade, & lui donne le ſecond rang. Diodore au contraire ne parle point d'*Hegemon*, & il nomme *Soſicle* pour Archonte de la quatriéme année. Notre Auteur ne doute point qu'il ne faille dans cet endroit rayer le nom de *Soſicle*, & ſubſtituer celui d'*Hegemon*, en le plaçant entre *Euthycrite* & *Chremes*. Il prouve la néceſſité de cette correction par les noms des Conſuls, qui dans Diodore doivent répon-

dre à ceux des Archontes. Les Consuls qui sont joints à *Euthycrite*, tombent dans l'année 424 de Rome, & ceux qui répondent à *Chremes*, n'ont été en charge que l'an 426. Comme il n'y avoit point d'Anarchie à Rome en 425, il n'est pas douteux que les Consuls de cette année ne manquent dans le texte de Diodore, & que par conséquent l'Archonte de la deuxiéme année de l'Olympiade CXIII^{e}. qui doit être joint à ces Consuls, n'y manque aussi; or Denys & Arrien nous apprennent, qu'*Hégemon* succéda à *Euthycrite*, & fut Archonte dans la deuxiéme année de cette Olympiade qui répond à l'année 425 de Rome.

Mais ce n'est pas seulement par l'omission des Consuls de l'année 425, que l'on prouve celle de l'Archonte *Hegemon*, la confrontation de l'Histoire d'Alexandre par Quint-Curce & Arrien avec le texte de Diodore, montre clairement qu'il y a une lacune considé-

rable dans celui-ci, & que l'Hiſtoire des événemens qui ſe ſont paſſés dans la deuxiéme année de la CXIII^e. Olympiade y manque entiérement. La récapitulation même que Diodore fait au commencement du dix-ſeptiéme Livre, de tout ce qu'il a dû raconter dans le ſeiziéme, prouve la vérité de cette lacune, car il y fait mention de pluſieurs choſes, qui ne ſe trouvent plus dans le ſeiziéme Livre. Rhodomann s'étoit déja apperçu de cette lacune, mais il n'avoit point propoſé de rétablir en cet endroit l'Archontat d'*Hégemon*.

Quant à *Soſicles*, que M. Corſini prétend devoir être rayé des Faſtes de Diodore, il eſt clair qu'on l'a confondu avec *Anticles*; ce qui prouve cette confuſion, c'eſt la conjonction des mêmes Conſuls, tant avec *Anticles* qu'avec *Soſicles*; dans les Faſtes de Diodore, *Anticles* doit néceſſairement être ſuivi de l'Archonte *Hegeſias*, parce qu'il n'eſt pas poſſible de placer d'autres

Consuls entre ceux qui répondent à *Anticles* & ceux qui sont joints avec *Hegesias*; une autre preuve encore que M. Corsini employe pour montrer que *Sosicles* ne doit pas être placé parmi les Archontes, c'est que l'Histoire des choses qui se sont passées sous son prétendu Archontat, n'occupe que trois ou quatre lignes dans le texte de Diodore. De là notre sçavant Auteur présume que d'abord il s'est fait une lacune considérable dans le texte de Diodore, & que dans cette lacune se sont trouvés compris, le nom & l'année de l'Archontat d'*Hégemon*, qu'ensuite le Copiste de Diodore ayant remarqué que suivant le texte de son Auteur, il n'y avoit que trois Archontes pour la CXIII^e. Olympiade, il a fait deux Archontes d'*Anticles*, de maniére qu'*Anticles* auroit été en charge dans la troisiéme année, & *Sosicles* dans la quatriéme. Et comme il ne trouvoit point de Consuls qu'il pût joindre avec *Sosicles*,

il a cru devoir lui associer ceux qui étoient déja comptés avec *Anticles*, & par cette interpolation du texte de Diodore, il a trouvé le moyen de jetter une étrange confusion dans la suite des Archontes.

Il a pu arriver aussi, dit M. Corsini, que ces deux Archontes ayent été en charge dans la même année Olympique & sous les mêmes Consuls, car *Anticles* a pu mourir ou être déposé, & *Sosicles* a peut-être été mis en sa place. M. Corsini semble préférer cette explication à celle qu'il a d'abord proposée, & dans la table des Archontes qu'il a dressée suivant Diodore, il place *Anticles* & *Sosicles* à la quatriéme année de la CXIII^e^. Olympiade & *Hégemon* à la deuxiéme. De cette maniére Diodore est parfaitement d'accord avec Denys d'Halicarnasse.

Après avoir rétabli la suite des Archontes par Diodore, l'Auteur examine celle que Denys a rapporté dans la vie de Dinarche. Il trouve

qu'il y manque deux Archontes, ſuivant le témoignage même de Denys, car cet Auteur ayant dit, qu'il y a eu ſoixante-dix Archontes depuis la naiſſance de Dinarche juſqu'à ſon retour de l'exil, il n'en nomme cependant que ſoixante-huit dans la liſte qu'il nous a laiſſée dans la vie de ce Rhéteur.

Quels ſont les deux Archontes qu'il faut ſuppléer ? Et dans quel endroit de la liſte faut-il les placer ? C'eſt ce que notre ſçavant Auteur a recherché avec le plus grand ſoin. Il prouve par divers paſſages de Denys que la lacune doit être entre *Anticles* & *Cephiſodore*. Nous ne rapportons point ici ſes preuves ; il ne ſeroit pas poſſible de les rendre ſenſibles ſans mettre la liſte des Archontes ſous les yeux du Lecteur, or cette liſte eſt trop longue pour pouvoir être placée dans notre Journal. Il nous ſuffira de dire que ſes preuves ſont évidentes ; & qu'on eſt obligé de convenir qu'il y a omiſſion d'un Archonte entre

Anticles & *Cephisodore.* Si on consulte Diodore & Arrien pour sçavoir le nom de cet Archonte, on trouve que c'est *Hegesias* qui fut en charge dans la premiére année de la CXIV^e. Olympiade. Mais en suppléant *Hegesias*, on n'a encore que soixante-neuf Archontes; il doit cependant y en avoir soixante-dix suivant le calcul de Denys. Quel est cet autre Archonte dont le nom a été omis? Et dans quel endroit de la liste pourra-t'on le placer? Il est d'autant plus difficile de lui trouver une place, qu'il ne reste plus aucune année Olympique qui n'ait son Archonte, & qu'en plaçant *Hegesias* entre *Anticles* & *Cephisodore*, la suite de Denys est parfaitement conforme à celle de Diodore.

Cependant pour faire le nombre de soixante-dix, M. Corsini a recours à la supposition qu'il a déja faite en rédressant la liste de Diodore. Il suppose encore qu'*Anticles* étant mort pendant l'année

de ſon Archontat, ou ayant été dépoſé, *Soſicles* fut choiſi pour lui ſuccéder & pour achever l'année de ſa Préfecture, enſorte qu'il y aura eu deux Archontes dans la quatriéme année de la CXIII. Olympiade. Il ajoute que puiſque Diodore nomme *Soſicles* au nombre des Archontes, il a pu arriver que Denys ait copié les mêmes Faſtes que Diodore avoit conſultés, & qu'en comptant *Soſicles*, il ait dit qu'il y a eu ſoixante-dix Archontes depuis la naiſſance de Dinarche juſqu'à ſon retour de l'exil, quoiqu'effectivement cet intervalle n'ait été que de ſoixante-neuf ans. M. Corſini obſerve que Denys ne compte point ſoixante-dix Archontes, pour montrer que Dinarche avoit ſoixante-dix ans, lorſqu'il rentra dans Athénes, mais que le deſſein de cet Auteur étoit de faire voir que certains diſcours, que l'on attribuoit à Dinarche, avoient été compoſés ſous tels Archontes ou dans un temps que Dinarche étoit

encore jeune, qu'alors il demeuroit en Chalcide, & que les discours par conséquent, qui ont été prononcés sous les Archontats d'*Aristodéme*, de *Théophile*, & de *Pythodore*, ne sont pas de Dinarche. Denys pouvoit bien tirer cette conséquence, quoique tous les Archontes qu'il a nommé, n'ayent pas été annuels, & qu'il y en ait eu un, qui ayant été subrogé à la place d'un Archonte mort dans le cours de sa Préfecture, ait commandé dans la même année Olympique. Rien n'empêche donc qu'on n'ajoute les noms de *Sosicles* & d'*Hégesias* à la suite des Archontes, que Denys a rapporté dans la vie de Dinarche ; cette addition formera le nombre de soixante-dix Archontes, que Denys lui-même avoit annoncés, & sa liste s'accordera parfaitement avec celle de Diodore, & elle n'aura rien de contraire aux témoignages de tous les Ecrivains de l'antiquité.

Cette concordance de Denys

avec Diodore, rétablie par le moyen de quelques légéres restitutions, dont on a prouvé la nécessité, donne lieu à M. Corsini de conjecturer, que ces deux Auteurs ont eu les mêmes Fastes Archontiques devant les yeux lorsqu'ils ont composés leurs Histoires, & que c'est d'après Philochore ou Apollodore qu'ils les ont rapportés.

Après avoir concilié si heureusement Diodore avec Denys, il ne restoit plus à notre Auteur que d'établir une harmonie entre ces Auteurs & les Marbres d'Arondell. Cette entreprise paroissoit d'autant plus difficile, que plusieurs Sçavans l'ayant déja tentée, n'ont pu parvenir à l'exécuter sans recourir à des remédes violens & à des conjectures fort hazardées & peu satisfaisantes. Nous n'entreprendrons pas de rapporter en détail tous les changemens que les Sçavans ont proposé de faire, soit dans les Marbres, soit dans Diodore pour les accorder ensemble. Il nous suffira

d'expoſer en quoi la ſuite gravée ſur le marbre différe de celle de Diodore, & d'indiquer la maniére dont M. Corſini s'y eſt pris pour les concilier. La principale différence des marbres d'avec Diodore, conſiſte en ce que depuis Calliade juſqu'à Ariſtocrate, tous les Archontes marqués ſur le marbre ne répondent pas à la même année Olympique, que celle à laquelle Diodore rapporte ces mêmes Archontes. Ils ſont tous antérieurs d'une année à ceux de Diodore. P. Ex. Calliade qui eſt placé ſuivant les marbres dans la quatriéme année de la LXXIV. Olympiade ne répond, ſelon Diodore, qu'à la premiére année de la LXXV. Olympiade. Il en eſt de même des autres Archontes depuis Calliade juſqu'à Ariſtocrate. La ſeconde différence conſiſte en ce que *Antigénes* ſuccéde immédiatement à *Euctemon* & *Ariſtocrate* à *Lachés*, ſuivant Diodore, au lieu que dans les marbres on

trouve qu'il s'eſt écoulé deux ans entre Euctemon & Antigéne, de même qu'entre Lachés & Ariſtocrate.

Selden, Lydiatte & Paulmier ont propoſé divers moyens de conciliation ſur ces différences; mais ils ont varié dans leurs propres opinions; tantôt ils préférent l'autorité des marbres à celle de Diodore, tantôt ils ſont d'avis de les corriger pour les rapprocher de cet Hiſtorien. De cette maniére ils n'ont point donné de régles conſtantes pour l'uſage qu'on doit faire de ces monumens. M. Corſini penſe que pour ce qui regarde le retardement d'une année, ſuivant les marbres, à l'égard des Archontes antérieurs à la LXXXVII$_{e}$. Olympiade, ou à l'inſtitution de l'Euneadeca-Eteride de Meton; on l'expliquera facilement, ſi on fait attention, que dans ces temps là l'année Archontique a d'abord commencé au mois *Gamelion*, & que dans la ſuite elle n'a pris ſon

commencement qu'au mois *Hecatiombæon*, en même temps que l'année Olympique. Car comme dans l'ancien temps les Archontes entroient en charge dans le mois *Gamelion*, & que par conſéquent l'année Archontique concourroit avec deux années Olympiques, dont l'une finiſſoit, & l'autre commençoit, il a pu aiſément arriver que l'Auteur de la Chronique de Paros ait placé chaque Archonte, non dans l'année Olympique qui alloit commencer, comme l'a fait Diodore, mais dans celle qui avoit précédé & qui devoit finir ſous la préfecture de ce même Archonte. Au reſte cette explication n'eſt pas de l'invention de notre Auteur, auſſi ne s'en fait-il pas un mérite. Il avoue qu'il la tient du célébre Dodwell, mais il remarque en même temps, que Dodwell lui-même en a étendu l'uſage un peu trop loin, lorſqu'il s'en eſt ſervi non ſeulement pour les temps qui ont précédé le Cycle de Méton,

mais aussi pour lever plusieurs difficultés qui regardent des années postérieures à l'invention de ce Cycle.

Nous souhaiterions de pouvoir rendre compte de toutes les corrections, & de tous les expédiens que M. Corsini a imaginés pour ajuster la Chronique des marbres avec celle de Diodore, mais les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas d'entrer dans de si grands détails. Nous renvoyons le Lecteur au Livre même; & nous osons l'assurer, qu'il aura lieu d'être extrêmement satisfait de ce sçavant ouvrage. Il y trouvera plusieurs découvertes heureuses & utiles pour la connoissance, non seulement de la Chronologie, mais en général de toute la Littérature ancienne. Le style de M. Corsini d'ailleurs est agréable autant que les discussions, dans lesquelles il est obligé d'entrer, peuvent le permettre. Nous ne parlons pas ici des autres Dissertations contenues

dans ce volume, parce que nous nous proposons de les faire connoître dans la suite par des extraits particuliers.

RECUEIL DE PLUSIEURS pièces de Poësie & d'Eloquence, présentées à l'Académie des Jeux Floraux l'année 1747, *avec les Discours prononcés dans les Assemblées publiques de l'Académie, in*-12. *pp.* 168, *même recueil année* 1748, *pp.* 320. A Toulouse, chez Claude-Gilles le Camus, seul Imprimeur du Roy, & de l'Académie des Jeux Floraux. Et se trouve à Paris, chez Laguette, Imprimeur, rue S. Jacques, à l'Olivier.

Les piéces rassemblées dans les deux recueils, dont nous allons donner une légére notice, font honneur à l'heureuse & agréable facilité des Poétes d'au-delà de la Loire; comme ils enlévent presque

tous les prix de la célébre Académie des Jeux Floraux, aussi leurs piéces dominent-elles principalement dans ce recueil.

Il contient; 1°. deux Odes, dont la premiére est sur *le Sol[illegible]*, & l'autre *sur les Académies qui ont pour objet les Lettres & les Siences*; 2°. deux Discours sur le sujet donné par l'Académie sçavoir, *que les grands talens sont dangereux, quand ils ne sont pas conduits par la sagesse*; 3°. deux Poëmes.

Nous remarquerons en passant que le premier de ces Poëmes, qui a pour objet la connoissance des Plantes, est dédié à M. le Comte de Caraman, & que l'Auteur nous apprend dans une note que son Mécéne „ a imaginé un Jardin ar„ tificiel, où seroient contenus tou„ tes les plantes que nous connois„ sons; il se propose de les faire „ exécuter toutes par des mains „ habiles & il a déja commencé; „ c'est, dit-il, un grand projet

» pour apprendre la Botanique en
» peu de temps, ce que le Poéte
» exprime ainſi.

De leurs ſçavantes mains des plantes
vont éclore,
Qui ſans être le fruit des larmes de
l'Aurore,
En auront la fraicheur, la grace, les
attraits,
Où la Nature enfin reconnoitra ſes
traits.

4°. Une Eglogue Héroïque, trois Idylles, deux Elégies, une Eglogue ſur les conquêtes & les vertus de Louis XV. & enfin trois Sonnets à l'honneur de la Sainte Vierge.

Après ces piéces qui ont remporté ou diſputé les prix, & dont les ſujets à la réſerve du prix d'éloquence & du dernier, ſont au choix des Auteurs ; on trouve celles qui ont été lûes dans les Aſſemblées publiques, elles ſont au nombre de trois.

La premiére est un Poëme intitulé, *semonce de clémence Isaure*: on sait que cette semonce est un Discours, soit en Vers, soit en Prose, qui se prononce tous les ans dans une des assemblées publiques des Jeux Floraux, & qu'au nom de cette illustre Fille qui en est regardée comme la restauratrice, on y exhorte les Poétes à se rendre dignes par la beauté & par la sagesse de leur Vers; de mériter les couronnes qu'elle leur offre; comme dans l'institution de ces jeux, les Poétes qui aspiroïent aux prix, étoient obligés de traiter des sujets pieux, l'Auteur de ce Poëme s'éléve vivement contre un usage tout contraire qui prévaut depuis longtemps, & se plaint qu'à en juger, du moins par les recueils de l'Académie, les ouvrages pieux sont le plus petit nombre de ceux qu'on y présente.

Surquoi après avoir averti dans une note que les cinq prix, qui consistent en différentes fleurs les unes

d'or & les autres d'argent, » qui
» sont déposés sur le Maître Autel
» de la Daurade, où on va les pren-
» dre en cérémonie de la main d'un
» Bénédictin qui en les remettant,
» en rappelle l'utile destination,
» il s'écrie toujours au nom de
» Clémence :

Monumens de mon zéle & de ma piété,
O Fleurs ! vous verroit-on ceindre la
tête impure,
D'un Chantre de Vénus, de Mars, ou
de Mercure ?
Iroit-on vous cueillir sur les Sacrés
Autels,
Pour couronner des vers Payens ou
Criminels.

La deuxiéme piéce est une *Dissertation sur la Critique*, prononcée par M. le Président de Caulet, un des quarante de l'Académie. Il entreprend d'y prouver une proposition, qui sans doute, dit-il, paroîtra un paradoxe, que *c'est sou-*

vent un titre pour être envié que d'être au-dessus de l'envie. Cette Dissertation contient d'excellentes régles de Critique, & finit par ce trait : » un de nos Confreres, » disons-le avec reconnoissance, » vient de partager avec notre illu» stre Fondatrice, celle que nous » lui devons & que lui doit le pu» blic; admirons des exemples si ra» rement imités. « On voit bien qu'il est ici question de la cession que M. de Souberran déja si avantageusement connu du Public par différens ouvrages de goût & d'éloquence, a faite récemment d'une rente de 200 liv. qu'il avoit sur l'Hôtel de Ville de Toulouse, pour augmenter le prix d'éloquence. On peut voir ce que nous avons dit à cette occasion dans notre Journal du mois de Novembre de l'année 1746.

Enfin la derniére piéce de ce recueil est l'éloge en Vers de Clémence Isaure, qui se prononce tous les ans dans l'Académie de Toulouse;

louſe ; ce ſujet fait d'autant plus d'honneur à l'eſprit de ceux qui le traitent, qu'ils ſont obligés de tirer preſque tout de leur imagination, & qu'on peut dire de cette illuſtre fille, que jamais perſonne n'a été ni moins connuë ni plus louée qu'elle.

Nous aurions ſouhaité pouvoir nous étendre ſur les différentes piéces qui compoſent ce recueil, mais les bornes qui nous ſont preſcrites, nous obligent de paſſer à celui de l'année 1748, & à notre grand regret nous le ferons auſſi rapidement.

Ce recueil eſt preſque du double plus gros que l'autre, ce qu'on doit ſans doute attribuer à la tranquillité qui s'eſt répandue dans les parties Méridionales de la France, à meſure que le bruit des armes s'en eſt éloigné. On y trouve onze Odes, toutes ſur différens ſujets. La premiére à qui le prix a été décerné, roule *ſur les ſpectacles :* elle eſt du P. Arcere de l'Oratoire,

& associé de l'Académie de la Rochelle. Comme c'est le troisiéme prix de ce genre, qu'il a remporté dans cette Académie, elle voit avec regret, dit-elle dans l'avertissement mis à la tête de ce recueil, que conformément à ses statuts, il ne pourra plus composer pour ce prix; mais on n'ignore pas en même temps que pour en dédommager ceux qui comme lui, ont eu cét avantage; » ils peuvent selon l'ancien » usage obtenir des Lettres de » *Maître des Jeux Floraux*. Ces » Lettres leur donnent le droit » d'opiner comme Juges & com» me étant du corps des Jeux dans » les assemblées générales & parti» culiéres des Jeux Floraux & d'as» sister aux séances publiques.

Parmi les autres Odes qui ont concouru pour le prix, il y en a une sur la mort de Jesus-Christ.

Suivent trois Discours en Prose *sur les avantages du travail*, sujet donné par l'Académie pour le prix d'éloquence. Il a été remporté par

M. l'Abbé Foreſt de Toulouſe, Bachelier en Théologie, actuellement réſident dans la maiſon de MM. les Prêtres de S. Benoît à Paris.

Nous renvoyons au recueil même pour les différentes piéces qui ont mérité les autres prix ou qui y ont concouru : & à l'égard de celles qui ont été lûes ſuivant l'uſage dans les ſéances publiques de l'Académie, nous nous contenterons de dire, qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous ceux qui cultivent la Poëſie & l'éloquence, fuſſent pénétrés des vérités que le P. Lombard, célébre par ces deux rares talens, expoſe dans la *ſemonce*, qu'il prononça en qualité de Maître des Jeux Floraux, honneur qui juſqu'à lui n'avoit encore été accordé à aucun Régulier.

Il y exhorte les Poétes & les Auteurs à ſe ſouvenir toujours „ que le titre d'honnête homme „ eſt le titre le plus précieux de „ l'homme de Lettres ; & il leur „ montre, qu'il leur eſt utile d'é-

» prouver les effets de l'envie, mais
» qu'ils doivent se garder de se
» rendre complices de ses excès.

On lira encore ici avec plaisir l'éloge de Clémence Isaure. Il est en Prose, car il est libre de le faire ainsi que la Semonce, en Prose ou en Vers, selon le goût de l'Auteur. On sent assez qu'un éloge qui se renouvelle tous les ans, & qui de plus roule sur une personne dont on a été jusqu'à disputer l'existence, n'est pas facile à traiter; aussi M. d'Aliez Secretaire perpétuel de l'Académie, qui est l'Auteur de celui dont il s'agit ici, s'est-il flatté, ce sont ses termes: » qu'il
» ne s'éloigneroit pas beaucoup
» de la fonction qui lui étoit pres-
» crite, en mêlant à l'éloge d'Isaure,
» les caractéres les plus honorables
» de la Poësie & de l'Eloquence.
» Ce sujet, ajoute-t'il, traité avec
» autant de goût que de lumiére
» par nos plus grands Maîtres, m'a
» paru semblable à ces champs
» fertiles, où une abondante mois-

„ son laisse encore dequoi glaner
„ avec succès.

La derniére piéce en Prose est l'éloge de M. Mariotte, prononcé par M. de Ponsan, pour lors Modérateur de l'Académie. Ce morceau intéresse non seulement cette illustre Compagnie, mais un grand nombre de personnes de goût & de Lettres, avec lesquelles M. Mariotte étoit lié depuis 1707, qu'il avoit quitté Toulouse pour résider à Paris; il y est mort en 1748 aussi estimé par les agrémens de son esprit que par la douceur de ses mœurs & la bonté de son caractére.

M. de Ponsan après avoir loué cet Académicien du talent distingué qu'il avoit pour l'Eloquence, remarque qu'il eut même l'avantage après avoir disputé le prix d'Eloquence à M. Roy en 1706, de l'emporter sur lui l'année suivante, mais pour le vaincre M. Mariotte se servit, dit-il, contre M. Roy de ses propres armes. Il prit son style; son éloquence en devint moins

réglée & moins exacte, mais plus vive & plus animée ; après avoir été dans ſon premier diſcours Iſocrate, il devint Démoſthéne.

Ce volume eſt terminé par la traduction de deux Eglogues de M. Pope, l'une intitulée le *Printemps* & l'autre l'*Automne*, elles ont été miſes en Vers François par Madame de Montégut, Maitreſſe des Jeux Floraux, & lûes dans une des Séances publiques de l'Académie. Ces deux piéces feront voir, comme cette Dame en avertit, que la Langue Angloiſe eſt ſuſceptible des graces tendres & legéres, & qu'on auroit tort de s'imaginer qu'elle n'eſt propre que pour peindre des idées fortes, & que pour traiter des matiéres épineuſes & profondes. Mais comme elle le remarque elle-même, ceux qui parmi nous penſent encore ainſi ; „ auroient dû être déſabuſés de cette „ erreur par les deſcriptions les „ plus gracieuſes, les images les „ plus naïves, & tout ce que les

„ ſentimens ont de plus tendre & „ de plus délicat, que nous offre „ le quatriéme chant du Paradis „ perdu. « La maniére auſſi agréable qu'ingénieuſe, avec laquelle Madame du Bocage en a rendu les beautés, & celles que Madame de Montégut a ſi bien conſervées dans les deux traductions que nous annonçons, acheveront de diſſiper ce préjugé.

Nous aurions fort déſiré de pouvoir en citer quelques morceaux, auſſi bien que de la plûpart des autres piéces qui ſont contenues dans ces deux recueils, mais l'abondance & l'étendue des matiéres ne nous a pas permis de contenter la-deſſus les déſirs du public & les notres.

LETTRE DE M. LE DRAN, Chirurgien, à Meſſieurs les Auteurs du Journal.

MESSIEURS,

Vous me demandez de vous

éclaircir une nouvelle dont vous entendez parler par tout : il eſt aiſé de vous mettre au fait. M. de Poinſabre, Gouverneur de la Martinique, eſt arrivé ici au mois d'Avril dernier, ayant dans la veſſie un morceau de plomb, long de quatre pouces & demi, peſant ſix gros, reſte d'une ſonde de plomb qui s'étoit caſſée en le ſondant. Il a conſulté de tous les côtés les habiles Médecins & Chirurgiens, & on ne lui a donné d'autre conſolation dans ſon malheur que le conſeil de ſe faire tailler dès que le plomb l'incommoderoit beaucoup. J'ai penſé autrement, & j'ai entrepris de rendre par des injections faites dans la veſſie, ſon plomb auſſi fluide & coulant que le vif argent, & après pluſieurs épreuves faites dans des vaſes & ſur des animaux vivans, j'ai vû la poſſibilité de le faire ſans intéreſſer la veſſie. J'en ai donné la preuve ſur un homme même, à qui j'ai inſinué dans la veſſie un lingot de plomb. Le lui ayant fondu chez

M. de Poinſabre, qui lui avoit fait donner un lit, M. de Poinſabre n'a plus douté de ſa guériſon, & je l'ai entrepriſe. Je l'ai faite en huit jours par les injections; il a rendu ſon plomb coulant, & je le lui ai rendu après l'avoir remis en lingot; il y a huit jours qu'il eſt guéri, & très-content. Une imagination vive & pénétrante porteroit peut-être quelqu'un à croire que ce ſecret pouroit influer ſur la pierre même, & qu'il ſeroit auſſi poſſible de la fondre que de fondre du plomb; la choſe eſt toute différente, & le diſſolvant de l'un ne peut ſervir pour l'autre; mais je ne doute pas que ce ſecret ne pût être ſouvent utile pour fondre des bales, que toute l'adreſſe des Chirurgiens ne peut extraire, vû la nature des parties où elles ſe ſont arrêtées, & par conſéquent ſauver la vie, ou épargner des douleurs à bien de braves gens.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ, ΑΙΣΧΙΝΟΥ, ΔΕΙΝΑΡΧΟΥ ΚΑΙ ΔΗΜΑΔΟΥ τὰ σωζόμενα. Græcè & Latinè. Tomus tertius. Edidit Joannes Taylor L L. D. Col. D. Joan. Cant. Socius & Cancellarius Lincolnensis. Cantabrigiæ typis Academicis. C'EST-A-DIRE: *Edition Grecque & Latine des Œuvres, qui nous restent de Démosthéne, de Dinarque, & de Demade, par* JEAN TAYLOR, *Maître-ès-Arts, Associé du Collége de S. Jean de Cantbrige, & Chancelier de Lincoln. Tome III.* A Cantbridge, chez Joseph Bentham, Imprimeur de l'Université, 1748. *in*-4°. pp. 662.

COMME les premiéres éditions de Démosthéne avoient été faites sur differens manuscrits, & qu'elles avoient toutes beaucoup de bonnes & de mauvaises leçons qui leur étoient particuliéres, les Editeurs de Francfort entreprirent

en 1604 de les revoir, pour en composer une nouvelle, qui réunit ce qu'il y avoit de meilleur & de plus correct dans les anciennes. Les Bibliothéques d'Italie leur fournirent les manuscrits, qui avoient servi de modéle aux premiéres éditions. Guillaume Morel & Jérôme Volfius leur communiquérent les variantes qu'ils avoient tirées des manuscrits de France & d'Allemagne. Malgré tous ces secours, leur ouvrage ne répondit point à l'attente du Public. Soit que ce fut négligence ou inattention de leur part, soit qu'ils n'eussent point assez de connoissance de la Littérature Grecque pour exécuter avec succès une entreprise si difficile, Démosthéne sortit de leur main aussi défiguré qu'il l'avoit jamais été : bien loin de profiter de la collection des anciennes éditions pour en corriger les fautes, ils les copiérent sans critique, & ils ajoutérent même de nouvelles fautes aux anciennes, par le

peu de soin qu'ils apportérent à copier le texte de ces éditions.

M. Taylor connu dans la République des Lettres par plusieurs sçavantes éditions de divers Auteurs Grecs, & entr'autres par celle de Lysias, ayant entrepris de rétablir le texte de Démosthéne & de donner une nouvelle interprétation Latine de tous les ouvrages de ce grand Orateur, n'a pas cru pouvoir choisir un meilleur plan, que celui des Editeurs de Francfort. Il a revu les Editions d'Alde, de P. Manuce, de Bern. Felicianus, de Jérôme Volfius & surtout la belle édition de Paris, imprimée par les soins de Lambin. Il les a toutes collationnées mot à mot & avec la plus grande attention. Tout ce qui existe de plus excellens manuscrits dans les Bibliothéques de l'Europe, lui a été communiqué. Nous souhaiterions de pouvoir en donner ici la notice, mais la liste en est si longue, qu'il n'est pas possible de l'insérer dans notre Jour-

nal. M. Taylor en a fait un article, qu'il a mis à la tête de ce volume. On peut juger par la deſcription qu'il en donne, de l'attention qu'il a apportée à les conſulter & des ſecours qu'il en a tirés.

Une autre ſource non moins abondante, & où M. Taylor avoue qu'il a puiſé de grandes lumiéres, ce ſont les interprétations Latines des anciens Traducteurs de Démoſthéne; elles lui ont ſervi non ſeulement à rectifier en pluſieurs endroits la verſion de Volſius, qu'il s'eſt propoſé de ſuivre comme la plus exacte, mais encore à rétablir le texte, où les anciens avoient trouvé des leçons plus correctes, que celles qui exiſtent aujourd'hui dans les éditions & les manuſcrits. Enfin il a profité des obſervations des Sçavans modernes qui ont travaillé à éclaircir le texte de Démoſthéne. Il ſe loue ſurtout de MM. *Markland* & *Jurin*, habiles Critiques, qui ont bien voulu l'aider de leurs conſeils, & lui faire

part de leurs remarques ſur les endroits les plus difficiles.

Tel eſt le compte que M. Taylor nous rend lui-même des ſoins qu'il a pris pour perfectionner ſon édition. La lecture, que nous avons faite de ce troiſiéme volume, nous a mis à portée de connoître tout le mérite de ſon travail. Il ne reſte plus dans le texte de Démoſthéne aucun de ces embarras qui étoient ſi fréquens dans les éditions précédentes. Le texte eſt imprimé en beaux caractéres, la ponctuation y eſt très réguliérement obſervée. La verſion Latine que l'Editeur a empruntée de Volfius, eſt au bas de la page en petit caractére. Elle explique le texte littéralement & cependant avec beaucoup de clarté. M. Taylor n'y a fait de changemens, que ceux que les reſtitutions du texte ont rendu néceſſaires. Les citations des loix, des plebiſcites, des témoignages, des rites & d'autres monumens ſemblables, qui ſont aſſez fréquentes dans les

Oraiſons de Démoſthéne, ſont écrites en lettres majuſcules. L'Editeur a cru devoir les diſtinguer de cette maniére, parce qu'elles contiennent ordinairement les fondemens de la cauſe, afin que cette édition fut comme un répertoire, & que le Lecteur put facilement recueillir les loix, les plébiſcites, & tous les divers réglemens appartenans au droit Attique.

Ce volume contient dix Oraiſons, ſçavoir les plaidoyers contre Leptine, Midias, Androtion, Ariſtocrate, Timocrate, les deux contre Ariſtogiton, & ceux que Démoſthéne a prononcés contre Théocrine, Nedra & Eubulide. Chaque diſcours eſt ſuivi d'un grand nombre de notes où l'Editeur rend compte des reſtitutions qu'il a faites dans le texte, & où il explique les termes & les tours difficiles qui ſe rencontrent très fréquemment dans Démoſthéne.

On ſera peut-être étonné de ce qu'il a commencé par publier cette

partie des ouvrages de Démosthéne, que les Editeurs précédens ont toujours placée après les Philippiques, les Olynthiaques & même après les discours touchant la fausse Ambassade & la Couronne. M. Taylor avoue qu'il a suivi cet ordre, par déférence pour Milord Carteret son protecteur, à qui il a dédié cet ouvrage. Comme les Oraisons de Démosthéne sont indépendantes les unes des autres, & qu'elles roulent toutes sur des sujets absolument differens, il étoit peu important de suivre un ordre plutôt qu'un autre dans leur publication. Mais Milord Carteret a paru desirer, que M. Taylor fit imprimer d'abord les plaidoyers contenus dans ce volume. Ce Seigneur, qui joint à plusieurs autres excellentes qualités de l'âme, une connoissance parfaite des beaux Arts, un zéle & un amour particulier pour les Lettres, a cru que ces Discours ne méritoient pas moins l'attention des Sçavans, que

les Philippiques & les plaidoyers contre Eſchine, qu'on a coutume de regarder comme les piéces qui font le plus d'honneur à Démoſthéne. Il a cru encore que n'étant pas moins travaillés, ni moins parfaits dans leur genre, que ceux qu'on admire le plus, ils plairoient encore par leur nouveauté : car l'expérience a fait connoître depuis longtemps que la plûpart des Sçavans bornent leur lecture aux Oraiſons qui traitent des affaires de la République en général, & qu'il y en a très-peu qui ayent le courage de lire les plaidoyers que l'Orateur a composés pour des affaires particuliéres. Cependant le Diſcours contre Leptine mérite toute leur attention, par la ſubtilité des raiſons & des tours que Démoſthéne employe pour faire rejetter la loi qui tendoit à l'abolition des immunités. La force, l'impétuoſité de l'éloquence, qui régne dans le plaidoyer contre Midias, peut être comparée à celle qu'on admire dans

les Oraiſons pour la Couronne, & contre l'Ambaſſade mal gérée. Quelle fineſſe de raiſonnement, quelle vivacité, & quelle abondance d'élocution ne trouve-t'on pas dans les diſcours contre Ariſtocrate & Timocrate, où l'Orateur combat les loix pernicieuſes, que ces deux mauvais Citoyens vouloient faire recevoir au grand préjudice de la République?

M. Taylor avertit le public, que le ſecond volume, qui comprendra les trois Diſcours d'Eſchine, & les deux Oraiſons de Démoſthéne contre cet Antagoniſte eſt bientôt achevé, & qu'il va paroître inceſſamment. Tout l'ouvrage ſera partagé en cinq volumes. Les Œuvres de Démoſthéne occuperont les quatre premiers. Le cinquiéme contiendra tous les monumens des anciens Auteurs que le temps nous a conſervé touchant la vie & les écrits de Démoſthéne, les Scholies d'Ulpien corrigées & accommodées au texte de notre Orateur; un nou-

veau recueil de remarques ſur les endroits qui auront demandé quelque correction, ou des explications plus abondantes. Les Variantes des manuſcrits qu'on aura oubliés dans les notes, & un Index d'expreſſions attiques plus ample, & plus exact que ceux qu'on a donné juſqu'à préſent.

M. Taylor prie tous les Sçavans qui auront connoiſſance de quelques manuſcrits qui ne lui ont pas encore été communiqués, de lui en donner une notice, & de lui faire part de leurs obſervations ſur le texte de Démoſthéne, il promet de leur faire honneur de leurs découvertes.

Diſons un mot des notes de l'Editeur. C'eſt, ſelon nous, la partie de l'ouvrage la plus recommandable, & la plus propre à faire connoître le travail & le mérite de M. Taylor. Comme elles ſont placées à la ſuite de chaque Oraiſon, elles commencent toutes par nous apprendre quel en a été le ſuccès, ce

que les Critiques anciens en ont pensé, en quelle année, & en quelle occasion elle a été prononcée. L'Editeur remarque sur le Discours contre Leptine, que Denys d'Halicarnasse, Cicéron, Longin, & Photius en ont fait les plus grands éloges. Denys l'a regardé comme le plus agréable de tous & le plus rempli d'images χαριέστατος ἁπάντων καὶ γραφικώτατος. Cicéron a admiré dans le troisiéme Livre de l'Orateur, la subtilité de Démosthéne dans la maniére de tourner ses argumens, & de présenter son sujet par toutes les faces qui lui étoient favorables. Longin s'est récrié sur la beauté de l'exorde. Photius dit que l'Orateur n'avoit que 24 ans lorsqu'il le prononça; mais Denys d'Halicarnasse assure qu'il fut prononcé sous l'Archontat de Callistrate, c'est-à-dire, en la deuxiéme année de la CVI^e. Olympiade, qui étoit la vingt-septiéme de l'âge de Démosthéne. Et M. Taylor montre par plusieurs circonstances de

ce Diſcours, que Denys a raiſon. Dion Chryſoſtôme nous apprend que ce Diſcours eut tout le ſuccès imaginable, & que Leptine fut condamné d'une voix unanime.

L'Editeur obſerve ſur l'Oraiſon contre Midias, qu'elle a mérité l'approbation & les louanges de tous les anciens Critiques, & que Longin lui-même avoit pris la peine de la commenter, mais que le temps nous avoit envié les remarques de cet habile Rheteur. Il prouve par pluſieurs témoignages des anciens & entr'autres par les diſcours d'Eſchine, que ce Diſcours n'a jamais été prononcé, & que Démoſthéne craignant la cabale, qui étoit aux gages de ſon adverſaire, avoit mieux aimé accepter l'argent qui lui fut offert, que de riſquer l'événement d'une ſentence injuſte. On ſçait que les mauvais traitemens & les coups de bâton que Démoſthéne avoit reçus de Midias dans la célébration d'une fête publique, faiſoient le ſujet de cette cauſe.

L'hiſtoire porte que l'Orateur ſe déſiſta de ſes pourſuites pour la ſomme de trois mille drachmes. Démoſthéne avoit trente-trois ans lorſqu'il écrivit ce beau plaidoyer.

Cette action s'appelloit προβόλη en termes du droit Attique. Mais comme ce mot n'a jamais été bien expliqué par ceux qui ont traité de la Juriſprudence des Athéniens, M. Taylor a fait une longue & ſçavante note pour en déterminer la véritable acception. Il montre, 1°. que προβόλη n'étoit jamais employé que pour ſignifier les actions que l'on appelle *publiques*. Démoſthéne n'explique pas les termes de Δημοσία δίκη, qu'il oppoſe à ἴδια δίκη, & il dit dans un autre endroit: εἰ μὴ προυβαλλόμην αὐτον, ἀλλὰ ἐδικαζόμην, l'oppoſition que l'Orateur met entre ces deux verbes, fait voir clairement, que par le premier il entendoit une action publique. M. Taylor montre enſuite que cette action étoit intentée particuliérement contre ceux

qui commettoient quelque insolence dans la célébration des Fêtes, & pendant les cérémonies consacrées par la Religion. Il justifie cette acception par les Scholiastes & les Lexicographes, sçavoir Ulpien, Julius Pollux, Harpocration. Il montre encore par des fragmens appartenant au Lexique d'Harpocration que l'on conserve dans la Bibliothéque Royale de Cantbridge, mais qui n'ont pas encore été imprimés, que cette action regardoit aussi ceux qui étant chargés du soin des mines, détournoient à leur profit particulier les deniers publics & quelque partie du produit de ces mines. C'est ce qui lui donne occasion de rélever l'erreur de *Thomas Magister*, qui a avancé dans son Lexique qu'on n'intentoit cette action que contre ceux qui s'étoient mal comportés dans la célébration des Dionysiaques. M. Taylor montre encore par un passage d'Eschine, que les προβόλαι étoient des provocations au Peu-

ple qui devoient ſe faire ſur le champ παραχρῆμα. Il ajoute qu'il étoit permis à chaque particulier de ſe ſervir de cette action, parce qu'elle étoit de droit Public, & qu'il n'appartenoit qu'à la République entiére d'en prendre connoiſſance.

Pour montrer avec quelle précaution il faut conſulter les anciennes Scholies, & combien elles ſont ſujettes à nous induire en erreur, M. Taylor a rélevé une faute groſſiére d'un ancien Scholiaſte, ſur l'Oraiſon de Démoſthéne contre Timocrate. Il s'agiſſoit d'expliquer le mot ἐν παραβύςῳ. Le Scholiaſte dit que ce terme ſignifie la même choſe que λάθρα *en cachette*, & que c'eſt une métaphore priſe des ordures de l'intérieur d'une maiſon que l'on jette dehors. M. Taylor réleve ce trait d'ignorance. Ce mot, dit-il, ne peut pas ſignifier la même choſe que λάθρα, puiſque Démoſthéne employe le terme λάθρα dans la même phraſe; ce ſe-

roit

roit une *tautologie* choquante dans un Orateur qui parle ſi purement ſa langue. Le Scholiaſte ne ſçavoit pas, dit M. Taylor, que παραβύστον étoit une certaine cour ſituée dans un coin de la Ville d'Athénes, où très-peu de gens avoient coutume d'aller. C'eſt Pauſanias qui lui fournit cette interprétation. Suivant ce ſens, Démoſthéne reproche à Timocrate, qu'en portant ſa loi dans une aſſemblée où il ne s'étoit trouvé qu'un petit nombre de Citoyens, ἐν παραβύστῳ il avoit contrevenu aux coutumes & aux conſtitutions de la République, qui ordonnoient que l'on s'aſſemblât ἐν Πνύκι, lieu le plus fréquenté par le peuple.

Nous ne rapportons que ce petit nombre de notes pour donner au Lecteur une idée du travail de M. Taylor ; mais nous pouvons l'aſſurer que ce ſçavant Editeur n'a laiſſé paſſer aucun endroit difficile ou corrompu, ſans propoſer une correction autentique, ou du moins quelque conjecture vraiſem-

blable & fondée sur le bon sens, ou sur des autorités respectables. Nous ajoutons que si quelque chose étoit capable de réveiller le goût de la Nation pour la Littérature Grecque ce devroit être la facilité qu'on lui donne d'entendre sans peine les meilleurs Auteurs. Nous sommes persuadés que les Sçavans recevront cette édition avec les sentimens de reconnoissance que M. Taylor a si justement mérités.

A VOYAGE ROUND THE World in the Year, 1740, 1, 2, 3, and 4. by Georges ANSON, Esq. C'EST-A-DIRE, *Voyage autour du Monde, fait pendant les années* 1740, 1, 2, 3, *&* 4, *par Georges* ANSON, *Ecuyer, Commandant en chef une Escadre de Sa Majesté Britannique, envoyée pour une expédition dans les mers du Sud, tiré des papiers du Lord Anson, & publiés sous sa direction par Richard Walter, Chapelain du Vaisseau le Centu-*

rion, dans cette expédition, orné de quarante-deux planches, in-4°. pp. 406. A Londres, chez Jean & Paul Knapton, dans la rue de Ludgate, 1748.

SECOND ET DERNIER EXTRAIT.

APRES l'heureuſe expédition de Paita, par laquelle nous avons fini le premier extrait de ce Voyage, & qui a paru dans notre Journal du mois de Juillet dernier, l'Amiral Anſon (liv. ſecond chap. 7.) partit de cette Ville le dixiéme Novembre 1741, & fit route vers l'Iſle de Quibo, ſituée à l'embouchure de la riviére de Panama. Son deſſein étoit d'y faire aiguade, & de ranger enſuite la Côte du Mexique pour s'emparer du riche Galion, parti de Manille pour aller à Atapulco.

L'Auteur nous donne une deſcription d'autant plus détaillée de cette Iſle, qu'elle peut-être d'une

grande ressource pour les Mariniers; à cause de la salubrité de l'air qu'on y respire, & par la facilité d'y faire de l'eau & du bois.

Elle est célébre par la pêche des Perles. Les Huitres où elles se trouvent sont très-grandes; mais de si mauvais goût, qu'il n'est pas possible d'en manger. Celles qui donnent les plus belles perles ne se trouvent qu'à une très-grande profondeur de la mer. En général elles participent de la nature du fonds où elles sont attachées, en sorte que s'il est limoneux, les perles qu'on en tire, sont obscures, & de mauvaise eau.

Les Tortues sont aussi très-communes sur cette Côte; on y en connoit quatre espéces différentes, dont il n'y en a que deux qui soient bonnes à manger: de ces derniéres, celle qui est verte, & qui pése communément 200 liv. est d'un goût excellent: l'équipage de M. Anson en vécut pour ainsi dire, pendant quatre mois, & s'en trou-

va très-bien. Ainſi vû la rareté des choſes néceſſaires à la vie dans la plûpart des Côtes qui bordent ces mers, on ne peut comprendre qu'une nourriture auſſi commune & d'auſſi bon goût, ſoit proſcritte par les Eſpagnols comme mal ſaine & preſque comme un poiſon. Peut-être ont-ils pris cette idée ſur la figure extraordinaire de cet animal, idée qui eſt ſi fort gravée dans l'eſprit de tous les Habitans de ces parages, que les Indiens & les Négres priſonniers ſur l'Eſcadre de l'Amiral Anſon, ne ſe déterminérent à en manger qu'avec une certaine répugnance, & qu'après avoir vu que les Anglois qui en avoient fait un long uſage, au lieu d'en être morts juſqu'au dernier, comme ces Peuples ſe l'étoient imaginé, jouiſſoient d'une parfaite ſanté. Mais enfin les Indiens & les Négres s'accoutumérent ſi bien à la chair de Tortue, qu'ils la préféroient à toute autre nourriture; & comme on ſait qu'après le plaiſir

de boire des liqueurs ſpiritueuſes, il n'en eſt point de plus grand pour eux que celui de manger, ils ſe trouvérent très-heureux que les Anglois leur euſſent appris à connoître un aliment ſi commun, & dont ils pourroient ſe remplir autant qu'il leur plairoit.

L'Amiral ayant mis à la voile de l'Iſle de Quibo, eut les vents contraires (chap. 9) & ne put arriver aſſez-tôt pour enlever le Galion de Manille ſur ſa route à Atapulco; il apprit que ce Vaiſſeau en devoit repartir le trois de Mars pour retourner à Manille: cette nouvelle ranima ſes eſpérances, & celles de toute ſon Eſcadre, d'autant plus qu'à l'exception d'une petite quantité de Cochenille, de legéres merceries à l'uſage des femmes, & de quelques vins d'Eſpagne deſtinés, dit-il, principalement pour dire la Meſſe, la cargaiſon à ſon retour conſiſtoit en argent, au lieu que les marchandiſes quoique précieuſes qu'il avoit portées à Atapulco,

auroient été fort inutiles aux Anglois faute de pouvoir, ou les vendre ſur les lieux, ou les charger ſur leur Eſcadre.

M. Anſon prit dont le parti de croiſer à la hauteur d'Atapulco, pour ſurprendre le Galion dans ſon retour à Manille; mais il fut bientôt informé que le Viceroy ayant ſçu l'expédition de Paita, & par conſéquent que les Anglois infeſtoient ces mers, avoit remis à l'année prochaine le départ du Galion. L'Amiral fut donc obligé de remettre à ce temps-là le projet de s'emparer d'une ſi riche proye. Si on pouvoit douter de ce que peut l'avidité du gain ſur les hommes, on l'apprendroit dans cette relation.

On y trouvera (chap. 10) un morceau très-intéreſſant pour tous ceux qui aiment les matiéres de commerce; l'Auteur y entreprend d'expliquer celui qui ſe fait de la Ville de Manille au Port d'Atapulco, commerce qu'il regarde à

proportion de ſon étendue, comme le plus conſidérable qu'on connoiſſe dans tout le monde; il ſe flatte qu'avec le ſecours des piéces originales qu'il a trouvées ſur les Vaiſſeaux Eſpagnols dont il s'eſt emparé, il eſt en état de le décrire avec plus de préciſion, qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent du moins en Anglois.

Il nous apprend que c'eſt principalement avec les Chinois que trafiquent les Habitans de la Ville de Manille. Ils en tirent des Epiceries, toutes ſortes d'étoffes de ſoye, avec beaucoup d'autres menues marchandiſes, ſurtout d'Orfévrerie. Ces derniéres y ſont fabriquées à Manille même & par les mains des Chinois, qui y ſont toujours, dit-on, au nombre de vingt mille. Toutes les marchandiſes en ſont tranſportées tous les ans pour l'uſage des Royaumes du Mexique & du Pérou. Ce commerce n'eſt pas cependant ouvert à tous les Habitans du Pays; mais il eſt aſſu-

jetti à peu près aux réglemens prefcrits par celui qui fe fait par les Vaiffeaux de Regiftre, qui vont de Cadix aux Indes Occidentales.

Du refte quoique la cargaifon du Galion de Manille foit fixée à une certaine valeur, M. Anfon prétend que comme les marchandifes qu'il porte, font répandues dans les Indes Occidentales, leur débit fait un grand tort aux manufactures de Valence & des autres endroits de l'Efpagne, mais furtout aux toiles de Cadix, & qu'il rend les Royaumes du Mexique & du Pérou abfolument indépendant de l'Efpagne pour toutes les marchandifes dont ils ont befoin. Il ajoute qu'environ en 1725, Dom Jofeph Patinho, pour lors premier Miniftre, avoit réfolu d'abolir ce commerce, & de ne permettre l'entrée d'aucunes marchandifes des Indes Orientales, dans les Ports du Mexique & du Pérou, à moins qu'elles n'y euffent été portées d'Europe par des Vaiffeaux de Regiftre; mais

que divers intérêts particuliers empêchérent qu'un réglement si sage put avoir lieu.

Il décrit ensuite la navigation de ce Galion; elle est ordinairement d'une année, tant pour aller de Manille à Atapulco, que pour en revenir. Il pense qu'il seroit très-facile de la rendre moins longue, ce qu'il rejette sur l'indolence & sur le peu d'habileté des Mariniers Espagnols, & jusqu'à un certain point, sur les précautions excessives qu'ils prennent pour la conservation d'un si riche Vaisseau. L'Amiral n'ayant plus rien qui l'obligeât de croiser devant Atapulco, & d'ailleurs se trouvant hors d'état de tenir la mer, gagna (chap. 17) pour se rafraichir, le Port de Chéguétan, située à 30 lieues d'Atapulco. Comme le Pays paroissoit bien cultivé, les Anglois se flattoient d'y trouver les provisions qui leur manquoient; mais à leur arrivée les Espagnols & les Indiens qui l'habitoient, se retirérent dans

les terres, & jamais il ne fut possible de s'aboucher avec eux, ensorte que l'Escadre fut réduite à subsister de poisson qui d'ailleurs est très-abondant sur cette Côte.

C'est là que pour la premiére fois l'Amiral Anson vit la Torpille; il raconte que pour avoir simplement appuyé le bout de sa canne pendant quelque temps sur un de ces poissons, il sentit un engourdissement très-considérable dans le bras droit qui lui dura tout le reste du jour; & il ne doute pas que cet accident n'eut été plus fort, si ce poisson n'eut pas été prêt d'expirer: car il est remarquable, que lorsqu'il est hors de l'eau, on peut le manier sans aucun danger.

Après avoir resté quelque temps à Chéguétan, où il prit la résolution de se réduire au Vaisseau le Centurion qu'il montoit, & au Glocester, & de détruire tous les autres qui composoient son Escadre, n'ayant plus assez d'hommes pour les conduire, il quitta les Côtes

de l'Amérique dans le dessein de passer aux parties les plus Orientales de l'Asie, où à la faveur des vents alisés, il se flattoit d'arriver sans danger & en peu de temps.

Mais avant que de raconter ce qui lui arriva dans ces mers, M. Walter s'étend fort au long (chap. 14.) sur les grands services que l'Escadre Angloise auroit rendus à la Nation, si comme cela étoit très-possible, elle étoit arrivée dans la mer du Sud, avant que les Espagnols eussent eu le temps de se mettre sur leurs gardes. Il prétend, qu'elle auroit pu conquérir le Mexique, le Pérou, & enlever aux Espagnols toute l'Amerique. Selon lui, quinze cens Anglois bien conduits, auroient été en état de contrebalancer toutes les forces des Espagnols en ce Pays-là, dans un temps où presque toutes les places qu'ils y possédoient, étoient dégarnies d'hommes, sans fortifications, & sans provisions de guerre, & où les Espagnols Créoles, aussi

mécontens du Gouvernement que la plûpart des Indiens, ſurtout la Nation des Aronces dans le Chili, n'attendoient que l'occaſion de ſe révolter contre leurs Maîtres. Il ajoute que ſans inſiſter ſur la molleſſe & ſur la timidité de leur ennemi qui avoit peu d'armes à feu, & qui ſçavoit encore moins s'en ſervir, l'adreſſe des Anglois à les manier, leur auroit donné pour lors les mêmes avantages, que les Eſpagnols avoient eu à la premiére découverte de ce pays contre des peuples nuds & ſans armes.

Le troiſiéme Livre contient la traverſée de l'Amiral Anſon dans la mer Pacifique vers l'Aſie, & le premier chapitre la traverſée des Côtes du Mexique à l'Iſle des Larrons. Il y relacha avec des peines incroyables, & après avoir perdu une partie de ſon équipage par le ſcorbut ; cette maladie y reprit avec une violence extrême, malgré la douceur du climat, malgré l'extrême propreté que les Anglois en-

tretenoient dans leurs Vaiſſeaux, & la bonne nourriture qu'ils avoient eûe. Auſſi M. Walter aſſure-t'il, qu'il faut bien moins attribuer un fléau ſi terrible pour les gens de mer, au défaut de toutes ces choſes, qu'aux exhalaiſons qui ſortent de l'Océan, leſquelles ſans faire perdre à l'air ſon élaſticité ni aucunes de ſes propriétés ordinaires, peuvent-être chargées de parties ſi ſalines, qu'elles le mettent hors d'état d'entretenir dans nous l'action des ſolides & des liquides. Ce qui lui fait croire, après une infinité d'expériences, que lorſque le ſcorbut eſt à un certain période, il ne peut céder aux remédes ordinaires de la médecine, & que le ſeul eſt de mettre les malades à terre, ou du moins le plus près des terres qu'il eſt poſſible.

Cette maladie fit un ſi grand ravage, particuliérement ſur le Glocester, qu'il n'y reſtoit pas trente hommes en état de le manœuvrer. M. Anſon prit donc le parti de les

faire passer sur le Centurion, & de détruire le Glocester. Ainsi on voit dans la suite de cette relation l'Amiral Anson, de Commandant d'Escadre réduit à commander un un seul Vaisseau. Encore étoit-il dans une crainte continuelle d'y périr avec tout son équipage. Il avoit une voye d'eau très-considérable, à laquelle on ne pouvoit remédier qu'à terre, & ses Matelots affoiblis par le scorbut, pouvoient à peine servir ses pompes. Il fut cependant assez heureux pour arriver le 26 Août 1742 à Tinian, une des Isles des Larrons.

L'Auteur nous la représente (chap. 2.) comme un des plus beaux & des plus fertiles Pays du monde. L'air y est si bon qu'en peu de temps tous les malades y furent rétablis; quoique cette Isle soit inhabitée, les cris des bestiaux & de la volaille qui y ont été apparemment portés autrefois par les Espagnols, & dont la chair est excellente, quoique tous ces ani-

maux y ſoient devenus ſauvages; font croire qu'on y eſt environné de riches & abondans Villages. Les bois y produiſent des Oranges, des Limons, des Citrons de toute eſpéce, outre un fruit particulier à ces Iſles, appellé par Dampierre *Fruit-pain*, dont le goût approche de celui d'un cul d'artichaut, & qui en effet tint lieu de pain à tout l'équipage de l'Amiral pendant le temps qu'il y ſéjourna. En général la nourriture dans cette Iſle eſt ſi délicieuſe, on y mange ſi prodigieuſement, & on y digére ſi facilement, que les plus ſobres y étoient devenus gourmans, & qu'il y avoit pour ainſi dire, du luxe dans la chére que l'équipage de l'Amiral faiſoit dans cette Iſle.

Il en partit le 20 Octobre pour faire route vers Macao, qui en eſt à plus de 600 lieues; mais avant que de raconter ce voyage, M. Walter nous donne une idée générale de cette ſuite d'Iſles, nommées les Iſles des Larrons, ou Iſles

Marianes ; elles furent découvertes en 1552 par Magellan ; la ſeule qui ſoit, pour ainſi dire, aujourd'hui habitée eſt celle de Guam ; le Galion de Manille y prend toujours des rafraichiſſemens, lorſqu'il va d'Atapulco aux Iſles Philippines.

Les Indiens du Pays navigent le long de ces Côtes avec des Barques qu'ils nomment *Proas*. La ſimplicité de leur fabrique, jointe à la viteſſe & à la facilité de leurs mouvemens, fait croire à l'Amiral Anſon, qu'elles doivent être comparées à tout ce que la mécanique a produit de plus étonnant & de plus utile parmi les Nations, où les Sciences & les Arts floriſſent. L'avantage que les Marins en peuvent tirer, l'a engagé à donner une deſcription dans ces barques, & il en garantit d'autant plus l'exactitude qu'il en fit entiérement démonter une pour en mieux connoître la conſtruction.

Il reprend enſuite ſa navigation

jusqu'à Macao, Ville située à l'embouchure de la riviére de Canton. Arrivé sur la Côte de la Chine dans un endroit où la mer lui parut couverte de plus de 6000 barques de Pêcheurs, il fut surpris de voir que pas un seul n'eut la curiosité de s'approcher du Centurion pour le considérer. Cette insensibilité dans des gens de mer par rapport aux choses de leur profession, donna bien mauvaise opinion des Chinois à l'Amiral, & lui fit extrêmement rabattre de ce que les Missionnaires nous disent de l'industrie & de l'habileté de ce Peuple. Les chicanes & les friponneries que les Magistrats même du Pays lui firent pour fournir à son équipage les vivres & les autres choses dont il avoit besoin, lui donnérent encore une plus mauvaise idée de leur probité.

Il ne fut pas plutôt en état de se remettre en mer, qu'il quitta Macao, & il en partit le 6 Avril 1743, laissant croire aux Mar-

chands du Canton, & à ſes gens mêmes, qu'il alloit à Batavia ; mais il fit route vers le Cap du S. Eſprit & y jetta l'ancre à la fin de May. Comme ſon deſſein étoit d'y attendre le Galion qui revenoit d'Atapulco à Manille, où il arrive ordinairement vers le mois de Juin, il employa tout ce temps à exercer ſes ſoldats de marine à tirer, mais de la maniére la plus ſimple & dégagée de toutes ces formalités inutiles, que la coutume a introduite parmi les troupes de terre ; & il les y rendit ſi habiles, que par la promptitude & l'adreſſe avec laquelle ils manioient leurs armes, ils étoient capables de tenir tête au double de leur nombre.

Enfin vers le 20 de Juin il apperçut le Galion qu'il pourſuivoit depuis ſi longtemps. On ne peut exprimer la joye des Anglois à la vûe d'une proye qu'ils attendoient avec la plus vive impatience ; ils l'attaquérent avec tant de furie, qu'après une aſſez vigoureu-

ſe réſiſtance, ce Vaiſſeau fut obligé de ſe rendre. Il portoit 36 Canons & 550 hommes, dont 67 furent tués dans l'action, & 84 bleſſés: le Centurion n'y perdit que deux hommes, tant, dit l'Auteur, les armes les plus meurtriéres le ſont peu entre des mains foibles & mal exercées.

Il fait monter le butin qu'il y trouva à la ſomme de 400 mille liv. ſterling, laquelle jointe à celle de 600 mille liv. qu'il avoit enlevée aux Eſpagnols en différentes priſes, fait voir que ſon Eſcadre leur cauſa une perte de plus d'un million de liv. ſterling.

M. Anſon conduiſit ſa priſe au Port de Canton, où il arriva le onze Juillet ſuivant. Il y fut reçu par le Viceroy avec toute la diſtinction que donnent les richeſſes, ſurtout dans un Pays où elles ſont plus eſtimées que par tout ailleurs. Mais il n'en eſſuya pas moins de difficultés de la part des Mandarins, ni de tromperies de la part

des Marchands & du Peuple. L'infidélité des Chinois dans le commerce va ſi loin, que leurs friponneries ſont, dit-il, au-deſſus de la pénétration d'un Etranger, comme il entreprend de le prouver par pluſieurs traits qu'il en rapporte.

Il faut voir ſurtout (chap. 10.) les réflexions que notre Auteur fait ſur le génie & ſur le caractére de cette ſurprenante Nation : mais on ſe reſſouviendra en même temps, qu'il avoue lui-même, que des obſervations faites à Canton, c'eſt-à-dire, dans une des extrémités de la Chine, ne doivent pas d'abord paroître fort propres à détruire celles qui nous ont été données par des perſonnes habiles qui ont vu l'intérieur du Pays.

Il convient que les Chinois ſont fort induſtrieux, & que leurs ouvriers ont de l'adreſſe ; mais il les regarde comme fort inférieurs aux Japonnois. Il prétend qu'on voit dans les premiers une imitation ſer-

vile, qui marque toujours la pauvreté du génie, & abſolument rien, ſoit dans leur Peinture, ſoit dans leur Sculpture, qui annonce un eſprit Créateur & porté au grand.

Pour ce qui regarde leur Littérature, il ſoutient que leur opiniâtreté à conſerver cette multitude de caractéres qui les oblige à étudier leur Langue pendant toute leur vie, ſans pouvoir eſpérer de la ſçavoir jamais parfaitement, eſt une preuve inconteſtable des bornes de leur eſprit. Mais ſi les Chinois, diſent les Miſſionnaires, n'ont pas fait de grands progrès dans les ſciences, rien n'eſt plus exemplaire que la morale qu'ils enſeignent, & qu'ils pratiquent. C'eſt encore un point, comme on l'a déja vû, que M. Walter eſt fort éloigné de leur accorder; il aſſure au contraire, que tout ce qu'on en a dit, eſt fondé non ſur leur probité, & bien moins encore ſur la bonté de leur caractére, mais ſur l'égalité affectée de leur maintien, & ſur une atten-

tion conſtante à ſupprimer tous les ſymptômes par leſquels la colére, & les autres paſſions vives ſe déclarent. Mais l'hypocriſie & la fraude ſont-elles, dit-il, moins contraires à l'intérêt général des hommes, que l'impétuoſité & la violence d'un caractére emporté. Peut-être, ajoute-t'il, ſi cette matiére étoit examinée à fond qu'on trouveroit dans ce tour d'eſprit calme & patient dont les Chinois ſe font tant d'honneur, & qui les diſtingue de toutes les autres nations, la véritable ſource des plus mauvaiſes qualités qui entrent dans le caractére de ce peuple. Les meilleurs Auteurs qui ont écrit ſur la Morale, obſervent que pour l'ordinaire les hommes ne peuvent réprimer leurs plus fortes & leurs plus violentes paſſions, que celles qui les portent à tout rapporter à eux-mêmes, n'en deviennent que plus vives & plus actives, enſorte, dit il, qu'on peut attribuer la timidité, la diſſimulation, & la mauvaiſe

foi des Chinois, à l'effort continuel qu'ils font sur eux-mêmes pour conserver cette gravité de maintien, & cette décence extérieure, qui prévalent généralement parmi eux.

Notre Auteur ne parle pas mieux de la forme de leur Gouvernement, & en particulier pour ce qui regarde leur marine, il ne craint pas de dire que le seul Vaisseau que l'Amiral Anson commandoit, auroit suffi pour la détruire entiérement. Il en apporte pour preuve la forme de leurs Junks ou Vaisseaux, dont il donne la description. Ceux de guerre, dont les plus considérables sont à Canton, n'excédent pas 300 tonneaux, & n'ont que huit ou dix canons de 4 liv. de bale; les Vaisseaux Marchands n'en portent point.

Enfin l'Amiral Anson ayant radoubé & ravitaillé son Vaisseau, & rendu la liberté aux prisonniers qu'il avoit faits sur le Galion de Manille, mit à la voile le 15 Décembre 1745, pour retourner dans les

les Ports d'Angleterre ; il y arriva heureuſement après trois ans & neuf mois de navigation, avec la gloire, dit M. Walter, d'avoir prouvé cette importante vérité, » que » quoique la prudence & l'intré- » pidité unies à la perſévérance ne » mettent pas à l'abri des coups » de la fortune, elles l'emportent » à la fin ſur ſa puiſſance, & ſont » preſque toujours ſuivies d'un » heureux ſuccès.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

ON nous a communiqué les Programmes de ſouſcription pour pluſieurs ouvrages intéreſſans qu'on va donner au public ; nous allons en faire part à nos Lecteurs ; 1°. *An impartial repreſentation*, &c. ou expoſition impartiale de la conduite des diverſes puiſſances de

l'Europe, engagées dans la derniére guerre générale, avec un récit particulier de toutes les opérations militaires & navales, batailles, siéges & rencontres, depuis le commencement des hostilités entre les Couronnes d'Angleterre & d'Espagne, jusqu'à la conclusion du traité de paix fait à Aix la Chapelle en 1748. Cet ouvrage sera en quatre vol. *in*-8°. on en délivre un cahier de trois feuilles pour 6. f. monnoye de France, tous les samedis, chez W. Owen, & l'on continuera jusqu'à ce que l'Edition soit achevée.

2°. *Memoirs of the house of Brunswick*. C'est-à-dire, Mémoires de la Maison de Brunswick, depuis la premiére origine connue de cette illustre Maison jusqu'à la fin du régne de George I. cet ouvrage formera un volume *in*-4°. le prix de la souscription est d'une demi-Guinée, payable en souscrivant: on trouvera des souscriptions, chez Comyns près la bourse, Birt dans

Ave Mary-lane, & autres Libraires de cette Ville.

3°. *A new and correct edition of the Works of B. Johnson....* C'eſt-à-dire, nouvelle édition des ouvrages de Ben. Johnſon, avec des remarques. On mettra au commencement un Diſcours ſur la vie & les écrits de l'Auteur. L'édition entiére formera ſept vol. *in*-8°. dont le prix eſt d'une Guinée & demie, payable une Guinée en ſouſcrivant, & le reſte en retirant l'ouvrage. On trouvera des ſouſcriptions avec les modéles de cette nouvelle édition, chez W. Innys, & Th. Longman dans *Pater-Noſter-Row*, & chez d'autres Libraires de cette même Ville.

4°. *The Typographical antiquities of England....* &c. Les Antiquités Typographiques d'Angleterre, ou un eſſai d'hiſtoire des anciens Imprimeurs de ce Royaume, avec un Catalogue des Livres qu'ils ont imprimés, depuis Guillaume Caxton qui le premier y a

mis cet Art en pratique en 1471, jusqu'en 1600. On verra la naissance, les accroissemens, & la perfection de cet Art; avec quelques traits d'histoire de ceux qui s'y sont le plus distingués. On y joindra un *Appendix* touchant le même Art, pareillement cultivé en Ecosse, &c. par Joseph Ames, de la S. R. & Secretaire de la Société des Antiquaires à Londres. L'ouvrage entier comprendra environ 150 feuilles d'impression *in*-4°. dont le prix est une Guinée, payable moitié en souscrivant, & moitié en recevant les exemplaires, chez H. Woodfall, Imprimeur dans *Litte Britain*, &c.

5°. *Twenty portraits in miniature of the Royal Familly.* Où vingt Portraits en mignature, des Princes & des Princesses de la Famille Royale, par Franc. Nixon, Graveur. Le prix de la souscription est de deux Guinées, payables, une en souscrivant, l'autre en recevant un exemplaire complet de

cette collection d'Estampes. Les Souscriptions se trouvent chez T. Cox, T. Osborne, C. Davis, R. Dosdley, Libraires de la même Ville.

FRANCE.

De Toulouse.

» L'Académie des Jeux Floraux » fera la distribution des prix le » troisiéme May 1750.

» Ces prix sont une Amaranthe » d'Or de la valeur de quatre cens » livres, qui est destinée à une Ode.

» Une Eglantine d'Or de la valeur » de quatre cens cinquante livres, » destinée à une Piéce d'Eloquence » d'un quart-d'heure ou d'une pe- » tite demi-heure de lecture, dont » le sujet sera pour la même année » 1750.

Notre bonheur est en nous-mêmes, suivant le sens de ces paroles:
Nemo læditur nisi à se ipso.

» Une Violette d'Argent de la
» valeur de deux cens cinquante li-
» vres, destinée à un Poëme de
» soixante Vers au moins ou de
» cent Vers au plus, qui doivent
» être alexandrins, & dont le sujet
» doit être héroïque ou dans le gen-
» re noble.

» Un Souci d'Argent de la valeur
» de deux cens livres, qui est desti-
» né à une Elégie, à une Idyle ou
» à une Eglogue, ces trois genres
» d'Ouvrages concourant pour le
» même prix. Les Vers en doivent
» être aussi alexandrins, sans mélan-
» ge de Vers d'autre mesure.

» Un Lys d'Argent de la valeur
» de soixante livres, destiné à un
» Sonnet à l'honneur de la Sainte
» Vierge.

» Le sujet des différens genres
» d'Ouvrages auxquels l'Amarante,
» *la* Violette & le Souci sont des-

„ tinés est au choix des Auteurs, „ qui sont avertis de ne pas se né- „ gliger sur les rimes & sur toutes „ les régles de la Versification, auf- „ si-bien que les Auteurs du Son- „ net.

„ Les Ouvrages qui ne sont que „ des traductions ou des imitations, „ ceux qui traitent des sujets donnés „ par d'autres Académies, ceux qui „ ont quelque chose de burlesque, „ de satyrique ou d'indécent sont „ exclus des prix.

„ Les Ouvrages qui auront paru „ dans le Public & ceux dont les „ Auteurs se feront fait connoître „ avant le Jugement, ou pour les- „ quels ils auront sollicité les Ju- „ ges, en sont aussi exclus.

„ Les Auteurs qui traitent des „ matiéres Théologiques doivent „ faire mettre au bas de leurs Ou- „ vrages l'Approbation de deux „ Docteurs en Théologie; ce qui „ sera observé même à l'égard du „ Sonnet; sans quoi ces Ouvrages „ ne seront pas mis au concours.

„ On doit faire remettre, par „ tout le mois de Janvier de l'année „ 1750, par des perſonnes domi- „ ciliées à Toulouſe, trois Copies „ bien liſibles de chaque Ouvrage „ à M. le Chevalier d'Aliez, Secre- „ taire perpétuel de l'Académie, „ logé rue des Couteliers. Son Re- „ giſtre devant être barré dès le pre- „ mier jour de Février; & on ne „ ſera plus à temps à lui remettre „ des Ouvrages dès que le mois de „ Janvier ſera expiré.

„ Les Ouvrages ſeront déſignés, „ non-ſeulement par leur Titre, „ mais encore par une Deviſe ou „ Sentence, que M. le Secrétaire „ écrira dans ſon Regiſtre, auſſi- „ bien que le nom, la qualité, ou „ la profeſſion & la demeure des „ perſonnes qui les lui auront remis; „ leſquelles ſigneront la recep- „ tion que M. le Secretaire en aura „ écrite dans ſon Regiſtre; après „ quoi il leur en expediera le Ré- „ cépiſſé.

„ M. le Secretaire ne recevra

» point les paquets qui lui ſeront » adreſſés par la Poſte à droiture » s'ils ne ſont affranchis de port, & » il ne répondra point aux lettres » qu'on lui écrira ſans avoir cette » attention. Les Auteurs ſont aver- » tis que l'Académie exclut même » du concours, tous les ouvrages » qui n'ont pas été remis à M. le » Secretaire par une perſonne do- » miciliée à Toulouſe, la voye de » la Poſte à droiture étant ſujette » à trop d'inconvéniens.

» M. le Secretaire avertira les per- » ſonnes qui auront remis les ouvra- » ges que l'Academie aura couron- » nés, afin que les Auteurs vien- » nent eux-mêmes recevoir les prix, » l'après-midi du troiſiéme Mai, à » l'aſſemblée que l'Academie tient » dans le grand Conſiſtoire de l'Hô- » tel de Ville, où il ſont diſtribués. » Si les Auteurs ſont hors de portée » de venir les recevoir eux-mêmes, » ils doivent envoyer à une perſon- » ne domiciliée à Toulouſe une pro- » curation en bonne forme, où ils

„ se déclarent affirmativement les
„ Auteurs de l'ouvrage couronné,
„ & cette personne retirera le prix
„ des mains de M. le Secretaire,
„ sur la Procuration de l'Auteur &
„ sur le récépissé de l'ouvrage.

„ On ne peut remporter que trois
„ fois chacun des prix que l'Acadé-
„ mie distribue : les Auteurs des ou-
„ vrages qu'elle découvrira avoir
„ enfreint cette loi, en seront exclus,
„ aussi-bien que les ouvrages qu'on
„ pourra justement présumer être
„ présentés sous des noms d'Au-
„ teurs supposés.

„ Après que les Auteurs se seront
„ fait connoître, M. le Secretaire
„ leur donnera des attestations, por-
„ tant qu'un tel, une telle année,
„ pour tel ouvrage par lui composé,
„ a remporté un tel prix, & l'ouvra-
„ ge en original sera attaché à ces
„ attestations, sous le contre-sel des
„ Jeux.

„ Ceux qui auront remporté
„ trois prix, (celui du Sonnet ex-
„ *cepté*,) & l'un desquels soit celui

» de l'Ode, pourront obtenir, se-
» lon l'ancien uſage, des lettres de
» Maîtres des Jeux Floraux, qui
leur donneront le droit d'opiner,
comme juges & comme étant du
corps des Jeux, dans les aſſem-
» blées générales & particuliéres des
» Jeux Floraux, & d'aſſiſter aux
» Séances publiques.

» Par les derniéres Lettres Paten-
» tes du Roy, qui autoriſent l'au-
» gmentation du prix du diſcours,
» les Auteurs qui auront remporté
» trois fois ce prix depuis cette au-
» gmentation pourront auſſi obte-
» nir des lettres de Maîtres des Jeux
» Floraux, ſans qu'il ſoit néceſſaire
» qu'ils ayent remporté des prix
» de Poëſie.

» L'Ode qui a pour titre *la Chaſ-*
» *ſe*, & pour Sentence *Manet ſub*
» *jove frigido venator teneræ conju-*
» *gis immemor*, a remporté le prix
» de ce genre d'ouvrage.

» Le diſcours qui a pour Sen-
» tence. *Aurum eſt periculum poſſi-*
» *dentium, enervatio virtutum*, a

» remporté le prix d'Eloquence de
» cette année.

» Le Poëme qui a pour titre *le*
» *Triomphe de la vérité*, & pour
» Sentence *confundentur ab idolis*
» *quibus sacrificaverunt*, a remporté
» le prix.

» Le prix du genre bucolique a
» été adjugé à l'Idyle intitulée *le*
» *Laboureur*, qui a pour Sentence
» *Omne tulit punctum, qui miscuit*
» *utile dulci*.

» Sonnet qui a pour Sentence
» *& statuit aquas quasi in utre*, a
» remporté le prix de ce genre.

» L'Académie a réservé un prix
» de discours, un prix de Poëme
» & deux prix de Sonnet, qui l'a-
» voient déja été les années précé-
» dentes.

Prix proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse pour les années 1750. *&* 1751.

» La Ville de Toulouse, célé-

» bre par les prix qu'on y diſtribue » depuis long-temps à l'Éloquence, » à la Poëſie, & aux Arts, voulant » contribuer auſſi au progrès des » Sciences & des Lettres, a, ſous » le bon plaiſir du Roy, fondé » un prix de la valeur de 500 » liv. pour être diſtribué tous les » ans par l'Académie Royale des » Sciences, Inſcriptions & Belles- » Lettres, à celui qui, au jugement » de cette compagnie aura le mieux » traité le ſujet qu'elle aura propo- » ſé.

» Le ſujet doit être alternati- » vement de Mathématique, de » Médecine, & de Littérature.

» L'Académie avoit propoſé » pour ſujet du prix de 1749, » *de fixer le temps où les Sciences,* » *& les Arts ont commencé à être cul-* » *tivés chez les Volſces, & de mar-* » *quer les changemens qu'ils occaſion-* » *nérent dans les mœurs, les cou-* » *tumes & la Religion de ces Peu-* » *ples.*

» Ce prix adjugé à la Piéce n°.

» 1, qui a pour devise, *Sæpe mihi*
» *dubiam traxit sententia mentem.*
» On vient d'apprendre qu'elle est
» de M. l'Abbé Guasco de l'Aca-
» démie de Cortonne & Honoraire
» étranger de l'Académie Royale
» des Inscriptions & Belles-Lettres.

» Le public fut informé l'année
» derniere, que l'Académie a pro-
» posé de nouveau, pour sujet du
» prix double de 1750, *La cause*
» *Phisique de l'applatissement de la*
» *terre, telle qu'il a été déterminé*
» *par les opérations faites au Cercle*
» *Polaire, en France & sous l'Equa-*
» *teur*; & l'on eut soin d'aver-
» tir que l'explication demandée,
» doit, en rendant raison du degré
» d'applatissement déterminé par
» les mesures, s'accorder aussi avec
» les variations de la pesanteur ob-
» servées à différentes latitudes.

» Comme bien des gens sont ins-
» truits que pour conserver au pu-
» blic la fondation du prix établi
» par cette Ville, il étoit devenu né-
» cessaire, que la distribution en fût

» ſuſpendue pendant quatre années;
» on croit devoir avertir que l'Aca-
» démie vient de trouver dans
» la liberalité de quelques-uns de
» ſes membres des fonds ſuffiſans,
» pour que le prix ſoit diſtribué
» ſans interruption.

» Elle propoſe pour ſujet de ce-
» lui de 1751, *la Théorie de l'Ouïe.*

» Les Sçavans ſont invités à tra-
» vailler ſur ces ſujets; & même les
» aſſociés étrangers de l'Académie.
» Les autres Académiciens ſont ex-
» clus de prétendre au prix.

» Ceux qui compoſeront, ſont
» priés d'écrire en François ou en
» Latin, & de remettre une copie
» de leurs ouvrages qui ſoit bien li-
» ſible, ſurtout quand il y aura des
» Calculs Algébriques.

» Les Auteurs écriront au bas
» de leurs ouvrages une Sentence
» ou deviſe; mais ils n'y mettront
» point leur nom. Ils ſont exhortés
» cependant à y attacher un Billet
» ſéparé & cacheté, qui contienne la
» même Deviſe ou Sentence, avec

» leur nom, leurs qualités, & leur
» adresse : l'Académie exige même
» qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs
» Ecrits au Secretaire. Ce Billet ne
» sera point ouvert, si la Piéce n'a
» remporté le prix.

» Ceux qui travailleront pour
» les prix, pourront adresser leurs
» ouvrages à M. l'Abbé de Sapte,
» Secretaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par
» quelque personne domiciliée à
» Toulouse. Dans ce dernier cas,
» il en donnera son récépissé, sur
» lequel sera écrite la Sentence de
» l'ouvrage avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura
» été reçû.

» Les paquets adressés au Secretaire doivent être affranchis de
» port.

» Les ouvrages ne sont reçus
» que jusqu'au dernier Janvier des
» années, pour le prix desquelles
» ils auront été composés.

» L'Académie proclamera dans

» son Assemblée publique du 25
» du mois d'Août de chaque année,
» la Piéce qu'elle aura couronnée.

» Si l'ouvrage qui aura remporté le prix, a été envoyé au Secretaire à droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera ce prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une Procuration de sa part.

» S'il y a un récépissé du Secretaire, le prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Academie qui ne prescrit aucun Systême, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

De Paris.

On trouve en cette Ville chez J. Thomas Hérissant, Libraire rue S. Jacques, un ouvrage nouveau qui a pour titre : *La voix du Citoyen, ou observations sur le Gouvernement de Pologne.* 1749. *in*-12. Cet ouvrage comprend deux parties ; dans la premiére l'Auteur expose ses vues

pour la réformation des abus qu'une longue ſuite de ſiécles a introduits dans le Gouvernement du Royaume de Pologne : il y fait voir que les lumiéres & l'impartialité des Magiſtrats, l'intégrité de ceux qui adminiſtrent les finances, & la pureté de la doctrine & des mœurs des Eccléſiaſtiques demandent toute l'attention des Légiſlateurs. Dans la ſeconde il traite de ce qui regarde le Peuple de ce même Royaume, dont le nombre, l'aiſance & la proſpérité exigent également les ſoins & la vigilance des mêmes Légiſlateurs.

Par les principes qu'il établit dans tout le cours de cet ouvrage, on voit qu'il ſe propoſe de maintenir un parfait accord entre ceux qui gouvernent, & ceux qui doivent être gouvernés, de bannir la licence, d'épurer de plus en plus la liberté Polonoiſe, & de la conſerver. Il ne diſſimule pas les vices de ſa Patrie : il fait voir que chaque état, chaque corps a les ſiens :

il les dévoile tous avec une égale ingénuité. Mais en même temps qu'il fait voir le mal, il ne manque point d'indiquer le remede le plus ſalutaire. La Religion, la vertu & le ſçavoir ſont toujours la baſe des avis qu'il donne, ainſi que de toutes les qualités perſonnelles qu'il exige en ceux qui aſpirent aux grandes places. Au reſte cet ouvrage qui fait honneur aux ſentimens & aux lumiéres de ſon Auteur, mérite d'être recherché & lû; mais il ne faut pas oublier qu'il a été compoſé par un Polonois, uniquement pour la Pologne.

Lettre de M. Racine, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

Si vous parlez dans le Journal des Lettres de Rouſſeau nouvellement imprimées, je vous prie de

détromper ceux qui m'en croyent l'*Editeur*, titre qui m'avoit été donné mal à propos à la tête de deux de mes Lettres qui commençoient d'abord ce recueil.

Si j'avois été le maître du manuſcrit qui m'a été communiqué, j'en aurois retranché pluſieurs détails inutiles ; quelques critiques faites avec trop de vivacité & tout ce qui me regarde; mais n'ayant que le droit de conſeil, & n'étant qu'un Cenſeur ſans autorité, je n'ai pu que noter à la marge les endroits qu'il falloit ſupprimer, pour que perſonne ne fût offenſé. La déférence qu'on a eu ſans y être obligé, à la plus grande partie de mes notes, me procure la ſatisfaction d'avoir rendu quelques ſervices. Je n'en demande point de reconnoiſſance, je n'ai fait que ce que j'ai dû, je demande ſeulement qu'on ne croye pas que j'aye été l'Editeur.

Je ſuis &c.

Signé RACINE.

Briaſſon, Libraire, rue S. Jacques, vient de publier un Programme, par lequel il annonce & propoſe en même temps par ſouſcription, une nouvelle édition du *Dictionnaire Etymologique de la Langue Françoiſe*, par M. Ménage; avec les Origines Françoiſes de M. de Caſeneuve; les additions du R. P. Jacob, & de M. Simon de Valhebert; le Diſcours du R. P. Beſnier ſur la ſcience des Etymologies, & le Vocabulaire Hagiologique de M. l'Abbé Chatelain; outre ces origines, ces additions, & le Vocabulaire Hagiologique, qu'on a inſérés ſuivant l'ordre alphabétique dans cette nouvelle édition; on trouvera encore les étymologies de MM. Huet, le Duchat, de Vergy, & de pluſieurs autres. Le tout mis en ordre, corrigé & augmenté, par M. A. F. Jault, Profeſſeur au Collége Royal, en deux vol. *in-fol.* le premier eſt imprimé, le ſecond ſera achevé au mois de Juin prochain. On ſouſ-

crira jusqu'à la fin de May 1750. Le prix de la souscription est de 32 liv. payables, 18 liv. en souscrivant, & 14 liv. en retirant le Livre, & cela au plus tard, six mois après qu'il aura été publié.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Nov. 1749.

Fin de la Table.

